



LABORATOIRE D'ÉTUDES DE GENRE ET DE SEXUALITÉ

UMR LEGS 8238 / legs@cnrs.fr

RAPPORT DE RECHERCHE

LE GENRE DE LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE FACE À LA PANDÉMIE DE COVID19

Université
Paris8-Vincennes-Saint-Denis
(mars 2020-mars 2021)

Réalisé par BEAU Camille, BOUTOBBA Nivine Fouzia Nourelhouda, BOUVY Lisa, FERRAZ Delma, MORENO Sabina, ODIA KABONGO Lionnelle, ROMÉO Eléonora et THOMAS Mathis, étudiant-es du Master genre ou de sciences politiques de Paris8.

Coordonné par NICOLAS Hélène (Université Paris8, LEGS)

Supervision de l'analyse quantitative par DELÈS Romain (Université de Bordeaux, Centre Émile Durkheim)

AVANT-PROPOS

Ce rapport de recherche est le fruit d'une enquête collective menée par huit étudiant·es de Master genre et de science politique de Paris 8, encadré·es par Hélène Nicolas, MCF en socio-anthropologie du genre à Paris 8, et supervisé·es par Romain Delès, MCF en sociologie à l'Université de Bordeaux, en ce qui concerne l'analyse quantitative.

Il expose les résultats d'une enquête qualitative et quantitative portant sur la période allant de mars 2020 à mars 2021, menée auprès d'environ 800 étudiant·es inscrit·es à l'Université Paris 8.

Chaque partie s'intéresse à des aspects différents des conditions de vie étudiante : en plus de leurs conditions matérielles de vie, nous avons travaillé sur leur vécu de la formation en ces temps troublés, sur leur santé psychologique et physique, ainsi que sur leurs relations sociales. Nous avons comparé différentes périodes : avant le premier confinement, pendant le premier confinement, à la rentrée 2020-21 et depuis le début du second confinement (29 octobre 2020) jusque fin février 2021, date à laquelle la population n'était plus à proprement parlé « confinée » mais où les universités n'avaient que peu rouvert leurs portes et les restrictions étaient encore nombreuses (couvre-feu, lieux culturels fermés, etc.).

À la fin de chaque partie, vous trouverez un encadré avec une synthèse des résultats.

Nous devons noter que ce rapport sur la précarité étudiante a été réalisé par des étudiant·es, subissant elles·eux aussi la violence de la situation de plein fouet, ce qui a parfois entravé et souvent retardé nos recherches.

Bonne lecture !

Table des matières

AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION.....	7
PARTIE 1 – MÉTHODES ET POPULATION	13
1/ Méthodes	13
1/1. Une approche qualitative et quantitative.....	13
1/2. Représentativité de notre étude	16
1/3. La gestion des biais	17
2/ La population étudiante de Paris8	19
Ce qu'il faut retenir	24
PARTIE 2 – LES CONDITIONS MATÉRIELLES DE VIE DES ÉTUDIANT·ES DE PARIS8 FACE À LA CRISE SANITAIRE	25
1/ Les différents type de revenus des étudiant·es de Paris8.....	25
1/1. Les aides sociales	26
1/2. Les aides financières familiales.....	33
1/3. L'emploi étudiant.....	39
2/ Les conséquences financières de la crise sanitaire sur les étudiant·es de Paris8 : des revenus en baisse.....	48
2/1. Résultats généraux	48
2/2. Qui sont les étudiant·es les plus impacté·es ?	51
2/3. Les conséquences de la perte d'emploi et de la baisse des revenus.....	57
Conclusion.....	59
3/ Crise sanitaire et logement étudiant	60
3/1. Conditions de logement des étudiant·es de Paris8 début mars 2020	61
3/2. Les conditions de logement durant le premier confinement	64
3/3. Les changements de logement après les confinements	70
3/4. Les conditions de logement en janvier-février 2021	72

Conclusion.....	74
4/ Les effets des retards administratifs sur les conditions de vie matérielle des étudiant·es	76
4/1. Le renouvellement des Titres De Séjour (TDS).....	76
4/2. Autres démarches administratives.....	85
Ce qu'il faut retenir	87
PARTIE 3 – LES CONDITIONS D'ÉTUDE FACE À LA CRISE SANITAIRE	90
1/ Conditions d'études au niveau national	91
1/1. Continuité pédagogique	91
1/2. Environnement de travail	91
1/3. Difficultés rencontrées par les étudiant·es	92
1/4. Satisfaction	92
2/ L'université mise en ligne	93
2/1. Les supports de cours	93
2/2. L'accompagnement pédagogique.....	97
2/3. Les modalités de validation et la validation	100
2/4. Le stage	104
Conclusion.....	106
3/ Des conditions matérielles d'études en crise sanitaire	107
3/1. Environnement de travail : un espace dédié à l'étude.....	107
3/2. Organisation du travail et concentration	113
3/3. Matériel informatique et numérique : d'importantes inégalités	118
3/4. Mise en ligne de l'université : quels accès à l'éducation ?	125
3/5. Les dispositifs d'aide de l'université.....	128
Conclusion.....	129
4/ Une rupture de l'enseignement et du lien social	130
4/1. Les relations avec l'équipe pédagogique	130
4/2. La solitude et l'absence de camarades	135

4/3. La fatigue du distanciel, un important facteur d’insatisfaction.....	140
4/4. Fac fermée et mystification de la continuité pédagogique.....	142
Conclusion.....	147
Ce qu’il faut retenir	149
PARTIE 4 – SANTÉ PHYSIQUE ET MORALE DES ÉTUDIANT·ES.....	152
1/ Résultats de l’enquête nationale de l’OVE	152
2/ La santé physique des étudiant·es de Paris8	153
2/1. Des maladies durant la crise sanitaire et l’accès aux soins	153
2/2. Des maladies chroniques et les effets des confinements sur ces dernières	155
2/3. Des maladies liées ou aggravées par les confinements et l’enseignement à distance	155
3/ La santé mentale des étudiant·es.....	156
3/1. Un sentiment de solitude grandissant.....	157
3/2. Dépression et pensées sombres	158
3/3. Stress et anxiété.....	161
3/4. Manifestations de troubles suite à la crise sanitaire et aux confinements.....	167
3/5. Soutien psychologique de la part des professionnels et des proches	174
3/6. Des éléments bien vécus	175
Ce qu’il faut retenir	177
PARTIE 5 – LES RELATIONS SOCIALES PENDANT LES CONFINEMENTS.....	180
1/ Les liens sociaux	180
1/1. Avoir eu de bonnes relations avec sa famille, ses ami·es, etc.....	180
1/2. Le confinement et le risque d’aggraver les conflits	183
1/3. Travail de care, solidarité et travail domestique	185
2/ Des violences	191
2/1. Résultats généraux	191
2/2. Cadre(s) et évolution des violences.....	193

2/3. Populations les plus touchées par les violences	194
Ce qu'il faut retenir	208
CONCLUSION	210
Synthèse des éléments à retenir.....	210
Les apports de notre étude.....	215
BIBLIOGRAPHIE	218
ANNEXES	221
Annexe 1. Liste des tableaux et graphiques	221
Annexe 2. Grille d'entretien semi-directif exploratoire	227
Annexe 2. Formulaire du questionnaire	234

INTRODUCTION

En France, la décision d'un premier confinement est annoncée par le Président de la République le lundi 16 mars 2020 – au soir – sous la forme d'une allocution télévisée. Cette décision prendra effet le mardi 17 mars 2020 à midi. Ce premier confinement est annoncé dans un premier temps pour une durée 15 jours mais sera prolongé (à deux reprises) jusqu'au 11 mai 2020. Au final il s'étendra sur 54 jours, avec la fermeture complète de certains commerces et entreprises dits « non-essentiels » en plus des lieux culturels et de sociabilité (cinéma, restaurants...). À cela s'ajoutent différentes restrictions sanitaires : gestes barrières, port du masque, distanciation physique, sorties en extérieur autorisées sous certaines conditions et seulement dans certains lieux puisque les parcs sont fermés. Il s'agit de limiter au maximum les contacts humains hormis les personnes au sein du foyer.

Durant cette période de confinement, de nombreuses associations citoyennes et/ou féministes alertent sur cette décision gouvernementale qui favorise – entre autres – une augmentation des violences intrafamiliales et conjugales mais aussi policières. Une augmentation du nombre d'appels sur les différentes lignes d'écoute gratuite et anonyme a été recensée¹.

Des étudiant·es s'organisent également pour tenir une ligne d'écoute la nuit appelée « Nightline » dans différentes villes de France. Des articles de journaux, des syndicats étudiants et du travail et des rapports alertent sur l'augmentation de la précarité en France qui touche, encore plus qu'auparavant, les étudiant·es².

Les différentes études menées³ montrent une augmentation de la précarité des étudiant·es et leurs difficultés à réaliser leur formation dans de telles conditions. Par exemple, dès juin 2020, l'enquête de l'IREDU a révélé que :

¹ Par exemple sur le 3919 tenu par Solidarités Femmes (un numéro d'écoute pour les femmes victimes de violences), le 0800081111 tenu par le Planning Familial (pour les personnes ayant des questions sur la sexualité, la contraception et l'avortement), le 116006 (un numéro généralisé pour les personnes victimes de violences) ou encore le 119 pour les violences faites aux enfants.

² Par exemple : Eric Nunès et Jessica Gourdon, « « On n'a jamais vu ça » : à la Cité universitaire, des étudiants étrangers sur le fil de la précarité », *Le Monde*, 11/08/2020, *site Le Monde*, URL : https://www.lemonde.fr/campus/article/2020/11/08/on-n-a-jamais-vu-ca-a-la-cite-universitaire-des-etudiants-etrangers-sur-le-fil-de-la-precarite_6058947_4401467.html (consultée le 5/01/2022)

³ Nous trouvons par exemple la recension d'Académia, effectuée par Christelle Rabier le 6/05/2020 : Université de Caen, UFR Staps. [Enquête sur les conditions d'études à distance des étudiant\(e\)s au temps du confinement](#), 30 avril 2020 ; Université de Lorraine, Département de sociologie. [Enquête sur les conditions d'étude en période de confinement auprès d'étudiant·es de sociologie de l'Université de Lorraine \(Nancy\)](#), 20 avril 2020 ; Aix-Marseille Université. [Enquête sur les conditions actuelles d'étude à distance auprès d'étudiants d'Aix-Marseille Université](#), 16 avril 2020 ; Université de Reims. UFR Sciences économiques, sociales et de gestion. [État de l'emploi dans](#)

17% des étudiants indiquent des difficultés financières supérieures aux difficultés « habituelles ». Les boursiers sont les plus impactés financièrement par le confinement. Cela s'explique notamment par la perte de sources de revenus (activité salariée) ou un manque de transferts familiaux (famille avec moins de revenus ou au chômage partiel) ou une hausse des dépenses contraintes comme l'alimentation.⁴

Les principales causes de ces difficultés financières sont la perte de l'emploi étudiant pour 36% d'entre elles·eux ou encore l'absence ou la perte du soutien financier familial pour la moitié d'entre elles·eux. À noter également que la problématique de l'alimentation a été posée, liée à la fermeture des restaurants universitaires, pour 18% des étudiant·es en difficulté, mais aussi à la restriction de la distance de déplacement autorisée durant le confinement, qui a contraint les étudiant·es à faire parfois leurs courses dans des petites épiceries dont les prix sont plus élevés que dans les supermarchés.

Nous nous intéressons dans ce rapport à la précarité étudiante, en rapport avec les inégalités socio-économiques, de classe, de genre et de race⁵ et l'effet de la pandémie sur ces dernières. Qu'est-ce que la précarité ? Maryse Bresson affirme que la « précarité » est un terme désignant une nouvelle question sociale dans les dernières décennies, pointant du doigt soit certaines

[l'UFR de Sciences économiques, sociales et de gestion à Reims](#) ; Université de Paris-Dauphine. [Conditions d'études en confinement. Une enquête à Paris-Dauphine](#), 8 avril 2020 ; Université de Rennes-2, [Rennes-2. Une enquête sur l'expérience du confinement à 10 jours auprès des étudiant·es](#), 4 avril 2020 ; Université Grenoble Alpes, Département de sociologie. [La continuité pédagogique, à toutes forces ? Enquête auprès des étudiant·es en sociologie de Grenoble](#), 27 mars 2020. Nous pouvons ajouter les enquêtes du département de sociologie de Paris8, menée par Paul Hobeika et Marie-Paule Couto, *Conditions d'étude en période de confinement*, 2020 ; celle du Poing Levé Paris8, *Enquête alarmante à l'Université Paris 8 : 61% des étudiants se disent en situation de détresse psychologique*, https://www.revolutionpermanente.fr/Enquete-alarmante-a-l-Universite-Paris-8-61-des-etudiants-se-disent-en-situation-de-detresse?fbclid=IwAR1lnoZm-gQilZ9haLVh2cvtt-d2WNXzKpNUM_-aRbXwm7eOadzCGgUkNa8, 3 février 2021 ; celle de l'université de Bordeaux Montaigne, *Enquête conditions de vie et d'études durant la période de fermeture de l'université, 2020-2021* ; celle Nicolas Henckes à l'EHESS, *Les étudiant·es de l'EHESS face à la crise sanitaire*, 2021 ; celle de C. Herpson à La Sorbonne, *Conditions de travail en distanciel des étudiants de licence informatique dans le contexte de la crise sanitaire liée au COVID-19*, mars 2020.

⁴ Claire Bonnard, Kenza El Hadj Saïd et Jean-François Giret, *Les conditions de vie étudiante en période de confinement : premiers résultats de l'enquête*, Étude de l'Institut de Recherche sur l'Éducation, Juin 2020, 17 pages. Un questionnaire a été diffusé en avril 2020 sur différentes plateformes (facebook, twitter, plateformes d'étudiantes...) avec près de 3000 réponses exploitables. Nous noterons que les étudiant·es n'ayant pas accès à internet ou de réseaux sociaux n'ont pas pu répondre à cette enquête, bien que 60% des répondant·es ont déclaré avoir une mauvaise connexion internet qui a eu comme pour l'une des conséquences un impact sur leur suivi de cours.

⁵ La notion de race est ici employée dans son sens social, c'est-à-dire comme principe de classification hiérarchique selon l'origine, réelle ou supposée, selon la définition proposée par Sarah Mazouz, 2000. *Race*, Editions Anamosa, Paris.

populations, soit un risque de pauvreté causé par un manque de sécurité socio-économique⁶. Ainsi, il ne s'agit plus uniquement d'étudier des populations pauvres mais aussi et surtout les processus qui peuvent mener à cette situation de pauvreté et/ou de fragilité sociale forte. Les populations les plus impactées par des situations de précarité, nous dit Bresson, sont majoritairement les femmes, les personnes LGBTQIA+, les personnes extra-communautaires qui subissent des discriminations dans l'emploi ainsi que les jeunes « massivement victimes des tensions sur le marché du travail »⁷.

En 2013, Sophie Béguinet soulignait déjà le fait que les étudiant·es sont une population fréquemment oubliée des politiques publiques, la précarité étant fortement pensée en lien avec l'emploi. Cependant, les organisations de distributions alimentaires comme les syndicats témoignaient et témoignent toujours du nombre croissant d'étudiant·es touché·es par la précarité. Béguinet rappelle que la précarité est avant tout définie comme une situation où les individus manquent de choix, de marge de manœuvre, sont dominés dans les rapports sociaux et montrent une forte dépendance à autrui, liée à des carences en matière de santé, d'emploi, de revenus, d'éducation, de logement, de lien social, etc. Contrairement aux populations « pauvres » ou « exclues », définies en sociologie ou dans les politiques publiques par des seuils, les populations « précaires » sont le plus souvent définies comme étant dans une situation transitoire, laquelle peut s'améliorer ou se détériorer. Instabilité et incertitude caractérisent la situation précaire.

Béguinet définit ainsi la précarité comme

Un processus dynamique multidimensionnel, fruit de l'articulation d'une succession d'événements subis dans les différents pans de la vie d'un individu (emploi, travail, famille, logement, santé, éducation, ...). Ce risque se présente comme une insécurité multiforme, résultant du cumul de facteurs de risque qui s'agencent et interagissent de manière dynamique.⁸

Elle articule trois difficultés méta-dimensionnelles particulières aux étudiant·es, économiques, sociales et psychologiques. Tout d'abord au niveau économique : certain·es doivent travailler pour payer leurs études ou simplement pour subvenir à leurs besoins et sont contraint·es de trouver un travail alimentaire avec souvent un contrat précaire. Les étudiant·es sont victimes d'« une double journée » : tout en étant étudiant·es et donc en travaillant pour

⁶ Dauphin Sandrine, « Compte-rendu de lecture de Maryse Bresson, *Sociologie de la précarité*, 2007, Paris, Armand Collin, collection 128p. », *Recherches et Prévisions*, n°91, 2008, pp. 147-148.

⁷ Ibid.

⁸ Sophie Béguinet, « La représentation sociale du risque de précarité chez les étudiants », *Communication et organisation* [En ligne], 43 | 2013, mis en ligne le 01 juin 2015, URL : <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.4236> (consulté le 01 novembre 2020), paragraphe 28.

leurs études, iels sont employé·es dans une autre organisation pour avoir une activité salariale. Ce qui est gagné parfois en sécurité matérielle peut entraver la réussite des études et à l'inverse se consacrer trop aux études peut nuire à l'exercice d'une activité rémunérée suffisante à sa survie. Deuxièmement, au niveau social, la double dynamique d'autonomisation et de dépendance quant à la famille, voire le devoir de soutenir cette dernière, en font un groupe à risque. Au niveau psychologique, le stress ou l'épuisement peuvent caractériser les années d'étude, accentués par l'incertitude quant à l'avenir. Ainsi, selon l'enquête de Béguinet, la précarité est perçue par les étudiant·es avant tout comme une situation où l'étudiant·e doit mener un combat quotidien pour pouvoir continuer ses études tout en maintenant un niveau de vie décent, cela générant angoisse et mal-être.

Nous retenons de ces différentes sources l'aspect processuel de la précarité mais aussi que le statut d'étudiant·e, situation transitoire par excellence, contient en lui-même plusieurs facteurs de risque, la précarité ponctuelle pouvant se transformer en pauvreté ou en exclusion lors des études, voire mener à un échec de ces dernières et inscrire des difficultés sociales sur le long terme.

Les mouvements sociaux en 2019 et 2020 ont mis en lumière le fait que la précarité représente un risque élevé au sein de nos sociétés contemporaines et les deux premières vagues de confinement nous l'ont confirmé. Durant ce premier confinement total, les étudiant·es ont été obligé·es de rester dans leur chambre universitaire, leur studio, au domicile familial, etc... Iels ont pour certain·es perdu leur emploi durant cette première vague, d'autres ont également dû se passer de l'aide financière de leurs parents qui se retrouvaient elle-eux-mêmes en difficulté face à cette crise sanitaire. Des distributions alimentaires destinées aux étudiant·es ont été mises en place. Le 11 mai 2020, à la fin du premier confinement, les étudiant·es n'ont pas pu retourner à l'université et ont dû poursuivre leur cursus à distance. Lors de la 2ème vague mais également depuis l'été 2020, les étudiant·es ont continué de faire face à une précarité grandissante car même si le confinement s'est arrêté, la crise sanitaire et économique, elle, a perduré. En effet, les étudiant·es bénéficiant de la bourse universitaire durant leur année scolaire ne l'ont plus perçue durant l'été, et ont dû vivre durant deux à trois mois sans cette ressource financière. À cela s'est rajoutée la difficulté à trouver un emploi pour l'été au vu de la situation économique et de la baisse du tourisme international, sachant que durant leur année scolaire

environ la moitié des étudiant·es de France (46%) travaillaient en plus de leurs études⁹. Le « job d'été » est censé permettre aux étudiant·es de pouvoir mettre de l'argent de côté pour leur année scolaire suivante. Puis le second confinement a été annoncé le 30 octobre comme devant durer jusqu'au 15 décembre 2020 puis un troisième du 3 avril au 3 mai 2021. Comme le montre l'étude de l'Observatoire de la Vie Étudiante, beaucoup d'étudiant·es ont fait face (et font encore face) à une détresse psychologique depuis la fermeture des universités mais aussi à des détresses financières, matérielles, sociales, etc.¹⁰

Les initiatives gouvernementales contre la précarité étudiante durant les confinements ont été minces. Ce sont le plus souvent les étudiant·es, les associations étudiantes, des syndicats d'étudiant·es voire des personnels des universités qui se sont organisé·es pour mettre en place des distributions alimentaires au sein des résidences universitaires mais aussi au sein de leur faculté. Nous noterons aussi que les acteurs de la vie associative comme le Secours Populaire, la Croix Rouge – et d'autres encore – ont fait la même chose en direction des étudiant·es toujours plus nombreux·ses. Le ministre de l'Enseignement supérieur a principalement insisté sur la nécessité d'une continuité pédagogique pour les étudiant·es. Les établissements et les CROUS ont proposé des aides sociales d'urgence, censées aider à payer un loyer ou à faire des courses¹¹. Des aides gouvernementales ont été mises en place en début d'année 2021 : des repas à 1€ ont été proposés pour tous·tes les étudiant·es de France à partir du 25 janvier 2021, repas d'abord réservés aux étudiant·es boursier·es. Le gouvernement organisé une offre « d'aide psychologique » depuis le 1er février 2021 via la plateforme *santepsy.etudiants.fr* où trois séances sont prises en charge – sans besoin d'avancer les frais médicaux – avec une possibilité de renouvellement par les professionnel·les de santé.

Notre enquête s'est déroulée lors de l'année scolaire 2020/2021 auprès des étudiant·es de l'Université de Paris8. Cette année scolaire s'est faite – pour une grande majorité des étudiant·es – en visioconférence. Depuis mars 2020, les services sociaux de l'université Paris8

⁹ Observatoire de la Vie Étudiante, « L'activité rémunérée des étudiants en France. Enquête nationale condition de vie des étudiant·e-s, 2016 », *Site de l'OVE*, avril 2017, URL : http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2018/11/Fiche_activite_remuneree_CdV_2016.pdf

¹⁰ Observatoire de la Vie Étudiante, Belghith Feres, Odile Ferry, Théo Patros, Élise TENRET, 2020. « La vie étudiante au temps de la pandémie de Covid 19 : incertitudes, transformations et fragilités », *OVE INFOS*, n°42, URL : <http://www.ove-national.education.fr/publication/ove-infos-n42-la-vie-etudiante-au-temps-de-la-pandemie-de-covid-19/>

¹¹ Certaines résidences universitaires n'ont pas fait payer le loyer aux étudiant·es qui ont quitté leur logement CROUS durant le premier confinement. Nous ne savons pas si cela a été systématique au niveau national, ni si cela a été appliqué durant le second confinement. Des étudiant·es de Paris8 ont cependant témoigné en avril 2020 de résidences CROUS où iels étaient menacé·es d'expulsion suite à un ou plusieurs impayés de loyer, et ce en plein confinement.

ont proposé des aides financières d'urgence ou encore des chèques alimentaires pour essayer de palier la suppression ou la baisse des revenus de certain·es. Des ordinateurs et des clés 4G ont été donnés à celles·eux ne bénéficiant pas d'outils informatiques pour suivre les cours¹², ainsi qu'une permanence d'écoute pour les étudiant·es isolé·es. De fin mars 2020 au 31 mai 2021, ce sont 4758 étudiant·es qui ont été aidé·es par ces services sociaux et 1 610 000 euros qui ont été dépensés à cette fin¹³. Comme vous le verrez dans notre enquête, la gestion administrative des différentes UFR s'est faite de façon relativement dispersée, il n'y a pas eu de directives pédagogiques communes. Les liens entre les secrétariats, les professeur·es et leurs élèves se sont beaucoup joués dans des relations interpersonnelles. En revanche, différentes initiatives solidaires se sont organisées : collecte et distribution alimentaire, de produits d'hygiène ainsi que des protections menstruelles, création de discord/slack¹⁴ pour garder du lien social entre étudiant·es, écriture d'une pétition pour dénoncer les conditions d'études et de vie, etc.

La première partie de ce rapport expose les méthodes d'enquête utilisées et les caractéristiques de notre population étudiée.

La seconde partie concerne les conditions matérielles et financières d'étude (logement, travail, aides sociales et familiales, démarches administratives).

Dans une troisième partie, nous abordons la question des études sous l'angle des conséquences de la fermeture de l'université.

La partie quatre s'intéresse à la santé physique et psychologique des étudiant·es de Paris 8 face à la pandémie.

La partie cinq traite des relations sociales des étudiant·es ainsi que des violences intrafamiliales, institutionnelles, racistes, de genre que les personnes ont vécu durant cette crise sanitaire.

¹² Il était possible de demander une aide pour les frais suivants : Frais liés aux besoins de première nécessité ; frais liés aux besoins de fournitures ; aide alimentaire ; frais de santé ; aide au paiement des loyers ; aide à l'accès à internet : remboursement de la souscription d'un forfait internet, de l'achat de clé 4G.

¹³ Selon Kamel Aoudjehane, directeur de la vie de campus, de mars 2020 à la fin de l'année scolaire 2021, 4650 bons d'achats alimentaires de 100 € ont été attribués, 875132 € d'aides financières ont été versées sur les comptes bancaires des étudiants, 760 PC ont été attribués et 160 clés 4G ont été données. Cela a été financé par les crédits de la Contribution de la Vie Étudiante et de Campus (CVEC), les fonds propres de l'établissement (300000 €) et la fondation Caritas France (40000 €). L'université a attribué en plus, sur ses fonds propres, le remboursement des frais de scolarité pour les étudiant·es boursier·es et sur critères sociaux (montant en 2020 : 377189 € ; montant total des remboursements au 31 mai 2021 : 205014 €).

¹⁴ Plateformes collectives de discussion et d'échanges en ligne.

PARTIE 1 – MÉTHODES ET POPULATION

1/ Méthodes

1/1. Une approche qualitative et quantitative

La présente enquête a été réalisée par huit étudiant·es de Master 1 et 2 (sept de master d'études de genre et une de science politique), dirigé·es et encadré·es par Hélène Nicolas, Maîtresse de Conférences en études de genre et socio-anthropologie (Paris8, LEGS) et Romain Delès, Maître de Conférences en sociologie, en ce qui concerne l'apprentissage des méthodes quantitatives (Université de Bordeaux, Centre Émile Durkheim).

Une double méthodologie a été utilisée. En premier lieu, **une enquête qualitative a été menée, à l'aide d'entretiens semi-directifs auprès de 22 étudiant·es** (voir la grille d'entretien en annexe). Nous leur avons posé des questions sur la manière dont ils et elles ont vécu la crise sanitaire depuis mars 2020, que ce soit du point de vue des études, du logement, des revenus (aides sociales, familiales et activités rémunérées), de la santé mentale et physique, des relations sociales ainsi que des potentielles violences vécues. Les entretiens ont duré entre 45 minutes et trois heures. Ils ont été réalisés dès octobre 2020 et jusque mars 2021.

La population enquêtée par méthode qualitative a les caractéristiques suivantes. Concernant le niveau d'étude, douze répondant·es sont en licence, neuf en master, une en doctorat. Neuf se définissent comme des hommes cisgenres¹⁵, dix comme des femmes cisgenres et trois comme des personnes non-binaires. Six déclarent appartenir à une minorité sexuelle (queer, non-binaire, bi-e, trans et gay). Douze viennent de pays extra-communautaires, dont trois d'Afrique du Nord, cinq d'Afrique Sub-saharienne, deux d'Amérique latine, une personne de Russie et une n'a pas souhaité déclarer sa nationalité. Huit sont Français·es et deux binationales (dont la nationalité française). Les douze étudiant·es étranger·es n'ont pas de bourse, quand cinq Français·es sur dix sont boursier·es. Huit étudiant·es n'ont pas d'activités rémunérées, quatre d'entre eux ayant perdu leur travail depuis le confinement, quand les quatorze autres travaillent régulièrement, de façon déclarée (douze personnes) ou non (deux personnes).

¹⁵ Une personne cisgenre est une personne dont l'identité de genre correspond à celle qui lui a été assignée à la naissance.

En second lieu, nous avons constitué et fait passer **un questionnaire en ligne sur googleform, comprenant 260 questions** concernant les mêmes thèmes, auprès de la population étudiante de l'Université Paris8. Le questionnaire a été ouvert du 1er au 27 février 2021, soit durant trois semaines. Nous avons contacté les étudiant·es via la liste mail générale des inscrit·es à Paris8, avec l'aide de la direction de la scolarité et de la vie étudiante, via les secrétariats et les enseignant·es responsables de formation, et les réseaux sociaux étudiants (twitter, facebook, blogs de formation, listes mails associatives et militantes). Nous avons réalisé entre deux et quatre relances sur l'ensemble de ces réseaux. Nous avons aussi fait passer le questionnaire (en ligne toujours) au cours d'une dizaine de cours en visioconférence, ce qui nous permettait de répondre aux questions des étudiant·es si elles et ils en avaient, au fur et à mesure du remplissage du questionnaire et de toucher des étudiant·es qui sinon n'auraient pas rempli le questionnaire. Certain·es enseignant·es ont aussi pris le temps de faire la même chose sans notre présence. Nous avons pu faire passer ce questionnaire en présentiel dans deux cours uniquement, étant donné le peu de cours en présentiel durant la période. Nous souhaitions aussi le faire passer lors de distributions alimentaires à Paris8 en présentiel, mais cela n'a pas été possible lors de la période de passation, pour des raisons de coordination avec les organisateur·rices de ces distributions.

Nous avons recueilli 765 réponses, ce qui constitue 4% de la population totale des inscrit·es. Étant donné la difficulté d'entrer en contact avec des étudiant·es au cours de cette période, ce taux de réponse nous semble relativement satisfaisant. D'autant plus que le temps pour répondre au questionnaire allait de 25 minutes à une heure, les réponses étant enregistrées uniquement si la personne avait validé le questionnaire après la 260ème réponse !

Notre questionnaire s'est inspiré pour partie de celui mené par l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) en juin 2020, portant sur le premier confinement. Nous avons reçu son aimable autorisation quant à la reprise de certaines questions. L'OVE nous a aussi fourni la base de données nationales de leur enquête. **Notre questionnaire s'en distingue cela dit par trois aspects majeurs :**

- Notre enquête porte **uniquement sur la population étudiante de Paris8**, quand celle de l'OVE porte sur toute la population étudiante en France.
- Notre enquête porte **sur trois périodes de crise sanitaire** : la première allant du 13 mars 2020-21 mai 2020 – ou le premier confinement, la seconde allant de la rentrée 2020 au second confinement (30 octobre 2020) et la troisième allant du second confinement au jour de remplissage du questionnaire (30 octobre 2020-février 2021). Nous avons en gros considéré que cette dernière période est marquée par une série de

restrictions plus ou moins fortes et contraignantes, constituant une variation autour d'un même thème (nombreuses mesures de distanciation sociale), mais aussi et surtout pour les étudiant·es par le retour en distanciel de l'immense majorité de la formation universitaire. Ainsi, notre étude statistique a une **dimension comparative et permet de voir l'évolution des conditions d'études et de vie** de notre population au cours de presque une année de crise sanitaire (quand l'enquête de l'OVE portait uniquement sur le premier confinement).

- Enfin, des dimensions sociologiques peu explorées par l'OVE nous ont paru être intéressantes pour comprendre le vécu de cette période. Nous avons adopté **une perspective intersectionnelle plus marquée**, avec des questions approfondies sur l'identité sociale des répondant·es. Nous avons par exemple multiplié les questions visant à situer chacun·e au sein des classes sociales (en interrogeant sur la CSP et le revenu des parents, sur les différentes formes de revenu, de prêt voire de don d'argent à la famille chaque mois), des identités de genre (avec une réponse libre) et des minorités sexuelles et de genre (en proposant un vaste spectre de réponses). Nous avons aussi cherché à savoir si la personne était porteuse d'un handicap. Enfin, dans cette université monde qu'est Paris8, nous avons porté une grande attention aux effets de la nationalité (notamment du fait d'être extra-communautaire ou non¹⁶), de la situation légale (titres de séjour) et des stéréotypes racistes qu'une part des étudiant·es subissent. Nous avons aussi choisi d'explorer **la question des violences subies**, au sein du logement, des études, de l'emploi ou avec des agent·es de l'État (dont la police, la préfecture, les services sociaux, ...), ainsi que **la question du travail non déclaré et du travail gratuit** (notamment la question de l'exploitation domestique).

Le questionnaire a été validé à la fois par la CNIL et par les services juridiques de l'Université Paris8.

¹⁶ Les étudiant·es dont la nationalité n'est pas européenne sont soumis à une réglementation de leur séjour très contraignante. Si iels ne font pas partie de programmes d'échanges (majoritairement pratiqués par les universités du « Nord » hors Europe), iels doivent postuler sur la plateforme Campusfrance (qui réalise une pré-sélection), passer un test de langue très onéreux, attendre l'acceptation d'une université française, puis demander le visa, le payer quand il est accordé, avoir 6000 euros sur un compte en banque garantissant les revenus de la première année d'étude, puis demander un titre de séjour une fois arrivé·es en France, attendre la réponse (souvent hors délai), payer les frais d'inscription 16 fois plus élevés (dans les université appliquant la loi « Bienvenue en France »), pour finalement avoir un titre de séjour étudiant ne permettant de travailler que 18 heures par semaine. Le renouvellement du titre de séjour l'an suivant est conditionné à un examen de la Préfecture, dans lequel l'étudiant·e doit prouver avoir eu 600 euros de ressource environ par mois et ne pas avoir redoublé plus d'une fois. Ainsi, les conditions d'études de cette population diffèrent le plus souvent fortement de celle des Européen·es.

1/2. Représentativité de notre étude

Comment se caractérise la population étudiante générale de l'Université Paris8 ?

Au 1er décembre 2020, le nombre d'étudiant·es inscrit·es était de 21 664 personnes.

a) *Sex-ratio*

Selon les données de la scolarité de Paris8, cet effectif est composé de 34 % d'hommes et de 66% de femmes¹⁷. Cette proportion (un tiers d'hommes pour deux tiers de femmes) est typique des universités ayant une forte orientation sciences humaines et sociales et arts. Paris8 offre en effet des enseignements en sciences humaines et sociales (sociologie, psychologie, science de l'éducation, science politique, philosophie, droit, économie gestion, études de genre, info-com), en art, en informatique, ainsi que des IUT et DUT.

b) *Nationalité*

La proportion d'étudiant·es étranger·es est de 26%.

23% de la population étudiante totale est de nationalité extra-communautaire (hors de la communauté européenne). Seuls 3% de la population générale sont de nationalité européenne (autre que française). Cette proportion place l'université Paris8 en tête des universités qui accueillent des étudiant·es étranger·es en France. Rappelons que Paris8 n'applique pas, pour le moment, la directive concernant les frais d'inscription distinctifs entre étudiant·es européen·nes et étudiant·es hors Europe (directive « Bienvenue en France », multipliant par 16 environ les tarifs d'inscription pour ces dernier·es).

Le sex-ratio parmi les étudiant·es extra-communautaires est de 58% de femmes et de 42% d'hommes.

c) *Niveau d'étude*

Les étudiant·es inscrit·es en Licence et Licence Pro forment 67% des étudiant·es de Paris8, celles et ceux en Master 28% et les doctorant·es 5%.

¹⁷ Les universités françaises ne reconnaissent dans leurs statistiques que deux identités de genre (homme ou femme) et elles sont souvent liées à l'état civil. Il est aujourd'hui impossible de s'inscrire sous un "sexe neutre" à l'université.

Tableau 1. Comparaison de la population générale avec nos échantillons de population

	Population étudiant·es de Paris8	Population du questionnaire	Population des entretiens
Identité de genre	66% sont inscrit·es en tant que femmes. 34% sont inscrit·es en tant qu'hommes. /	77% déclarent être des femmes. 19% déclarent être des hommes. 3% déclarent une autre identité de genre.	45% déclarent être des femmes ou des femmes cisgenres. 41% déclarent être des hommes ou des hommes cisgenres. 14% déclarent être non-binaires.
Nationalité	77% sont Français·es. 3% sont d'une autre nationalité européenne. 23% sont de nationalité extra-communautaire.	79 % sont Français·es. 4% sont d'une autre nationalité européenne. 17% sont de nationalité extra-communautaire.	45% sont Français·es ou binationales. / 55% sont de nationalité extra-communautaire.
Niveau d'étude	67% des étudiant·es sont en Licence. 28% des étudiant·es sont en Master. 5% des étudiant·es sont en Doctorat.	63% des répondant·es sont en Licence. 34% des répondant·es sont en Master. 3% des répondant·es sont en Doctorat.	55% des répondant·es sont en Licence. 41% des répondant·es sont en Master. 4% des répondant·es sont en Doctorat.

1/3. La gestion des biais

La population ayant répondu à notre questionnaire est relativement représentative de la population générale des étudiant·es de Paris8, toute proportion gardée. Il existe ceci dit quelques écarts à relever.

Premièrement, la population féminine est plus représentée dans notre panel de répondant·es par questionnaire que dans la population générale de Paris8. Est-ce un effet de la socialisation de genre¹⁸ ? De nos réseaux ? De disciplines où le questionnaire a plus été relayé par les enseignant·es ? Nous ne pouvons le dire. Cela étant dit, les hommes cisgenres sont surreprésentés dans nos entretiens semi-directifs. Ce sont donc les hommes cisgenres qui ont le moins répondu à notre questionnaire¹⁹.

¹⁸ Il est courant que les femmes répondent plus volontiers aux questionnaires que les hommes.

¹⁹ Nous trouvons la même proportion d'hommes d'étudiants extra-communautaires parmi nos répondants qu'en population générale (30%).

Autre écart entre la population générale et celle ayant répondu à notre questionnaire : si les étudiant·es extra-communautaires forment 23% de la population de Paris8, elles et ils forment 17% de nos répondant·es. Cependant, nous avons réalisé plus de la moitié de nos entretiens semi-directifs avec des étudiant·es étranger·es. Deux étudiants extra-communautaires nous ont d'ailleurs dit lors de l'entretien que, malgré nos relances, ils n'avaient pas réussi à répondre au questionnaire, le trouvant trop long, trop compliqué et stressant car leur demandant de revenir sur tous les aspects de leur précarité en détail). Nous pouvons faire l'hypothèse que la forme de l'entretien (parfois réalisé dans la langue d'origine) convenait mieux à ces étudiant·es que le questionnaire.

Enfin, les étudiant·es de Master sont un peu plus présent·es dans les répondant·es de notre questionnaire qu'en population générale.

Ces deux derniers écarts (nationalité et niveau d'étude) sont seulement de 5 et 6 points. Ils peuvent s'expliquer d'une part par un fort taux d'abandon lors du remplissage du questionnaire par des étudiant·es étranger·es maîtrisant moins bien la langue française et/ou peu habitué·es aux codes des questionnaires, et d'autre part par un taux de décrochage généralement moins fort chez les masterant·es que chez les étudiant·es en Licence (les données de la scolarité concernent les inscrit·es, non les personnes toujours en étude en février).

Cependant, lors des passations du questionnaire pendant un cours en visioconférence, nous avons pu remarquer que la longueur du questionnaire ainsi que le vocabulaire utilisé pouvaient avoir des effets excluants : certain·es étudiant·es ont déclaré avoir commencé et abandonné le questionnaire en cours de route, d'autres se plaignaient de la longueur et de l'exigence de précision de l'exercice, certain·es avaient des difficultés à comprendre des questions. Ainsi, il est possible que la langue maternelle, le niveau d'étude et le manque d'habitude quant au vocabulaire sociologique de certain·es étudiant·es aient opéré une sélection de classe et de nationalité. Le désir d'inclure pleinement des identités minoritaires avec des questions d'autodétermination²⁰ a aussi pu avoir des effets repoussoirs ; par exemple, un jeune homme cisgenre et hétérosexuel ne comprenait pas la question sur les minorités de genre, nous demandant « *je dois cocher quoi ? Moi je suis « normal » !!* ». Idem, la question sur

²⁰ Notre septième question était une question à choix multiple où les répondant·es choisissaient les termes auxquels ils s'identifient parmi les suivants : “intersexe, intersexué·e, ayant une variation du développement sexuel”, “non-binaire, agendre ou autres identités du spectre non-binaire”, “trans, transgenre”, “gay, lesbienne, homosexuel·le, pan, bisexuel·le”, “queer”, “handi·e, handicapé·e, vivant avec un handicap”, “neuroatypique”, “autre” et “aucune de ces réponses”. Nous avons choisi d'écrire les termes sous leurs différentes formes et utilisations afin que tout le monde puisse trouver une réponse qui lui convienne, certains termes étant des termes plus militants que d'autres.

l'autodéfinition de l'identité ethnique a pu susciter de l'incompréhension d'une part de la population, probablement peu habituée à être confrontée à ce questionnement²¹.

Enfin, et c'est certainement le biais le plus important de l'enquête, nous n'avons certainement que très peu eu accès via le questionnaire aux étudiant·es qui ont déjà totalement « décroché », répondant alors peu aux sollicitations par mail des enseignant·es et de la direction. Idem, pour celles et ceux qui disposent de peu de matériel informatique ou de connexion internet, pour des raisons évidentes.

Ce que cela signifie, c'est que l'image que nous pouvons donner de la situation à partir des données statistiques sera une image optimiste de celle-ci, les personnes étant dans les situations les plus critiques du fait de l'abandon des études et/ou rencontrant des difficultés matérielles catastrophiques n'ayant probablement que peu répondu à notre sollicitation. Nous avons pourtant fait passer le questionnaire parmi des listes mails de personnes ayant demandé des colis alimentaires, mais il semblerait que ces dernier·es aient peu répondu à notre requête.

Les entretiens semi-directifs ont toutefois permis d'approcher des étudiant·es en grande difficulté, qui avaient le fort désir de témoigner, mais pas d'étudiant·es qui avaient déjà totalement décroché.

2/ La population étudiante de Paris8

Voyons quelques caractéristiques de la population étudiante de Paris8 que nous pouvons dégager des données quantitatives recueillies via le questionnaire.

La classe sociale des parents

Dans une université monde telle que Paris8, définir la classe sociale des parents est complexe : un·e professeur·e n'aura pas le même salaire selon le pays d'exercice du métier, ce qui peut entraîner une expérience de déclassement lors de la migration. De même, le fait d'être ou non boursier·es du CROUS n'est pas significatif de la classe sociale d'origine des parents pour les étudiant·es extra-communautaires, qui n'ont pas accès à ces aides²². Ainsi, nous avons croisé plusieurs données.

²¹ Pourtant, contrairement aux idées reçues, le traitement de données ethniques a une longue histoire dans les statistiques françaises, quoiqu'étant très encadré. Le Minez Sylvie, « Oui, la statistique publique produit des statistiques ethniques. Panorama d'une pratique ancienne, encadrée et évolutive », *Site de l'INSEE*, 31 juillet 2020, URL : <https://blog.insee.fr/statistique-publique-produit-des-statistiques-ethniques/>, consultée le 5 janvier 2022.

²² Sauf si leurs parents travaillent depuis deux ans en France.

Parmi les étudiant·es ayant des parents et connaissant leur revenu, **22% déclarent que le revenu cumulé de leurs parents est inférieur à 1150 euros**²³. Un étudiant·e sur cinq de notre population a donc une famille disposant de moins d'un SMIC par mois. **34 % déclarent que leurs parents gagnent entre 1150 et 2300 euros (deux SMIC environ)**. 34% déclarent un revenu cumulé des parents entre 2300 euros à 5000 euros. 10% seulement ont des parents gagnant plus de 5000 euros par mois. Nous trouvons donc dans notre échantillon une caractéristique de la population de Paris8 : plus de la moitié des étudiant·es (56%) ont des parents avec de très faibles revenus, inférieurs ou égaux à deux SMIC environ. Parmi les étudiant·es extra-communautaires, 60% ont des parents ayant un revenu cumulé de moins de 1150 euros par mois et 26% un revenu situé entre 1150 et 2300 euros par mois.

Etant donné le prix de la vie en Ile-de-France, et en particulier du logement (des étudiant·es et le cas échéant des parents), cet ensemble de données nous rappelle qu'une grande part des étudiant·es de Paris8 ne peuvent bénéficier d'un soutien financier de leurs parents lors de leurs études.

Cette donnée sur les origines populaires des étudiant·es de Paris8 se retrouve dans la question sur les boursier·es du CROUS : 43% des répondant·es de nationalité française sont boursier·es du CROUS²⁴. Seul·es 4% des étudiant·es extra-communautaires sont boursier·es du CROUS (l'accès à ces aides sociales sont très limitées pour elles·eux) et 5% ont accès à d'autres bourses d'études. 91% de ces étudiant·es n'ont donc pas de bourses.

Les étudiant·es extra-communautaires, lesquel·les forment un quart de la population étudiant·e de Paris8 ont d'une part les parents ayant les plus faibles revenus, et d'autre part très peu accès à des bourses. C'est donc une population particulièrement vulnérable à la précarité financière.

Enfin, concernant les CSP (catégories socio-professionnelles) des parents, voici ce que l'on trouve :

²³ Précisons que 16% des étudiant·es déclarent n'avoir qu'un parent.

²⁴ 40% des étudiant·es des universités françaises reçoivent une bourse en 2019-2020. MESRI, 2020. « Les boursiers sur critères sociaux », *Note Flash du SIES*, n°18, octobre, URL : <file:///Users/arcenciel/Downloads/note-flash-du-sies---les-boursiers-sur-criteres-sociaux-en-2019-2020--octobre-2020--1.pdf> (consultée le 20/09/2021).

Tableau 2. Pourcentage de la catégorie socio-professionnelle des parents 1 et 2

CSP	Parent 1	Parent 2
Artisan.e, commerçant-e, chef-fe d'entreprise, agriculteur-ice	10%	7%
Employé-es	34%	24%
Ouvrier-es	6%	4%
Profession intermédiaire	5%	4%
Cadre, profession intellectuelle supérieure	30%	16%
Retraité-es	9%	11%
Sans activité professionnelle	6,5%	17%
Je n'ai pas de parents (1 ou 2) ou iels ne sont pas vivant-es	5%	16%

Lecture : 16% des répondant-es ont déclaré ne pas avoir de parent 2 ou qu'iel n'est pas vivant-e.

Si l'on regarde du côté du parent 1, **45% sont ouvrier-es, employé-es ou de profession intermédiaire**, 30% sont cadres ou de profession intellectuelle supérieure et 10% sont artisan.es, commerçant-es, chef-fes d'entreprise ou agriculteur-ices. 6,5% sont sans emploi et 9% retraité-es.

Remarquons que 5% déclarent ne pas ou ne plus avoir de parents, et 11% n'avoir actuellement qu'un seul parent.

Revenu moyen et médian

Selon notre étude, avant le premier confinement, le revenu total moyen déclaré (aides financières + salaire) était de 829 euros par mois. La médiane était de 700 euros par mois (la moitié des étudiant-es touche moins de 700 euros par mois et l'autre moitié plus de 700 euros par mois), tandis qu'un quart de la population répondante avait moins de 400 euros par mois de revenu.

Rappelons le prix très élevé des loyers en Ile-de-France : en 2020, le site Locservices évalue par exemple un budget moyen pour louer un logement chez les étudiant-es allant de 880 euros par mois à Paris, à 647 euros en grande couronne²⁵.

Le salariat

Parmi les 765 étudiant-es qui ont répondu au questionnaire, 50% ont dit avoir une activité rémunérée avant le premier confinement. Selon la dernière enquête de l'OVE en 2016, c'était

²⁵ Étude réalisée à partir de 13000 demandes de location étudiante. Voir <https://blog.locservice.fr/ile-de-france-le-marche-du-logement-etudiant-en-2020-6212.html>.

46% des étudiant·es qui avaient exercé une activité rémunérée au cours de l'année²⁶. Parmi les étudiant·es habitant chez leurs parents, iels sont 37% à avoir une activité rémunérée, ce qui est caractéristique des étudiant·es de milieu populaire. Parmi celles et ceux n'habitant pas chez leurs parents, iels sont 61% à travailler.

Parmi les personnes ayant déclaré au moins une activité salariée avant le 1^{er} confinement, les domaines professionnels les plus cités sont la garde d'enfant/aide aux devoirs (20%), la restauration (15%), la vente et la grande distribution (16%), le travail dans le monde de la culture (10%), le travail dans l'éducation nationale (9%), le travail administratif (7%), le ménage (3%) et la livraison (1%), et enfin d'autres activités non présentées dans le questionnaire (27%).

Nombreux·ses sont les étudiant·es qui ont déclaré plusieurs domaines d'activité salariée : elles et ils sont 16% à déclarer de deux à sept domaines d'activités pour l'année 2019-2020.

Iels sont donc 44% à être employé·es avant le premier confinement dans la restauration, le monde de la culture et la garde d'enfants/aide aux devoirs, domaines très affectés par la pandémie de Covid 19.

Le logement

Juste avant le premier confinement, 48% des étudiant·es déclarent qu'elles et ils habitaient chez leurs parents, 5% avec des membres ou proches de leur famille, 16% dans un logement seul, 11% en colocation, 12% avec leur partenaire, 3% dans des logements CROUS et 1% chez l'habitant·e. Quatre étudiant·es (0,5%) étaient déjà sans domicile fixe. 52% de notre population n'habite donc pas chez leurs parents.

Situation familiale

Plus de quatre étudiant·es sur cinq (83%) sont célibataires (d'un point de vue légal), 7% sont en concubinage, 8% sont marié·es ou pacsé·es, quand 2% sont divorcé·es ou veuf·ves. 6% des étudiant·es ont des enfants. Iels sont 3% à en avoir un, 2% à en avoir deux, et 1% à en avoir trois ou plus.

²⁶ OVE, 2017. *Enquête nationale conditions de vie des étudiant·e-s 2016, l'activité rémunérée des étudiant·e-s*, site de l'OVE, URL consultée le 30 septembre 2021, http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2018/11/Fiche_activite_remuneree_CdV_2016.pdf, p. 4.

Le vécu récurrent du racisme

A la question « Pensez-vous être régulièrement ou relativement régulièrement la cible de racisme ? », 15% de la population a répondu oui, 16% ne sait pas, 64% a répondu non et 5% ne souhaite pas répondre ou n'a pas répondu. Ainsi, un huitième de la population répondante a un vécu significatif du racisme, quand 20% des répondant·es ne sait pas ou ne se positionne pas. Seuls deux tiers de notre population affirment ne pas souffrir dans leur quotidien de racisme.

Les identités de genre et minorités sexuelles

4% des étudiant·es (27 personnes) ayant répondu à notre questionnaire déclarent avoir une identité de genre autre que femme ou homme : une identité de genre « non-binaire²⁷ », « agendre²⁸ », « butch²⁹ », « gender fluid³⁰ », « trans³¹ », « non définie », « gender queer³² », « queer³³ », « en questionnement », « ne sait pas » ou « ne souhaite pas répondre ». Dans la question sur l'appartenance à une minorité de genre et/ou sexuelle, 40 personnes sur les 765 se déclarent trans, non binaire ou intersexe³⁴. Remarquons que certain·es personnes déclarent une identité de genre femme ou homme ainsi qu'une identité non-binaire, trans ou intersexe³⁵.

Un·e étudiant·e sur quatre (26 %) déclare appartenir à une minorité sexuelle ou de genre LGBTQI+ (lesbienne, bi·e, gay, trans, queer, intersexe). Cette proportion importante peut être en partie liée aux réseaux du master genre, mais signale tout de même que ces réalités touchent une part considérable de la population étudiante de Paris8.

Le handicap

8% des étudiant·es déclarent un handicap³⁶.

²⁷ Qui se reconnaît autrement que dans les deux identités de genre exclusives d'homme et de femme.

²⁸ Qui s'identifie autrement qu'avec les identités de genre, qui réfute ce mode d'identification.

²⁹ Terme anglais qui définit les lesbiennes masculines, à l'origine issues de la classe ouvrière étatsunienne.

³⁰ En français "de genre fluide", c'est-à-dire qui s'identifie de façon fluide et mouvante aux différentes identités de genre.

³¹ Qui ne s'identifie pas à l'identité de genre qui lui a été assignée à la naissance.

³² En français "de genre queer", c'est-à-dire qui remet en cause la binarité du genre et l'assignation hétérosexuelle qui lui est associée. Le terme anglais *queer* vient de l'insulte (que l'on pourrait traduire en français par tordu·e) lancée à l'encontre des individus qui ne correspondent pas aux normes de genre et/ou de sexualité dominantes.

³³ Idem.

³⁴ Entre 2017 et 2021, 40 personnes ont fait changer leur prénom à la scolarité, afin de faire figurer leur prénom d'usage sur leur carte étudiante et les listes d'inscription. Ce sont dans leur grande majorité si ce n'est dans leur totalité des étudiant·es ayant changé d'identité de genre par rapport à celle assignée à la naissance.

³⁵ Par exemple, il est possible de récuser la binarité et la rigidité des assignations de genre tout en s'identifiant à une identité masculine, alors que l'on a été assigné femme à la naissance.

³⁶ Dans notre questionnaire : « Handi·e, handicapé·e, vivant avec un handicap ou neuroatypique ».

Ce qu'il faut retenir

Une vaste enquête

Cette étude est basée sur un questionnaire comprenant 260 items, rempli par 4% de la population étudiante de Paris8 (765 étudiant·es), ainsi que sur des entretiens approfondis avec 22 étudiant·es. Si les hommes cisgenres et les étudiant·es extracommunautaires sont légèrement sous-représentés dans l'enquête quantitative, ils et elles sont surreprésenté·es dans l'enquête qualitative. Le biais majeur est que nous n'avons pas eu accès a priori à des étudiant·es décrocheur·euses et certainement peu à des étudiant·es ayant un faible accès à internet.

Une population aux origines très populaires

La population étudiante de Paris8 est marquée par de fortes origines populaires, avec des parents disposant de faibles à très faibles revenus. Un·e étudiant·e sur cinq a des parents disposant de moins de 1150 euros par mois et plus de la moitié des étudiant·es a des parents disposant de moins de 2300 euros par mois (86% pour les étudiant·es extra-communautaires). 52% des parents sont ouvrier·es, employé·es, au chômage ou de profession intermédiaire.

Logement et travail

La moitié des étudiant·es habitent chez leurs parents (48%). La moitié des étudiant·es de Paris8 déclarent avoir eu un travail salarié l'année scolaire avant le premier confinement. Ils étaient 44% à travailler dans la restauration, le monde de la culture ou la garde des enfants/aide aux devoirs avant le premier confinement. Remarquons qu'un gros tiers des étudiant·es habitant chez leurs parents ont une activité rémunérée.

Revenus

Le revenu médian (aides financières et salaire) était de 700 euros par mois avant le premier confinement.

Identité sexuelle et de genre

Un quart de la population répondante (26%) déclare appartenir à une minorité de genre ou sexuelle (LGBTQI+) et 4% ne se reconnaissent pas dans les catégories hommes ou femmes.

Racisme

Un·e étudiant·e sur huit déclare être régulièrement ou relativement régulièrement la cible de racisme et un·e sur huit ne sait pas ou ne se positionne pas.

PARTIE 2 – LES CONDITIONS MATÉRIELLES DE VIE DES ÉTUDIANT·ES DE PARIS8 FACE À LA CRISE SANITAIRE

1/ Les différents type de revenus des étudiant·es de Paris8

Cette première partie vise à rendre compte de l'impact de la crise du COVID-19 sur la situation financière des étudiant·es de Paris 8. En nous intéressant à la composition des revenus des étudiant·es de Paris8, nous tenterons d'identifier quel·les sont celles·ceux qui ont été les plus touché·es par des pertes de revenu et de quel(s) type(s). Le budget des étudiant·es est la plupart du temps constitué du cumul de sources de revenu très différents et peu élevés, qui vont des aides familiales aux salaires, en passant par les bourses ou les allocations comme les APL. Par ailleurs, le revenu total est à mettre en lien avec d'autres critères, comme le fait d'habiter en dehors du domicile familial et donc de payer un loyer.

En partant de l'hypothèse selon laquelle la précarité est à questionner en lien avec les rapports sociaux de genre, de race et de classe, nous chercherons à faire apparaître dans quelle mesure ces derniers ont impacté différemment l'évolution de la situation financière des étudiant·es pendant la crise sanitaire.

L'enquête menée par l'Observatoire de la Vie Étudiante en septembre 2020 et intitulée « La vie étudiante au temps de la pandémie de COVID-19 : incertitudes, transformations et fragilités » s'intéresse aux difficultés financières auxquelles ont dû faire face une partie des étudiant·es à partir du premier confinement. L'interruption ou la réduction de l'activité rémunérée pour plus de la moitié des étudiant·es salarié·es³⁷ constitue l'une des principales explications aux pertes de revenus et difficultés financières. Il se dégage du rapport que les étudiant·es extracommunautaires et les étudiant·es plus âgé·es sont celles·ceux qui ont été le plus touché·es :

Les étudiant·es étrangers et les étudiant·es âgés de 26 ans et plus sont ceux·celles qui ont subi les pertes les plus importantes, respectivement 426€ et 414€ par mois en moyenne³⁸.

³⁷ D'après l'enquête de l'OVE : « durant le confinement, 58 % des étudiants qui exerçaient une activité ont ainsi arrêté, réduit ou changé leur activité rémunérée » (Observatoire de la Vie Étudiante, "La vie étudiante au temps de la pandémie : incertitudes, transformations et fragilités", n°42, septembre 2020).

³⁸ Observatoire de la Vie Étudiante, "La vie étudiante au temps de la pandémie : incertitudes, transformations et fragilités", n°42, septembre 2020).

Le rapport de l'OVE ne met pas en évidence un impact structurant du genre sur les situations de précarité pendant la crise sanitaire, mais il souligne que les femmes ont été plus nombreuses à voir leur activité rémunérée interrompue : 40% des étudiantes salariées ont perdu leur emploi, contre 31% des hommes³⁹.

Qu'en est-il à Paris8 ? Les aides sociales, familiales et les revenus du travail des étudiant·es ont-ils diminué suite à la crise financière ? Et si oui, qui sont les étudiant·es les plus touché·es ?

1/1. Les aides sociales

a) Les aides sociales générales

En janvier-février 2021, 39 % des étudiant·es qui ont répondu au questionnaire ont déclaré ne toucher aucune des aides évoquées au moment de remplir le questionnaire (janvier-février 2021) : APL, AAH, prime d'activité, bourse d'études CROUS ou hors-CROUS, autre aide (cf. tableau 1). Cette situation concerne plus de la moitié des étudiant·es extracommunautaires qui sont 56 % à ne percevoir aucune de ces aides, alors même que 95 % d'entre elles·eux n'habitent pas chez leurs parents.

Les bourses (38 %) et les APL (26 %) sont les deux aides sociales les plus fréquentes chez les étudiant·es. On remarque que les étudiant·es habitant chez leurs parents perçoivent plus souvent une bourse sur critères sociaux que les autres. Ce qui n'est pas étonnant étant donné le coût élevé des locations : les étudiant·es venant de familles aux revenus moins élevés seraient plus souvent contraint·es de rester habiter au domicile familial pendant leurs études. Comme au niveau national, les femmes sont plus nombreuses à être boursières (39%) que les hommes (35%). Les personnes non-binaires sont 44% à être boursier·es.

Le pourcentage d'étudiant·es ne percevant aucune aide diminue avec l'augmentation du niveau d'étude. Encore une fois, la variable du logement permet d'expliquer cette tendance. En effet, 56% des étudiant·es en Licence interrogé·es vivent encore chez leurs parents, alors qu'ils ne sont plus que 22 % en Master. Parallèlement, le nombre d'étudiant·es qui perçoivent les APL augmente avec le niveau d'études : 12 % en Licence 1, 20 % en Licence 2 et Licence 3, et 45 % en Master.

³⁹ Cette interruption a été plus fréquente chez les plus jeunes (58 % des moins de 20 ans contre 25 % des plus de 26 ans) et les femmes (40 % contre 31 % des hommes). (Observatoire de la Vie Etudiante, "La vie étudiante au temps de la pandémie : incertitudes, transformations et fragilités", n°42, septembre 2020)

Tableau 3. Synthèse des différentes aides sociales perçues par les étudiant·es de Paris 8 en fonction du mode de logement, de la nationalité, du revenu mensuel net des parents, de l'identité de genre, de l'appartenance à une minorité LGBT+ et du niveau d'étude

		Veuillez indiquer les aides financières que vous percevez actuellement (Plusieurs réponses possibles) :						
		Aucune	Bourse CROUS	Bourse hors CROUS	APL	AAH	Prime d'activité	Autre aide
Échantillon complet (765 personnes)	Effectif	299	275	16	202	4	26	23
	%	39 %	36 %	2 %	26 %	1 %	3 %	3 %
Selon le mode de logement								
Chez les parents (326 personnes)	Effectif	147	154	2	12	0	6	7
	%	45 %	47 %*	1 %	4 %	0 %	2 %	2 %
Autres (439 personnes)	Effectif	152	121	14	190	4	20	16
	%	35 %	28 %	3 %	43 %	1 %	5 %	4 %
Selon la nationalité								
Étudiant·es extracommunautaires (133 personnes)	Effectif	74	5	7	39	0	1	7
	%	56 %	4 %	5 %	29 %	0 %	1 %	5 %
Autres (632 personnes)	Effectif	225	270	9	163	4	25	16
	%	36,00 %	47 %	1 %	26 %	1 %	4 %	3 %
Selon le revenu mensuel net des parents (en euros)								
Moins de 1150 (127 personnes)	Effectif	40	57	4	33	0	2	6
	%	32 %	45 %	3 %	26, %	0 %	2 %	5 %
Entre 1150 et 2300 (200 personnes)	Effectif	66	99	4	47	3	11	2
	%	33 %	50 %	2 %	24 %	2 %	6 %	1 %
Plus de 2300 (259 personnes)	Effectif	117	60	2	75	0	7	9
	%	45 %	23 %	1 %	29 %	0 %	3 %	4 %
Non renseigné (179 personnes)	Effectif	76	59	6	47	1	6	6
	%	43 %	33 %	3 %	26 %	1 %	3 %	3 %
Selon l'identité de genre								
Personnes non-binaires (27 personnes)	Effectif	12	10	2	9	0	0	0
	%	44 %	37 %	7 %	33 %	0 %	0 %	0 %
Femmes (588 personnes)	Effectif	216	217	9	160	2	22	20
	%	40 %	37 %	2 %	27 %	0,5 %	4 %	3 %
Hommes (148 personnes)	Effectif	69	48	5	33	2	4	3
	%	47 %	32 %	3 %	22 %	1 %	3 %	2 %

		Aucune	Bourse CROUS	Bourse hors CROUS	APL	AAH	Prime d'activité	Autre aide
Selon l'appartenance à une minorité sexuelle et ou de genre								
LGBT+ (202 personnes)	Effectif	67	71	5	73	3	8	4
	%	33 %	35 %	3 %	36 %	2 %	4 %	2 %
Non-LGBT+ (563 personnes)	Effectif	232	204	11	129	1	18	19
	%	41 %	36 %	2 %	23 %	0,2 %	3 %	3 %
Selon le niveau d'étude en 2020-2021								
Licence 1 (234 personnes)	Effectif	99	102	1	28	2	4	5
	%	42 %	44 %	0,4 %	12 %	1 %	2 %	2 %
Licence 2, Licence 3 (247 personnes)	Effectif	104	92	2	49	1	10	9
	%	42 %	37 %	1 %	20 %	0,4 %	4 %	4 %
Master 1, Master 2 (265 personnes)	Effectif	87	81	9	120	1	10	8
	%	33 %	31 %	3 %	45 %	0,4 %	4 %	3 %
Doctorat (19 personnes)	Effectif	9	0	4	5	0	2	1
	%	47 %	0 %	21 %	26 %	0 %	11 %	5 %

*Lecture : Parmi les étudiant·es qui habitent chez leurs parents 47 % perçoivent une bourse du Crous.

Comment ces aides sociales ont-elles évolué depuis le premier confinement ? Parmi les personnes concernées par les aides sociales, deux sur trois ne les ont pas vues évoluer durant la crise sanitaire. 19% ont touché moins d'aide sociale et 13% en ont touché plus.

Tableau 4. Évolution des aides sociales perçues depuis le premier confinement selon la nationalité et l'identité de genre

	Depuis le premier confinement, percevez-vous : (Effectif : 765)			
	Moins d'aide sociale (%)	À peu près la même aide sociale (%)	Plus d'aide sociale (%)	Non concerné·e (%)
Nationalité				
Étudiant·es extracommunautaires	12	23	9	56
Étudiant·es françaises ou de nationalités européennes	9	37	7	47
Identité de genre				
Homme	14*	26	9	51
Femme	9	36	7	48
Non-binaire	4	33	7	56
Total	10	34	7	49

*Lecture : Parmi les étudiant·es interrogé·es, 14% des hommes ont touché moins d'aide sociale suite au premier confinement.

Au sein de notre échantillon, ce sont les hommes qui semblent avoir le plus souvent été confrontés à une baisse de l'aide sociale à la suite du premier confinement. Ainsi, parmi ceux concernés par les aides, ils sont 28% à déclarer une diminution de leur montant. 8% des personnes non-binaires et 17% des femmes indiquent également avoir perçu moins d'aide après le premier confinement.

D'après le tableau 3, les étudiant·es extracommunautaires ont vu plus souvent leurs aides sociales diminuer que les autres depuis le premier confinement : iels sont 18% à avoir déclaré cette diminution. Dans nos entretiens, nous avons vu que certain.es étudiant·es ont perdu des aides sociales de l'État, telles les APL, à cause du non-renouvellement à temps de leur titre de séjour. Par contre, certain.es ont pu bénéficier de l'aide sociale d'urgence de l'université Paris 8, ce qui n'était pas le cas auparavant.

b) Les aides sociales de Paris8

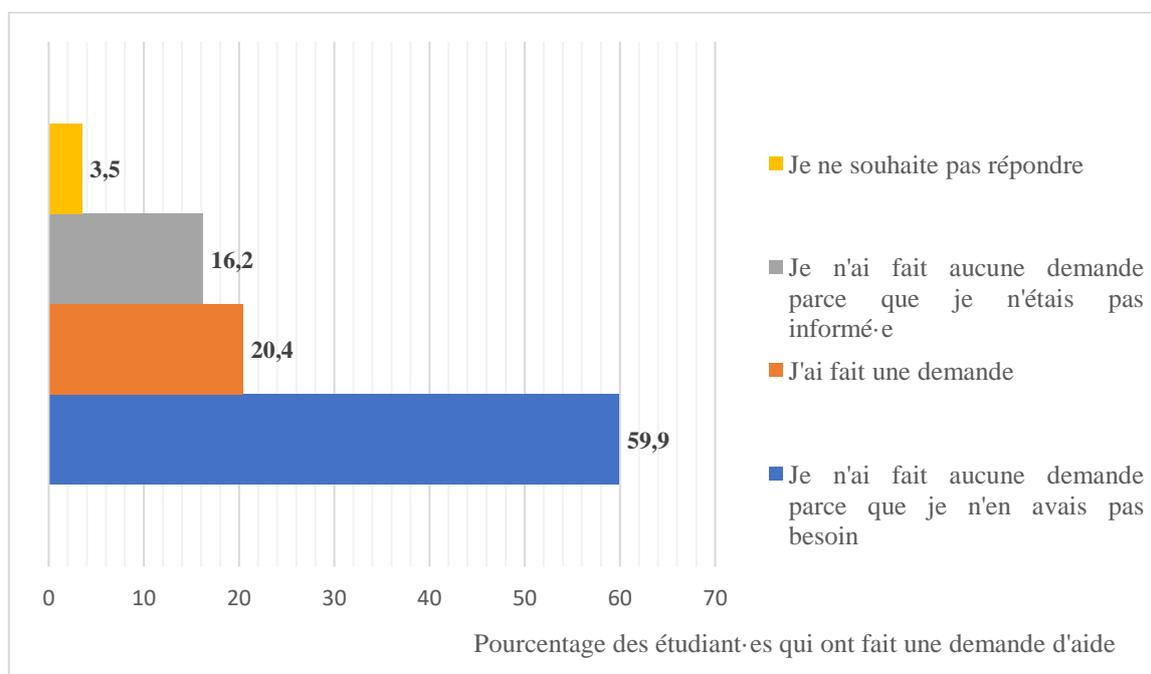
Lors du premier confinement, des aides d'urgence ont été mises en place. Au niveau national, L'Observatoire de la Vie Étudiante a montré qu'alors, 11,4 % des étudiant·es ont perçu une aide financière de la part du CROUS, des associations et/ou des établissements. Ce sont les étudiant·es étranger·es qui ont le plus bénéficié de ces aides financières (20,5% ont reçu une aide). Concernant les aides matérielles, seuls 1,9 % des étudiant·es ont été soutenu·es matériellement par le Crous pendant ce confinement. Selon cette même étude, de la même manière que pour les aides financières, les étudiant·es étranger·es ont perçu davantage d'aides matérielles que les étudiant·es français·es de la part du CROUS, de l'établissement ou des associations (9,3% contre 0,8%).

Depuis le début de la crise sanitaire, l'université Paris 8 a mis en place un système d'aide sociale d'urgence, tenant compte du fait que certain·es étudiant·es ont subitement perdu des aides sociales, leur emploi ou l'aide financière de leurs parents (voir infra). La nécessité d'obtenir du matériel informatique personnel a aussi fait partie des besoins urgents car permettant d'assurer la continuité pédagogique. Le service social de Paris 8 a reçu des centaines de messages dès le premier confinement. Selon J.F Laé, dans ces e-mails :

Ils racontent sobrement la balance de leurs comptes au centre de quatre sources : la famille, les bourses, les petits boulots, les arrangements entre étudiants. Bourse, salaire, pension

alimentaire, allocation, aide familiale, charges de loyer, transport, téléphone façonnent une balance qui penche du mauvais côté.⁴⁰

Graphique 1. Pourcentage des étudiant-es de Paris8 qui ont fait une demande d'aide auprès des services sociaux de Paris8 depuis mars 2021



Lecture : 59.9% des étudiant-es de Paris8 n'ont pas fait de demande d'aide d'urgence auprès des services sociaux de l'université, n'en ayant pas besoin.

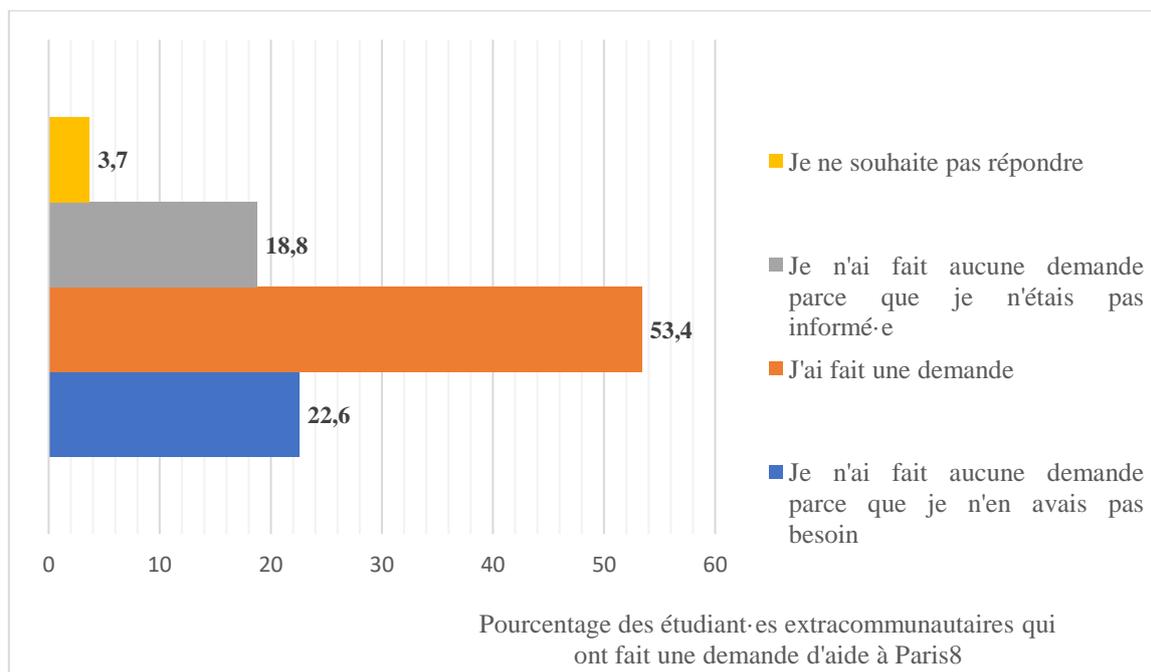
Un-e étudiant-e sur cinq a fait une demande d'aide auprès des services sociaux de l'université entre mars 2020 et février 2021⁴¹. 16% déclarent n'en avoir pas fait car iels n'étaient pas informé-es de cette possibilité. 60% des étudiant-es déclarent ne pas avoir sollicité cette aide car iels n'en avaient pas besoin.

Parmi celles·ceux qui ont sollicité cette aide, 60% l'ont obtenue une fois, 14% plusieurs fois et 26% ne l'ont pas obtenue. La moitié de celles·ceux qui ont entrepris cette démarche (52%) l'a trouvée très simple ou assez simple. Un tiers (36%) a trouvé les démarches un peu compliquées ou très compliquées et un-e sur dix a abandonné les démarches car iels trouvaient ces dernières trop compliquées.

⁴⁰ Jean-François Laé, 2022. *Parole donnée. Entraide et solidarité en Seine-Saint-Denis en temps de pandémie*, Editions Syllepse, Paris, p.99.

⁴¹ Cela fait écho aux chiffres donnés par les services sociaux : 4758 étudiant-es ont reçu une aide entre mars 2020 et mai 2021 (soit quelques mois après la fin de notre étude), ce qui représente 22% des étudiant-es de l'université Paris8.

Graphique 2. Pourcentage des étudiant·es extracommunautaire de Paris8 qui ont fait une demande d'aide auprès des services sociaux de Paris8 depuis mars 2021



Lecture : Parmi les étudiant·es ressortissant d'un pays en dehors de la communauté européenne, 53,4% ont contacté les services sociaux de l'Université pour une aide spécifique.

Notre étude montre que ce sont les étudiant·es extra-communautaires qui ont le plus sollicité de l'université une aide d'urgence : 53% d'entre elles·eux ont fait une demande⁴². Cela peut se comprendre dans un premier temps par leur très faible accès aux bourses du CROUS et ensuite par le fait qu'ils habitent rarement chez leurs parents, comme nous l'avons vu précédemment. À *contrario*, plus de 70% des étudiant·es avec la nationalité européenne n'ont pas fait de demande car ils n'en n'avaient pas besoin. Retenons cependant qu'un·e étudiant·e sur 5 a dû recourir aux aides sociales d'urgence.

Tableau 5. Type d'aide obtenue (plusieurs réponses possibles)

Aide financière d'urgence	Bons d'achat	Matériel informatique (ordinateur, tablette)	Clé internet 3G ou 4G	Exonération des frais d'inscription	Autre
57%*	47%	23%	3%	4%	13%

**Lecture : Parmi les personnes qui ont obtenu une aide de la part de l'université, 57% ont obtenu une aide financière d'urgence.*

⁴² JF Laé estime lors de son enquête que sur 1900 demandes, 1300 sont le fait d'étudiant·es internationaux. Jean-François Laé, 2022. *Parole donnée. Entraide et solidarité en Seine-Saint-Denis en temps de pandémie*, Editions Syllepse, Paris.

Parmi les personnes qui ont obtenu une aide des services sociaux de l'Université, 57% ont reçu une aide financière d'urgence, 23% ont reçu du matériel informatique et 3% une clé 3G ou 4G. Le montant moyen des aides financières (bons d'achat compris) est de 320,25 euros.

Lors de nos entretiens, les étudiant·es ayant demandé une aide ont déploré devoir attendre trop longtemps pour obtenir une réponse (les services sociaux de Paris8 et les associations ayant été submergés par les demandes). Par exemple, Rose explique :

« Déjà je voudrais, je suis reconnaissante, je suis reconnaissante envers l'administration qui a pensé à soutenir les étudiants, les étudiants comme moi dans ma situation de difficultés financières. Mais la remarque que je peux faire c'est par rapport au traitement en fait. C'est le fait qu'il fallait envoyer une demande sur le lien, sur le site de Paris8, et la procédure, il fallait joindre des documents, ensuite le traitement était un peu long, avant d'avoir la réponse. Et pendant tout le processus on n'avait pas de retours. Donc on ne savait pas est-ce que notre demande a été acceptée, est-ce qu'elle est en train d'être traitée, ce sera possible dans combien de temps ? Comme elle s'appelle aide d'urgence, on a dû attendre. J'ai dû attendre quatre semaines avant d'avoir la réponse, et j'ai d'abord reçu le bon d'achat. La première fois le bon d'achat est arrivé automatiquement sans soucis, la deuxième fois le bon d'achat, [...] il fallait activer le lien dans une durée de 15min. Avec ce délai, le lien avait expiré et donc il fallait recontacter les services de Paris8 [...] pour leur signaler que tu n'as pas pu recevoir le lien de l'aide ponctuelle, et ensuite pour qu'ils se remettent en marche et qu'ils te renvoient... ça a pris du temps. Donc le reproche que je pourrais faire c'est la durée. La durée a été longue alors qu'on parlait d'une aide ponctuelle, d'une aide financière ponctuelle d'urgence en fait parce que la situation en elle-même était particulièrement difficile donc c'est surtout la durée qui était un peu trop longue »⁴³.

Fratwi a obtenu des aides financières et matérielles de l'université mais après des délais très importants :

« L'année dernière j'ai eu droit à une aide sociale d'urgence. J'ai reçu une carte de 100€ à Carrefour, j'ai attendu deux mois pour l'avoir. Je me suis déplacé jusqu'à l'université, une seule fois, un jeudi pour la distribution de colis alimentaire. J'ai eu du matériel informatique, l'année dernière en août, de l'université, j'ai attendu 3 mois. C'est solidarité d'étudiants de Paris 8 qui me l'a annoncé sur mon mail personnel⁴⁴ »⁴⁵.

Nous avons aussi pu remarquer dans nos entretiens, comme dans ce dernier, que les étudiant·es ont eu du mal à identifier clairement les différentes sources d'aides, notamment en

⁴³ Entretien réalisé par Mathis Thomas, avec Rose, étudiante de 35 ans en M2 d'études sur le genre, le 22 janvier 2021, via la plateforme Zoom.

⁴⁴ Il n'est pas possible que Solidarité étudiante ait envoyé un mail pour le don de matériel informatique venant des aides sociales de l'université : ce don de matériel informatique a probablement été effectué par le collectif « solidarité étudiante » (qui a en effet donné des ordinateurs), et non par l'université.

⁴⁵ Entretien réalisé par Nivine, avec Fratwi, étudiant de 42 ans en M1 Droit Public, le 29 janvier 2021, via la plateforme Zoom.

confondant les aides de l'université et les aides associatives et militantes (« solidarité étudiante » était une initiative militante, en collaboration avec le Secours Populaire, et financée par une cagnotte en ligne).

1/2. Les aides financières familiales

Au niveau national, l'OVE montre que lors du premier confinement, 21% des étudiant·es ont reçu une aide *financière* de leur famille ou de leurs proches. Cela concerne 22 % des Français·es et 21,7 % des étudiant·es étranger·es. De la même manière, 13,8% des étudiant·es français·es ont reçu une aide *matérielle* de la part de leurs parents ou de leurs proches, contre 5% des étudiant·es étranger·es, faisant leurs études en France.

a) En population générale (Université Paris8)

En janvier-février 2021, 42,5 % des étudiant·es de Paris8 déclarent recevoir une aide financière de la part de leur famille tous les mois ou presque tous les mois, soit presque la moitié de notre population. Parmi les étudiant·es qui percevaient une aide avant le second confinement, un·e sur cinq (19 %) déclare que cette aide a diminué depuis le second confinement. 13% d'entre elles·eux indiquent au contraire une hausse de cette aide : pour certain·es d'entre elles·eux, on peut faire l'hypothèse qu'a joué dans ce cas un soutien familial motivé par une baisse de revenu de l'étudiant·e due à l'interruption de son activité salariée par exemple.

14 % des étudiant·es de l'échantillon total déclarent une baisse de cette aide liée à une perte de salaire dans leur famille.

b) Chez les étudiant·es décohabitants

Rappelons que 57 % des étudiant·es de Paris 8 habitent chez leurs parents, ce qui en soi, les aide notablement étant donné le prix du logement en Ile-de-France (sauf s'ils payent en partie le loyer). Nous nous intéresserons ici uniquement aux étudiant·es n'habitant pas chez leurs parents : l'aide financière qui leur est procurée, cruciale pour eux, est davantage mesurable.

Parmi les 439 enquêté·es qui n’habitent pas chez leurs parents, 45 % ont déclaré recevoir une aide financière mensuelle de leur famille durant l’année universitaire 2020-2021. Les étudiant·es extracommunautaires sont moins nombreux·ses à recevoir une aide familiale : un·e sur trois (30%) contre un·e sur deux (51%) pour les autres (Tableau 4).

Tableau 6. Perception d’une aide financière mensuelle de la part de la famille pour les étudiant·es décohabitant·es, selon la nationalité

	Cette année scolaire, vos parents ou des membres de votre famille vous donnent-ils de l’argent chaque mois ou presque chaque mois ? (Effectif total des étudiant·es décohabitant·es : 439)	
	Aide financière mensuelle par la famille (%)	Pas d’aide financière par la famille (%)
Nationalité		
Étudiant·es extracommunautaires	30*	70
Étudiant·es françaises ou de nationalités européennes	51	49
Total	45	55

*Lecture : parmi les étudiant·es extracommunautaires qui n’habitent pas chez leurs parents, 30 % perçoivent une aide familiale mensuelle.

C’est sans surprise qu’on constate que recevoir une aide financière mensuelle de la part de sa famille est fortement corrélée au montant du revenu des parents (Tableau 5). Ainsi, seulement un·e étudiant·e sur trois dont les parents ont un revenu inférieur mensuel inférieur à 1150 € perçoit une aide familiale régulière (31 %), quand deux tiers des étudiant·es dont les parents perçoivent plus de 2300 € de revenu mensuel reçoivent de l’argent de leur famille chaque mois (68 %).

Tableau 7. Perception d’une aide financière mensuelle de la part de la famille pour les étudiant·es décohabitant·es, selon le revenu mensuel des parents

	Cette année scolaire, vos parents ou des membres de votre famille vous donnent-ils de l’argent chaque mois ou presque chaque mois ? (Effectif total des étudiant·es décohabitant·es : 439)	
	Aide financière mensuelle par la famille (%)	Pas d’aide financière par la famille (%)
Revenu mensuel net des parents en euros		
Moins de 1150€	31*	69
Entre 1150 et 2300€	43	57
Plus de 2300€	68	32

Revenu non renseigné	28	64
Total	45	55

* Lecture : parmi les étudiant·es qui n'habitent pas chez leurs parents et dont le revenu mensuel des parents est inférieur à 1150 €, 31 % perçoivent une aide financière mensuelle de la part de leur famille.

Chez les étudiant·es non cohabitant·es, un peu moins de la moitié déclare recevoir régulièrement une aide financière de la part de leurs parents. Comment cela se répartit-il selon l'identité sexuelle et de genre ?

Tableau 8. Perception d'une aide financière mensuelle de la part de la famille pour les étudiant·es décohabitant·es, selon l'identité de genre et le fait d'être ou non LGBT+

	Cette année scolaire, vos parents ou des membres de votre famille vous donnent-ils de l'argent chaque mois ou presque chaque mois ? (Effectif total des étudiant·es décohabitant·es : 439)	
	Aide financière mensuelle par la famille (%)	Pas d'aide financière par la famille (%)
Identité de genre		
Homme	37	63
Femme	46*	54
Non-binaire	64	36
LGBT+		
Étudiant·es LGBT+	62	38
Étudiant·es non LGBT+	38	62
Total	45	55

*Lecture : Parmi les femmes qui n'habitent pas chez leurs parents, 46 % perçoivent une aide familiale mensuelle.

Remarquons que les personnes LGBT+ de notre petit panel n'habitent plus chez leurs parents déclarent davantage recevoir une aide financière familiale que les personnes non-LGBT+ (62% contre 38%) et les personnes non-binaires et les femmes non cohabitant·es recevoir davantage d'aide familiale (respectivement 64% et 46%) que les hommes (37%). Ces résultats sont surprenants : nous pouvions émettre l'hypothèse que les personnes non-binaires ou LGBT+ bénéficieraient de moins d'aide familiale, du fait qu'elles vivent plus souvent des situations de rupture familiale en raison de leur identité sexuelle et de genre. Cette hypothèse ne vaut pas pour notre petit panel.

L'aide financière parentale s'élève en moyenne à environ 400 euros par mois. Cependant il faut noter une étendue importante dans les réponses obtenues : de 0 à 2000 euros. Si les étudiant·es extracommunautaires sont moins nombreux·ses que les autres à percevoir une aide

familiale, celles et ceux qui en reçoivent une touchent en moyenne 435 euros par mois. Ce montant des aides familiales reçues est en moyenne plus élevé que pour les autres étudiant·es (384 euros par mois), mais cela reste à nuancer car les coûts de l'éloignement sont également à prendre en compte.

Tableau 9. Montant de l'aide financière mensuelle apportée par la famille selon la nationalité, le revenu des parents, le niveau d'étude, l'identité sexuelle et de genre (en euros)

		Q1	Médiane	Q3	Étendue	Moyenne
Toustes (190)		150	300	505	0 - 2000	395,95
Nationalité	Étudiant·es extracommunautaires (42)	150	400	600	0-1500	435,12
	Autres nationalités (148)	155	300	500	0-2000	384,83
Revenu cumulé des parents	Moins de 1150€/mois (26)	87,50	147,50	400	0-950	251,35
	Entre 1150€ et 2300€/mois (38)	200	300	500	30-800	358,82
	Plus de 2300 €/mois (94)	200	400	600	50-1300	444,15
	Autres (32)	150	300	500	0-2000	415,94
Niveau d'étude	Licence 1 (40)	100*	200*	375*	0-700*	243,38*
	Licence 2 ; Licence 3 (38)	150	300	462,50	0-2000	374,34
	Master (107)	200	450	600	0-1500	455,33
	Doctorat (5)	150	500	875	0-900	510
Identité de genre	Personne non binaire (8)	177,50	400	490	100-620	356,25
	Femmes (150)	200	400	600	0-2000	427,57
	Hommes (32)	100	200	395	0-800	257,66
LGBT+	LGBT+ (75)	200	400	540	0-2000	446,07
	Non LGBT+ (115)	150	300	500	0-1300	363,26

**Lecture : Parmi les étudiant·es de licence 1 qui n'habitent pas chez leurs parents : 1/4 perçoit une aide familiale inférieure à 100 euros/mois et un quart perçoit une aide supérieure 375 euros/mois. La moitié perçoit une aide familiale inférieure à 200 euros/mois et l'autre moitié supérieure à cette somme. Pour cette même population, le montant moyen de cette aide familiale est de 243,38 euros/mois, le plus petit montant déclaré par un·e étudiant·e est 0 euros et le plus haut montant est 700 euros.*

Chez les étudiant·es avec qui nous avons mené des entretiens, peu sont aidé·es financièrement par leur famille. Encore une fois, le montant est extrêmement variable et prend

différentes formes d'un·e étudiant·e à l'autre. Ainsi, le père de Lise lui verse une pension alimentaire mensuelle⁴⁶ et celui de Veronica⁴⁷ lui donne l'argent nécessaire au paiement du loyer. Parfois il s'agit seulement d'un revenu d'appoint ponctuel et insuffisant, comme pour Sasha :

« C'est assez ponctuel... enfin parfois ils m'envoient de l'argent mais assez hasardeux et inattendu et heu... cadeau d'anniversaire ou de Noël ou de j'ai-besoin-d'argent-là-vite. Heu... mais si on divise ça, si on le disperse dans l'année, et on fait une moyenne pour chaque mois ça fera genre cinquante balles par mois. »⁴⁸.

Parmi les enquêté·es qui n'habitaient pas chez leurs parents et touchaient une aide financière familiale avant la crise sanitaire, 20% ont déclaré que l'aide familiale avait baissé en raison de pertes de salaire de leurs parents en lien avec cette crise. La moitié d'entre elles·eux sont des étudiant·es extra-communautaires (52%). De même, les aides familiales perçues par les étudiant·es dont le revenu mensuel net des parents est inférieur à 1150 euros ont été fortement impactées par la crise sanitaire : 45 % d'entre elles·eux observent une diminution de ces aides. Certain·es étudiant·es deviennent ou continuent à être soutien de famille. Selon JF Laé :

Cette situation où la précarité des parents fait ricochet sur les enfants étudiants est courante. Car les étudiants sont à la fois soutiens de famille, redevables envers eux d'une pension économique et passant des examens en travaillant des cours en ligne.⁴⁹

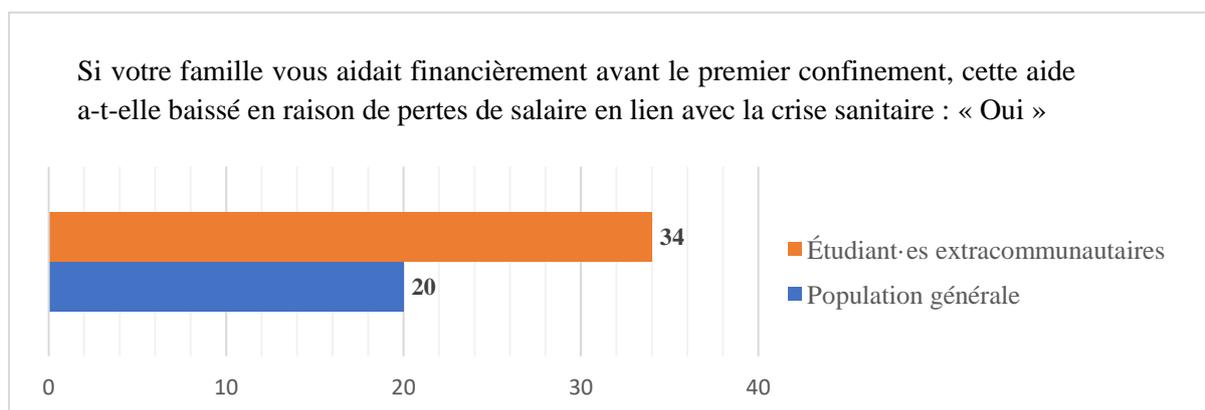
Graphique 3. Diminution du montant de l'aide financière familiale suite à la crise sanitaire pour les étudiant·es extracommunautaires (en %)

⁴⁶ Entretien avec Lise, étudiant·e en M2 de 25 ans, effectué par Camille Beau le 20 janvier 2021, via la plateforme Zoom.

⁴⁷ Entretien avec Veronica, étudiante en L3 de 28 ans, effectué par Sabina Moreno le 22 février 2021, via la plateforme Zoom.

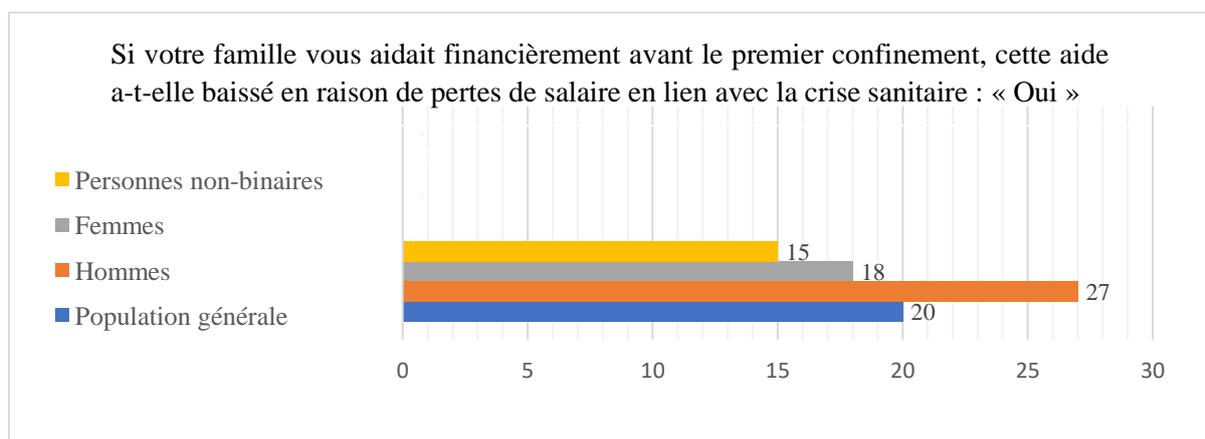
⁴⁸ Entretien avec Sasha, étudiant en L3 de 21 ans, effectué par Mathis Thomas le 11 novembre 2020, via la plateforme Zoom.

⁴⁹ Jean-François Laé, 2022. *Parole donnée. Entraide et solidarité en Seine-Saint-Denis en temps de pandémie*, Editions Syllepse, Paris, p.101.



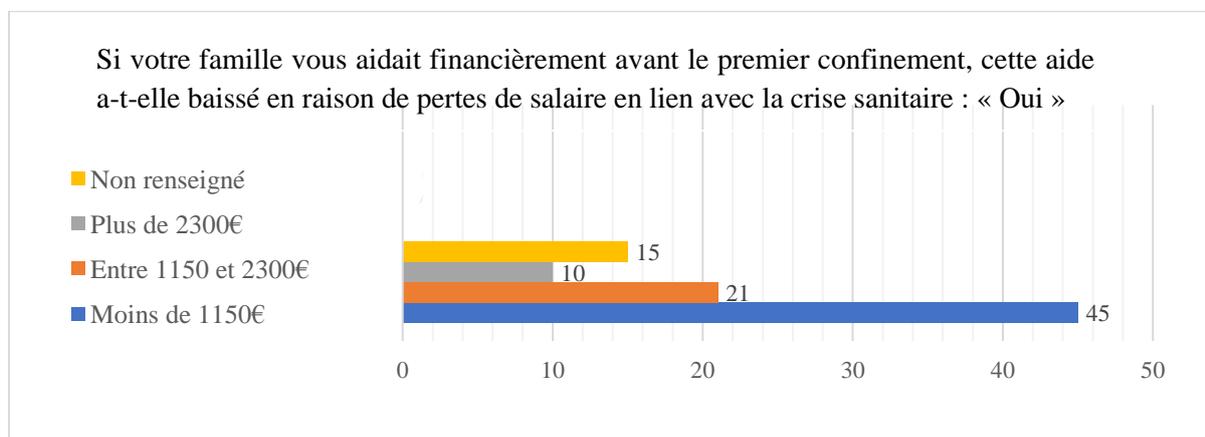
**Lecture : 34% des étudiant-es extracommunautaires qui percevait une aide financière familiale avant mars 2020 ont vu cette aide baisser avec la crise sanitaire tandis qu'ils sont 20% sur l'ensemble de la population étudiant-e dans cette situation.*

Graphique 4. Diminution du montant de l'aide financière familiale suite à la crise sanitaire selon l'identité de genre (en %)



**Lecture : 27% des hommes décohabitants qui percevait une aide financière familiale avant mars 2020 ont vu cette aide baisser avec la crise sanitaire.*

Graphique 5. Diminution du montant de l'aide financière familiale suite à la crise sanitaire selon le revenu mensuel net des parents (en %)



**Lecture : 45% des étudiant·es n'habitant pas chez leurs parents, dont le revenu mensuel net des parents est inférieur à 1150 euros, et qui percevait une aide financière familiale avant mars 2020 ont vu cette aide baisser avec la crise sanitaire.*

Ainsi, ce sont avant tout les aides familiales perçues par les étudiant·es issu·es des familles aux plus bas revenus et celles reçues par les étudiant·es extracommunautaires qui ont été impactées par la crise sanitaire. C'est près d'un tiers (33%) des étudiant·es extracommunautaires qui ont vu ces aides baisser, alors qu'ils sont déjà les moins nombreux·ses à en recevoir. Par ailleurs, la diminution des aides familiales pendant la crise sanitaire a concerné 45% des étudiant·es dont les parents ont un revenu inférieur à 1150 euros mensuel net, soit près de la moitié d'entre elles·eux. Les résultats sur notre panel concernant l'identité de genre et l'appartenance à une minorité LGBT+ ne confirment pas notre hypothèse, puisque dans notre cas ce sont les hommes et les étudiant·es non-LGBT+ qui ont vu le plus souvent leurs aides familiales baisser⁵⁰.

1/3. L'emploi étudiant

Rappelons que dès mars 2020, le président Emmanuel Macron a décrété un confinement total sur le territoire français, entraînant une fermeture temporaire des établissements publics ainsi que de bien d'autres secteurs d'activité.

Certains domaines d'emploi ne pouvant pas proposer de télétravail, tels que la restauration, la vente dans les commerces dits « non-essentiels », la culture, la garde d'enfants, etc., sont passés au chômage partiel et leurs salariés ont touché 70% de leur salaire jusqu'à la reprise de leur activité. Les infirmier·es, chauffeur·ses de taxi, salarié·es de la grande distribution, livreur·ses, etc., ont, elles·eux, continué à travailler. Certain·es employé·es en intérim se sont retrouvé·es en suspension temporaire de travail, et donc sans salaire et sans revenu. De la même manière, les travailleur·ses « au noir » ont souvent perdu leur emploi à l'annonce du premier confinement et n'ont pas reçu d'indemnité. Notons que les limites de temps de travail rattachées au titre de séjour d'étudiant·es étranger·es (18h par semaine environ) ont été levées durant le premier confinement, notamment à cause des besoins de la grande distribution, fort employeur de cette main-d'œuvre.

⁵⁰ Nous n'avons pas croisé ce résultat avec la classe sociale d'origine, ce qui pourrait cependant être intéressant.

Après le premier confinement, la situation d'emploi des un.es et des autres n'a cessé d'osciller, entre télétravail et présentiel, reprise et arrêt.

a) La situation d'emploi des étudiant-es de Paris8 début mars 2020

Afin d'évaluer l'impact des décisions gouvernementales sur le travail des étudiant-es de Paris 8, voyons déjà leur situation avant le confinement. Rappelons que 50% des étudiant-es ont déclaré avoir une activité rémunérée avant le premier confinement, les domaines professionnels les plus cités étant la garde d'enfant/aide aux devoirs (19,8%), la restauration (15%), la vente et la grande distribution (16%), le travail dans le monde de la culture (9,6%), le travail dans l'éducation nationale (8,6%), le travail administratif (7,4%), le ménage (3,4%) et la livraison (1,4%), et enfin d'autres activités (27,4%). Nombreux-ses sont les étudiant-es qui ont déclaré plusieurs domaines d'activité salariée : elles et ils sont 16% à déclarer travailler dans deux à sept domaines d'activités pour l'année 2019-2020. Iels travaillent, par ailleurs, en moyenne 21 heures et 30 minutes par semaine.

Parmi les étudiant-es qui ont une activité rémunérée avant mars 2020, 35% sont en CDI, 34% en CDD, 17% ont une activité non-déclarée, 5% sont en stage, 4% en service civique et 2% ont un autre type de contrat.

b) Garder ou non son emploi durant la crise sanitaire

D'après le rapport de l'Observatoire de la vie étudiante⁵¹, 58% des étudiant-es ont cessé, modifié ou réduit leur activité rémunérée lors du premier confinement, au niveau national. Les femmes (40%) et les moins de 20 ans (58%) sont celles-ceux qui ont plus le souvent arrêté de travailler. L'enquête montre que l'arrêt de l'activité rémunérée pendant le premier confinement a eu pour conséquence de mettre en difficulté sur le plan financier certain-es étudiant-es, en particulier les étudiant-es extra-communautaires et les étudiant-es de plus de 26 ans.

Cesser de travailler n'implique pas forcément une perte totale des revenus ou des moyens de subvenir à ses besoins. Certain-es ont trouvé « refuge » dans leur famille. Comme l'indique l'étude de l'OVE, 27% des étudiant-es qui ont interrompu leur activité rémunérée ont touché le

⁵¹ D'après l'enquête de l'OVE : « durant le confinement, 58 % des étudiants qui exerçaient une activité ont ainsi arrêté, réduit ou changé leur activité rémunérée » (Observatoire de la Vie Étudiante, "La vie étudiante au temps de la pandémie : incertitudes, transformations et fragilités", n°42, septembre 2020).

chômage partiel. Toutefois ce dispositif n'est pas ouvert à tous·tes : celles·ceux qui ont une activité non déclarée n'y ont par exemple pas accès.

L'impact du premier confinement

Parmi les étudiant·es de Paris8 qui ont déclaré avoir une activité rémunérée avant mars 2020, 56 % ont arrêté de travailler pendant le premier confinement (contre 58% au niveau national). Seulement 11 % d'entre elles·eux n'ont pas vu leur temps de travail modifié pendant cette période. Ils sont en effet 13 % à avoir effectué plus d'heures (!) et 19 % à avoir moins travaillé. Cette hétérogénéité des situations quant au temps de travail pendant le premier confinement s'explique par la diversité des secteurs de travail investis par les étudiant·es. 54 % des étudiant·es qui travaillaient avant mars 2020 ont été confronté·es à des diminutions de salaires. Certain·es se sont en effet retrouvé·es au chômage partiel. Ils sont 28 % à déclarer avoir perdu beaucoup d'argent sur leur salaire pendant le premier confinement. 8 % déclarent avoir touché un salaire plus élevé⁵².

73 %, c'est-à-dire presque les 3/4, des étudiant·es qui avaient une activité non-déclarée ont arrêté de travailler pendant le premier confinement. C'est le cas pour 52 % des étudiant·es dont l'activité était déclarée. On remarque par ailleurs que la précarité du contrat qui encadre l'activité salariée est corrélée au fait d'avoir ou non, et plus ou moins souvent, arrêté de travailler lors du premier confinement : 67 % des étudiant·es qui travaillaient en intérim avant mars 2020 ont cessé leur activité salariée, 58 % de celles·ceux en CDD et 49 % pour celles·ceux en CDI.

Les diminutions de salaire ont également particulièrement touché les étudiant·es qui étaient en activité non-déclarée avant mars 2020 : 77 % d'entre elles·eux ont perdu de l'argent. 45 % déclarent avoir perdu beaucoup d'argent. En comparaison, c'est 46 % des étudiant·es qui avaient une activité déclarée, qui ont vu leur salaire diminuer et 23 % qui déclarent avoir perdu beaucoup d'argent. Parmi les étudiant·es en activité déclarée, celles·ceux en intérim ont été fortement impacté·es par les diminutions de salaire : 86 % de ces étudiant·es sont dans cette

⁵² La question était formulée ainsi : « Le confinement a-t-il eu un impact sur votre salaire mensuel ? (Une seule réponse possible) : J'ai perdu beaucoup d'argent/ J'ai perdu un peu d'argent / Je n'ai ni perdu ni gagné plus d'argent / J'ai gagné un peu plus d'argent / J'ai gagné beaucoup plus d'argent/ Je ne souhaite pas répondre. »

situation, et 62 % ont déclaré avoir perdu beaucoup d'argent pendant le premier confinement. Celles·ceux en CDD et CDI sont moins touché·es : iels sont respectivement 52 % et 48 % à avoir vu leur salaire diminuer.

Comme au niveau national, lors du premier confinement, les femmes (58%), mais aussi les personnes non-binaires (55%), ont plus fréquemment que les hommes (45%) interrompu leur activité rémunérée. Si les femmes et les personnes non-binaires sont plus nombreuses à avoir dû interrompre leur activité salariée pendant le premier confinement, elles ont aussi été davantage touchées que les hommes par les diminutions de salaire : 56 % des femmes, 55 % des personnes non-binaires et 45 % des hommes déclarent avoir perdu de l'argent lors du premier confinement. Les femmes sont 31 % à avoir perdu beaucoup d'argent. C'est le cas de 19 % des hommes et de 18 % des personnes non-binaires. Par ailleurs, si 19 % des femmes et 27 % des personnes non-binaires ont une activité non-déclarée, c'était le cas seulement de 12 % des hommes. Cela nous montre que la crise sanitaire a amplifié les effets de la structure genrée de l'emploi : comme les femmes et les personnes non-binaires occupent plus souvent des emplois précaires (non déclarés ou intérim), elles ont été plus touchées par l'interruption de l'activité et les pertes de salaires.

60% des étudiant·es LGBT+ ont cessé leur activité rémunérée lors du premier confinement. Iels sont un peu plus nombreux·ses que les autres étudiant·es (54%) dans cette situation. Concernant la perte de salaire, le fait d'appartenir à une minorité LGBT+ ne semble pas avoir été déterminante puisque les chiffres sont équivalents concernant les étudiants LGBT+ et les autres : 55% des premiers et 54% des seconds ont vu leur salaire diminuer.

Si les étudiant·es extra-communautaires sont un peu moins nombreux·ses que les autres étudiant·es (français·es et issu·es de la communauté européenne) à avoir interrompu leur activité salariée pendant le premier confinement (respectivement 52 % et 56 % d'entre eux), iels ont en revanche été beaucoup plus touché·es par des pertes de salaires. Ainsi parmi les étudiant·es extracommunautaires qui avaient une activité rémunérée avant mars 2020, 72% ont vu leur salaire diminuer, ce qui est le cas pour 50 % des autres étudiant·es. Près de la moitié (49%) des étudiant·es extracommunautaires déclarent même avoir perdu beaucoup d'argent sur leur salaire, alors que moins d'un quart (23%) des autres étudiant·es sont dans cette situation.

Là encore la structure de l'emploi constitue une première explication à cette inégalité : les étudiant·es extracommunautaires sont plus nombreux·ses à avoir une activité salariée précaire que les autres. 11 % d'entre elles·eux travaillent en intérim et 19 % ont une activité non-déclarée, contre respectivement 5 % et 17 % pour les autres. Néanmoins, la variable du type de contrat ne semble pas suffisante à expliquer ces disparités, d'autant plus que les étudiant·es extracommunautaires ont moins souvent interrompu leur activité salariée que les autres.

Si les différences ne sont pas très importantes concernant l'interruption ou non de l'activité salariée en fonction du revenu mensuel net des parents, on constate néanmoins que les étudiant·es issu·es de familles plus aisées ont plus fréquemment arrêté de travailler pendant le premier confinement. C'est le cas pour 58 % des étudiant·es dont les parents ont un revenu mensuel net supérieur à 2300 euros ; pour 57 % de celles·ceux dont il est entre 1150 et 2300 euros, et seulement pour 50 % de celle·ceux dont le salaire est inférieur à 1150 euros. Les étudiant·es issu·es des familles aux revenus les plus bas ont ainsi plus souvent continué leur activité salariée que les autres lors du premier confinement, mais ce sont aussi celles·ceux qui ont connu les pertes de salaire les plus importantes. Plus des 2/3 (69%) des étudiant·es dont les parents ont un revenu mensuel net inférieur à 1150 euros ont déclaré avoir perdu de l'argent, alors qu'un peu moins de la moitié (48%) des étudiant·es dont les parents gagnent plus de 2300 euros sont dans cette situation. Les premier·es sont aussi près de deux fois plus nombreux·ses (39%) que les second·es (21%) à avoir déclaré avoir perdu beaucoup d'argent. Étonnamment, les étudiant·es dont les parents touchent moins de 1150 euros mensuels net occupent moins souvent des emplois non déclarés que celles·ceux dont les parents gagnent plus de 2300 euros. Cela peut s'expliquer par le fait que ces dernier·es sont plus souvent aidé·es par leurs familles, et complètent cette aide avec des petits jobs non-déclarés comme du babysitting et de l'aide aux devoirs. Au contraire, les parents aux plus bas revenus apportent des aides financières moins fréquentes et moins élevées. Ces étudiant·es ont donc besoin d'un salaire plus important pour pouvoir vivre voire aider leur famille, et d'un emploi plus stable.

Parmi les étudiant·es interrogé·es, ce sont les plus jeunes (17-20 ans) qui ont le plus fréquemment interrompu leur activité rémunérée pendant le premier confinement. C'est en effet le cas pour plus des 2/3 d'entre elles·eux (71%), pour plus de la moitié des 21-26 ans (55%) et

pour seulement 40 % des plus de 26 ans. Par ailleurs, 58 % des étudiant·es de plus de 26 ans, 51 % des 21-26 ans, et 58 % des 17-20 ans ont vu leur salaire diminuer pendant cette période. Les étudiant·es les plus jeunes semblent les plus touché·es puisqu'ils sont 37 % à déclarer avoir perdu beaucoup d'argent, contre 30 % chez les plus de 26 ans et 23 % chez les 21-26 ans.

L'impact sur le long terme de la crise sanitaire sur les activités rémunérées des étudiant·es de Paris 8

À la rentrée de septembre 2020, 42 % des étudiant·es interrogé·es ont commencé ou repris une activité rémunérée (contre 50% avant mars 2020). On constate donc une légère baisse par rapport au chiffre des étudiant·es qui travaillaient avant le confinement du printemps 2020. 30 % des étudiant·es qui avaient une activité rémunérée avant mars 2020 l'ont arrêtée, avant septembre de la même année. Par ailleurs 15 % d'entre elles·eux ont changé d'activité.

42 % des femmes, 39 % des hommes et 41 % des étudiant·es non-binaires ont une activité rémunérée en septembre 2020. Parmi celles·ceux qui avaient un emploi avant mars 2020, 29 % des hommes et 29 % des femmes ne l'ont pas repris à la rentrée. Ce chiffre monte à 55 % pour les personnes non-binaires. Les étudiant·es LGBT+ ont légèrement moins souvent commencé ou continué une activité rémunérée en septembre 2020 que les autres. Ils sont en effet 60 % à ne pas travailler à la rentrée contre 56 % chez les autres étudiant·es. Parmi les étudiant·es qui avaient une activité rémunérée avant mars 2020, 34 % des étudiant·es LGBT+ et 28 % des autres étudiant·es n'ont pas repris d'activité rémunérée après l'été. Concernant les étudiant·es extracommunautaires, 60 % n'ont pas d'activité rémunérée à la rentrée de septembre (contre 56 % pour les autres). Par ailleurs 36 % des étudiant·es extracommunautaires qui travaillaient avec le premier confinement n'ont plus d'activité en septembre 2020 (ils sont 28 % chez les étudiant·es non-extracommunautaires). L'âge semble avoir été un facteur important dans la reprise ou non d'une activité rémunérée : près de la moitié (46%) des 17-20 ans qui travaillaient en mars 2020 n'ont plus d'activité salariée en septembre 2020. Ce chiffre descend à 30 % chez les 20-26 ans, et tombe à 20 % pour les plus de 26 ans.

Avant le second confinement (novembre-décembre 2020), 46 % des étudiant·es ont déclaré avoir une activité rémunérée. Le chiffre est un peu plus élevé que celui de la rentrée (42%) et

tend à se rapprocher du chiffre d'avant mars 2020 (50%). Parmi elles·eux, 28 % ont interrompu leur activité pendant le deuxième confinement. Par ailleurs, 38 % d'entre elles·eux déclarent avoir pâti d'une diminution de leur salaire pendant le second confinement (20 % ont perdu beaucoup d'argent). Si les chiffres sont moins élevés que pour le confinement du printemps 2020, il faut prendre en compte le fait que ces nouvelles difficultés se sont ajoutées à celles du premier confinement.

Les étudiant·es extracommunautaires sont, comme au premier confinement, particulièrement impacté·es. 32 % de celles·ceux qui avaient une activité rémunérée avant le second confinement se voient obligé·es de l'interrompre. Les diminutions de salaires concernent plus de la moitié (51 %) d'entre elles·eux et 35 % des autres étudiant·es. Ce sont même 34 % des étudiant·es extracommunautaires qui déclarent avoir perdu beaucoup d'argent (17 % chez les non-extracommunautaires). L'identité de genre et le fait d'appartenir à une minorité LGBT+ semblent des variables moins déterminantes. 27 % des femmes, 34 % des hommes et 9 % des personnes non-binaires de notre panel ont cessé de travailler pendant le second confinement. Les chiffres pour les étudiant·es LGBT+ et les autres étudiant·es sont identiques concernant l'interruption du travail (28%). Concernant l'évolution du salaire, 38 % des femmes, 42 % des hommes et 9 % des personnes non-binaires indiquent une diminution de leur salaire, ainsi que 21 % des étudiant·es LGBT+ et 19 % des autres étudiant·es.

Qu'en est-il des étudiant·es qui avaient déjà connu une interruption d'activité rémunérée et des pertes de salaire en mars 2020 ? 43 % des étudiant·es qui avaient dû cesser leur activité en mars 2020 ont également arrêté de travailler pendant le confinement de novembre 2020 et 52 % de celles·ceux pour qui le premier confinement avait entraîné des pertes d'argent sont à nouveau touché·es par une diminution de leur salaire pendant le second confinement.

59 % des étudiant·es extra-communautaires qui ont vu leur salaire diminuer pendant le premier confinement sont dans une situation similaire lors du deuxième confinement. C'est le cas pour 50% des autres étudiant·es. La moitié des femmes, 72 % des hommes qui ont eu des pertes de salaires en mars 2020 ont également perdu de l'argent en novembre 2020. Les données pour les personnes non-binaires sont trop peu nombreuses pour être exploitées. Dans notre panel, parmi celles·ceux qui ont vu leur salaire diminuer lors du premier confinement, 48 % des étudiant·es LGBT+ et 53 % des autres étudiant·es se retrouvent dans la même situation lors du deuxième confinement.

Parmi les étudiant·es que nous avons rencontré·es, cinq ont gardé leur salaire pour la raison que dans leur cas la crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur leur emploi. Il s'agit ici de salarié·es dans le système éducatif ou dans l'agroalimentaire, des secteurs d'activité considérés comme essentiels par le gouvernement.

Trois étudiant·es ont conservé leur emploi dans un premier temps, mais ayant perdu leur titre de séjour suite aux retards de la préfecture, iels n'ont pas pu renouveler leur contrat de travail à la rentrée (et/ou ont vu leurs aides sociales ponctuellement disparaître).

Sur les deux étudiant·es à leur compte, l'une a vu son revenu baisser mais a pu exercer en télétravail, et l'autre, dans la vente par correspondance, a conservé son revenu.

Deux étudiant·es travaillaient de façon non-déclarée (manutention, restauration, ménage, livraison). Hassen explique :

« Je travaille au noir, je fais de la manutention au noir [...]. J'ai fait pas mal de petits boulots que ce soit avec la plateforme staff-me, en autoentrepreneur mais jamais en salarié, ou en CDI. »⁵³

Ces deux étudiant·es ont entièrement perdu leur emploi lors du premier confinement, sans toucher de chômage partiel. L'un a retrouvé son travail dès mai et l'autre a trouvé un emploi dans l'éducation nationale.

Enfin, une étudiante a définitivement perdu son emploi de caissière car elle a souhaité suspendre son contrat le temps que des masques et des gels hydroalcooliques soient disponibles, son père étant personne à risque, ce que ses employeurs n'ont pas accepté.

Un étudiant ayant conservé son emploi témoigne du fait que ses dépenses ont cependant augmenté en temps de confinement, avec le gel, les masques, les provisions faites par peur d'une rupture de stock : son budget était déjà plus que serré et il était endetté. Il a eu recours aux aides des services sociaux de Paris8 : *« Ça m'a vraiment aidé, j'étais dans des galères et ça m'a permis de m'en sortir un peu, de respirer et de subvenir à mes besoins. »⁵⁴*

c) Les conditions de travail durant la crise sanitaire

Parmi les étudiant·es qui ont continué à travailler, deux qui occupaient des emplois dans des supermarchés témoignent de l'angoisse qu'iels avaient à effectuer leur travail en présentiel.

⁵³ Entretien réalisé par Nivine Boutobba avec Hassen, étudiant algérien de 22 ans, en master 1 MBFA, le 12 novembre 2020, en présentiel.

⁵⁴ Entretien avec Jack, étudiant de 27 ans, effectué par Nivine Fouzia Nouelhouda Boutoba le 28 février 2021, via la plateforme zoom.

Jack, étudiant en Licence 3, témoigne : « *C'était vraiment effrayant, j'étais dans l'obligation d'aller travailler parce que j'ai signé un contrat et si je [n'allais pas travailler] j'allais le perdre* »⁵⁵. Il explique sa crainte liée à la Covid-19 :

*« J'avais des enfants et de la famille à la maison, j'avais peur pour eux, même s'ils me disaient [de ne pas aller travailler, nda] pour ne pas ramener de cas à la maison. J'ai quand même eu le courage d'aller travailler, les circonstances financières ne me le permettaient pas. Je suis parti aussi, parce qu'on nous fournissait le matériel nécessaire, gel hydro, masque, on respectait la distanciation entre caissier et client, il y avait quand même des barrières de protection »*⁵⁶.

Ju, jeune étudiante en L2, en CDI lors du premier confinement à Monoprix, a perdu son emploi car elle a refusé les désastreuses conditions de travail qui lui étaient imposées lors des premiers temps du confinement. Elle explique avoir échangé avec son responsable en disant elle « *[...] par contre pendant au moins une semaine je ne vais pas pouvoir venir parce que vous avez pas de masques, vous avez pas de gants et que... mon père il est à risque* »⁵⁷. Elle espérait trouver un arrangement vu que : « *ça fait un an et demi que je travaille là-bas, je suis assidue, je prends mes vacances quand je dois prendre mes vacances, etc...* »⁵⁸. L'entreprise a refusé de lui accorder le droit de retrait et l'a licenciée pour abandon de poste. Notons que l'État français a allongé le temps de travail accordé aux étudiant·es étranger·es durant la semaine (passant de 60 % à 80 % d'un temps plein), notamment sous la pression des grandes surfaces, embauchant beaucoup cette main d'œuvre. Ainsi, des étudiant·es ont vu leur temps de travail augmenter, dans des espaces peu protégés de la maladie⁵⁹.

Mathilde, étudiant·e salarié·e en contrat doctoral avec l'Université a dû travailler en distanciel : elle s'est : « *sentie libérée de plein d'obligations* »⁶⁰. Cela lui a fait du bien et lui a permis de se : « *recentrer sur comment organiser ses journées et son emploi du temps et tout, sans angoisses particulières* »⁶¹. Gabi au contraire a senti beaucoup de pression lors de son télétravail. Sasha, qui travaillait comme assistant·e à l'accompagnement scolaire et animateur·rice dans une maison de quartier de Saint-Denis, a pu continuer à travailler en

⁵⁵ Entretien réalisé par Nivine Boutobba avec Jack, étudiant commorien de 27 ans, en DU Clinique juridique, le 28 février 2021, *via* Zoom.

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ Entretien réalisé par Lisa Bouvy avec Ju, étudiante française de 21 ans, en L2 de LEA, le 22 janvier 2021, *via* Zoom.

⁵⁸ Ibid.

⁵⁹ Nous n'avons pas eu d'entretien avec des personnes dans ce cas de figure.

⁶⁰ Entretien réalisé par Hélène Nicolas avec Mathilde, doctorante française de 24 ans, le 5 novembre 2021, *via* Zoom.

⁶¹ Ibid.

distanciel pendant une partie du premier confinement. Sa situation s'est dégradée lors du second confinement, parce qu'il n'avait pas accès à du matériel informatique, Sasha ne peut plus travailler en distanciel. Lors de l'entretien, iel fait part de ses inquiétudes :

« Télé-études, télétravail = absence de salaire. Parce que (...) ils vont pas me payer je crois. Fin ils veulent qu'on passe en télétravail c'est-à-dire on fait un peu des animations par zoom des trucs comme ça. Donc je peux rien faire. Du coup vu que je fais de l'accompagnement scolaire et de l'animation, d'habitude c'est en présentiel, des aides aux devoirs et tout ça. Mais là c'est pas possible. Il y a quelque chose à faire en distanciel mais qui pour moi est extrêmement compliqué parce que voilà j'ai pas d'ordinateur. Hum et donc ouais c'est un peu... mais donc j'ai repris les babysittings, pour l'instant c'est possible. »⁶²

Sur le plan du travail, les étudiant·es de Paris 8 ont donc vécu incertitudes et insécurités financières lors de la crise sanitaire. À l'angoisse de la dégradation de la situation financière, parfois déjà précaire avant mars 2020, s'est ajoutée la peur de contracter le virus, de contaminer des proches, en travaillant dans des conditions sanitaires inacceptables, marquées par une absence de masques et/ou de gel hydroalcoolique. Cette vulnérabilité est amplifiée par la fréquente précarité des activités rémunérées des étudiant·es. En effet, comment se protéger et exiger des conditions de travail correctes sans risquer d'être licencié·e, lorsque notre emploi n'est pas déclaré ou que l'on exerce en intérim ?

2/ Les conséquences financières de la crise sanitaire sur les étudiant·es de Paris8 : des revenus en baisse

2/1. Résultats généraux

Nous avons demandé aux étudiant·es quel était leur revenu total par mois avant le confinement, lors du premier confinement, en septembre 2020 et au moment de la passation du questionnaire (janvier-février 2021). Seulement 52% des étudiant·es de notre panel ont répondu à cette question pour la période antérieure au premier confinement ; 53% pour le premier confinement ; 54% pour septembre 2020 ; et 54% également pour janvier-février 2021⁶³. Par

⁶² Entretien réalisé par Mathis Thomas avec Sasha, étudiant·e russe de 21 ans, en L3 Arts plastiques, le 11 novembre 2020, en présentiel.

⁶³ Cela est classique : il est souvent difficile de répondre à une telle question, en particulier quand les revenus sont irréguliers.

ailleurs, la formulation de la question⁶⁴ qui indique prendre en compte “salaire + aides” n’est sûrement pas suffisamment claire : les données qui suivent donnent donc une idée des grandes tendances mais comprennent une marge d’erreur importante.

Le revenu médian des étudiant-es interrogé-es était de 700 euros avant le premier confinement. Il a connu une baisse moyenne de 150 euros avec le premier confinement et n’a pas retrouvé son niveau initial (600 euros à la rentrée 2020 et en janvier-février 2021). Ce sont les étudiant-es au plus faible revenu mensuel (quartile 1) qui a aussi eu la plus grosse perte : 230 euros lors du premier confinement puis 150 euros à la rentrée et 192 euros en janvier-février.

Tableau 10. Évolution du revenu (salaire + aides) des étudiant-es de Paris 8 pendant la crise sanitaire (en euros)

		Avant le 1 ^{er} confinement	Pendant le 1 ^{er} confinement	En septembre 2020	En janvier-février 2021
Échantillon total	Effectif	400	408	415	413
	Q1	400	170*	250	208
	Médiane	700	550*	600	600
	Q3	1100	900*	1000	1000
	Moyenne	829,79	675,23*	737,35	715,60
	Étendue	0 à 4000	0 à 4000*	0 à 4000	0 à 4000

* 408 étudiant-es ont indiqué leur revenu pendant le premier confinement : 1/4 a perçu un revenu inférieur à 170 euros/mois ; la moitié a perçu un revenu inférieur à 550 euros/mois ; et un quart a perçu un revenu supérieur à 900 euros/mois. Pour cette même population, le montant moyen du revenu était de 675 euros/mois, les revenus indiqués par les enquêté-es allaient de 0 au minimum à 4000 euros au maximum.

Les entretiens semi-directifs que nous avons menés reflètent une grande variabilité de combinaison de revenus chez les étudiant-es et d’impacts de la crise sanitaire.

⁶⁴ « 16. Depuis le second confinement et les couvre-feux, quel est environ votre revenu total par mois (aides + salaires) ? »

Tableau 11. Évolution des types de revenu des étudiant-es de Paris 8 interrogé-es en entretien

	Salaires			Bourse			Aide des parents			APL			AAH			Prime d'activité		
Léa	gris	gris	gris	gris	gris	gris				gris	gris	gris						
Aisha	gris	rouge	rouge															
Fatou	gris	bleu	bleu															
Carlos	gris	gris	gris							gris	gris	gris						
Gabi	gris	gris	gris															
Lise				gris	gris	gris	gris	gris	gris	gris	gris	gris	gris	gris	gris			
Jeanne	gris	gris	gris							gris	gris	gris	gris	gris	gris			
Rania	gris	bleu	bleu															
Fratwi										gris	gris	gris	bleu	gris	gris			
Zenda	gris	vert	gris															
Jack	gris	gris	gris															
Mathilde	gris	gris	gris							gris	gris	gris						
Sasha	gris	gris	gris				gris	gris	gris									
Ramos	gris	rouge	rouge															
Veronica	N.C	N.C	gris	gris	gris	gris	rouge	gris	gris									
Rose	gris	gris	bleu															
Lili	gris	gris	gris															
Ju	gris	bleu	bleu															
Léo																		
Hassen	gris	rouge	N.C							gris	gris	gris	gris	gris	gris			
Samuel	gris	gris	N.C															
Sébastien			gris	gris	gris	gris				gris	gris	gris						

Les trois cases pour chaque revenu correspondent aux différentes périodes : avant mars 2020, pendant le 1er confinement et actuellement. Les cases en gris indiquent que la personne perçoit ce revenu, en blanc qu'elle ne le perçoit pas, en rouge qu'il y a eu une diminution de ce revenu, en bleu une perte totale de ce revenu, en vert une augmentation de ce revenu. N.C. indique une absence de données

Pour la plupart des étudiant·es rencontré·es en entretien, une partie des revenus est issue d'une activité professionnelle, déclarée ou non. Pour six d'entre elles·eux - Aïsha, Ramos, Hassen, Fatou, Rania, et Ju - le premier confinement a entraîné une perte ou une diminution du salaire qu'ils percevaient. C'est le cas d'Aïsha, qui fait du babysitting et ne touchait plus son salaire complet mais le chômage partiel pendant le premier confinement. Elle signale par ailleurs une perte de revenu encore importante en raison du couvre-feu :

« Pour le 1er confinement nan. Ça ne changeait rien. Mais là maintenant, oui car avec la famille à qui je garde les enfants, je fais moins d'heures car c'était la nuit et je faisais des heures majorées, je les avais plusieurs fois dans la semaine donc ça me faisait à peu près 250 € / 300€. En plus la famille que j'ai en sortie d'école avec qui j'avais déjà 250€... En tout je devais avoir 500€-550€ mais là ça fait 300€ de moins sur ma fiche de paie ».⁶⁵

D'autres n'ont plus eu la possibilité de travailler et ont perdu la totalité de leurs revenus salariés. Fatou raconte : *« maintenant à cause du Covid je ne travaille pas, je n'ai pas trouvé »⁶⁶*. Elle habite chez sa sœur et se retrouve dans une situation de dépendance financière par rapport à elle :

« C'est compliqué. C'est vrai que souvent j'ai envie de certaines choses que je peux pas me permettre, parce que déjà que c'est ma sœur qui s'occupe de tout, je n'ai pas trouvé de travail, et je ne dépense pas vraiment. Je m'arrête qu'à ce que, elle, elle peut me donner. Sinon après non. »⁶⁷

2/2. Qui sont les étudiant·es les plus impacté·es ?

Tableau 12. Évolution du revenu (salaires + aides) des étudiant·es de Paris 8 pendant la crise sanitaire en fonction du mode de logement (en euros)

Mode de logement		Avant le 1 ^{er} confinement	Pendant le 1 ^{er} confinement	En septembre 2020	En janvier-février 2021
Étudiant·es habitent chez leurs parents	Effectif	131	134*	138	137
	Q1	230	20*	103	100
	Médiane	450	300*	400	400
	Q3	700	600*	600	550
	Moyenne	472,96	383,26*	424,15	392,49

⁶⁵ Entretien avec Aïsha, étudiante en L3 de 20 ans, effectué par Camille Beau le 10 octobre 2020, via la plateforme zoom.

⁶⁶ Entretien avec Fatou, étudiante en L3 de 20 ans, effectué par Eleonora Romeo le 7 novembre 2020, par téléphone.

⁶⁷Ibid.

	Étendue	0 à 2000	0 à 2000*	0 à 2000	0 à 2000
Autres modes de logement	Effectif	269	274	277	276
	Q1	550	300	400	400
	Médiane	800	700	800	700
	Q3	1300	1100	1250	1200
	Moyenne	1003,55	818,02	839,39	875,99
	Étendue	0 à 4000	0 à 4000	0 à 4000	0 à 4000

**Lecture : Parmi les étudiant·es qui habitent chez leurs parents, 134 ont indiqué leur revenu pendant le premier confinement : 1/4 a perçu un revenu inférieur à 20 euros/mois ; la moitié a perçu un revenu inférieur à 330 euros/mois ; et un quart a perçu un revenu supérieur à 600 euros/mois. Pour cette même population, le montant moyen du revenu était de 383,26 euros/mois, les revenus indiqués par les enquêté·es allaient de 0 euros au minimum à 2000 euros au maximum.*

Le revenu des étudiant·es cohabitants a légèrement plus baissé que celui des étudiant·es non-cohabitants : ces derniers ont perdu 150 euros par mois durant le premier confinement puis sont revenus à une perte de 100 euros par mois en janvier-février 2021. Les étudiant·es n'habitants pas chez leurs parents ont perdu 100 euros par mois durant le premier confinement, puis retrouvé leurs revenus médians à la rentrée, pour perdre à nouveau 100 euros ensuite.

La diminution du revenu a été plus importante pour les étudiant·es extracommunautaires : 200 euros par mois en moins lors du premier confinement (Tableau 11), et cette baisse s'est amplifiée au cours de l'année scolaire 2020-2021, ce qui n'a pas été le cas pour les autres étudiant·es. Au moment de la passation du questionnaire, c'est-à-dire en janvier-février 2021, suite au deuxième confinement et à l'instauration du couvre-feu, le revenu médian des étudiant·es extracommunautaires est à 470 euros mensuel, soit 230 euros plus bas qu'avant mars 2020 (!). Par ailleurs, d'après le tableau 13 (ci-dessous), au moins 25% des étudiant·es extracommunautaires ont déclaré ne plus toucher aucun revenu en janvier-février 2021, ce qui est extrêmement préoccupant, sachant que 71% d'entre elles·eux n'habitent pas dans leur famille.

Par ailleurs, dans nos entretiens, parmi les sept étudiant·es qui ont déclaré avoir perdu des revenus salariés pendant la crise sanitaire, six sont des étudiant·es extracommunautaires. Pour Rose, étudiante gabonaise, la perte du revenu salarié n'a pas eu lieu lors du premier confinement, mais à la rentrée de septembre. Son contrat d'assistante d'éducation n'a pas été renouvelé par la principale de l'établissement dans lequel elle travaillait. Rose évoque les raisons racistes sous-jacentes à ce non-renouvellement :

« Mais je pense pas que c'était une raison ou bien un mobile. De non-reconduction du contrat. Je suis étrangère, je stressais déjà avec mes papiers, j'avais pas pu prendre rendez-vous et tout le reste et après j'ai simplement accepté la décision de la non-reconduction de mon contrat l'année dernière pour la raison qu'on m'avait avancée en fait. Mais je pense que c'était peut-être liée à la couleur de ma peau. »⁶⁸

A la perte de son emploi se sont ajoutées les difficultés liées à la prise de rendez-vous à la préfecture afin de renouveler son titre de séjour, ce qui a retardé pour Rose la recherche d'un nouvel emploi. Au moment de l'entretien, fin janvier 2021, Rose n'a toujours pas retrouvé d'emploi et ne perçoit donc toujours aucun salaire. Sa situation illustre clairement comment la précarité se forme au croisement des différents rapports sociaux.

Tableau 13. Évolution du revenu (salaire + aides) des étudiant-es de Paris 8 pendant la crise sanitaire selon la nationalité (en euros)

53% des étudiant-e-s extracommunautaires ont répondu à cette question pour la période antérieure à mars 2020 et le premier confinement ; iels sont respectivement 55 % et 56 % à y avoir répondu pour septembre 2020, et pour janvier-février 2021.

Nationalité		Avant le 1 ^{er} confinement	Pendant le 1 ^{er} confinement	En septembre 2020	En janvier-février 2021
Étudiant-es extracommunautaires	Effectif	70	71*	73	74
	Q1	492,50	200*	150	0
	Médiane	700	500*	500	475
	Q3	1015	800*	868,5	860,75
	Moyenne	826,84	574,01*	570,47	538,78
	Étendue	0 à 3500	0 à 2300*	0 à 2100	0 à 2100
Autres nationalités	Effectif	330	337	342	339
	Q1	350	155	270	270
	Médiane	700	555	600	600
	Q3	1104,50	950	1091	1022
	Moyenne	830,41	696,55	772,98	754,20
	Étendue	0 à 4000	0 à 4000	0 à 4000	0 à 4000

*Lecture : Parmi les étudiant-es extracommunautaires, 71 ont indiqué leur revenu pendant le premier confinement : 1/4 a perçu un revenu inférieur à 200 euros/mois et un quart a perçu un revenu supérieur à 800 euros/mois. La moitié a perçu un revenu inférieur à 500 euros/mois et l'autre moitié supérieure à 500euros. Pour

⁶⁸ Entretien avec Rose, étudiante en M2 de 35 ans, réalisé par Mathis Thomas le 22 janvier 2021, via la plateforme Zoom.

cette même population, le montant moyen du revenu était de 574,01 euros/mois, les revenus indiqués par les enquêté-es allaient de 0 euros au minimum à 2100 euros au maximum.

Le tableau 14 montre que les femmes ont connu des baisses de revenu plus importantes que les hommes pendant le premier confinement. Si cela ne s'illustre pas de manière significative dans les moyennes, qui ont baissé respectivement de 149 € pour les hommes et de 156 € pour les femmes entre avant et pendant le premier confinement, il semble que c'est avant tout dans l'évolution des revenus les plus bas que s'exprime cette asymétrie. En effet, la part des femmes ayant un revenu mensuel inférieur à 400 euros est passée de 25 % à 41 % avec le premier confinement, quand la part des hommes est passée, elle, de de 26,4 % à 35 %. Ainsi, pendant le premier confinement, un quart des femmes ont eu des revenus mensuels inférieurs à 133 euros. Cette inégalité de revenu entre les hommes et les femmes semble disparaître à compter de la fin du premier confinement.

Tableau 14. Évolution du revenu (salaire + aides) des étudiant-es de Paris 8 pendant la crise sanitaire en fonction de l'identité de genre (en euros)

Identité de genre		Avant le 1 ^{er} confinement	Pendant le 1 ^{er} confinement	En septembre 2020	En janvier-février 2021
Personnes non-binaires	Effectif	16	16	18	17
	Q1	425	172,50	247,50	195
	Médiane	550	500	450	400
	Q3	1015	837,50	770	780
	Moyenne	724,88	574,25	512,11	494,12
	Étendue	90-2600	0-1400	0-1600	0-1600
Femmes	Effectif	296	305*	309	308
	Q1	400	132,5*	250	250
	Médiane	700	530*	600	600
	Q3	1100	925*	1000	1000
	Moyenne	816,57	660,35*	737,64	725,76
	Étendue	0-4000	0-4000*	0-4000	0-4000
Hommes	Effectif	87	86	87	87
	Q1	350	265	250	200
	Médiane	700	600	650	600

	Q3	950	877,50	1100	1000
	Moyenne	879,45	730,23	767,26	717,13
	Étendue	0-3500	0-3500	0-3500	0-3500

*Lecture : Parmi les femmes, 305 ont indiqué leur revenu pendant le premier confinement : 1/4 a perçu un revenu inférieur à 132,50 euros/mois ; la moitié a perçu un revenu inférieur à 530 euros/mois ; et un quart a perçu un revenu supérieur à 925 euros/mois. Pour cette même population, le montant moyen du revenu était de 660,35 euros/mois, les revenus indiqués par les enquêté-es allaient de 0 euros au minimum à 4000 euros au maximum.

En revanche, la crise semble avoir un effet plus durable sur les revenus moyens des personnes non-binaires qui connaît une baisse continue (Tableau 14).

Tableau 15. Évolution du revenu (salaire + aides) des étudiant·es de Paris 8 pendant la crise sanitaire en fonction de l'appartenance à une minorité LGBT+

		Avant le 1^{er} confinement	Pendant le 1^{er} confinement	En septembre 2020	En janvier-février 2021
LGBT+	Effectif	117	118*	119	114
	Q1	500	200*	330	300
	Médiane	700	588,50*	600	607,50
	Q3	1000	811,25*	900	913,75
	Moyenne	766,23	618,25*	671,06	663,85
	Étendue	0-2600	0-2000*	0-2000	0-2000
Non	Effectif	283	290	296	299
	Q1	350	157,50	200	200
	Médiane	700	520	600	600
	Q3	1200	962,50	1100	1100
	Moyenne	856,06	698,41	764,01	735,33
	Étendue	0-4000	0-4000	0-4000	0-4000

* Parmi les étudiant·es LGBT+, 118 ont indiqué leur revenu pendant le premier confinement : 1/4 a perçu un revenu inférieur à 200 euros/mois ; la moitié a perçu un revenu inférieur à 589 euros/mois ; et un quart a perçu un revenu supérieur à 811 euros/mois. Pour cette même population, le montant moyen du revenu était de 618 euros/mois, les revenus indiqués par les enquêté-es allaient de 0 euros au minimum à 2000 euros au maximum.

L'impact de l'appartenance ou non à une minorité LGBT+ sur l'évolution des revenus des étudiant·es de Paris 8 pendant la crise sanitaire semble différencié selon les quartiles. En effet, pour les étudiant·es du premier quartile, c'est-à-dire le quart de celles·ceux qui touchent les plus

bas revenus, les diminutions de revenu pendant le premier confinement ont été effectivement plus importantes pour les étudiant·es LGBT+ (300 euros par mois contre environ 200 pour les étudiant·es non-LGBT+). Il faut noter que le premier quartile se situait 150 euros plus haut pour les étudiant·es LGBT+ que pour les autres avant mars 2020 ; en janvier-février 2021, cet écart s'est réduit pour atteindre 150 euros. En revanche, si l'on s'intéresse aux moyennes et aux étudiant·es du troisième quartile, l'écart est inversé : ce sont les étudiant·es non-LGBT+ qui perçoivent des revenus plus élevés. L'enquête de l'OVE indiquait que les étudiant·es de plus de 26 ans étaient particulièrement touché·es par les pertes de revenu au niveau national. Notre étude montre que les étudiant·es de plus de 26 ans de Paris 8, s'ils ont connu effectivement des diminutions de revenu plus élevées (192 euros, contre 142 euros pour les 17-20 ans ; et 132 euros pour les 20-26 ans), ne sont pas significativement plus touché·es que les autres, d'autant plus que leurs revenus restent beaucoup plus conséquents que ceux des autres étudiant·es. Ils ont en moyenne un revenu de 1121 euros lors du premier confinement, lorsqu'il est de 256 euros chez les 17-20 ans et de 572 euros chez les 20-26 ans. Toutefois, les étudiant·es les plus âgé·es ont aussi la plupart du temps plus de frais à leur charge que les plus jeunes, en particulier le logement.

La perte de revenus touche-t-elle davantage les étudiant·es d'origine modeste ?

Tableau 16. Évolution du revenu (salaire + aides) mensuel (en euros) des étudiant·es de Paris 8 en fonction du revenu mensuel net des parents (en euros)

Revenu mensuel net des parents		Avant le 1 ^{er} confinement	Pendant le 1 ^{er} confinement	En septembre 2020	En janvier-février 2021
Moins de 1150	Effectif	69	70*	71	71
	Q1	455	137,50*	200	200
	Médiane	680	500*	610	550
	Q3	1050	848,50*	1000	900
	Moyenne	806	634,87*	700,99	649,76
	Étendue	0-3500	0-3500*	0-3500	0-3500
Entre 1150 et 2300	Effectif	115	117	120	119
	Q1	400	150	255	300
	Médiane	700	500	550	550

	Q3	1000	805	900	900
	Moyenne	801,93	605,97	654,43	649,03
	Étendue	0-3500	0-3200	0-3200	0-3200
Plus de 2300	Effectif	131	132	136	134
	Q1	350	162,50	200	192,50
	Médiane	700	600	600	600
	Q3	1100	1037,50	1091	1107,50
	Moyenne	843,21	721,55	761,81	741,20
	Étendue	0-3100	0-3100	0-3100	0-3100

**Lecture : Parmi les étudiant·es dont les parents ont un revenu mensuel net inférieur à 1150 euros, 70 ont indiqué leur revenu pendant le premier confinement : 1/4 a perçu un revenu inférieur à 137,50 euros/mois ; la moitié a perçu un revenu inférieur à 500 euros/mois ; et un quart a perçu un revenu supérieur à 848,50 euros/mois. Pour cette même population, le montant moyen du revenu était de 634,87 euros/mois, les revenus indiqués par les enquêté·es allaient de 0 euros au minimum à 3500 euros au maximum.*

D'après le tableau 16 ce n'est pas tant le revenu des parents qui semble déterminant dans l'évolution du revenu des étudiant·es, mais le fait de percevoir un revenu bas avant même la crise sanitaire. En effet, quel que soit le revenu des parents, les étudiant·es du premier quartile, c'est-à-dire les 25% d'étudiant·es qui touchent les plus bas revenus, sont celles·ceux pour qui les pertes de revenus ont été les plus importantes et les plus durables. Ainsi, si on se réfère au tableau 8, qui présente les résultats pour tous·tes les étudiant·es enquêté·es, avant la crise sanitaire, le premier quartile se situait à 400 euros mensuel net, il chute à 170 euros lors du premier confinement, avant de remonter à 250 euros, puis de redescendre à 200 euros au moment de la passation du questionnaire. Pour les étudiant·es aux revenus plus élevés, si le premier confinement a effectivement entraîné une forte baisse de revenu, celle-ci paraît plutôt temporaire et s'atténue par la suite. La crise sanitaire semble donc avoir aggravé avant tout la situation financière des étudiant·es qui se trouvaient déjà en situation de précarité auparavant.

2/3. Les conséquences de la perte d'emploi et de la baisse des revenus

Examinons d'ores et déjà les aspects *matériels* de la baisse de revenus subie par certain.es lors de la crise sanitaire (nous verrons les conséquences de la crise sanitaire sur les études, et la santé physique et psychique des étudiant·es dans les parties III et IV).

Deux étudiant·es rencontré·es en entretien ont perdu totalement leur salaire car travaillant auparavant « au noir ». L'un a dû sous-louer son logement et l'autre l'ayant perdu, a dû aller habiter chez des ami·es.

La crise sanitaire semble avoir eu des conséquences sur le budget consacré par les étudiant·es de Paris 8 à leur alimentation : parmi celles·ceux qui paient leur nourriture, un tiers dispose pour le faire d'un budget mensuel inférieur à 100 euros par mois. Cela concernait un étudiant·e sur cinq avant mars 2020. 30 % des étudiant·es ont déclaré avoir vu la qualité de leur alimentation devenir moins bonne ou beaucoup moins bonne durant la crise sanitaire. Parmi elles·eux, 112 associent cette baisse de qualité à une perte de revenus. 30 % des étudiant·es ont vu au contraire la qualité de leur alimentation s'améliorer. On peut faire l'hypothèse que le temps dégagé par le confinement a permis à certain·es de cuisiner plus qu'à l'accoutumée, ou alors que le retour dans leur famille leur a été profitable.

Beaucoup d'étudiant·es ont eu recours aux colis alimentaires. L'initiative « Solidarité étudiante » a reçu des demandes de colis alimentaires de 717 étudiant·es, soit 3% de la population générale de Paris 8 (sachant que des étudiant·es ont certainement eu recours à d'autres distributions de colis alimentaires). Un des étudiants interviewés ayant perdu totalement son emploi a été nourri en partie par sa sœur et a eu recours aux colis alimentaires distribués à Paris 8. Il s'est endetté de 2000 € durant le premier confinement. Il a repris son travail pendant les vacances d'été, tentant de combler sa dette. Un autre a eu recours aux colis alimentaires et a dû « *voler dans des magasins pour manger. Je n'avais pas le choix, avec mes amis avec qui j'habitais.* »⁶⁹ Ju, qui a été licenciée de Monoprix, faisait des économies pour partir de chez ses parents. Elle a alors perdu son autonomie financière et a vu ses réserves fondre.

Enfin, 64 % des répondant·es avaient un budget loisirs avant mars 2020, lorsqu'ils ne sont plus que 41 % au moment de la passation du questionnaire en janvier-février 2021 à en avoir un.

Perte de son logement, de ses économies, endettement et difficulté à se nourrir sont les conséquences matérielles des baisses de revenu, parfois catastrophiques, durant la période de crise sanitaire.

⁶⁹ Entretien avec Zenda, étudiant de 21 ans en L2 Histoire, réalisé le 01 février 2021 par Nivine via la plateforme Zoom.

Conclusion

Le revenu des étudiant·es de Paris 8 est fondé la plupart du temps sur un équilibre précaire d'accumulation d'un salaire et de plusieurs aides (bourses, allocations ou aide versée par la famille). La crise sanitaire a déstabilisé cet équilibre, notamment parce qu'une partie des étudiant·es a été amenée à cesser ou diminuer une activité salariée (56% des salarié·es lors du premier confinement, 28 % lors du second confinement). Par ailleurs, 20% des enquêté·es ont aussi déclaré que l'aide financière apportée par leur famille avait diminué avec la crise sanitaire. Pour celles·ceux dont les parents perçoivent des revenus mensuels nets inférieurs à 1100 euros, ce chiffre monte à 45 %, soit près de la moitié d'entre elles·eux. Les femmes et personnes non-binaires n'ont pas vu leurs aides familiales et sociales baisser davantage que celles des hommes. Parmi les étudiant·es extra-communautaires, 34% ont vu les aides familiales baisser et 59% ont connu une diminution des aides sociales.

Le premier confinement semble ainsi avoir été la période où la perte de revenu a été la plus significative avec 150 euros par mois de moins en moyenne par rapport à avant mars 2020. Si l'OVE a montré que plus de la moitié des étudiant·es salarié·es ont subi une interruption ou une réduction de leur activité rémunérée lors du premier confinement au niveau national, c'est aussi le cas des étudiant·es de Paris 8. Les étudiant·es extracomunautaires et les étudiant·es plus âgé·es, plus touché·es au niveau national, le sont aussi à Paris 8 : les deux catégories accusent une perte de 253 euros par mois (« 426€ pour les étudiant·es étranger·es selon l'OVE et 414€ pour les étudiant·es de plus de 26 ans »⁷⁰). Comme au niveau national, les femmes ont été plus nombreux·ses à voir leur activité rémunérée interrompue à Paris 8 : 58% des étudiantes salariées ont perdu leur emploi, contre 45% des hommes (respectivement 40% et 31% au niveau national). Dans nos entretiens, nous avons pu évaluer le fait que la baisse voire la disparition du salaire ont été dramatiques pour les étudiant·es indépendantes qui ont la charge du loyer, en particulier celles·ceux extra-communautaires, n'ayant souvent pas de bourse et que peu d'aide familiale, et parfois même pas d'aide sociale.

⁷⁰ Observatoire de la Vie Étudiante, "La vie étudiante au temps de la pandémie : incertitudes, transformations et fragilités", n°42, septembre 2020)

Notre étude montre que la perte de revenus est moins forte à la rentrée 2020 et depuis le second confinement que lors du premier confinement : 100 euros en moyenne de moins par mois lors de ces deux périodes. Par contre, la crise sanitaire semble avoir impacté financièrement en particulier les étudiant·es qui, déjà avant la crise, avaient les plus bas revenus et les étudiant·es extracommunautaires. Ce sont eux que la crise sanitaire a le plus affecté sur le long terme. Nous retrouvons dans nos données statistiques l'aspect dramatique de certaines situations, s'empirant au fil du temps, pour les 25% des étudiant·es disposant des plus petits revenus, en particulier chez certain·es étudiant·es extracommunautaires, déclarant ne plus avoir de revenu du tout sur telle ou telle période.

Les inégalités femmes-hommes ont joué dans la question de la perte d'emploi, laquelle a eu des répercussions sur la perte de revenus, en particulier chez les étudiantes et étudiants ayant les plus faibles revenus et pendant le premier confinement. Cela étant, les écarts restent faibles, à l'exception du premier confinement⁷¹. L'appartenance à une minorité LGBT+ ne semble pas avoir eu d'effet notable sur la perte de revenus parmi les étudiant·es de Paris 8.

Cependant, chaque variable est à mettre en perspective avec d'autres facteurs pour comprendre la précarité comme un enjeu multidimensionnel construit par l'interaction entre différents facteurs.

3/ Crise sanitaire et logement étudiant

Selon l'Observatoire de la vie étudiante, les étudiant·es sont un peu plus de la moitié à être resté·es chez elles·eux durant le premier confinement (56%). 77% des étudiant·es interrogé·es par l'OVE ont passé le premier confinement avec leurs parents (un seul ou les deux). Parmi les raisons invoquées pour avoir déménagé durant le confinement, 63 % ont déclaré souhaiter être près de leur famille et 62% avoir un logement plus grand. Le fait d'avoir des parents habitant trop loin de chez elleux ou encore la peur de faire circuler le virus ont dissuadé certain·es étudiant·es de rejoindre leur famille.

Durant ce confinement, 84% des étudiant·es étaient satisfait·es ou très satisfait·es de leurs conditions de logement et 5% pas du tout ou peu satisfait·es de leurs conditions de logement.

⁷¹ D'après nos données, pour les hommes, le premier quartile passe de 350 euros avant mars 2020 à 265 euros pendant le premier confinement. Il connaît donc une baisse de 85 euros. Pour les femmes, il chute de 400 euros à 132,5 euros. Il tombe donc 267,5 euros plus bas.

Dans cette partie, nous allons examiner la manière dont ont évolué les conditions de logements des étudiant·es de Paris 8, durant quatre périodes : avant mars 2020, durant le premier confinement, à la rentrée 2020 et depuis le second confinement.

Remarquons que notre questionnaire a relativement échoué à rendre compte des situations de grande précarité dans le logement. En effet, le livre de Jean-François Laé, « Parole donnée. Entraide et solidarité en Seine-Saint-Denis en temps de pandémie »⁷², montre que la précarité en termes de logement s'est le plus souvent traduite pour les étudiant·es de Saint-Denis en une errance entre différents lieux, dans la famille ou chez des ami·es, les étudiant·es contractant des formes de dette ou étant alors à disposition de leurs logeur·ses, elles·eux-mêmes affrontant aussi fréquemment des situations de précarité. Il est peu probable que ces étudiant·es, pourtant sans logement fixe, se soient reconnu·es dans notre catégorie « SDF », cette dernière connotant d'être « à la rue ». De même, notre questionnaire ne permettait pas de percevoir avec justesse ces situations d'errance.

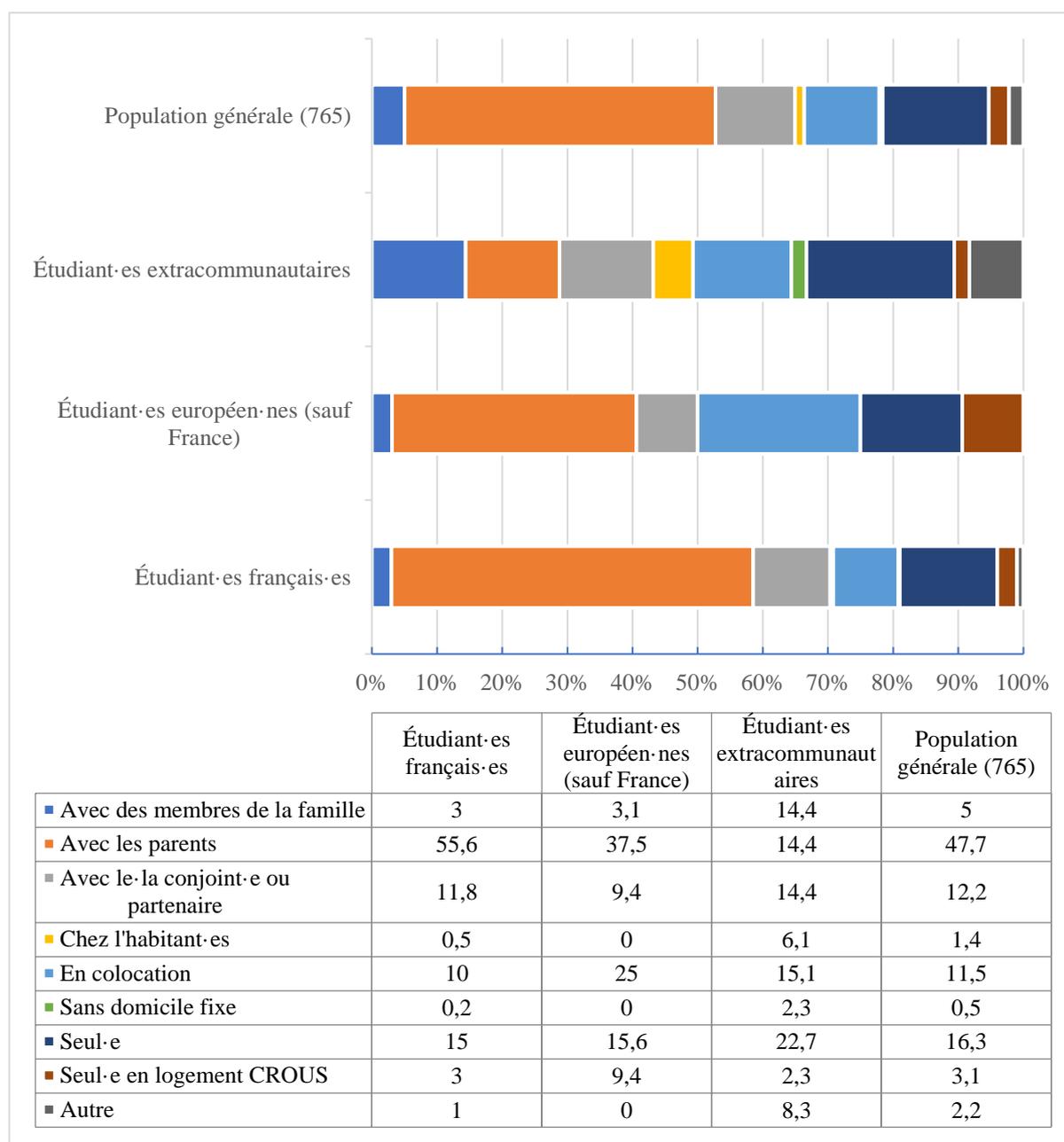
3/1. Conditions de logement des étudiant·es de Paris8 début mars 2020

a) Les modes de logement

Voyons quels étaient les modes de logement avant le premier confinement. Les étudiant·es de Paris8 habitaient chez leurs parents ou avec des membres de leurs familles pour près de la moitié d'entre elles·eux (53%). Cependant, de façon logique, seulement 29 % des étudiant·es extracommunautaires habitaient dans leur famille ou chez leurs parents.

⁷² Jean-François Laé, 2022. *Parole donnée. Entraide et solidarité en Seine-Saint-Denis en temps de pandémie*, Editions Syllepse, Paris.

Graphique 6. Type de logement en fonction de la nationalité avant le premier confinement de mars 2020 (en pourcentage)



*Lecture : Parmi les étudiant·es de Paris8 qui ont la nationalité française, 55,6% d'entre elles-eux habitent chez leurs parents.

Remarquons que déjà en mars 2020, 0,5% des étudiant·es étaient sans domicile fixe. 2,3% des étudiant·es extra-communautaires étaient dans cette situation.

Tableau 17. Type de logement en fonction de l'identité de genre, avant le premier confinement de mars 2020

Type de logement	Hommes (%)	Femmes (%)	Personnes non-binaires (%)	Total (%)
Avec des membres ou proches de la famille	4,1	5,1	7,1	5
Avec les parents	44,2	48,8*	46,4	47,7
Avec le·la conjoint·e ou partenaire	13,6	12,1	3,6	12,2
Chez l'habitant·es	4,8	0,7	0	1,4
En colocation	15,3	10,4	17,9	11,5
Sans domicile fixe	0	0,7	0	0,5
Seul·e	13,6	16,7	25	16,3
Seul·es en logement du CROUS	2,7	3,4	0	3,1
Autre	2,7	2,2	0	2,2

*Lecture : Parmi les étudiantes de Paris8 48,8% d'entre elles habitent chez leurs parents avant mars 2020.

Les proportions d'hommes, de femmes et des personnes non-binaires qui habitaient chez leurs parents ou dans leur famille sont proches (44%, 49% et 46%). Il nous faut tout de même préciser que nous avons deux réponses distinctes concernant le fait d'habiter en colocation, et que nous avons rassembler ici en une seule réponse : « en colocation avec des ami·es » et « en colocation pas avec des ami·es ». Il est intéressant de souligner ici que les 18% des étudiant·es non binaires habitaient en colocation avec des ami·es, alors que ce sont respectivement 7% des femmes et 10% des hommes qui ont choisi cette réponse.

Quelle est l'influence du niveau d'étude sur le type de logement ?

Tableau 18. Type de logement en fonction de l'année d'étude, avant le premier confinement de mars 2020

Type de logement	L1 (%)	L2 (%)	L3 (%)	M1 (%)	M2 (%)	Doctorat (%)	Total (%)
Avec des membres ou proches de la famille	6	3,1	5,1	3,9	7,2	0	5
Avec les parents	69,2*	71,5	41,9	29,2	13,5	5,3	47,7
Avec le·la conjoint·e ou partenaire	7,3	5,4	13,7	16,9	14,4	57,9	12,2
Chez l'habitant·es	0,4	2,3	2,6	1,9	0,9	0	1,4
En colocation	7,3	5,4	8,6	17,5	22,5	10,6	11,5
Sans domicile fixe	0,4	0,8	0,9	0,6	0	0	0,5
Seul·e	5,1	10,8	17,1	23,4	35,1	21,1	16,3
Seul·es en logement du CROUS	2,1	0	6	3,2	5,4	5,3	3,1
Autre	2,1	0,8	4,3	3,2	0,9	0	2,2

*Lecture : 69.2% des étudiant·es en L1 habitent chez leurs parents.

Nous pouvons observer que plus le niveau d'études augmente, plus les étudiant·es sont décohabit·es (n'habitent pas chez leurs parents). Les étudiant·es de cycle supérieur (doctorat) habitent majoritairement avec leur partenaire (58%) ou Seul·es (21%).

b) Caractéristiques du logement

Tableau 19. La taille du logement avant le premier confinement de mars 2020

Plus de 60m ²	Entre 40 et 60m ²	Entre 20 et 40m	Entre 10 et 20 m ²	Moins de 10m ²	Je ne sais pas	Non concerné·e	Total
39,7%*	18.6%	20,7%	15%	3.1%	2,2%	0,7%	100%

*Lecture : 39,7% des étudiant·es de Paris8 qui ont répondu à notre questionnaire habitent dans un logement de plus de 60m².

Début mars 2020, 40% des étudiant·es habitent dans un grand logement de plus de 60m². Mais 18% des étudiant·es habitent dans un logement de petite taille, inférieur à 20m².

Tableau 20. Comparaison taille du logement et type de logement

	Plus de 60m ²	Entre 40 et 60m ²	Entre 20 et 40m ²	Entre 10 et 20 m ²	Moins de 10m ²
Avec les parents	61%*	22,7%	8,9%	2,8	0,9%
Seul·e	5,1%	8%	35,8%	43,8%	7,3%
Seul·es en logement du CROUS	0%	0%	6,5%	71%	22,6%

*Lecture : 61% des étudiant·es qui vivent chez leurs parents habitent dans un logement de plus de 60m².

Les étudiant·es qui habitent chez leurs parents profitent d'un plus grand logement : 61% d'entre elles·eux résident dans un logement de plus de 60m², tandis que les étudiant·es qui habitent seul·es pour presque la moitié d'entre elles·eux (43.8%) vivent dans un logement entre 10 et 20m². Les trois quarts des étudiant·es qui habitent seul·es en logement Crous disposent d'un logement entre 10 et 20m² (71%).

3/2. Les conditions de logement durant le premier confinement

Que s'est-il passé en termes d'habitat pour les étudiant·es de Paris 8 durant le premier confinement ?

a) *Partir ou rester dans son logement ?*

Pendant ce 1er confinement, plus de deux étudiant·es sur trois sont resté·es dans leur domicile (71%), quand 24% d'entre elles·eux l'ont quitté (contre 44% qui ont quitté leur logement au niveau national).

Tableau 21. Rester ou quitter son logement au premier confinement de mars 2020, en fonction de la nationalité

	Vous êtes resté·e dans votre domicile	Vous avez quitté votre domicile	Autre (confinement chez un·e proche, ou à l'étranger)	Je n'avais pas de logement fixe
Étudiant·es avec la nationalité française	71,2%	25,3%	2,7%	0,8%
Étudiant européen·nes (sauf France)	78,1%	21,9%	0%	0%
Étudiant·es extracommunautaires	65,9%	17,4%	9,1%	7,6%
Population générale	70.6%*	23.8%	3.7%	2%

*Lecture : 70,6% des étudiant·es de Paris sont resté·es dans leur logement au premier confinement de mars 2020.

Les étudiant·es étranger·es de nationalité européenne sont plus resté·es dans leur domicile que les étudiant·es français·es (78% contre 71%). Les étudiant·es extra-communautaires ont moins quitté leur logement que les autres (17% contre 22% pour les Européen·nes et 25% pour les Français·es), la raison en étant qu'ils sont nombreux·ses à ne pas avoir de logement fixe (8%) ou à connaître une situation de logement complexe (9% de « Autre »).

Quelles raisons ont poussé celles·ceux qui ont quitté leur logement à le faire ?

Tableau 22. Raisons pour lesquelles les étudiant·es ont quitté leur logement (plusieurs réponses possible)

	Pourcentage
Pour ne pas être seul·e	39%

Pour être auprès de votre famille	44%*
Pour être avec votre conjoint·e ou partenaire	20%
Pour être avec des ami·es	9%
Pour avoir un logement plus grand	33%
Pour avoir une meilleure connexion internet ou un meilleur équipement	13%
Pour économiser un loyer	12%
Pour quitter l'IDF car vous y avez peur de la Covid-19	6%
J'ai quitté mon logement la cohabitation ne se passait pas très bien	11%
J'ai perdu mon logement (pour des raisons financières ou pour d'autres raisons)	11%
Autre	15%

*Lecture : Pour les étudiant·es qui ont décidé de quitter leur logement lors du premier confinement, cela était pour être auprès de leur famille pour 44% d'entre elleux.

Ne pas être seul·e (39%) est l'une des raisons les plus invoquées pour quitter son logement. 44% des étudiant·es qui sont parti·es l'ont fait pour retrouver leur famille et 29% un·e conjoint·e ou des ami·es. Avoir de meilleures conditions de logement et de travail a aussi joué (33% souhaitent être dans un logement plus grand et 13% avoir une meilleure connexion internet ou un meilleur équipement). 11% sont parti·es car la cohabitation ne se passait pas bien. Enfin, 12% ont voulu économiser un loyer, quand 7% ont perdu leur logement pour des raisons financières. Souvent, plusieurs raisons se mêlent dans les décisions de changement de domicile.

Dans notre panel, trois étudiants se sont retrouvés sans domicile fixe à un moment de la crise sanitaire. Nous pouvons voir la situation de Zenda, étudiant extracommunautaire qui, suite à la perte de son travail, n'a pu payer son loyer et a dû être hébergé par des amis, le temps de retrouver son emploi :

« En temps de crise et Covid t'as la famille qui est loin, t'es pas au top, tu perds ton revenu et loyer tu vas pas penser à valider tes cours, tu vas penser à survivre. [...] J'ai perdu mon loyer [de quoi payer son loyer, nda] du coup j'habitais avec des potes dans un appartement. [...] Pour moi c'est minimal, surtout pour nous les étudiants qui crèvent de faim, j'ai perdu mon loyer, pas de bouffe pas de loyer, ça reste des miettes. »⁷³

b) Habiter confiné·es

Avec qui habitaient-ils durant le premier confinement ?

⁷³ Entretien avec Zenda, étudiant en L1-L2 Histoire (AJAC) effectué par Nivine le 1^{er} février 2021, via la plateforme Zoom

Tableau 23. Avec qui habitaient les étudiant·es pendant le premier confinement de mars 2020, en fonction de la nationalité

Seul·e	Avec vos parents	Avec d'autres membres ou proches de votre famille	Avec votre conjoint·e ou partenaire	Avec un·e ou des ami·es	Avec un·e ou des colocataires (non-ami·es)	Avec votre logeur·se
12%	56%*	29%	21%	6%	4%	1%

*Lecture : Durant le 1er confinement, 56% des étudiant·es habitaient avec leurs parents. Remarque : les étudiant·es pouvaient choisir plusieurs réponses, étant donné que les situations pouvaient être multiples et changer durant ce confinement (ce qui explique que le total n'est pas de 100%).

D'après les résultats de notre enquête, 56% des étudiant·es de Paris 8 ont habité avec leurs parents durant le premier confinement (85% dans leur famille : parents + autres membres de leur famille). Ils étaient 48% à habiter chez leurs parents avant le confinement (53% dans leur famille en général). Nous voyons que 24% des étudiant·es sont allé·es, au moins ponctuellement, habiter chez des membres de la famille autres que les parents. Nous relevons aussi que, d'après le tableau ci-dessus, 12% des étudiant·es ont déclaré être resté·es seul·es pendant le premier confinement. D'après nos résultats il s'agit en revanche de 20% des étudiant·es extracommunautaires qui ont donc été bien plus isolé·es que les autres.

Parmi celles et ceux qui sont resté·es chez elles·eux, quelles en ont été les raisons ?

Tableau 24. Raisons évoquées au fait d'être resté·e dans son logement (plusieurs réponses possible)

	Pourcentage
Je préférerais rester dans mon logement actuel	55
Je ne souhaitais pas rester dans mon logement mais je n'avais aucun autre endroit où aller	18
Je ne souhaitais pas rester dans mon logement mais j'y étais obligé·e	14
J'avais des obligations professionnelles	12
Je n'avais pas les moyens financiers de rentrer chez moi	7*
Mes parents habitaient trop loin	12
Je suis en conflit/ je ne m'entends pas bien avec mes parents	6
J'avais peur de faire circuler le virus	15
Autre	9

*Lecture : Pour les étudiant·es qui ont décidé de rester dans leur logement lors du premier confinement, 7% d'entre eux ont dû rester car ils n'avaient pas les moyens financiers de rentrer chez eux.

Si 55% des étudiant·es qui n'ont pas quitté leur logement l'ont fait par préférence, 18% n'avaient pas d'autres endroits où aller, 12% avaient des parents habitant trop loin, 7% n'avaient pas les moyens financiers de partir et 12% avaient des obligations professionnelles. 15% des personnes restées chez elles ne sont pas parties par peur de faire circuler le virus. 6% déclarent aussi ne pas être en bons termes avec leurs parents, ce qui peut expliquer le manque de désir d'aller habiter chez elles·eux.

Dans nos entretiens, nous avons pu détecter une autre raison pour laquelle certaines personnes sont restées chez elle : la rapidité avec laquelle le confinement a été décrété et la croyance dans le fait qu'il n'allait pas durer. C'est le cas de Ju :

« Ouais, puis j'avais...enfin j'avais rien à moi en fait, j'avais emmené cinq culottes et trois t-shirt mais... Ça s'est fait hyper vite, j'avais pas pris mes valises ou quoi donc... Je me disais "de toutes façons je vais rester deux semaines" et...finalement je suis restée deux mois, mais j'avais rien à moi en fait. »⁷⁴

c) Être confiné·e dans un logement insalubre, bondé, etc.

9% des étudiant·es ont déclaré n'être pas d'accord ou plutôt pas d'accord avec l'affirmation « mon logement était agréable à vivre (lumière, équipement) » et 12% sont moyennement d'accord avec cette phrase. 16% trouvent qu'ils n'avaient pas assez d'espace dans leur logement (15% sont moyennement d'accord) et 23% qu'il n'était pas adapté à la poursuite de leurs études (17% moyennement). 18% n'ont pas bien vécu la cohabitation (18% moyennement) et 28% ont mal vécu la solitude (17% moyennement).

Tableau 25. Le ressenti à propos de la qualité du logement, de la cohabitation et de la solitude durant le premier confinement

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Moyenne ment d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	Sans avis ou non concerné·e
Mon logement était agréable à vivre (lumière, équipement)	51,2%	23,4%	12%	4,7%	4,4%*	4,2%

⁷⁴ Entretien avec Ju, étudiante en licence de 21 ans, effectué par Lisa Bouvy le 22 janvier 2021, via la plateforme skype.

J'avais assez d'espace dans mon logement	44,6%	19,3%	15,3%	6%	10,3%	4,4%
Mon logement était adapté à la poursuite de mes études	30,2%	24,4%	16,7%	9,3%	13,3%	6%
J'ai bien vécu la cohabitation	25,6%	21,8%	17,8%	7,3%	10,7%	16,7%
J'ai bien vécu la solitude	14%	11,8%	17,4%	10,3%	17,8%	28,8%

*Lecture : 4,4% des répondant-es ne sont pas d'accord avec l'affirmation « Mon logement était agréable à vivre (lumière, équipement) »

La précarité du logement a pu rendre le vécu du premier confinement particulièrement difficile, que les personnes aient rejoint des proches ou soient restées chez elles. Léa, 24 ans est allée habiter avec son compagnon et trois autres personnes :

« Du coup, mon copain vit dans un appartement où il n'y a pas de fenêtre qui donne sur l'extérieur, que des velux, et la seule vraie fenêtre c'est dans sa chambre qui donne sur un mur. Et du coup, j'ai très mal vécu de vivre chez lui, et en plus c'est assez sale. Quand il pleut, ça pleut à l'intérieur... On a eu des coupures d'internet, vu qu'on était beaucoup sur la connexion ça coupait tout le temps et c'était vraiment... »⁷⁵

L'insalubrité et l'accès instable à Internet renforcent le sentiment négatif lié au logement et la précarité. Lise a habité durant les deux confinements avec son copain dans un logement de 24m² :

« Enfin le logement, si on pouvait on déménagerait mais les déménagements c'est cher donc on reste. Parce qu'en fait c'est un immeuble qui est très mal isolé, les voisins du dessus on les entend s'engueuler tous les jours, les voisins du dessous ils font la fête tous les soirs même s'ils sont compréhensifs et qu'ils essaient de ne pas mettre trop fort. C'est juste on entend tout. (...) Il y a aussi des problèmes d'humidité et de moisissure dans l'appartement. »⁷⁶

Fratwi a habité avec sa mère dans un studio de 14 m² :

« C'était un HLM, c'était une situation particulière, immeuble à trois niveaux. Il y avait beaucoup de bruit à cause des véhicules, on était tout près de l'autoroute [...]. Je suis resté en mars 2020 dans mon logement avec ma mère, dans un 14m2, il n'y avait pas internet, il se trouvait souvent au téléphone [il utilisait son téléphone pour avoir accès à internet, nda]. Il n'y avait pas de balcon, des fois pour aérer on ouvrait les fenêtres et on respirait beaucoup de gaz à cause des véhicules qui circulaient. En plus il y avait beaucoup de

⁷⁵ Entretien avec Léa, étudiante en L3 double licence histoire-anglais effectué par Lisa Bouvy le 15 novembre 2020 via la plateforme Zoom

⁷⁶ Entretien avec Lise, étudiant-e en M2 musicologie effectué par Camille le 20 janvier 2021 via la plateforme Skype

cigarette et ma maman est tombée malade comme ça subitement sans savoir d'où ça venait. »⁷⁷

Vivre confiné-es dans ces conditions peut générer des problèmes de santé physique et mentale, en particulier quand on doit continuer ses études à domicile, comme nous le verrons dans la partie 3.

3/3. Les changements de logement après les confinements

À la rentrée 2020 et quelques mois après la fin du premier confinement, les étudiant-es ont-iels dû changer de logement ?

Un quart des étudiant-es de Paris 8 a changé de logement par rapport à avant ou pendant le confinement de mars 2020.

Tableau 26. Changement ou non de logement entre septembre 2020 et avant/pendant le premier confinement.

J'ai gardé le logement que j'occupais avant et/ou pendant le confinement de mars	J'ai changé de logement	Autre	Total
62.5%*	26.1%	11.4%	100%

*Lecture : 62,5% des étudiant-es ont gardé le logement qu'ils avaient avant le premier confinement de mars 2020.

Tableau 27. Raisons évoquées pour le changement de logement à la rentrée universitaire de septembre 2020-2021

Raisons évoquée (plusieurs choix possible)	Pourcentage
Parce que j'ai changé de lieu d'étude	44,5%*
Pour avoir un loyer moins cher	15,5%
Pour vivre avec des proches (ami-es, famille, autres)	11%
Pour en avoir un plus grand ou plus confortable	7,5%
Autre raison que celles évoquées	20%

*Lecture : Parmi les étudiant-es de Paris 8 qui ont changé de logement en septembre 2020, pour 44.5% cela était dû à un changement de lieu d'étude.

⁷⁷ Entretien avec Fratwi, étudiant en master de droit, effectuée par Nivine le 29 janvier 2021, via la plateforme zoom.

Les étudiant·es qui ont changé de logement l'ont fait à 15% pour avoir un loyer moins cher, 11% pour vivre avec des proches, 7% pour en avoir un plus grand ou confortable. Et ceci principalement parce que leur lieu d'étude avait changé (45%). Nous n'avons malheureusement pas pensé à demander si la raison en était la perte de son logement pour cause financière.

Enfin, voyons ce qui s'est passé lors du second confinement, en termes de logement.

Tableau 28. Changement ou non de logement à l'annonce du deuxième confinement de novembre 2020

Je suis resté·e dans mon logement	Je suis retourné·e au logement où j'avais passé le premier confinement	Autre	Je suis parti·e de mon logement	Total
74,9%	9,7%*	7,8%	7,6%	100%

**Lecture : À l'annonce du deuxième confinement, 9.7% des étudiant·es de Paris 8 sont retourné·es dans le logement où iels avaient passé le premier confinement.*

À l'annonce du deuxième confinement, trois étudiant·es sur quatre sont resté·es dans leur logement (75% contre 71% lors du premier confinement), quand 17% déclarent être parti·es de leur logement, 10% retournant au même endroit que lors du premier confinement. Avec qui ont-iels passé le second confinement ?

Tableau 29. Avec qui les étudiant·es de Paris8 ont passé le deuxième confinement de mars 2020.

Réponses (un seul choix)	Pourcentage
Avec les parents	46,3%*
Avec le·la conjoint·e ou partenaire	18,8%
Seul·e	14,6%
Avec d'autres membres ou proches de la famille	9,5%
Avec des ami·es	6%
Avec des colocataires	4,2%
Avec un·e logeur·se	0,5%

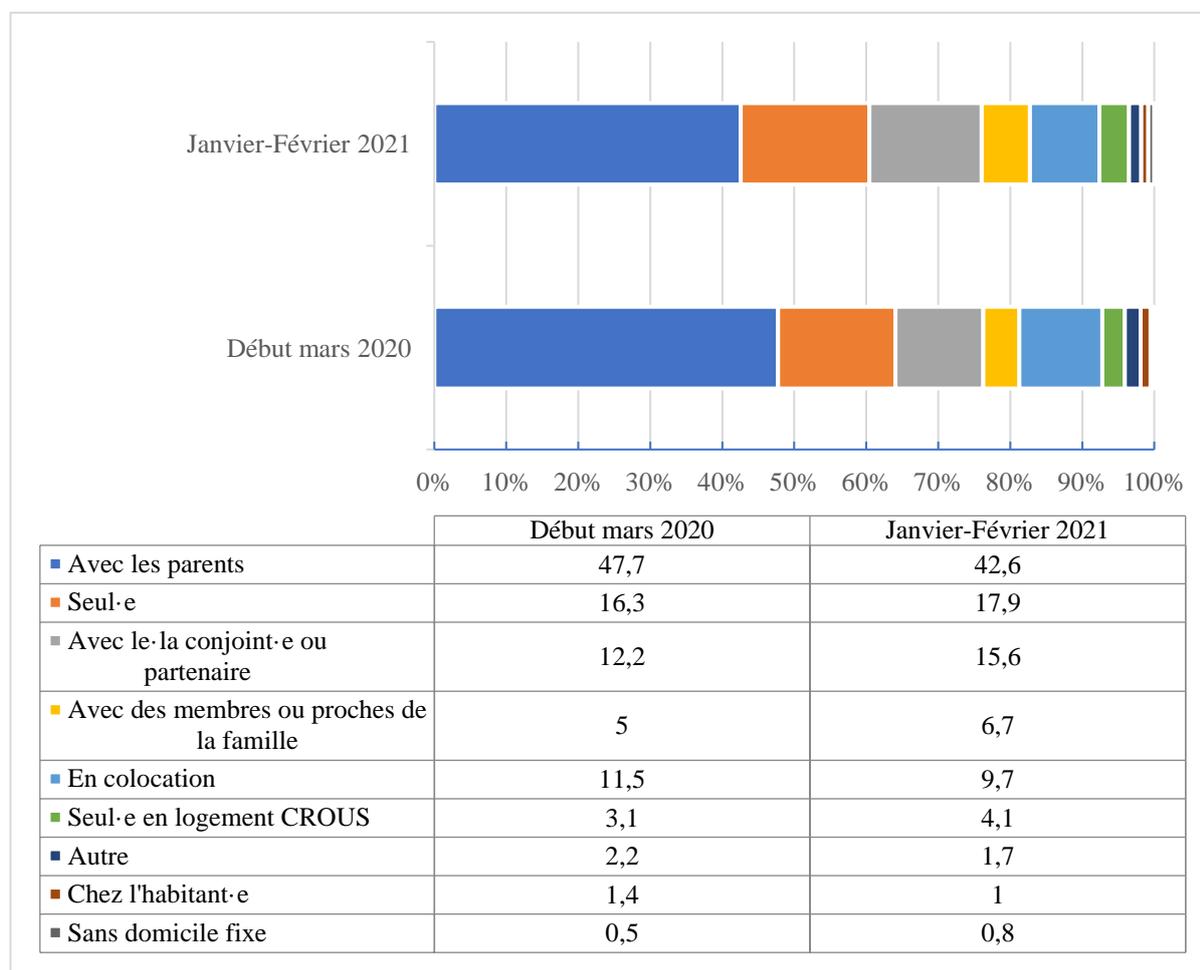
**Lecture : 46.3% des étudiant·es ont passé le deuxième confinement avec leurs parents.*

Durant le second confinement, le besoin ou la possibilité d'aller habiter en famille a été bien moindre : 56% des étudiant·es ont résidé dans leur famille (chez leurs parents 46% ou autres membres de la famille 10%), contre 85% lors du premier confinement.

3/4. Les conditions de logement en janvier-février 2021

Après presque un an de crise sanitaire, quelles sont les conditions et modes de logement lors de la passation du questionnaire ?

Graphique 7. Type d'habitat début mars 2020 et janvier-février 2021



*Lecture : 42,6% des étudiant·es de Paris8 habitent chez leurs parents en janvier-février 2021.

Les modes de logement n'ont que peu changé depuis la crise sanitaire. Le pourcentage d'étudiant·es habitant chez leurs parents a un peu diminué (mais il est possible que cela reflète

en partie la situation des étudiant·es en Licence 1, habitant chez leurs parents l'année de leur terminale).

La proportion de personnes se déclarant SDF est passée de 0,5% des répondant·es à 0,8%. Il est bien entendu très difficile d'avoir accès à cette population étudiante, qui a certainement des difficultés à remplir un questionnaire en ligne. De même, il est possible que des étudiant·es n'ayant pas de logement fixe mais n'étant pas « à la rue », ne se reconnaissent pas dans la catégorie SDF. JF Laé relate fort bien la situation d'insécurité grandissante qu'ont rencontrée des centaines d'étudiant·es :

« Tout s'emmêle, rupture du garant financier, rupture de logement, rupture physique de sorte à se retrouver « hébergé » chez un ami de la famille. À lire les centaines de lettres des étudiants, la descente vers le statut de simple « hébergé » est fréquente, un statut de dépendance s'il en est, où l'entente fragile repose sur des arrangements souterrains, des services à fournir, la garde des enfants, l'aide à trouver pour le ravitaillement. »⁷⁸

Rappelons que ces situations sont propices à l'exercice de violences, en particulier sexuelles, et/ou à l'exploitation domestique.

Parmi les étudiant·es rencontrés, une partie est menacée de finir à la rue. Rose, 35 ans, nous explique que le logement est une source d'angoisse : « *Mon logement je ne pourrais pas dire que c'est un logement fixe, on en parlera tout à l'heure. Je suis ici ça fait un mois et je ne sais pas où je serai dans 3 mois, dans 6 mois en fait.* »⁷⁹

Comment la qualité du logement a-t-elle évolué ?

Concernant l'affirmation « mon logement est agréable à vivre », 12% ne sont pas d'accord ou plutôt pas d'accord (contre 9% lors du premier confinement). 20% considèrent qu'ils n'ont pas assez d'espace dans leur logement en janvier-février 2021 (contre 16% durant le premier confinement). 24% des étudiant·es pensent que leur logement n'est pas bien adapté à la poursuite de leurs études (contre 23% lors du premier confinement). 18% ne vivent pas bien la cohabitation, comme lors du premier confinement, et 39% disent souffrir de solitude, soit 11 points de plus que lors du premier confinement. De façon tendancielle, la qualité du logement s'est légèrement aggravée et le sentiment de solitude s'est amplifié entre les deux confinements.

⁷⁸ Jean-François Laé, 2022. *Parole donnée. Entraide et solidarité en Seine-Saint-Denis en temps de pandémie*, Editions Syllepse, Paris, p.103-104.

⁷⁹ Entretien avec Rose étudiante en master de 35 ans, effectué par Matis Thomas le 22 janvier 2021, via la plateforme zoom.

Tableau 30. Le ressenti à propos de la qualité du logement, de la cohabitation et de la solitude durant le second confinement

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Moyenne ment d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	Sans avis ou non concerné·e
Mon logement était agréable à vivre (lumière, équipement)	45,2%	25,6%	14,1%	6,1%	5,9%	3,9%
J'avais assez d'espace dans mon logement	40,9%	20,6%	15,4%	28,7%*	11,7%	3,9%
Mon logement était adapté à la poursuite de mes études	33,4%	22,4%	17%	11,6%	12,8%	3,8%
J'ai bien vécu la cohabitation	13,2%	11,2%	16,9%	13%	21,4%	26,2%
J'ai bien vécu la solitude	27,1%	21,6%	14,3%	8%	10,2%	19,7%

*Lecture : 28,7% des répondant·es ne sont plutôt pas d'accord avec l'affirmation « J'avais assez d'espace dans mon logement ».

Enfin, des étudiant·es témoignent de situations conflictuelles dans leur logement : 32% des étudiant·es disent s'être disputé·es fréquemment avec leur famille lors du premier confinement, 28% lors du second et 20% lors des deux confinements. 7% affirment s'être disputé·es souvent avec leur logeur ou leur logeuse durant le premier, le second ou les deux confinements, 13% avec leur conjoint·e, 7% avec leur(s) colocataire(s). 3% parlent de violences infligées par leur(s) colocataire(s).

Conclusion

Avant la crise sanitaire, les étudiant·es de Paris 8 habitaient pour 48% chez leurs parents (56% pour les étudiant·es français·es et 14% pour les étudiant·es extracommunautaires). Cela correspond à la moyenne des étudiant·es de la petite couronne de la région parisienne (50%) selon l'OVE en 2016 (contre 31% au niveau national). La population d'origine sociale modeste et le contexte de l'Ile-De-France sont certainement les principaux facteurs explicatifs de ces caractéristiques.

Durant le premier confinement, on peut observer que la population étudiante de Paris 8 a eu des comportements proches de ceux caractérisant la population étudiante de l'enquête de

l'OVE : quand 75% des étudiant·es en France ont habité avec leurs parents durant le premier confinement, 56% des étudiant·es de Paris 8 ont fait le même choix (85% si on considère la famille en général, les étudiant·es extracommunautaires rejoignant plus fréquemment des membres de leur famille immigrés en France).

Notre enquête nous permet de voir que durant le deuxième confinement, davantage d'étudiant·es de Paris 8 ont fait le choix de rester dans leur logement (il n'y a pas à notre connaissance d'enquête au niveau national sur le second confinement au moment de la rédaction de ce rapport). Seul·es 56% des étudiant·es ont passé le second confinement dans leur famille. En revanche, les raisons de quitter son logement restent la solitude et la volonté de retrouver sa famille.

Déjà avant mars 2020, certain.es témoignent de la précarité de leur logement : insalubrité, petitesse du logement, accès difficile à internet, peu de fenêtres, balcons et espaces extérieurs, voire d'une situation de sans domicile fixe. Cela a rendu le premier confinement particulièrement difficile et 45% des personnes qui sont restées dans leur logement ne l'ont pas fait par choix. Deux étudiant·es sur les 22 rencontré·es ont définitivement perdu leur logement durant la crise sanitaire et ce sont 7% des étudiant·es qui ont déclaré dans notre questionnaire avoir perdu leur logement pour des raisons financières lors du premier confinement.

À la rentrée 2020 et en janvier-février 2021, le mode d'habitat des étudiant·es de Paris 8 apparaît être sensiblement le même que début mars 2020 mais la qualité générale du logement s'être légèrement dégradée. Les disputes dans le logement restent très présentes.

Il faut souligner le fait que notre mode de passation du questionnaire ne permet probablement pas de toucher les étudiant·es sans domicile fixe, voire de les détecter. Les quelques cas que nous avons rencontrés sont très majoritairement des étudiant·es extracommunautaires, cumulant les difficultés (travail non déclaré, perte des aides aux logements voire d'un travail déclaré suite à la perte du titre de séjour, etc.).

4/ Les effets des retards administratifs sur les conditions de vie matérielle des étudiant·es

La crise sanitaire a-t-elle eu un impact sur les démarches administratives, tel que le renouvellement du visa étudiant, les demandes d'APL, de bourses sociales, etc., dont dépendent bien des étudiant·es ?

4/1. Le renouvellement des Titres De Séjour (TDS)

Rappelons qu'un quart environ des étudiant·es de Paris VIII sont des étudiant·es étranger·es, dont l'immense majorité sont des étudiant·es extracommunautaires. Afin que ces dernier·es puissent séjourner, étudier et travailler légalement en France, iels sont amené·es à faire une demande de titre de séjour (TDS) à leur arrivée ou une demande de renouvellement de TDS une fois celui-ci expiré.

Parmi les 23 étudiant·es avec lequel·les nous nous sommes entretenu·es⁸⁰, 10 possèdent la nationalité française et 13 proviennent de pays hors Union Européenne. Douze de ces étudiant·es disent avoir eu à faire à la préfecture pendant cette période de crise sanitaire, sauf Sasha qui avait exceptionnellement bénéficié en 2019/2020 d'un TDS de deux ans. La préfecture recommande aux étudiant·es de faire leur demande de titre de séjour ou de renouvellement au moins deux mois avant l'expiration de leur TDS. Or, en temps normal, il est déjà compliqué voire impossible d'obtenir un rendez-vous à temps auprès de la préfecture dont les services en présentiel mais aussi en ligne (*via* la prise de rendez-vous sur le site internet) sont fréquemment saturés. Les conditions d'obtention du TDS ont-elles été améliorées ou au contraire ont-elles empiré durant la crise sanitaire ? Quel impact cela a-t-il eu sur la vie des étudiant·es extracommunautaires ?

a) Des délais allongés pour la réception du récépissé et du titre de séjour

⁸⁰ Un dernier entretien a été inséré dans notre panel alors que le rapport était en cours de rédaction. C'est pour cela que le nombre de personnes entretenues est le plus souvent annoncé de 22, excepté dans cette sous-partie.

Dans les réponses du questionnaire, de nombreuses personnes ont exprimé avoir rencontré des difficultés au moment de renouveler leur TDS après le premier confinement. 60% des étudiant·es extracommunautaires déjà présent·es en 2019/2020 répondent avoir dû attendre très longtemps pour obtenir ou renouveler leurs documents suite à la crise sanitaire. Pour 53% de ces étudiant·es, les difficultés du renouvellement ou de l'obtention sont liées à la fermeture des antennes de la préfecture durant le confinement et à la difficulté à prendre un rendez-vous.

Tableau 31. Problèmes rencontrés pour le renouvellement ou l'obtention du titre de séjour en 2020

Temps d'attente très long et difficulté pour obtenir vos documents en 2020	Difficultés dues à la prise de RDV avec la Préfecture	Autres problèmes	Pas de problème
60.4%	53.1%*	9.3%	34.4%
* Parmi les personnes qui étaient déjà sur le territoire français en 2019-2020, soit un effectif total de 96 personnes.			

*Lecture : 53% des étudiant·es extracommunautaires ont vécu des difficultés liées à la prise de rendez-vous à la préfecture en 2020.

Nous avons demandé à ces étudiant·es quel a été le temps d'attente pour l'obtention de leur récépissé pour l'année universitaire de 2019-2020 et pour l'année 2020-2021.

Tableau 32. Temps d'attente pour l'obtention du récépissé du titre de séjour pour l'année 2019-2020 et pour l'année 2020-2021

	L'an passé, combien de temps avait pris l'obtention du récépissé ? (Effectif total : 96)		Cette année combien de temps a pris l'obtention du récépissé (Effectif total : 133)	
	Pourcentages	Pourcentages cumulés	Pourcentage	Pourcentages cumulés
Le jour même	33.3*	33.3	15*	15
Une à trois semaines	10.4	43.7	6	21
De trois semaines à six semaines	11.5	55.2	10.5	31.5
De six semaines à 3 mois	7.3	62.5	12.8	44.3
Plus de 3 mois	3.1	65.6	5.3	49.6
Je ne l'ai toujours pas reçu	3.1	68.7	19.5	69.1
Non-communicé	31.3	100	30.9	100

*Lecture : 33% des étudiant·es extracommunautaires ont obtenu leur récépissé le jour même en 2019-2020 alors qu'ils ne sont que 15% en 2020-2021.

Nous pouvons ici voir une des conséquences de la fermeture des services de la préfecture : l'allongement des délais d'attente avant l'obtention du récépissé. En effet en 2019-2020, soit avant la crise sanitaire, plus de la moitié des étudiant·es extracommunautaires a obtenu son récépissé en moins de six semaines, et un tiers dès le jour même. En 2020-2021 la situation est plus compliquée puisque à peine la moitié aura attendu plus de trois mois avant la réception du récépissé.

En ce qui concerne les étudiant·es entretenu·es, sur les douze personnes ayant dû renouveler leur titre de séjour entre mars 2020 et février 2021, sept affirment que les démarches ont été amplement complexifiées et rallongées du fait de la crise sanitaire, au point de mettre en péril la régularité de leur situation voire de les placer un temps en situation irrégulière.

La fermeture des préfectures, de mars à mai 2020, a précarisé nombre d'étudiant·es. Il est devenu impossible de prendre rendez-vous durant ces trois mois et cette fermeture a fortement allongé les délais de rendez-vous par la suite, en raison du retard pris. Aisha, étudiante malienne, explique qu'avec la fermeture physique des préfectures, il est devenu très difficile d'obtenir un rendez-vous ou une information. Cela a créé une angoisse chez elle. Elle a dû très fréquemment se rendre sur le site de la préfecture, sans parvenir à obtenir un rendez-vous : « *il faut y aller tout le temps tout le temps pour voir s'il y a une place qui se libère* »⁸¹. Aisha a dû avoir recours à une association et « *une fois que j'ai amené mes documents là-bas, c'était rapide* »⁸².

Ramos, étudiant péruvien, n'a pu obtenir son titre de séjour à temps à cause de la fermeture des préfectures : il avait réussi à obtenir un rendez-vous à la préfecture pour le mois de mars 2020, afin de recevoir son TDS. Mais à cause du coronavirus, nous dit-il, « *ils ont tout suspendu et m'ont donné rendez-vous en juillet. J'y suis allé en juillet et ils m'ont dit que mes documents [avaient, nda] déjà expiré car je les avais faits en janvier* ». Ramos, a donc dû renouveler les documents expirés avant de prendre à nouveau un autre rendez-vous à la préfecture. Le 9 novembre 2020, soit sept mois plus tard, il nous dit : « *En ce moment je suis en train de faire mes documents et j'espère que mon titre de séjour arrivera [...]. Pour le moment [j'ai une*

⁸¹ Entretien avec Aicha, étudiante en L3 Information et Communication, effectué par Camille Beau le 11 novembre 2020, via la plateforme zoom.

⁸² Ibid.

attestation de dépôt de documents, nda] *cette semaine ils vont me donner [mon récépissé, nda].* »⁸³

Pour Rose, renouveler son titre de séjour à temps était impossible. Son TDS expirant en août 2020, elle devait prendre un rendez-vous en juin 2020 après la réouverture des préfectures. Mais avec la forte augmentation du nombre de demande de rendez-vous suite à la fermeture, le tableau des disponibilités du mois de juin était saturé. A la date d'expiration de son TDS, Rose est tombée dans l'irrégularité. La dématérialisation de demande d'obtention de TDS ou de renouvellement mise en place en septembre 2020 lui a permis de soumettre ses documents à la préfecture. Après deux mois d'attente, le 27 novembre 2020, Rose a enfin obtenu le renouvellement de sa carte. « *Voici ma fameuse carte, la carte de la gloire !* »⁸⁴. Le dépôt de son dossier de renouvellement sur son espace virtuel n'a pas accéléré la procédure.

Hassen, étudiant algérien, a lui aussi vu son TDS expirer. Cela faisait deux mois qu'il attendait son récépissé au moment de l'entretien, en novembre 2020.

Zenda, étudiant algérien en L2, a vu son TDS expirer le 1^{er} novembre 2020. Il n'a été renouvelé que le 13 novembre, malgré son respect scrupuleux des délais de dépôt des documents.

Rania, étudiante extracommunautaire en M1 droit public, a failli connaître le même sort. Elle explique qu'à cause du confinement, il était difficile pour elle d'obtenir un rendez-vous de renouvellement de visa : « *Je ne vais commencer que maintenant ma démarche car il y avait le confinement et donc on pouvait pas, et c'était aussi difficile d'avoir un rendez-vous* »⁸⁵. La sœur de Rania s'est quant à elle retrouvée en situation irrégulière : « *Ma sœur, durant le 1er confinement, comme toutes les préfectures étaient fermées, elle n'a pas pu récupérer son titre de séjour car elle était avec un récépissé et elle devait le récupérer au mois de fin mars [son TDS était prêt mais la préfecture était fermée, nda]* »⁸⁶.

Nous n'avons malheureusement pas pu obtenir de statistique significative sur la question de la perte du TDS, car notre formulation dans le questionnaire en ligne manquait de précision. En effet, la réponse « J'ai perdu mon titre de séjour » pouvait laisser croire à une perte définitive

⁸³ Entretien avec Ramos, étudiant en Licence FLE, effectué par Sabina Moreno le 9 novembre 2020, via la plateforme zoom.

⁸⁴ Entretien avec Rose étudiante en master de 35 ans, effectué par Matis Thomas le 22 janvier 2021, via la plateforme zoom.

⁸⁵ Entretien avec Rania, étudiante en master de droit, effectué par Camille Beau le 23 février 2021, via la plateforme zoom.

⁸⁶ Ibid.

et non à une perte provisoire⁸⁷. Toutefois nos statistiques antérieures laissent apparaître la situation d'irrégularité de nombreux·ses étudiant·es extracommunautaire puisque 37.6% d'entre elles·eux déclarent avoir attendu plus de six semaines l'obtention du récépissé, alors que, comme nous l'avons précisé plus haut, la préfecture conseille de s'y prendre au moins deux mois à l'avance en temps normal. Plus grave encore, au moment de la publication de notre questionnaire en janvier 2021, soit plus de quatre mois après la rentrée universitaire 19,5% des répondant·es extracommunautaires étaient encore dans l'attente de leur récépissé, c'est-à-dire 1 sur 5.

La crise sanitaire a allongé les délais de renouvellement des TDS, mettant ces étudiant·es en situation irrégulière. Rappelons que l'ensemble de ces étudiant·es risquaient alors d'être arrêté·es et emmené·es en Centre de Rétention Administrative (CRA), alors que la grande majorité avaient répondu parfaitement aux exigences administratives.

Les délais de traitement des dossiers ont aussi été prolongés pour les personnes faisant un recours. Par exemple, Fratwi, étudiant rwandais en M1 Santé publique, âgé de 42 ans, avait reçu en janvier 2020 une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) suite à deux redoublements de son Master 1 (en raison de soucis de santé). Il a alors engagé un recours, dont il est sans nouvelle lors de l'entretien, le 29 janvier 2021, soit un an plus tard. Les délais de traitement des dossiers ont laissé des personnes dans des situations d'illégalité durant de longues périodes.

Un autre effet de la crise sanitaire a été la fermeture de l'antenne de la préfecture à Paris 8 et la dématérialisation des démarches. Cela a d'une part allongé les délais de délivrance des TDS et d'autre part, précarisé les étudiant·es qui n'avaient alors plus de récépissé (délivré par la préfecture normalement lors du dépôt du dossier). Carlos, étudiant congolais en DESU criminologie, témoigne :

« Tous les étudiants étrangers sont obligés de renouveler leur titre de séjour en ligne. Cette procédure constitue un véritable handicap pour eux. Alors qu'on pensait qu'on améliore notre situation, eh bien, on est en train de la précariser davantage. On renouvelle le titre, aucun récépissé, il faut attendre des mois pour obtenir un autre titre. Entre temps,

⁸⁷ Nous aurions peut-être dû écrire « Je suis resté·e sans titre de séjour / en situation d'irrégularité en attendant le renouvellement ou l'obtention de mon TDS » ou tout simplement « J'ai provisoirement perdu mon titre de séjour ».

on a des démarches à faire, on a besoin de travailler, on a besoin d'un titre de séjour régulier »⁸⁸

Autre défaut des démarches en ligne : il est compliqué de savoir son dossier est complet, ce que la démarche en présentiel permettait. Pour Rose, étudiante gabonaise de 35 ans :

« Il y a trop de papiers, il y a trop de choses. Et c'est encore plus compliqué maintenant en fait, depuis que c'est dématérialisé. [...]. Ce n'est pas toujours aisé pour tout le monde de faire la procédure sur l'ordinateur en fait. Tout le monde n'est pas féru de l'internet, des nouvelles technologies en fait. Pour certaines personnes ça peut être vraiment un gros handicap et une source de stress en fait. »⁸⁹

Outre le manque d'aisance avec internet, il est fort probable que des étudiant·es dont le français n'est pas la langue maternelle et/ou qui sont peu familiarisé·es avec l'administration française, éprouvent de sérieuses difficultés à réaliser les démarches en ligne.

À cause de ces délais trop longs de délivrance des TDS, plongeant des étudiant·es dans l'illégalité, certain·es d'entre elles·eux mettent en œuvre des stratégies de contournement de ces difficultés. Par exemple, Jack, étudiant comorien résidant dans le 93, s'est débrouillé pour renouveler son TDS dans le 77 car il y a moins de demandes et donc moins d'attente dans cette sous-préfecture : *« C'était rapide pour moi. Ça ne m'a même pas pris 5 jours à la sous-préfecture de Meaux (77) »⁹⁰*.

b) L'impact catastrophique des situations irrégulières et des délais prolongés

Dans notre questionnaire, nous avons demandé aux étudiant·es à quelles difficultés iels ont dû faire face suite aux complications de renouvellement de leur titre de séjour. Dans le tableau ci-dessous nous avons sélectionné uniquement les étudiant·es déjà présent·es en France pendant l'année universitaire 2019-2020.

⁸⁸ Entretien avec Carlos, étudiant en DESU Criminologie, effectué par Lionnelle Odia Kabongo le 12 novembre 2020, via WhatsApp.

⁸⁹ Entretien avec Rose, étudiante en master d'Étude sur le genre, effectué par Mathis Thomas le 22 janvier 2021, via la plateforme zoom.

⁹⁰ Il a aussi choisi de faire un DU suite à l'obtention de sa L3, car il n'a pas accepté en Master et ne pouvait pas faire d'année blanche : il aurait alors été obligé de quitter le territoire français.

Tableau 33. Conséquences des délais prolongés d'obtention ou de renouvellement du titre de séjour (aides sociales et emploi)

<u>Parmi les étudiant·es extracommunautaires qui ont déclaré recevoir des aides sociales (Effectif total 59)</u>	Pourcentages	Effectifs
J'ai perdu les aides sociales pendant la durée de renouvellement	20.3*	12
J'ai complètement perdu mes aides sociales à cause du non-renouvellement	10.2	6

<u>Parmi les étudiant·es extracommunautaires qui ont déclaré avoir un emploi ou un stage (Effectif total : 64)</u>	Pourcentages	Effectifs
J'ai perdu mon emploi pendant la durée de renouvellement	18.7*	12
J'ai complètement perdu mon emploi	4.7	3
Je n'ai pas pu commencer mon stage pendant la durée du renouvellement	9.4	6
J'ai perdu mon offre de stage	7.8	5

**Lecture : 20,3% des étudiant·es extracommunautaires ont perdu leurs aides sociales pendant la durée du renouvellement du titre de séjour, et 18,7% ont perdu leur emploi*

Parmi les étudiant·e extracommunautaires qui touchaient des aides sociales (bourses, APL, AAH, etc.) avant le confinement de mars 2019, 1 sur 5 déclare avoir perdu ses aides sociales le temps du renouvellement du titre de séjour et 1 sur 10 déclare avoir complètement perdu ses aides sociales au moment de la mise en ligne de notre questionnaire en janvier 2021, soit plusieurs mois après la rentrée universitaire de 2020-2021.

Concernant l'emploi, parmi les étudiant·es extracommunautaires ayant un emploi ou une activité rémunérée en mars 2020, 1 sur 5 déclare n'avoir pu les conserver durant la durée de renouvellement et 1 sur 20 déclare les avoir complètement perdus.

Il nous paraît important de préciser ici que parmi les personnes extracommunautaires n'ayant pas pu commencer leur stage pendant la durée du renouvellement de leur TDS, soit six personnes, elles sont 5 à déclarer avoir perdu complètement leur offre de stage. Ceci démontre les nombreuses implications négatives et coûteuses que ces retards engendrent.

En outre en regardant de plus près les réponses obtenues au questionnaire, parmi les étudiant·es extracommunautaires présent·es en France avant le confinement de mars 2019, 5 personnes ont indiqué avoir perdu leur emploi + leurs aides pendant la durée de renouvellement

dont une qui a complètement perdu son emploi. Plus grave encore, 2 personnes ont indiqué avoir complètement perdu leurs aides + leur emploi + leur offre de stage suite aux délais de renouvellement de leur titre de séjour.

Comme nous l'avons vu, sur les onze étudiant·es extra-communautaires entretenu·es, devant renouveler leur titre de séjour, cinq ont été momentanément ou plus durablement en situation irrégulière. Les conséquences sont nombreuses.

La première est financière : la perte d'un titre de séjour entraîne la suspension, voire la suppression des aides sociales. Hassen, étudiant algérien, a perdu ses APL, faute d'un titre de séjour, en plus d'avoir perdu son travail, non déclaré, lors du premier confinement. Il s'est retrouvé entièrement sans ressource et sans aide familiale, venant d'une famille modeste. Carlos, étudiant congolais, a lui aussi perdu ses aides au logement suite à la fin de son TDS et au temps pris par le renouvellement (toujours pas obtenu lors de l'entretien, soit le 12 novembre 2020). Faute de titre de séjour, Rose, originaire du Gabon, a perdu son emploi de surveillante à la rentrée scolaire et n'a pu toucher les allocations chômage – bien qu'ayant réalisé toutes les démarches au plus vite. Conséquence supplémentaire, sans TDS, elle n'a pas réussi à renouveler à temps sa complémentaire santé.

Les aides sociales que touchait Fratwi, de nationalité rwandaise, Allocation Adulte Handicapé (AAH) et APL, d'une valeur de 1025€, ont été suspendues en juin 2020 : « *parce que la CAF a su que j'ai obtenu l'OQTF* »⁹¹ et que le recours effectué n'a à ce jour pas encore été traité. Zenda, étudiant algérien qui avait déjà du mal à payer son loyer, s'est vu refuser les APL en raison de la perte momentanée de son titre de séjour – ce qui a prolongé les démarches de demande d'APL. Il a de même dû continuer à travailler sans titre de séjour et alors sans salaire (!), de peur de perdre son emploi, le temps que son TDS et l'autorisation de la DIRECT (organisme régulant le travail des Algérien·nes) arrivent.

Le non-renouvellement à temps des titres de séjour transforme les étudiant·es en « sans papier » pour une durée indéterminée. Cela joue de façon catastrophique, comme nous l'avons vu, sur leurs revenus, soit sur leur possibilité de trouver ou conserver un emploi déclaré et sur les aides sociales touchées, en premier lieu les APL, si nécessaires en région parisienne. Mais cela joue aussi sur leur santé et leur moral. Rose dit avoir eu peur de se déplacer : « *C'était la*

⁹¹ Entretien avec Fratwi, étudiant en M1 Droit public, effectué par Nivine Fouzia Nouelhouda Boutoba le 29 janvier 2021, via la plateforme zoom.

panique totale »⁹². Ce témoignage montre à quel point il est difficile et stressant pour un·e étudiant·e de passer d'une situation régulière à une situation irrégulière tout en répondant aux exigences administratives : « *Pour la rentrée j'avais du mal à sortir parce que je me disais que en cas de contrôle on va me chopper on va me mettre dans un centre de rétention et tout le reste* »⁹³. Difficile aussi dans cette situation de chercher un emploi.

La peur d'une réponse négative est aussi bien présente : certain.es témoignent avoir redouté d'être sanctionné·es par les autorités françaises pour être « *tombé·es* » dans l'irrégularité malgré les procédures entamées. En bref, que la préfecture leur reproche les conséquences mêmes de son incurie.

Cette peur de la perte des revenus voire la perte de revenus le cas échéant à cause du non-renouvellement du titre de séjour, a fortement impacté le moral des étudiant·es extra-communautaires. Iels témoignent avoir connu une grande précarisation quand les TDS ont expiré, ce qui a été moralement très dur, qu'iels soient dans une situation administrative complexe ou qu'iels répondent parfaitement aux attentes de la préfecture. Mais pour tous·tes, ces conditions largement empirées de renouvellement du TDS (impossibilité d'avoir rendez-vous durant le premier confinement, grande difficulté à en obtenir un ensuite, dématérialisation des démarches, etc.) ont augmenté la crainte de se retrouver dans une situation plus que délicate au moment de la procédure de renouvellement.

Et en effet, la perte du revenu ou les redoublements, occasionnés notamment par la crise, peuvent être des raisons de non-renouvellement du TDS étudiant⁹⁴. Cinq répondant·es de notre questionnaire ont vu leur renouvellement de TDS refusé pour ces raisons.

Enfin, si l'on regarde les revenus des étudiant·es extra-communautaires au moment de la passation du questionnaire, en janvier-février 2021, un quart de cette population déclare ne plus en avoir du tout.

Pour autant, chez nombreux·ses de nos interlocuteur·ices, comme le remarque JF Laé dans son étude sur les messages envoyés aux services sociaux de Paris⁸,

⁹² Entretien avec Rose, étudiante en master d'Étude sur le genre, effectué par Mathis Thomas le 22 janvier 2021, via la plateforme zoom.

⁹³ Entretien avec Rose, étudiante en master d'Étude sur le genre, effectué par Mathis Thomas le 22 janvier 2021, via la plateforme zoom.

⁹⁴ Les préfectures peuvent refuser de renouveler le titre de séjour d'un·e étudiant·e pour deux raisons : à cause d'un ou plusieurs redoublements, ou en raison de revenus insuffisants (les étudiant·es extracommunautaires doivent justifier avoir un revenu de 650 euros par mois, que cela provienne d'un salaire ou de leurs proches).

« Pas question de lâcher le projet d'étude. Là-bas, dans les familles, on se sacrifie pour soutenir le fils ou le neveu dans ses études européennes. On envoie des mandats. Parfois, c'est l'inverse, le jeune étudiant doit rembourser son voyage, euro par euro. On se loge soit en colocation, soit par le logement universitaire, soit chez son oncle ou sa tante, soit encore dans le réseau des hébergements ethniques. Pour de très nombreux étudiants étrangers, la famille là-bas ne peut plus apporter son soutien financier. »⁹⁵

Mais malgré cela, les études restent extrêmement précieuses, et la ténacité dont ces étudiant·es font preuve pour réussir leur année nous a beaucoup impressionné·es.

4/2. Autres démarches administratives

Certain.es des étudiant·es interrogé·es ont aussi eu des soucis avec d'autres administrations en raison directement de la crise sanitaire ou de ses conséquences (comme la perte de son emploi).

Zenda, étudiant en L2, s'est vu privé des aides d'APL pendant plus d'un an. Il explique qu'après avoir perdu son emploi, il a dû quitter son logement. Avec les délais de réponse prolongés de la CAF en raison du Covid-19, il n'a pas reçu ses courriers (arrivés dans son ancien appartement). Cela a ralenti considérablement son dossier, toujours en cours de traitement lors de l'entretien.

La peur de contracter le virus a aussi ralenti certaines démarches administratives. Lise, étudiante en Master, a retardé sa demande pour obtenir une AAH (Allocation Adulte Handicapé·e). Elle raconte : *« Je devais aller chercher le dossier à un endroit, aller chez le médecin pour un autre [dossier, nda] »⁹⁶. Étant une personne à risque, Lise a préféré attendre « de pouvoir être vaccinée ou des trucs comme ça »⁹⁷.*

Ici, nous voyons fort bien la manière dont la précarité est un processus : d'une situation fragile, certain.es se sont passé·es à une situation dramatique, perdant suite à la crise sanitaire leurs sources de revenus (salaire et aides sociales) et leur titre de séjour, voire pour certain.es leur logement. La violence administrative infligée aux étudiant·es extra-communautaires, en période de crise sanitaire, est extrêmement grave : elle peut laisser certain.es sans aucun moyen

⁹⁵ Jean-François Laé, 2022. *Parole donnée. Entraide et solidarité en Seine-Saint-Denis en temps de pandémie*, Editions Syllepse, Paris, p. 110.

⁹⁶ Entretien avec Lise, étudiant·e en master Musicologie, effectué par Camille Beau le 20 janvier 2021, via Skype.

⁹⁷ Ibid.

de payer leur loyer ou de se nourrir, mettant en péril la satisfaction des besoins humains fondamentaux. Quant à étudier, sans logement, sans revenu, sans aucune garantie sur l'avenir et avec la peur d'être arrêté·es pour être placé·es en Centre de Rétention, cela semble de l'ordre de l'impossible. Or la fermeture des préfectures pendant plus de trois mois a fatalement rendu très difficile l'obtention de rendez-vous pour les dépôts et renouvellement des TDS. Les préfectures ont réouvert début juillet, soit deux mois avant la rentrée universitaire alors que c'est le temps moyen que mettaient les procédures à aboutir avant la crise sanitaire. Le Covid-19 a plus que mis en difficulté les étudiant·es extracommunautaires, il les a parfois mis en danger, car en irrégularité sur le territoire et sans aucun moyen d'accéder à des revenus.

Ce qu'il faut retenir

Nos résultats témoignent de difficultés financières et matérielles pour beaucoup d'étudiant·es, en particulier pendant le **premier confinement**, où le **revenu médian des participant·es à l'enquête est passé de 700 à 550 euros** par mois.

Le revenu des étudiant·es de Paris 8 est fondé sur l'accumulation de salaires et de plusieurs aides, dont les bourses, les allocations sociales et l'aide de la famille. La diminution ou l'interruption de l'activité rémunérée a été l'une des principales raisons de la perte de revenu. Plus de la moitié, **56 %, des étudiant·es** qui travaillaient avant mars 2020 **ont dû interrompre leur activité pendant le premier confinement**, et il s'agit des trois quarts de celles-ceux qui exerçaient une activité non déclarée. Par ailleurs, 54 % déclarent avoir vu leur salaire diminuer lors du premier confinement. Ce chiffre monte à 77% pour les étudiant·es ayant une activité non déclarée. Comme dans l'enquête de l'OVE, **les femmes et les personnes non-binaires sont davantage concernées** (respectivement 56 et 55%) que les hommes (45%) par ces pertes de revenus.

L'interruption de l'activité salariale n'engendre pas toujours des pertes de salaire puisque certain·es ont touché le chômage partiel, voire leur salaire entier sans travailler. D'autres ont continué à travailler mais ont vu leur nombre d'heures diminuer et donc leur revenu baisser. C'est le cas des **étudiant·es extracommunautaires** qui ont aussi plus fréquemment que les autres cessé leur activité mais **sont plus nombreux-ses à avoir vécu des pertes de revenus (74%)**.

La situation financière des étudiant·es extra-communautaires a été particulièrement impactée par la crise sanitaire : dans nos entretiens, parmi les sept étudiant·es qui ont déclaré avoir perdu des revenus salariés, six sont des étudiant·es extracommunautaires. D'après l'OVE, les étudiant·es étranger·es font partie de celles-ceux qui ont subi les plus grandes pertes de revenus en raison de la modification de leur activité rémunérée (426 euros par mois en moyenne lors du premier confinement). Nos résultats témoignent, par ailleurs, de conséquences graves et durables pour les étudiant·es extra-communautaires : au moment de la passation du questionnaire, **en janvier-février 2021, un quart des répondant·es extracommunautaires n'a plus du tout de revenu**.

Pour **un étudiant·es sur cinq, l'aide financière de la famille a diminué avec la crise sanitaire**. C'est le cas pour presque la moitié (45%) des étudiant·es dont les parents gagnent

moins d'un smic par mois. Au moment de la **passation** du questionnaire, **un quart des répondant-es vit avec moins de 200 euros par mois** (contre 400 euros par mois avant le premier confinement).

Sur le plan économique, ce sont celles et ceux qui sont d'**origine modeste** et les **étudiant-es extra-communautaires** qui ont été impacté-es **durablement** par la crise du covid-19.

Ces difficultés économiques ont parfois eu des conséquences dramatiques sur les conditions de vie des étudiant-es de Paris 8. Au moment de la passation du questionnaire, chez les étudiant-es qui ont le budget nourriture à leur charge, celui-ci est inférieur à 100 euros par mois pour un tiers d'entre eux (en mars 2020, cela concernait un-e étudiant-e sur 5). 30 % des étudiant-es interrogé-es ont constaté une baisse de qualité de leur alimentation lors du premier confinement.

Pour faire face à cette précarité, nombreux-ses sont ceux qui ont dû faire des demandes d'aide ou se tourner vers des initiatives solidaires. **11 % des étudiant-es interrogé-es ont bénéficié d'une aide financière de l'université, du CROUS, ou d'une association. Un-e étudiant-e sur cinq a fait une demande d'aide d'urgence** auprès des services sociaux de l'université. C'est le cas de **55 % des étudiant-es extracommunautaires**. Concernant l'accessibilité et l'information des démarches pour demander ces aides, les résultats sont inquiétants : un-e étudiant-e sur dix a abandonné les démarches car elles étaient trop compliquées ; 16 % n'ont pas fait de demande par défaut d'information. Le manque d'accès à un ordinateur et à une connexion internet a sûrement constitué un frein pour certain-es. Beaucoup d'étudiant-es ont eu recours à des colis alimentaires pour se nourrir.

Les **étudiant-es extra-communautaires**, particulièrement touché-es par la précarité économique, ont parfois été confronté-es à des dégradations de leur situation en cascade : le **non-renouvellement de leur titre de séjour** à temps suite à la fermeture des préfectures, a entraîné une **perte d'emploi** (temporairement pour 1 étudiant-es extracommunautaires sur 5, définitivement pour 1 sur 20) et/ou **des aides sociales** (temporairement pour 1 sur 5 et définitivement pour 1 sur 10).

Centrale pour rendre compte des conditions de vie, la qualité du logement est un enjeu d'autant plus crucial, en période de confinement et de couvre-feu. Avant mars 2020, 53 % des étudiant·es de notre panel habitent chez leurs parents ou des membres de leur famille. Pour les celles·ceux qui n'habitaient pas avec leur famille, l'annonce du premier confinement a poussé certain·es à devoir choisir dans la précipitation leur lieu de confinement, en pesant rapidement les avantages et les inconvénients (taille du logement ; espace extérieur ; ambiance avec les autres occupant·es ; économies). Finalement, **plus des deux tiers sont resté·es dans leur logement**. C'est le cas de 56 % des étudiant·es au niveau national dans l'enquête de l'OVE. Pour d'autres encore, en particulier pour de nombreux·ses étudiant·es extracommunautaires, la seule option était de rester dans leur logement. Iels sont moins d'un sur cinq à avoir vécu le confinement de mars 2020 avec leur famille. Lors du **second confinement, les trois quarts des étudiant·es interrogé·es ont déclaré être resté·es dans leur logement**.

Dans nos entretiens, plusieurs personnes indiquent des conditions de logement insalubres, ou partager des logements exigus à plusieurs personnes. 5,2 % des répondant·es de l'enquête de l'OVE ont déclaré n'être pas ou pas du tout satisfait·es de leur logement lors du premier confinement. Dans notre panel, c'est **9 % des étudiant·es de Paris 8 qui ne trouvent pas leur logement agréable à vivre**. Nous verrons dans les parties 3, 4, et 5 que les conditions de logement ont eu des conséquences importantes sur les possibilités de continuer à étudier ; sur la santé mentale et physique ; et sur les relations sociales.

PARTIE 3 – LES CONDITIONS D'ÉTUDE FACE À LA CRISE SANITAIRE

Le 13 mars 2020, l'Université de Paris 8 déclare la fermeture officielle du site : le reste du semestre 2019-2020 se déroulera à distance pour la quasi-totalité des étudiant·es.

En septembre le site rouvre partiellement, de nombreux départements et formations s'organisent sur un modèle mixte entre du distanciel et du présentiel lorsque cela est possible, voire sur du tout en distanciel dans certains cas. Les équipes pédagogiques coordonnent cette organisation nouvelle, dans un relatif flou quant à la durée de ce fonctionnement.

Finalement le 28 octobre 2020, le gouvernement décide une nouvelle fermeture des universités face à l'augmentation des cas de Covid-19 chez les étudiant·es. À Paris8, la BU referme aussi ses portes même si la décision sera rapidement prise de les rouvrir (le 5 novembre 2020) sur réservation pour celles·ceux qui souhaitent s'y rendre. En janvier, lentement et très partiellement, certains départements décident d'accueillir les étudiant·es en présentiel tout en maintenant le distanciel pour celles·ceux qui ne peuvent pas se rendre sur place.

Face à cette situation, les départements de Paris 8 sont régulièrement obligés de revoir leurs modalités de continuité pédagogique, de jongler entre le présentiel et le distanciel, d'imaginer des cours en demi-groupe puis de revenir en classe entière mais via l'outil numérique, de repenser des modalités d'évaluations à distance. Or, l'année précédente, l'université a fermé partiellement le 5 décembre 2019 face aux grèves des transports en IdF et aux mobilisations étudiantes en janvier contre la LPPR, puis définitivement face à la crise sanitaire. La réouverture de l'université et la préparation des modalités d'accueil et de continuité pédagogique ont été improvisées au fur et mesure des annonces gouvernementales, pour l'année universitaire 2019-2020.

Dans cette partie, nous traiterons des conséquences de ces fermetures sur les conditions d'études à Paris 8 : premièrement en analysant les résultats de l'enquête de l'OVE, menée auprès d'étudiant·es des universités françaises, puis en regardant comment les étudiant·es de Paris 8 ont vécu leur formation et la continuité pédagogique en ligne lors du premier confinement et enfin depuis la rentrée 2020-2021. Nous interrogerons les conditions matérielles d'enseignement à distance. Nous croiserons nos analyses avec une attention particulière portée

sur la situation des étudiant·es extracommunautaires qui font souvent face à une précarité plus importante que les étudiant·es de nationalités françaises.

1/ Conditions d'études au niveau national

L'enquête de l'OVE présente la situation des étudiant·es issues de différentes universités et établissements d'enseignement supérieur français lors du premier confinement.

1/1. Continuité pédagogique

Dans cette enquête, 62.5% des étudiant·es ont déclaré avoir eu des cours ou réunions de travail en visioconférence lors du premier confinement, et 73.6% des documents ou supports de cours. Le premier chiffre est nettement inférieur au chiffre des étudiant·es qui fréquentent d'autres établissements d'enseignement supérieur (Ingénierie, commerce, CPGE et autre) avec entre 77.3% et 94.3% pour les CPGE. Seulement un·e étudiant·es sur 50 a déclaré n'avoir bénéficié d'aucune ressource pédagogique lors du premier confinement, ce qui reste peu et indique l'effort réalisé par les équipes pédagogiques. En effet, les trois quarts des répondant·es (73.4%) ont déclaré avoir eu des échanges avec les enseignant·es.

1/2. Environnement de travail

Concernant l'environnement de travail, 89.7% des étudiant·es enquêté·es pour l'OVE ont déclaré avoir un ordinateur ou une tablette à usage personnel (93.4% des étudiant·es français·es contre 82% des étudiant·es étranger·es)⁹⁸. Pour autant l'OVE ne fait pas de distinction entre les nationalités non-françaises et nous n'avons donc pas de résultat selon l'appartenance à la communauté européenne ou non des étudiant·es étranger·es.

La situation des étudiant·es étranger·es face à l'université en ligne est plus compliquée au regard de la disposition ou non d'un espace de travail à soi, isolé et au calme. En effet, si 62.6% des étudiant·es français·es ont déclaré disposer de cet espace, seulement 27.3% des étudiant·es étranger·es, c'est-à-dire 3 sur 10 ont bénéficié de cette chance, contre le double (6 sur 10) pour les étudiant·es français·es.

⁹⁸ Rappelons que ce résultat est certainement optimiste : l'enquête a été réalisée en ligne.

Nous avons aussi relevé qu'à l'université, les étudiant·es qui déclarent disposer d'un espace de travail suffisant représentaient à peine la moitié de l'effectif (55%) ce qui est le taux le plus bas des différents établissements d'enseignement supérieur (79% des CPGE et 67.3% des ingénieur·ses) et donc en dessous d'une moyenne qui elle, chez tous les étudiant·es, se situe à 58%.

Concernant la connexion internet seulement 2 étudiant·es sur 3 ont déclaré en disposer d'une bonne lors du premier confinement.

Rappelons cependant que cette enquête a été réalisée en ligne, auprès d'étudiant·es qui consultent les mails de leur université ; ce qui contribue à donner une image certainement optimiste de la situation.

1/3. Difficultés rencontrées par les étudiant·es

Environ 1 étudiant·e sur 5 déclare avoir rencontré des difficultés dans l'utilisation des outils numériques (18%) ou dans l'accès à la documentation (21.2%). Un tiers des étudiant·es (29.5%) a manqué de calme pour travailler et la moitié (51.5%) a rencontré des problèmes d'organisation de son temps et dans son travail personnel. Enfin les problèmes de connexion internet concernent plus d'1 étudiant·e sur 3 (37.9%). Seulement 1 étudiant·es sur 10 déclarent n'avoir rencontré aucune des difficultés évoquées par l'OVE⁹⁹.

Sur la période des examens, seul.es 1 étudiant·es sur 2 déclare n'avoir rencontré aucune difficulté (48.8%). Par contre, 1 sur 4 a eu des problèmes de connexion internet, et 1 sur 5 des problèmes de connexion à la plateforme d'examen. Ces chiffres sont assez alarmants quant à la bonne passation des examens du deuxième semestre 2019-2020.

1/4. Satisfaction

L'OVE interroge aussi le sentiment de satisfaction chez les étudiant·es relatif aux aménagements pédagogiques durant le premier confinement selon 4 facteurs (contacts avec l'équipe enseignante, documents et support de cours, adaptation de l'évaluation, information reçue par l'établissement) et propose un indicateur de satisfaction générale. En moyenne, 4

⁹⁹ L'OVE évoque les difficultés suivantes : connexion internet, utilisation des outils numériques, accès à la documentation, organisation du temps de travail, manque de calme, manque de relation avec les autres étudiant·es, s'occuper de proches, avoir un ou des problèmes de santé, et autre. Nous avons repris ces mêmes catégories dans notre questionnaire.

étudiant·es sur 10 sont satisfait·es ou très satisfait·es, moins de 3 sur 10 le sont moyennement et à peine plus de 3 ne le sont pas ou pas du tout. Les résultats les plus bas concernent l'information envoyée par l'établissement. Les étudiant·es étranger·es sont un peu plus nombreux·ses à avoir déclaré être satisfait·es ou très satisfait·es. D'un point de vue de l'identité de genre, les hommes sont aussi légèrement plus satisfaits que les femmes (ils sont 42% contre 36.9% de femmes).

Pour finir, le chiffre suivant peut être mis en avant : seulement 1 étudiant·e sur 4 estime que le confinement n'a eu aucun impact sur les résultats aux examens de 2019-2020. Les trois quarts considèrent donc que le confinement a impacté leur formation, chiffre non négligeable quand on prend en compte le fait que l'université n'a pas réellement pu rouvrir en Septembre et que le distanciel s'est imposé pendant une deuxième année universitaire.

2/ L'université mise en ligne

Notre questionnaire et nos entretiens nous permettent de voir quelles ont été les différentes méthodes mises en place par l'université Paris 8 - plus particulièrement par les enseignant·es - pour pallier le manque d'une université en présentiel.

2/1. Les supports de cours

a) Lors du premier confinement

À Paris 8, différents supports de cours ont été donnés aux étudiant·es pour qu'elles·eux puissent suivre leur formation à distance en vue de terminer leur année scolaire. Dans notre enquête, nous avons proposé d'énoncer comme supports de cours : le Zoom et le Skype qui sont des plateformes de visioconférence ainsi que Moodle qui est la plateforme universitaire permettant notamment le partage d'articles.

Un tiers des étudiant·es à l'université de Paris 8 déclarent avoir eu insuffisamment de documents et de supports de cours pour finir leur année. Cependant, un·e étudiant·e sur cinq en licence déclare en avoir eu suffisamment ainsi qu'un·e sur huit en master. 23% des étudiant·es de licence déclarent en avoir eu « plutôt assez » contre 33% pour les masterant·es.

Tableau 34. Fréquences des documents de cours pendant le premier confinement, selon le niveau d'étude

Niveau d'études	Pendant le 1 ^{er} confinement, indiquez la fréquence à laquelle vous avez eu : des documents et des cours mis à disposition.			
	Insuffisamment	Plutôt pas assez	Plutôt assez	Suffisamment
Licence	33,4%	23%	23%*	20,5%
Master	34,6%	20,3%	32,7%	12,4%
Total	33,8%	22,1%	26,5%	17,6%

*Lecture : Pendant le 1^{er} confinement 23% des étudiant·es de licence ont déclaré avoir eu plutôt assez de documents et de cours mis à disposition.

Remarquons que le niveau d'étude n'a pas un impact significatif sur ces résultats. Les étudiant·es à Paris 8 ont également vécu une année compliquée entre les grèves et le confinement. Les cours en distanciel avaient déjà commencé légèrement avant la pandémie, comme le déclare Rania, étudiante du master « Civilisations, Cultures et Sociétés » :

« Nous on a toujours continué à faire cours à distance même quand il y avait les grèves. On ne nous a pas dit que parce qu'il y avait des grèves, on n'allait pas faire cours. »¹⁰⁰

Sur nos 20 enquêté·es, douze ont eu des cours en visioconférence. Six ont eu les cours via la plateforme Zoom, deux via skype, trois ont utilisé le terme « visio » sans préciser la plateforme, une personne via BigBlueButton. Trois personnes ont eu des cours « vocaux » : deux personnes pour qui les cours audios étaient déposés sur Dropbox et une sur Moodle. Enfin, trois personnes ont eu des textes à lire comme cours et une personne via Discord, qui propose des salons et des réunions vocales. Lise, étudiant·e en master de musicologie, a eu accès à des supports de cours écrits de ses enseignant·es, ce qui lui convenait :

« J'avais deux séminaires et y'en avait un, le prof envoyait ses diapos toutes les semaines et il était dispo si on avait des questions. Et y'en avait un autre, on a eu juste une séance sur skype pour discuter des textes sur lesquels on devait travailler mais euh c'était des textes simples, on pouvait choisir entre plusieurs [...]. »¹⁰¹

Si l'on regarde la fréquence des réunions et des cours donnés, deux tiers (65%) des étudiant·es considèrent avoir eu insuffisamment ou plutôt pas assez de cours ou de réunions de

¹⁰⁰ Entretien avec Rania, étudiante en master de 32 ans, effectué par Camille Beau le 23 février 2021, via la plateforme zoom.

¹⁰¹ Entretien avec Lise, étudiant·e en master de 25 ans, effectué par Camille Beau le 20 janvier 2021, via la plateforme skype.

travail. Seul un tiers a déclaré avoir eu plutôt assez ou suffisamment de cours et de réunions durant le premier confinement.

Tableau 35. Fréquence des cours et réunions de travail pendant le premier confinement, selon le niveau d'étude

Niveau d'études	Pendant le 1 ^{er} confinement, à quelle fréquence avez-vous eu des cours ou des réunions de travail en visio (Zoom, Skype, Moodle, etc.) (Effectif total : 606, sans les doctorant·es)			
	Insuffisamment	Plutôt pas assez	Plutôt assez	Suffisamment
Licence	43.7%*	18.2%	18.4%	19.7%
Master	51.2%	18.1%	19.1%	11.6%
Total	46.2%	18.1%	18.6%	17.1%

*Lecture : 43,7% des étudiant·es de licence ont répondu avoir eu insuffisamment de cours ou de réunion de travail lors du premier confinement.

Pour conclure, presque un étudiant·e sur deux déclare avoir eu suffisamment de cours et de mise à disposition de documents. En revanche, la fréquence des cours et des réunions de travail en visio-conférence a été insuffisante quel que soit le niveau d'étude de la personne.

b) Lors du deuxième confinement

Durant le deuxième confinement, ce n'est plus qu'un·e étudiant·e sur dix qui considère avoir eu insuffisamment de supports de cours, contre un sur trois pendant le premier confinement. Un tiers des étudiant·es a trouvé suffisants leurs documents et supports de cours et un autre tiers déclare en avoir plutôt assez. Nous pouvons voir une différence de points entre le premier et le deuxième confinement, certainement due à une meilleure préparation des professeur·es qui ont anticipé cette nouvelle vague.

Tableau 36. Fréquence à laquelle les étudiant·es ont eu des cours ou des documents de cours au premier semestre de l'année universitaire 2020-2021 selon le niveau d'étude

Niveau d'études	Et depuis le 2 ^{ème} confinement, indiquez la fréquence à laquelle vous avez eu : des documents et des cours mis à disposition.			
	Insuffisamment	Plutôt pas assez	Plutôt assez	Suffisamment
Licence	9%	17,3%	37,5%	36,2%
Master	12%	17%*	43,6%	27,4%

Total	10%	17,2%	39,7%	33,1%
--------------	------------	--------------	--------------	--------------

**Lecture : 17% des étudiant-es en master ont déclaré n'avoir plutôt pas assez de documents ou de cours mis à leur disposition pendant le premier semestre de l'année universitaire 2020-2021.*

Nos entretiens montrent cependant les difficultés qui persistent durant le second confinement. Rania, étudiante en droit, explique la difficulté à retranscrire tous les fichiers audios envoyés par les enseignant-es pour ses différents cours, en plus de suivre des cours via Zoom :

« Bah il y a un prof qu'on n'a jamais vu, même quand c'était en présentiel. Il nous mettait sur dropbox les audios, il assurait 3 cours. Un autre prof qui nous mettait des audios de cours, et un autre avec qui on avait presque [silence]. En fait il [l'autre, nda] a organisé toutes ces dates avant le confinement donc il a envoyé ses cours en audio. Et puis, le reste c'était sur zoom. Mais après ça te prend la journée, car même si c'est des audios, t'es obligée de te prendre un temps pour les écouter, et y'avait un temps pour les télécharger. Mais ça prend beaucoup de temps les audios et on se perd. »¹⁰²

Ainsi, au-delà de la fréquence des documents, leur forme même a pu poser problème.

En ce qui concerne les cours et les réunions de travail, quand les deux tiers des étudiant-es (65%) déclaraient en avoir insuffisamment ou plutôt pas assez durant le premier confinement, ce n'est plus le cas que pour 18 % d'entre elles-eux lors du second confinement. 82% soit 4 étudiant-es sur 5 disent avoir eu suffisamment ou plutôt assez de cours ou de réunions de travail.

Tableau 37. Fréquences des documents de cours pendant le deuxième confinement, selon le niveau d'étude

Niveau d'études	Et depuis le 2 ^{ème} confinement, avez-vous eu : des cours ou des réunions de travail en visio (zoom, skype, moodle...) (Effectif total : 717)			
	Insuffisamment	Plutôt pas assez	Plutôt assez	Suffisamment
Licence	10,2%	9,7%	29,2%	50,9%
Master	8,6%	7,5%	36,1%*	47,8%
Total	9,6%	8,9%	31,7%	49,8%

**Lecture : 36,1% des étudiant-es de master ont répondu avoir eu plutôt assez de cours ou de réunion de travail pendant le deuxième confinement.*

Léa affirme :

¹⁰² Entretien avec Rania, étudiante en master de 32 ans, effectué par Camille Beau le 23 février 2021, via la plateforme zoom.

« Puis les cours, là j'ai l'impression que les profs sont mieux organisés, on a plus de cours en visio déjà, enfin, tous mes cours presque sont en visio, alors qu'au dernier confinement j'en avais zéro en visio...Du coup c'est cool ils sont tous très organisés...ils ont eu des formations sur comment faire cours à distance... »¹⁰³

Cependant, des problèmes persistent là aussi. Rose nous parle de sa difficulté à travailler à distance en groupe :

« On a dû continuer à travailler à distance avec l'outil internet Google doc à distance et chacun écrit ses idées et en suite on en discutait sur whatsapp, on organisait aussi des réunions zoom mais le rendu n'aurait pas été le même si on était en présentiel. »¹⁰⁴

Quand plus de la moitié des étudiant·es déclaraient avoir eu insuffisamment ou plutôt pas assez de documents, de cours et de réunions lors du premier confinement, lors du second confinement ce n'est plus le cas que d'un étudiant·es sur 4 environ.

L'enquête réalisée auprès de nos enquêté·es montre que malgré une fréquence suffisante de mise à disposition de documents de cours et de réunions de travail, l'insatisfaction demeure, et réside principalement dans les difficultés à mener un travail de qualité avec des outils et supports numériques complexes à utiliser, ne remplaçant pas la qualité du présentiel.

2/2. L'accompagnement pédagogique

a) Lors du 1^{er} confinement

Lors du premier confinement, près de la moitié des étudiant·es ont trouvé que l'accompagnement des enseignant·es était insuffisant (46% des masters et 41% des licences). Cependant, un tiers des étudiant·es déclarent avoir eu suffisamment ou plutôt assez d'échanges avec les enseignant·es.

Des propositions d'accompagnement ont été mises en place durant le second semestre universitaire 2020, comme nous le raconte Sasha étudiant·e en licence d'arts plastiques :

« En même temps depuis le début il y avait des profs qui ont envoyé des mails en mode si vous avez des difficultés quelconques, faites-le nous savoir et on va s'adapter à ça et

¹⁰³ Entretien avec Léa, étudiante en double licence de 24 ans, effectué par Lisa Bouvy le 15 novembre 2020, via la plateforme zoom.

¹⁰⁴ Entretien avec Rose étudiante en master de 35 ans, effectué par Mathis Thomas le 22 janvier 2021, via la plateforme zoom.

paniquez pas et voilà. Mais c'était pas tout le monde qui a fait ça, c'était quelques profs. Il y a même une prof qui m'a laissé son numéro de téléphone au cas où ça va pas !¹⁰⁵ »

Tableau 38. Fréquence des échanges avec les enseignant·es au premier confinement, selon le niveau d'étude

Niveau d'études	Pendant le 1 ^{er} confinement, indiquez la fréquence à laquelle vous avez eu : des échanges avec des enseignant·es			
	Insuffisamment	Plutôt pas assez	Plutôt assez	Suffisamment
Licence	41%*	24,2%	22,1%	12,7%
Master	45,9%	25,7%	22,5%	5,9%
Total	42,8%	24,7%	22,3%	10,2%

*Lecture : 41% des étudiant·es de licence ont répondu avoir eu insuffisamment d'échange avec leurs enseignant·es lors du premier confinement.

Les étudiantes considèrent plus que les étudiants avoir eu plutôt assez d'échanges (24% contre 17%). Elles restent tout de même 41% à déclarer en avoir eu insuffisamment et contre 45% pour les hommes. Cela reflète que durant le 1^{er} confinement, bien des échanges étaient à l'arrêt, à l'image de ce qui se passait dans d'autres domaines dans le pays.

Nous avons aussi interrogé les étudiant·es sur les informations reçues de la part de leur secrétariat. Un tiers des étudiant·es déclarent sur ce point être satisfait·es. 26% des étudiant·es en licence et 35% des masterant·es déclarent avoir été moyennement satisfait·es. 43% des licences et 28% des masterant·es déclarent ne pas avoir été satisfait·es.

Nous pouvons conclure que l'accompagnement lors du premier confinement a été insuffisant pour presque la moitié d'entre elles·eux.

b) Lors du deuxième confinement

Durant le second confinement, nous avons constaté une volonté chez les étudiant·es de poursuivre la formation la plus facilitante possible au sein de l'université. Deux tiers des étudiant·es disent avoir eu suffisamment ou plutôt assez d'échanges avec les enseignant·es, contre un tiers durant le premier confinement. Fatou, étudiante en licence d'information et communication déclare que « Certains étaient vraiment présents parce qu'ils étaient là pendant le cours, et après on pouvait leur envoyer des messages. »¹⁰⁶.

¹⁰⁵ Entretien avec Sasha, étudiant·e en licence de 21 ans, effectué par Mathis Thomas le 11 novembre 2020, au domicile de l'enquêteur.

¹⁰⁶ Entretien avec Fatou, étudiante en licence de 20 ans, effectué par Eleonora Roméo le 7 novembre 2021, par téléphone.

Rose, étudiante en master d'études de genre déclare :

« J'ai aussi noté quelques particularités des enseignants, il y'a certains enseignants, des cours que j'ai suivis au premier semestre, qui enregistraient les cours comme tu le fais et qui mettaient à notre disposition les cours enregistrés sur moodle, sachant que la prise de note n'était pas aussi fluide par rapport au présentiel [...] »¹⁰⁷

Tableau 39. Fréquence des échanges avec les enseignant·es au deuxième confinement, selon le niveau d'étude

Niveau d'études	Et depuis le 2 ^{ème} confinement, indiquez la fréquence à laquelle vous avez eu : des échanges avec les enseignant·es ?			
	Insuffisamment	Plutôt pas assez	Plutôt assez	Suffisamment
Licence	18,4%	17,1%	41,6%	22,8%
Master	14,9%	25,3%	37,5%	22,2%*
Total	17,2%	20,1%	40,2%	22,6%

*Lecture : 22,2% des masterant·es ont répondu avoir eu suffisamment d'échanges avec leurs enseignant·es pendant le deuxième confinement.

Nous pouvons voir une différence entre le premier et le deuxième confinement pour les étudiant·es extracommunautaires. En effet, durant le 1^{er} confinement 20% des étudiant·es extracommunautaires en licence déclarent avoir eu plutôt assez d'échanges avec les enseignant·es contre 32% au deuxième confinement. Cependant, nous pouvons observer que 42% des étudiant·es européen·nes trouvaient que les échanges avec les enseignant·es étaient plutôt assez nombreux. Nous pouvons ainsi remarquer une différence de 10 points de pourcentage entre les deux populations. De plus, 17% d'étudiant·es extra-communautaires déclarent avoir eu suffisamment d'échange avec leurs enseignant·es au deuxième confinement contre 23% pour les étudiant·es européen·nes. Pour finir, nous pouvons voir que la différence continue d'être présente pour les étudiant·es en master. En effet, 39% des étudiant·es extracommunautaires en master déclarent au deuxième confinement avoir eu plutôt assez d'échanges avec les enseignant·es contre 25% pour les étudiant·es européen·nes. C'est quand nous demandons si les échanges avec les enseignant·es ont été suffisants que nous constatons un écart beaucoup moins important : 20% pour les étudiant·es extra-communautaires et 22% pour les étudiant·es européen·nes.

¹⁰⁷ Entretien avec Rose étudiante en master de 35 ans, effectué par Mathis Thomas le 22 janvier 2021, via la plateforme zoom.

Tableau 40. Comparaison entre les premier et deuxième confinements sur les échanges avec les enseignant·es, selon le niveau d'étude

Niveau d'études	Indiquez la fréquence à laquelle vous avez eu : des échanges avec des enseignant·es (%)							
	1 ^{er} confinement				2 ^{ème} confinement			
	Insuffisamment	Plutôt pas assez	Plutôt assez	Suffisamment	Insuffisamment	Plutôt pas assez	Plutôt assez	Suffisamment
Licence	23,5	29,4	19,6*	27,5	24,2	27,3	31,8*	16,7
Master	37,5	31,3	27,1	4,2	23,2	17,9	39,3	19,6
Total	30,3	30,3	23,2	16,2	23,8	23	35,3	18

*Lecture : 19,6% des étudiant·es de licence ont déclaré avoir eu plutôt assez d'échange avec leurs enseignant·es au premier confinement, iels sont 31,8% au deuxième confinement.

En ce qui concerne les informations venant du secrétariat, nous pouvons aussi constater une augmentation de la satisfaction chez les étudiant·es. En effet, plus de la moitié des masterant·es déclarent être satisfait·es des informations envoyées par le secrétariat ainsi que 39% des étudiant·es en licence. À l'inverse, 21% des étudiant·es en master déclarent en avoir eu insuffisamment et 37% en licence.

Notons que durant le premier confinement, l'accompagnement pédagogique s'est beaucoup joué dans des relations interpersonnelles. En effet, suivant les enseignant·es, des accompagnements ont été mis en place pour les étudiant·es. Nous retiendrons que près de la moitié des étudiant·es déclare avoir eu des échanges insuffisants avec leurs enseignant·es durant le premier confinement. Puis, cela diminue fortement lors du second confinement où seulement 15% des étudiant·es en master et 18% en licence, déclarent en avoir eu insuffisamment.

2/3. Les modalités de validation et la validation

a) Lors du premier confinement

La plupart des étudiant·es déclarent avoir bénéficié d'aménagements pour les examens. Sur 20 de nos enquêté·es, six disent avoir eu des dossiers à rendre pour valider leur année universitaire comme Fatou en licence 3 d'information et communication : « *On envoyait des dossiers, même les partiels on nous les envoyait mais c'était pas des oraux, que des dossiers.* ». Trois personnes expliquent que des validations automatiques ou des notes plancher ont été attribuées (en raison des grèves précédant la crise sanitaire), quatre personnes déclarent avoir

eu des délais supplémentaires pour remettre leurs dossiers et leur mémoire. Une seule personne déclare que les enseignant·es n'ont pas tenu compte de la situation et n'ont ni adapté les modalités d'examen ni la notation. Lise, étudiant·e en master de musicologie, nous explique avoir eu des délais plus longs pour rendre les dossiers de validation et son mémoire :

« On a même eu des délais super longs, on pouvait rendre les dossiers fin mai car les notes étaient rentrées plus tard. Pareil pour le mémoire, je me souviens j'avais fini de le rédiger mi-mai et le temps que les profs le corrigent et tout j'avais ma soutenance vers mi-juillet. Après, je sais pas ce que ça donne en temps normal mais ils étaient super compréhensifs [...] »¹⁰⁸

Des aménagements ont consisté en un allègement de certains travaux. Par exemple, les mémoires de master 1 d'études de genre n'ont pas été obligatoires, car leur terrain pouvait être difficilement accessible : *« mon travail n'avait pas évolué avec la fermeture, la paralysie de la ville, du pays, et de tout à travers le monde »* comme l'explique Rose.

Dans notre enquête, nous avons demandé si les étudiant·es étaient satisfait·es de l'adaptation de l'évaluation durant le premier confinement. 37% des étudiant·es en licence et 45% des masterant·es déclarent être satisfait·es des adaptations proposées. Un tiers environ des étudiant·es déclare être moyennement satisfait·es. Un quart des étudiant·es en licence et un tiers en master n'ont pas été satisfait·es des adaptations. Pour Aisha, étudiante en licence, le nombre conséquent de dossiers à rendre pour valider son année était trop important, elle a dû aller au rattrapage. Elle nous dit :

« [...]Y'avait le prof qui avait l'impression qu'on avait juste sa matière alors qu'on avait plein de chose à rendre et à chaque fois que tu prends ton ordi tu ne savais pas par quoi commencer, c'était n'importe quoi.¹⁰⁹ »

Bernadette, de l'initiative Solidarité étudiante, explique :

« On voyait arriver des étudiant·es qui n'avaient pas mangé depuis plusieurs jours, qui avaient eu le covid, qui travaillaient sur leur smartphone, et qui nous disaient que certain·es enseignant·es continuaient à leur donner des contrôles chronométrés, plein de devoirs... On signalait ça aux départements, toujours la même réponse : « on a adapté, oui oui », et ensuite nous on voyait que certain·es profs se déchaînaient, ne se rendaient pas du tout compte du fait que beaucoup d'étudiant·es n'avaient pas les conditions matérielles

¹⁰⁸ Entretien avec Lise, étudiant·e en master de 25 ans, effectué par Camille Beau le 20 janvier 2021, via la plateforme skype.

¹⁰⁹ Entretien avec Aisha, étudiante en licence de 20 ans, effectué par Camille Beau le 11 octobre 2020, via la plateforme zoom.

de faire un travail en ligne, au même rythme que d'habitude. Une minorité de profs comme ça, certes, mais quand même... »¹¹⁰

Tableau 41. Satisfaction face aux adaptation des modalité d'évaluation au premier confinement, selon le niveau d'étude

Niveau d'études	Avez-vous été satisfait·e de la formation qui a été mise à votre disposition pendant le premier confinement ? [Adaptation de l'évaluation] Effectif total : 669		
	Très satisfait·e	Moyennement satisfait·e	Pas satisfait·e
Licence	36,9%*	30,7%	32,5%
Master	45,4%	28,5%	26,1%
Total	40,1%	29,9%	30%

*Lecture : 36,9% des étudiant·es de licence ont répondu être très satisfait·es par l'adaptation de l'évaluation lors du premier confinement.

Pour conclure, les modalités de validation des examens durant le premier confinement ont été adaptées différemment en fonction de chaque département d'études. Globalement, nous pouvons voir une scission entre les étudiant·es d'un même niveau d'étude. Nous pouvons remarquer qu'un tiers des étudiant·es de licence sont satisfait·es, d'autres moyennement et le dernier tiers pas du tout. Il en va de même pour les étudiant·es en master bien que 45% soient très satisfait·es contre 26% pas du tout.

b) Lors du deuxième confinement

Durant le deuxième confinement, nous avons demandé quelle a été la proportion de cours pour lesquels a été mis en place un aménagement. Un·e étudiant·e sur dix n'a pas eu de contrôle d'assiduité du tout, quand 16% des étudiant·es en licence et 27% des masterant·es ont eu des contrôles d'assiduité pour tous leurs cours. Rania, étudiante en master de droit : « *Et ils [les profs : nda] y'en a qui sont exigeants même par rapport à la présence sur zoom, ils prennent le nom des absents.* »¹¹¹.

¹¹⁰ Entretien avec Bernadette, membre de l'initiative Solidarité étudiante, effectué par Hélène Nicolas le 23 novembre 2021, via la plateforme zoom.

¹¹¹ Entretien avec Rania, étudiante en master de 32 ans, effectué par Camille Beau le 23 février 2021, via la plateforme zoom.

Tableau 42. Proportion de cours ayant mis en place des aménagements concernant la notation de l'assiduité au premier semestre 2020-2021, selon le niveau d'étude

Niveau d'études	Concernant l'aménagement des cours à distance pour le 1 ^{ER} semestre de l'année universitaire 2020-2021, pouvez-vous indiquer la proportion de cours ayant mis en place les différents aménagements suivants : pas de notation de l'assiduité. Effectif total : 746		
	0%	50%	100%
Licence	12,5	27,4*	16,6
Master	11,3	19,2	27,2
Total	12,1	24,5	20,4

*Lecture : 27,4% des étudiant-es de licence ont déclaré que 50% de leur cours avaient mis en place des aménagements concernant la notation de l'assiduité lors du premier semestre de 2020-2021.

À la question des allègements des rendus, un·e étudiant·e sur dix affirme que pour tous ses cours, les enseignant·es ont proposé cela, un quart déclare que cela a été le cas pour la moitié de leurs cours, quand un sur cinq n'a eu aucun allègement des rendus. Fatou déclare :

« J'ai sept cours. Mais ça va, c'est juste chiant de les suivre, mais surtout les tas d'exercices qu'on nous donne. Comme on est à la maison ils pensent qu'ils doivent nous donner des trucs à faire. Or c'est pas ça, c'est plus quand t'es à la maison que t'as pas envie de faire. »¹¹²

Tableau 43. Proportion de cours ayant mis en place des aménagements concernant l'allègement des rendus au premier semestre 2020-2021, selon le niveau d'étude

Niveau d'études	Concernant l'aménagement des cours à distance pour le 1 ^{er} semestre de l'année universitaire 2020-2021, pouvez-vous indiquer la proportion de cours ayant mis en place les différents aménagements suivants : allègement des rendus. Effectif total : 746		
	0%	50%	100%
Licence	19,8	28,5*	11
Master	11,3	19,2	27,2
Total	12,1	24,5	20,4

¹¹² Entretien avec Fatou, étudiante en licence de 20 ans, effectué par Eleonora Roméo le 7 novembre 2021, par téléphone.

**Lecture : 28,5% des étudiant·es de licence ont déclaré que 50% de leur cours avaient mis en place des aménagements concernant l'allègement des rendus lors du premier semestre de 2020-2021.*

Des difficultés ont pu parfois ressurgir, mettant les étudiant·es dans des situations compliquées comme le déclare Rose, étudiante en master d'études de genre :

« Avec la fermeture des universités, on avait des travaux en groupe à réaliser et on devait se rencontrer, mais moi avec ma situation d'irrégularité et ma précarité financière, je ne voulais prendre des risques à choper une amende parce que en principe je n'avais pas vraiment besoin d'être dehors. »¹¹³

Pour finir, 24% des étudiant·es en licence et 32% des masterant·es déclarent être très satisfait·es ou à moitié satisfait·es des aménagements proposés. Rose, étudiante en master d'études de genre explique qu'elle a demandé aux enseignant·es de tenir compte de la fatigue informatique que cette situation de confinement générait chez les étudiant·es :

« J'ai demandé aux enseignants de tenir compte de ce facteur-là [la fatigue due aux écrans, nda], parce que pour nous aussi c'était lourd et certains enseignants ont compris et ils ont allégé certaines évaluations, par exemple [...] un professeur nous avait donné un travail mais il l'a suspendu parce qu'on lui avait dit que c'était trop et avec les études à distance. »¹¹⁴

Des aménagements comme des allègements de rendus, l'adaptation de l'évaluation ou encore l'absence de notation d'assiduité ont été proposés aux étudiant·es. 45% des masterant·es et 37% des étudiant·es en licence sont satisfait·es de ces mesures prises pendant le premier confinement. Lors du second confinement, 43% des étudiant·es en licence déclarent être satisfait·es ainsi qu'un étudiant·es sur deux en master. Cependant, seulement 11% des étudiant·es déclarent avoir bénéficié d'un allègement des rendus pour tous leurs cours lors du premier confinement.

2/4. Le stage

¹¹³ Entretien avec Rose étudiante en master de 35 ans, effectué par Matis Thomas le 22 janvier 2021, via la plateforme zoom.

¹¹⁴ Ibid.

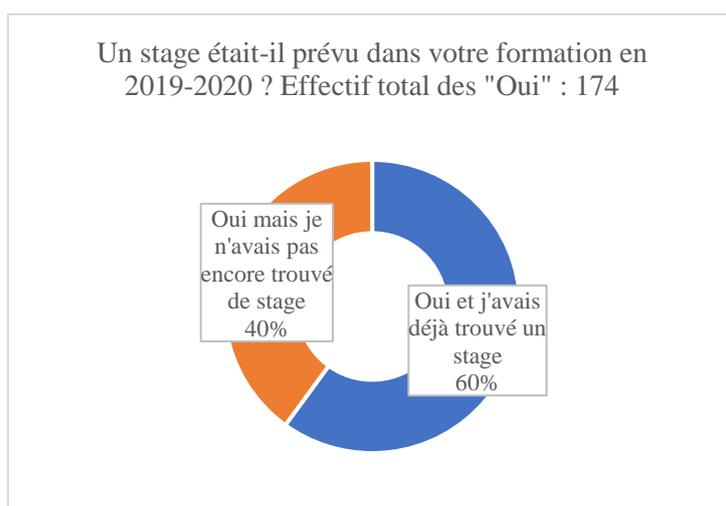
Dans cette dernière partie, nous avons décidé d'examiner si les étudiant·es de l'université de Paris 8 qui devaient faire un stage, avaient pu en trouver un en période de crise sanitaire et si par la suite, iels avaient pu le réaliser et sous quelles modalités. Sur nos 20 enquêté·es, une devait réaliser un stage optionnel et cinq devaient réaliser un stage obligatoirement. Fatou témoigne du fait que chercher un stage en pleine crise sanitaire était une grande source de stress :

« Déjà le stage qu'on n'arrive pas à trouver, ça stresse chaque matin, tu regardes ton mail, tu ne trouves rien. Déjà ça ça décourage à mort, et avec tous les projets et tous les cours... [...] »¹¹⁵

Sur nos cinq interlocuteur·ices devant faire un stage, deux ont eu droit à un cours supplémentaire pour remplacer le stage. Deux autres ont pu le réaliser avec des adaptations. Une personne devait commencer le stage en octobre mais s'est retrouvée sans nouvelle de l'entreprise sollicitée.

Notre questionnaire montre que parmi les étudiant·es dont la formation pour l'année 2019-2020 demandait un stage, 60% d'entre elles·eux avaient déjà trouvé un stage avant le premier confinement contre 40% qui n'en avaient pas encore. Pour les personnes ayant eu un stage à réaliser après mars 2020, 29% d'entre elles déclarent avoir pu le réaliser comme prévu malgré le confinement, 40% n'ont pas pu le réaliser et 22% ont déclaré que les modalités de leur stage avaient été adaptées, comme cela a été le cas pour Jack : *« J'ai fait mon stage en télétravail »¹¹⁶*.

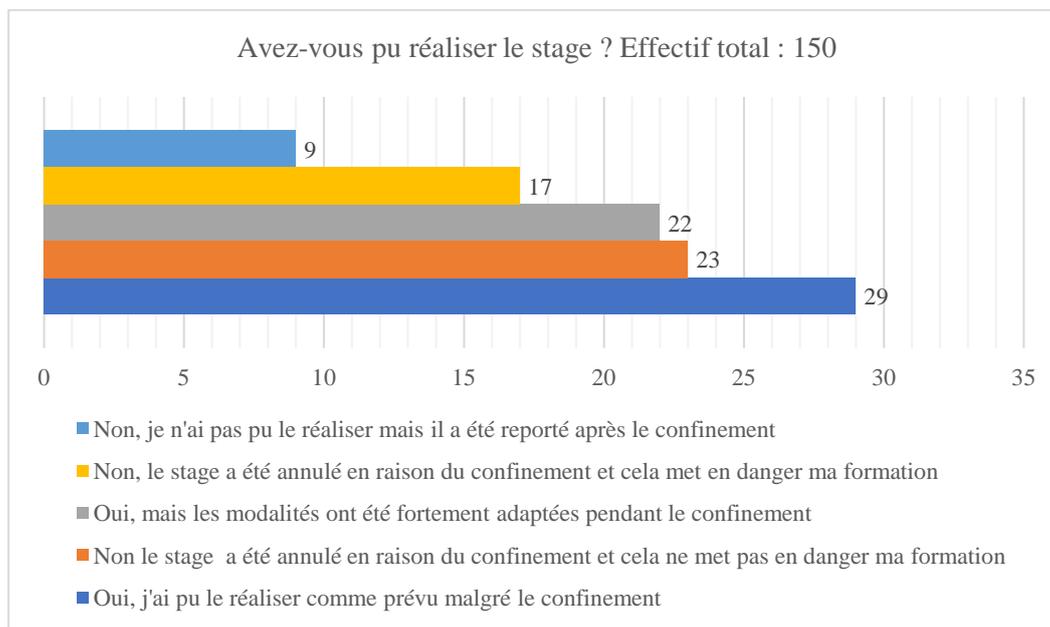
Graphique 8. Stage prévu par la formation en 2019-2020



¹¹⁵ Entretien avec Fatou, étudiante en licence de 20 ans, effectué par Eleonora Roméo le 7 novembre 2021, par téléphone.

¹¹⁶ Entretien avec Jack, étudiant de 27 ans, effectué par Nivine Fouzia Nouelhouda Boutoba le 28 février 2021, via la plateforme zoom.

Graphique 9. Réalisation ou non du stage en 2019-2020



Conclusion

Durant le premier confinement, selon les chiffres de l'OVE, 73% des étudiant·es déclarent avoir reçu des documents ou des supports de cours durant le premier confinement. Nous avons interrogé les élèves de Paris 8 sur la fréquence des documents et des supports de cours fournis et un tiers des étudiant·es déclarent avoir eu insuffisamment de documents et de supports de cours pour finir leur année. En revanche, durant le second confinement, un·e étudiant·e sur dix seulement considère avoir eu insuffisamment de supports de cours. En ce qui concerne l'accompagnement pédagogique, selon les chiffres de l'OVE, 77% des étudiant·es déclarent avoir eu des échanges avec les enseignant·es durant le premier confinement. Dans notre enquête, près de la moitié des étudiant·es ont trouvé que l'accompagnement des enseignant·es était alors insuffisant. Cependant, durant le second confinement, deux tiers des étudiant·es disent avoir eu suffisamment ou plutôt assez d'échanges avec les enseignant·es.

Pour les modalités et la validation pédagogique, selon les chiffres de l'OVE, 39% des étudiant·es sont satisfait·es ou très satisfait·es des aménagements pédagogiques mis en place pendant le confinement. Dans notre enquête, une distinction se fait selon le niveau d'études : 37% des étudiant·es en licence et 45% des masterant·es déclarent être satisfait·es des adaptations de l'évaluation proposées durant le premier confinement. Pendant le premier

semestre 2020-2021, un·e étudiant·e sur dix n'a pas eu de contrôle d'assiduité du tout et affirme également que tous ses cours ont proposé des allègements pour les rendus.

Pour les étudiant·es dont la réalisation d'un stage devait se faire après mars 2020, 40% n'ont pas pu le réaliser et 29% ont pu l'effectuer.

3/ Des conditions matérielles d'études en crise sanitaire

Voyons à présent les résultats de notre enquête sur les conditions matérielles d'études des étudiant·es de Paris 8. Qui a eu accès à un ordinateur et une connexion internet ? À un espace de travail ? Comment se déroule la continuité pédagogique depuis le domicile des étudiant·es ? Et que se passe-t-il quand ces dernier·es travaillent, quand iels sont passé·es en chômage partiel, ont été licencié·es ou encore ont vu leurs heures de travail augmenter (par exemple dans les secteurs de la santé ou de la grande distribution)

Il est ici nécessaire de comparer la situation entre les deux périodes que notre enquête couvre : est-ce que depuis septembre 2020 les étudiant·es ont eu la possibilité de s'organiser pour pouvoir suivre leurs cours à distance au mieux ? Qui a bénéficié en ce sens des aides de l'Université (prêt d'ordinateur, emprunt illimité de la BU, clé 4G, etc.) ?

3/1. Environnement de travail : un espace dédié à l'étude

La mise en ligne de l'université consiste avant tout à relocaliser les études à domicile pour tous·tes les étudiant·es. Suite aux résultats concernant le type de logement des étudiant·es de Paris 8, nous constatons que nos enquêté·es ne sont pas dans des positions égales face à l'espace de travail lorsque celui-ci se trouve aussi être le domicile.

a) Lors du premier confinement

Plus d'un tiers des étudiant·es répondant·es a évoqué des difficultés à travailler pendant le premier confinement à cause du manque de calme ou d'espace calme pour ce faire (40%). Si nous comparons la situation des étudiant·es extracommunautaires et des étudiant·es de nationalité européenne, nous voyons que les premier·es sont davantage concerné·es par la

précarité dans le logement : 54% des étudiant·es extracommunautaires ont déclaré manquer de calme à leur domicile contre 37% des autres.

Si nous regardons la situation d'un point de vue genré, les différences sont moins importantes : 40% des répondant·es femmes ont déclaré avoir manqué de calme contre 35% chez les hommes. Cependant, il s'agit de 55% chez les personnes non-binaires et autres identités de genre fluide. Pour autant nous restons prudent·es sur ces écarts puisque notre population totale de personnes non-binaires est réduite.

Concernant le niveau d'étude, nous constatons que lors du premier confinement, il y a peu de différence entre les inscrit·es en licences et en masters dans le fait d'avoir manqué de calme ou non. Cependant, sur nos 17 doctorant·es répondant·es plus de la moitié ont été confronté·es à cette difficulté (53%).

Tableau 44. Manque de calme pour étudier pendant le premier confinement de mars 2020 selon la nationalité, l'identité de genre et le niveau d'étude

	Avez-vous rencontré cette difficulté pendant le 1 ^{er} confinement de mars 2020 : Manque de calme pour travailler. Effectif total : 550
	Oui (%)
Nationalité	
Étudiant·es extracommunautaires	53.6
Étudiant·es françaises ou de nationalités européennes	36.6
Identité de genre	
Homme	34.7
Femme	39.8
Non-binaire	55
Niveau d'étude	
Licence	38.4
Master	40.4*
Doctorat	52.9
Total	39.4

*Lecture : 40.4% des masterant·es déclarent avoir manqué de calme pour étudier pendant le premier confinement de mars 2020.

Au-delà de la difficulté à trouver du calme, nous avons demandé si les étudiant·es avaient à leur disposition un espace de travail à elleux, en précisant que nous entendions par-là l'idée d'un espace isolé et au calme. 62% de nos répondant·es ont déclaré ne pas disposer de cet espace-là lors du premier confinement, ce qui correspond à deux tiers de notre population.

Parmi celles·ceux qui ont répondu ne pas avoir d'espace à soi pour travailler, iels sont 83% des étudiant·es extracommunautaires et 54% des étudiant·es de nationalité européenne. Si nous ne trouvons pas de différence notable entre hommes et femmes dans le fait d'avoir eu un espace à soi durant le premier confinement, trois quarts des étudiant·es non-binaires ou autres identités de genre fluide ont déclaré ne pas avoir eu un espace à elle-eux, soit 13% de plus que la moyenne.

Tableau 45. Avoir eu un espace de travail calme et isolé pendant le premier confinement selon la nationalité et l'identité de genre

	Accès à un espace de travail au calme et isolé pendant le 1 ^{er} confinement Effectif total : 550 Non (%)
Nationalité	
Étudiant·es extracommunautaires	82.5*
Étudiant·es françaises ou de nationalités européennes	53.6
Identité de genre	
Homme	60.4
Femme	57.4
Non-binaire	75
Total	58.6

*Lecture : 82.5% des étudiant·es extracommunautaires déclarent ne pas avoir eu accès à un espace de travail au calme et isolé lors du premier confinement de mars 2020.

b) *Au premier semestre de l'année universitaire 2020-2021 :*

Lors du semestre 1 de 2020-2021, nous retrouvons des résultats proches de ceux du premier confinement : 36% des répondant·es ont évoqué avoir manqué de calme pour travailler, ce qui est légèrement inférieur à la situation pendant le premier confinement (40%). 45% des étudiant·es extracommunautaires ont déclaré avoir manqué de calme pour travailler et 34% pour les autres : l'écart selon la nationalité a diminué. D'un point de vue genré, nos résultats présentent un écart similaire à celui du premier confinement : 40% des femmes ayant répondu à notre questionnaire ont déclaré avoir manqué de calme, contre 32% des hommes mais cette fois seulement 26% des personnes non-binaires*. Encore une fois, les femmes semblent plus touchées par cette difficulté que les hommes, mais la population non-binaire concernée a diminué de moitié par rapport au premier confinement.

Enfin si on regarde en fonction du niveau d'étude, les résultats sont aussi proches de ceux du premier confinement : 34% des licences, 39% des masters et 42% des doctorats répondant·es déclarent avoir eu cette difficulté. Plus précisément, ce sont les étudiant·es inscrit·es en master 2 cette année qui ont le plus eu à faire face à cette difficulté, ce qui correspond à presque la moitié de l'effectif répondant (46%).

Tableau 46. Manque de calme pour étudier pendant le premier semestre de l'année universitaire 2020-2021 selon la nationalité, l'identité de genre et le niveau d'étude

	Avez-vous rencontré cette difficulté pendant le 1 ^{er} semestre de l'année universitaire 2020-2021 : Manque de calme pour travailler. Effectif total : 765
	Oui (%)
Nationalité	
Étudiant·es extracommunautaires	45.1*
Étudiant·es françaises ou de nationalités européennes	33.5
Identité de genre	
Homme	31.8
Femme	36.9
Non-binaire	25.9
Niveau d'étude	
Licence	33.5
Master	38.9
Doctorat	42.1
Total	35.6

*Lecture : 45.1% des étudiant·es extracommunautaires déclarent avoir manqué de calme pour étudier pendant le premier semestre de 2020-2021.

Concernant l'accès à un espace de travail après la rentrée de septembre 2020, la situation s'améliore à peine. Entre le premier et le deuxième confinement on passe de 41% à 48% des étudiant·es qui déclarent avoir accès à un espace de travail au calme et isolé. Pour les personnes extracommunautaires 77% déclarent ne pas avoir cet espace de travail à leur domicile, ce qui correspond aux trois quarts de cette population. La différence majeure se situe au niveau des personnes non-binaires qui passent de 75% à 44% entre mars et novembre 2020¹¹⁷.

¹¹⁷ 20 individus concernés au premier confinement et 27 pour le deuxième. Cette population est très petite et sa représentativité donc limitée. Pour autant nous pourrions aussi émettre une hypothèse quand au fait que le 1^{er} confinement de mars 2020 ayant été plus stricte et long davantage de personnes se sont « réfugiées » dans des espaces partagés avec des proches et donc où il était plus difficile de trouver du calme.

Tableau 47. Avoir eu un espace de travail calme et isolé pendant le premier semestre de l'année universitaire 2020-2021 selon la nationalité et l'identité de genre

	Accès à un espace de travail au calme et isolé pendant le 1 ^{er} semestre de l'année universitaire 2020-2021 Effectif total : 765
	Non (%)
Nationalité	
Étudiant·es extracommunautaires	77.4
Étudiant·es françaises ou de nationalités européennes	46.7
Identité de genre	
Homme	54.7
Femme	51.7
Non-binaire	44.4
Total	51.9

* Lecture : 77.4% des étudiant·es extracommunautaires déclarent ne pas avoir eu accès à un espace de travail au calme et isolé lors du premier confinement de mars 2020.

Nous voyons que durant le premier confinement de mars 2020 et depuis la rentrée 2020-21, des proportions très importantes d'étudiant·es déclarent avoir manqué de calme pour étudier et ne pas disposer d'espace isolé chez elles·eux, les étudiant·es extracommunautaires étant les plus touché·es par cette problématique. La différence entre les deux périodes n'est pas spectaculaire : on note une amélioration de quelques points seulement.

Pour quelles raisons un·e étudiant·e de Paris 8 sur trois environ a-t-iel manqué de calme pour travailler face à une situation sanitaire imposant l'université en distanciel ?

La possibilité ou non de s'isoler pour travailler, lire, suivre des cours en visioconférence, influence l'expérience de l'apprentissage à distance. Et lorsque l'on cohabite avec d'autres personnes, il faut dès lors partager l'espace physique et sonore en tenant compte de chacun·e. Pendant le premier confinement, de nombreux·ses étudiant·es (28.5%) ont quitté leur domicile pour rejoindre d'autres personnes : parents, ami·es, partenaires, etc., parfois pour profiter d'un espace plus grand, de meilleures connexions, mais aussi pour ne pas rester seul·e. D'autres (3%) ont déclaré ne pas avoir de logement fixe et résidaient soit chez des proches soit dans des structures d'hébergement. La cohabitation avec d'autres personnes peut être difficile et nuire à la concentration et à l'assiduité dans les études. Le commentaire suivant a été rédigé dans un espace libre d'expression au sein du questionnaire :

« C'est assez compliqué de vivre dans un petit foyer avec plusieurs membres de la famille, par exemple je partage ma chambre avec ma mère et lorsque j'ai cours en visio, il m'est impossible de m'isoler, car il y a beaucoup de bruits. »¹¹⁸

Léa, étudiante en double licence Histoire/Anglais, est partie vivre le premier confinement chez son partenaire, lequel habitait en colocation. Cela a impacté son expérience de l'université à distance :

« Chez mon copain, j'avais pas de pièce à moi pour travailler, du coup je partageais sa chambre, et lui il travaillait pas vraiment, du coup il jouait à beaucoup de jeux vidéo et je lui ai dit plusieurs fois "tu monopolises l'espace sonore" parce qu'en fait il faisait énormément de bruit, il parlait avec ses potes, du coup moi je devais aller m'isoler ailleurs mais c'est... le ailleurs c'était des parties communes donc... en fait je pouvais pas m'isoler vraiment.¹¹⁹ »

Une autre de nos enquêtées nous exprime une difficulté similaire : celle d'habiter et de partager des espaces communs avec des personnes qui n'ont pas les mêmes obligations qu'elle à la mise au travail.

« Lisa : « Et est-ce que t'avais un lieu adéquat pour travailler ? »

Ju : « Pas vraiment, parce que j'étais...pas chez moi du coup je suis allée chez mon copain, qui vit avec sa mère et qu'a pas de...dans sa chambre y'a pas de bureau et tout, du coup on était à trois dans le salon, avec eux autour qui travaillaient pas. Et du coup, c'était un peu dur de se motiver, j'étais sur...enfin ça va c'était une table et tout, mais c'était juste ils étaient autour et ils faisaient leurs trucs sans travailler et c'était pas forcément une ambiance de travail...¹²⁰ »

Ju a redoublé son année car elle n'a pas réussi à valider toutes ses UE. C'est aussi le cas de Fratwi, qui habitait avec sa mère dans un logement extrêmement petit et bruyant. Pouvoir s'isoler, ou à minima se mettre au calme permet inconditionnellement de mieux réussir ses études. Au premier confinement cela a pu jouer dans la réussite des étudiant·es d'autant plus qu'aucune structure extérieure n'était alors accessible, problème en parti résolu par la réouverture, à la rentrée universitaire 2020-2021, des bibliothèques.

¹¹⁸ Commentaire extrait des espaces d'expression libre du questionnaire, Étudiante en L1 de 20 ans.

¹¹⁹ Entretien avec Léa, étudiante en double licence de 24 ans, effectué par Lisa Bouvy le 15 novembre 2020, via la plateforme zoom.

¹²⁰ Entretien avec Ju, étudiante en licence de 21 ans, effectué par Lisa Bouvy le 22 janvier 2021, via la plateforme skype.

3/2. Organisation du travail et concentration

Comment l'organisation du temps d'étude s'est-elle transformée lors de la crise sanitaire ? Il s'agit ici d'interroger les difficultés ressenties relatives à l'organisation de son temps d'étude et de son temps personnel depuis le premier confinement de Mars, puisque les frontières entre l'espace personnel et l'espace d'étude se sont brouillées avec la mise en place de la continuité pédagogique en distanciel.

a) Lors du premier confinement

3 étudiant·es sur 5 ont déclaré avoir eu des difficultés dans l'organisation de leur travail personnel ou de leur temps (62%). Au regard des résultats de notre enquête, cela concerne davantage les femmes et les personnes non-binaires (respectivement 63% et 75% contre 55% pour les hommes). Les étudiant·es européen·nes sont plus touchés par cette difficulté que les étudiant·es extracommunautaires, mais dans les deux cas ils sont plus de la moitié à avoir eu à y faire face. Enfin, plus le niveau d'inscription augmente, plus les étudiant·es connaissent ce problème d'organisation (59% en licence contre 77% en doctorat).

Tableau 48. Avoir eu des problèmes d'organisation de son temps de travail pendant le premier confinement selon la nationalité, l'identité de genre et le niveau d'étude

	Avoir eu des problèmes d'organisation de son temps de travail pendant le 1 ^{er} confinement Effectif total : 550
	Oui (%)
Nationalité	
Étudiant·es extracommunautaires	52,6
Étudiant·es françaises ou de nationalités européennes	63,8
Identité de genre	
Homme	54,5
Femme	62,8
Non-binaire	67,5
Niveau d'étude	
Licence	59
Master	64,5*
Doctorat	76,5
Total	61,8

*Lecture : 64,5% des étudiant·es en master déclarent avoir eu des problèmes d'organisation de leur temps de travail pendant le premier confinement de mars 2020.

Les transformations du temps de travail salarié expliquent en partie ces difficultés à gérer le temps de travail universitaire. 70% des étudiant·es qui ont vu leur nombre d'heures de travail augmenter pendant le premier confinement ont déclaré avoir rencontré des difficultés dans leur organisation (soit 8 points au-dessus de la moyenne). Les personnes qui ont vu leur temps de travail diminuer ou qui ont arrêté de travailler déclarent être 62% (le taux général) à avoir des difficultés d'organisation de leur temps. Enfin parmi les personnes qui ne travaillaient pas, 61% ont déclaré avoir eu aussi à faire face à cette difficulté. Les transformations du travail salarié ne sont donc pas la seule explication.

S'occuper de proches a aussi joué dans les difficultés à organiser son temps. Les trois quarts des personnes qui ont déclaré devoir s'occuper de proche(s) ont aussi déclaré des problèmes d'organisation (76%) contre un peu plus de la moitié pour celles qui n'ont pas eu à le faire (59%). Nous aborderons (cette question plus en détails dans la partie sur les relations sociales mais les minorités de genre et sexuelles (dont les femmes non-LGBTI) sont plus nombreuses à s'être occupées de proches ou même d'autres personnes.

La fermeture des bibliothèques et des espaces de travail hors du domicile a aussi impacté de manière négative l'organisation du travail des étudiant·es. Mathilde, en doctorat lors du premier confinement a évoqué ce point lors de son entretien :

« Je suis allée travailler à ma médiathèque, à partir de janvier et jusqu'au confinement et là, la médiathèque a été fermée. Et à ce moment-là ça a été dur parce que j'étais dans une phase où j'avais besoin de sortir de chez moi pour travailler, pour trouver un rythme et me concentrer vraiment, et chez moi, je me faisais tout le temps happer par d'autres trucs quoi.¹²¹ »

Cette étudiante raconte ensuite l'autodiscipline qu'elle a dû mettre en place pour parvenir à faire des sessions de travail dans un espace qui l'appelait aussi à ce qu'elle nomme « l'intendance » (vaisselle, ménage, rangement, lessive, etc.). Pour elle la solution a été de lâcher prise sur ces tâches d'entretien du domicile afin d'avancer sur ses recherches.

¹²¹ Entretien avec Mathilde, étudiant·e en doctorat de 24 ans, effectué par Hélène Nicolas le 5 novembre 2020, via la plateforme zoom.

b) Au premier semestre de l'année universitaire 2020-2021

Nous retrouvons des résultats similaires à ceux du premier confinement depuis la rentrée 2020. Les étudiant·es sont un peu plus de 3 sur 5 à reconnaître avoir des problèmes dans l'organisation de leur travail et de leur temps. Celles·ceux inscrit·es en master sont presque les trois quarts à déclarer cette difficulté. Les étudiant·es extracommunautaires semblent ici aussi avoir moins de difficultés d'organisation que les autres : l'injonction à finir ses études en temps selon les titres de séjour délivrés ou encore le pays d'origine en est peut-être une des raisons. En effet Sasha, étudiant·e russe LGBT+, nous raconte que le choix de ne pas valider son année ne peut pas se poser pour iel :

« Le fait d'avoir toujours une idée du fait que si je rate mes études là je retourne en Russie, il est toujours là, genre vraiment toujours toujours. D'un côté c'est très stimulant c'est-à-dire j'ai jamais abandonné mes études, mais là j'ai vraiment pas mal de chance de rater cette année, c'est archi stressant.¹²² »

Notons que malgré le manque de calme et de pièce à soi pour étudier, les étudiant·es extracommunautaires déclarent donc plus que les autres parvenir à organiser leur temps d'étude. Et ce, malgré les difficultés de renouvellement des titres de séjour rencontrées par beaucoup et leurs conséquences néfastes sur les conditions matérielles d'existence, le stress et la concentration. Mais il est aussi possible que les étudiant·es extracommunautaires les plus touché·es par la précarisation de leur situation aient été peu nombreux·ses à avoir répondu au questionnaire.

Comme durant le premier confinement, la différence entre les hommes et les femmes n'est pas très importante mais l'écart entre les hommes et femmes, et les personnes non-binaires est lui assez important (65%). Nous avons recroisé le fait d'être une personne LGBT+ et le fait d'avoir vécu des difficultés de concentration et l'écart est similaire (71.8% pour les LGBT+ et 60.6% pour les autres). Nous pouvons envisager l'hypothèse que les personnes LGBT+ ont plus de soucis d'organisation de leur temps personnel et dans leur travail, parce qu'elles vivent

¹²² Entretien avec Sasha, étudiant·e en licence de 21 ans, effectué par Mathis Thomas le 11 novembre 2020, au domicile de l'enquêteur.

davantage de discriminations diverses liées à leurs sexualités ou identités et donc sont parfois plus en difficulté que les autres pour étudier “sereinement”.

Tableau 49. Avoir eu des problèmes d’organisation de son temps de travail pendant le premier semestre de 2020-2021 selon la nationalité, l’identité de genre et le niveau d’étude

	Avoir eu des problèmes d’organisation de son temps de travail pendant le 1 ^{er} semestre 2020-2021 Effectif total : 765
	Oui (%)
Nationalité	
Étudiant·es extracommunautaires	54,9
Étudiant·es françaises ou de nationalités européennes	65,3
Identité de genre	
Homme	59,5
Femme	63,8
Non-binaire	77,8
Niveau d’étude	
Licence	58,2
Master	73,2*
Doctorat	63,2
Total	63,5

*Lecture : 73,2% des étudiant·es en master déclarent avoir eu des problèmes d’organisation de leur temps de travail pendant le premier semestre de 2020-2021.

Il est intéressant de noter que la proportion de difficulté d’organisation exprimée depuis la rentrée reste similaire alors que la situation n’est pas la même depuis septembre 2020 : l’université a en partie rouvert, pouvant offrir aux étudiant·es un espace de travail à la bibliothèque universitaire. Parmi les personnes qui ont déclaré avoir vécu cette difficulté au premier confinement, elles sont 4 sur 5 à avoir de nouveau cocher cette case pour le deuxième confinement (83.5%). Nous pouvons émettre l’hypothèse que la reprise du travail a été compliquée en septembre 2020, minée notamment par l’incertitude première quant à la durée de la situation de crise. Fratwi, étudiant rwandais qui a redoublé son année de M1 suite à des problèmes de santé et qui conséquemment a reçu une OQTF nous confie :

« En septembre les cours étaient directement en ligne, ce que je devais faire je ne l’ai pas fait à cause du manque de temps disponible, le temps passait trop vite je n’ai pas pu m’apercevoir qu’il y avait trop de TD [nda : travaux dirigés] »¹²³

¹²³ Entretien avec Fratwi, étudiant en master de 42 ans, effectué par Nivine Fouzia Nouelhouda Boutoba le 29 janvier 2021, via la plateforme zoom.

La crise sanitaire a eu de nombreux impacts indirects sur la vie des étudiant·es. Il y a celles·ceux qui ont perdu leur emploi ou leur salaire parce que travaillant dans les secteurs les plus touchés par les fermetures sanitaires. Il y a celles·ceux qui ont eu des difficultés à renouveler leurs titres de séjour parce que la préfecture a été quasi inaccessible suite à sa fermeture au public. Il y a celles·ceux qui sont arrivé·es dans une nouvelle ville seul·es et qui n'ont pas eu le temps de rencontrer d'autres étudiant·es avant la fermeture de l'université. Il y a celles·ceux qui s'occupent de leurs proches qui ne vont pas bien, il y a celles·ceux qui ne vont pas bien. Il y a celles·ceux qui vivent trop seul·es et celles·ceux qui ne peuvent pas trouver d'espace tranquille. Il y a eu beaucoup de questions, de doutes, de colère (nous en parlerons en IVème partie) et il n'a pas été évident de se concentrer, de s'organiser pour jouer le jeu de la continuité pédagogique à distance. 1 étudiant·e sur 10 seulement nous a dit être en accord avec l'énoncé "Je n'ai eu aucune difficulté à me concentrer" au premier semestre 2020-2021. Si déjà avant la crise du covid-19 les étudiant·es faisaient face à des situations qui impactaient négativement leur parcours universitaire il est probable que cela se soit empiré depuis mars 2019. Zenda, étudiant algérien en licence nous a confié :

« J'avais deux profs qui m'ont fait une validation automatique ; sinon pour le reste c'était : un non présent, non validé ... (...) En temps de crise et Covid t'as la famille qui est loin, t'es pas au top, tu perds ton revenu et loyer tu vas pas penser à valider tes cours, tu vas penser à survivre.¹²⁴ »

Cet extrait d'entretien montre à quel point le travail des équipes enseignantes et l'adaptation des modalités d'évaluation qui prennent en compte les difficultés d'études en période de crise sanitaire sont importants.

Tableau 50. Capacité de concentration pendant le premier semestre de l'année universitaire 2020-2021 selon la nationalité, l'identité de genre et la nationalité

	Êtes-vous concerné·e par l'énoncé suivant : « Je n'ai eu aucune difficulté à me concentrer ce semestre (2020-2021) ». Effectif total : 765		
	Tout à fait ou plutôt (%)	Moyennement (%)	Pas du tout ou plutôt pas (%)
Nationalité			
Étudiant·es extracommunautaires	15	28.6	56.4
Étudiant·es français·es ou de nationalités européennes	12.3	20.7	70
Identité de genre			

¹²⁴ Entretien avec Zenda, étudiant en licence de 21 ans, effectué par Nivine Fouzia Nouelhouda Boutoba le 1er février 2021, via la plateforme zoom.

Homme	16	23	61
Femme	12	22	66*
Non-binaire	18.5	7.5	74
Niveau d'étude			
Licence	13.7	23.9	62.4
Master	10.2	18.5	71.3
Doctorat	26.3	26.4	47.3
Total	13**	22	65

*Lecture : 66% des étudiantes ont vécu ou plutôt vécu des difficultés de concentration pendant leur premier semestre 2020-2021.

**Lecture : 13% des étudiant·es n'ont eu aucune ou plutôt aucune difficulté à se concentrer pendant le premier semestre 2020-2021.

3/3. Matériel informatique et numérique : d'importantes inégalités

Le distanciel impose aux étudiant·es à la fois de disposer d'un équipement informatique et numérique complet (ordinateur et accès internet) mais aussi de savoir s'en servir. Si 30% des étudiant·es ont déclaré ne pas avoir du tout de cours ou de réunion de travail en visioconférence lors du premier confinement, la situation à la rentrée de septembre est toute autre et ils ne sont plus que 4%.

Rappelons avant de commencer cette partie que l'immense majorité du questionnaire a été remplie en ligne ; ce qui nécessite à la fois d'avoir du matériel informatique et une bonne connexion internet. Ces résultats sont donc à relativiser.

a) Lors du premier confinement

D'après nos résultats, 18% des étudiant·es déclarent ne pas avoir eu d'ordinateur personnel lors du premier confinement. Or parmi ces étudiant·es, la moitié seulement avait alors accès à un ordinateur partagé. En croisant cette question avec celle de posséder ou non une tablette numérique, nous obtenons un total de 7% des étudiant·es qui n'étaient pas équipés·es informatiquement (c'est-à-dire ne possédaient soit rien soit seulement un smartphone) pour suivre leur cursus en ligne lors du premier confinement.

Tableau 51. Disposer d'un ordinateur personnel ou à défaut d'un ordinateur partagé pendant le premier confinement selon la nationalité, l'identité de genre et le niveau d'étude

	Ne pas avoir d'ordinateur personnel lors du 1 ^{er} confinement (%) Effectif total : 550	Ne pas avoir d'ordinateur ni personnel ni partagé lors du 1 ^{er} confinement (%) Effectif total : 113
Nationalité		
Étudiant·es extracommunautaires	38.1*	59.5**
Étudiant·es français·es ou de nationalités européennes	13	38
Identité de genre		
Homme	19.8	56.5
Femme	17.1	43.7
Non-binaire	17.5	33.3
Niveau d'étude		
Licence	23.9	47.8
Master	9.6	35
Doctorat	5.9	/ ¹
Total	17.5	46

*Lecture : 38.1% des étudiant·es extracommunautaires ont déclaré ne pas avoir d'ordinateur personnel à leur disposition lors du premier confinement.

**Lecture : 59.5% des étudiant·es extracommunautaires qui n'ont pas d'ordinateur personnel n'ont pas non plus d'ordinateur partagé à leur disposition lors du premier confinement.

¹Seulement une personne inscrite en doctorat n'ayant pas d'ordinateur personnel a aussi déclaré ne pas avoir d'ordinateur partagé. Ce résultat n'est donc pas significatif puisqu'il s'agit d'une personne sur une personne.

Les étudiant·es extracommunautaires sont les plus touché·es par l'absence d'équipement personnel : 38% d'entre elles·eux ne possédaient pas d'ordinateur personnel lors du premier confinement, ce qui est presque 3 fois plus que les étudiant·es européen·nes. Les licences étaient les moins équipées, presque un quart d'entre elles·eux n'avaient pas d'ordinateur personnel contre 10% des étudiant·es en master.

Dans nos entretiens nous avons recueilli plusieurs témoignages concernant le partage de l'ordinateur, notamment celui d'une étudiante qui avait son propre ordinateur mais qui vivant avec des membres de sa famille, dont une collégienne qui a dû aussi suivre ses cours en ligne, l'a partagé :

« Camille : Et tu avais ton ordinateur personnel ?

Aisha : Oui j'avais mon ordi personnel mais vu qu'on était confiné·es et que j'ai une cousine qui est au collège, elle devait faire des cours en ligne et vu qu'elle n'a pas d'ordinateur, elle utilisait le mien. » ¹²⁵

¹²⁵ Entretien avec Aisha, étudiante en licence de 20 ans, effectué par Camille Beau le 11 octobre 2020, via la plateforme zoom.

Le fait qu’au premier confinement l’enseignement primaire et secondaire ait eu à s’adapter à une continuité pédagogique en ligne a pu impacter les étudiant·es vivant avec leur famille et leurs adelphe¹²⁶, ces dernier·es n’étant pas forcément en âge d’avoir leur propre matériel informatique. Dans les familles les plus précaires, il a donc fallu apprendre à s’organiser pour partager le matériel informatique et le temps passé derrière l’écran. Sasha, étudiant·e russe qui vit avec sa sœur à Paris, témoigne de ce besoin organisationnel : « *J’avais pas d’ordinateurs à moi mais on se débrouillait quand même avec ma sœur pour partager l’ordinateur qu’on avait.* »¹²⁷.

Il faut prendre en compte un autre facteur au fait de devoir suivre des cours en ligne et plus en présentiel et qui est significatif de nombreuses inégalités face à la continuité pédagogique : la connexion internet.

Si avoir accès à un équipement informatique concerne plus de 4 étudiant·es sur 5, le cas de l’accès à une bonne connexion internet est bien plus problématique pour les étudiant·es ayant répondu à notre questionnaire. En effet il s’agit d’un·e étudiant·e sur 2 seulement qui déclare avoir une bonne connexion internet lors du premier confinement, dont seulement 1 sur 4 pour les étudiant·es extracommunautaires.

Tableau 52. Avoir une bonne connexion internet pendant le premier confinement selon la nationalité, l’identité de genre et le niveau d’étude

	Aviez-vous une bonne connexion internet lors du 1^{er} confinement ? Effectif total : 550
	Non (%)
Nationalité	
Étudiant·es extracommunautaires	75.3
Étudiant·es françaises ou de nationalités européennes	45.3
Identité de genre	
Homme	59.4
Femme	49.2
Non-binaire	35

¹²⁶ Sœurs et frères.

¹²⁷ Entretien avec Sasha, étudiant·e en licence de 21 ans, effectué par Mathis Thomas le 11 novembre 2020, au domicile de l’enquêteur.

Niveau d'étude	
Licence	52.2
Master	49.1
Doctorat	35.3
Total	50.5*

*Lecture : 50.5% des étudiant-es ont déclaré ne pas avoir de bonne connexion internet lors du premier confinement de mars 2020.

De mauvaises conditions de logement et une mauvaise connexion internet sont fréquemment associées. Par exemple, Fratwi, étudiant rwandais en Master de droit, explique :

« Je n'ai validé qu'un seul cours où j'ai eu 10/20, Je n'avais pas du tout de lieu adéquat...
(...) Parce que chez moi c'est petit et j'ai internet que sur mon téléphone. »¹²⁸

b) Au premier semestre de l'année universitaire 2020-2021

À la rentrée universitaire 2020-2021, l'université de Paris 8 s'organise pour permettre la continuité pédagogique. Le début de l'année jongle entre du présentiel et du distanciel, voire pour certains enseignements du tout-à-distance. L'ordinateur devient donc un outil indispensable pour suivre la formation universitaire, d'autant qu'en octobre 2020 le gouvernement annonce le deuxième confinement et la fermeture des universités au public.

Tableau 53. Disposer d'un ordinateur personnel ou à défaut d'un ordinateur partagé pendant le premier semestre de 2020-2021 selon la nationalité, l'identité de genre et le niveau d'étude

	Ne pas avoir d'ordinateur personnel lors du 1^{er} semestre 2020-2021 (%) Effectif total : 765	Ne pas avoir d'ordinateur ni personnel ni partagé lors du 1^{er} semestre 2020-2021 (%) Effectif total : 94
Nationalité		
Étudiant-es extracommunautaires	24.1	62.5
Étudiant-es français-es ou de nationalités européennes	9.8	30.6
Identité de genre		
Homme	13.5	65
Femme	12.1	36.6
Non-binaire	11.1	0
Niveau d'étude		
Licence	15.6*	38.7*

¹²⁸ Entretien avec Fratwi, étudiant en master de 42 ans, effectué par Nivine Fouzia Nouelhouda Boutoba le 29 janvier 2021, via la plateforme zoom.

Master	6.8	50
Doctorat	5.3	/ ¹
Total	12.3	41.5

**Lecture : 15.6% des étudiant·es en licence ont déclaré ne pas avoir d'ordinateur personnel à leur disposition lors du premier semestre 2020-2021*

***Lecture : 38.7% des étudiant·es en licence qui n'ont pas d'ordinateur personnel n'ont pas non plus d'ordinateur partagé à leur disposition lors du premier semestre 2020-2021.*

1 Seulement une personne inscrite en doctorat n'ayant pas d'ordinateur personnel a aussi déclaré ne pas avoir d'ordinateur partagé. Ce résultat n'est donc pas significatif puisqu'il s'agit d'une personne sur une personne.

Globalement les étudiant·es déclarant ne pas avoir d'ordinateur personnel sont moins nombreux que lors du premier confinement (12% contre 17% au premier confinement). Nous pouvons voir que les licences sont toujours les moins équipées (1 étudiant·es sur 6 contre 1 sur 16 environ pour les masters et les doctorats). Les étudiant·es extracommunautaires qui ne sont pas équipés d'un ordinateur personnel sont moins nombreux·ses qu'au premier confinement, laissant penser que les étudiant·es ont dû prendre en compte la nécessité de cette dépense – ou ont bénéficié d'une aide en matériel informatique – pour le deuxième confinement puisque le distanciel dans ce cas était préparé et attendu. Toutefois un quart des étudiant·es extracommunautaires restent sans équipement à la rentrée, ce qui est 2,5 fois plus que les étudiant·es européen·nes.

Parmi celles·ceux qui n'ont pas d'ordinateur personnel en septembre 2020, 59% ont toutefois la possibilité d'avoir accès à un ordinateur partagé avec d'autres personnes. 15% des étudiant·es extracommunautaires n'ont aucun ordinateur ni personnel, ni partagé, contre 3% des étudiant·es européen·nes, ce qui signifie que les étudiant·es extracommunautaires sont 6 fois plus nombreux·ses à n'avoir pas accès à un ordinateur pendant le second confinement. Sasha, qui a déménagé de son logement partagé avec sa sœur lors du premier confinement à la rentrée de septembre, explique que la reprise de ses études a été compliquée par le fait qu'il n'avait plus d'ordinateur pour suivre sa formation :

« Mathis : Comment est-ce que tu as vécu la reprise des études en septembre ? Est-ce qu'il y a eu des difficultés particulières ?

Sasha : Oui parce que en déménageant j'ai (...) plus d'ordinateur, et j'ai un smartphone et une tablette et c'est hyper chiant pour les cours. J'ai un zoom mais pour écrire les dossiers qui sont quand même la majorité des devoirs que je dois faire (...). Oui ça me freine extrêmement. »¹²⁹

¹²⁹ Entretien avec Sasha, étudiant·e en licence de 21 ans, effectué par Mathis Thomas le 11 novembre 2020, au domicile de l'enquêteur.

À partir de la rentrée 2020-2021, le fait d'avoir ou non une (bonne) connexion internet devient crucial. En effet celle-ci devient indispensable puisque la continuité pédagogique à distance est mise en place dès le début du premier semestre. De nombreux cours se font une semaine sur deux en visioconférence, sinon tout en visioconférence ; puis dès la fin octobre tout est en ligne. Le fait d'être en possibilité de suivre les enseignements en ligne devient un prérequis, les enseignant·es se montrant moins compréhensif·ves que lors du premier confinement. Dès lors, l'impact sur le suivi de la formation est plus grand pour les étudiant·es qui ont des problèmes de connexion. Nous avons extrait ce qui suit d'un espace d'expression libre de notre questionnaire, l'étudiant se confie sur les soucis qu'a engendré l'instabilité de sa connexion internet :

« N'ayant pas tout le temps une bonne connexion WIFI je n'ai pas pu accéder à certains partiels j'ai eu donc 2 zéros à mes partiels du premier semestre impossible de prévenir les professeurs car personne ne me répondait. [...] »¹³⁰

Tableau 54. Avoir une bonne connexion internet pendant le premier semestre 2020-2021 selon la nationalité, l'identité de genre et le niveau d'étude

	Aviez-vous une bonne connexion internet lors du 1^{er} semestre 2020-2021 ? Effectif total : 765
	Non (%)
Nationalité	
Étudiant·es extracommunautaires	69.9*
Étudiant·es françaises ou de nationalités européennes	43.7
Identité de genre	
Homme	54.7
Femme	47.1
Non-binaire	37
Niveau d'étude	
Licence	48.9
Master	48.3
Doctorat	31.6
Total	48.2

*Lecture : 69.9% des étudiant·es extracommunautaires ont déclaré ne pas avoir de bonne connexion internet lors du premier semestre 2020-2021.

¹³⁰ Commentaire extrait des espaces d'expression libre du questionnaire, Étudiante boursière en L1 âgée de 18 ans

Seul·e 1 étudiant·e sur 2 a déclaré posséder une bonne connexion internet (51% lors du second confinement contre 48% lors du premier confinement). Cela concerne moins de 1 sur 3 pour les étudiant·es extracommunautaires (1 sur 4 au premier confinement). Seul·es les doctorant·es échappent plus largement à ce soucis, iels sont 2 sur 3 à avoir une bonne connexion internet. Tous·tes les étudiant·es ne sont pas équipé·es de Wifi : beaucoup sont passé·es par les partages de connexion depuis leurs téléphones pour pouvoir accéder aux cours en visioconférence. Rania, étudiante en master qui a reçu ces cours soit par visioconférence, soit via des enregistrements déposés et téléchargeables sur des plateformes en ligne, a dû se débrouiller :

« On n'a pas de wifi. On utilise ce qu'on a sur nos téléphones. [...] Il y a des journées avec le réseau public qui marche mieux que d'autres. Notamment pendant 1 semaine, le réseau était bloqué, c'était inaccessible. Bon je mets pas mon partage d'écran mais sinon oui ça marche. »¹³¹

Les problèmes de connexion alors que l'université est passée à 100% en ligne avec 97% des cours maintenus, peuvent avoir de nombreuses conséquences : ne pas pouvoir suivre un cours parce que le zoom s'interrompt, ne pas pouvoir prendre la parole pendant un cours parce que l'on est pas entendu·e, et donc ne pas pouvoir participer ou poser des questions lorsqu'on ne comprend pas une chose.

Des étudiant·es ont aussi expliqué qu'ils avaient des difficultés à sortir de chez elles·eux, par exemple pour avoir accès à du matériel informatique ou à une meilleure connexion, à la BU ou chez des proches. La première raison évoquée était liée à la situation d'illégalité dans laquelle vivaient beaucoup d'étudiant·es extracommunautaires, d'autant plus angoissante que les contrôles de police étaient plus fréquents. La peur de dépasser les limites spatiales imposées a aussi joué. La seconde raison était la peur du Covid, notamment chez des personnes à risque ou en contact avec des personnes à risque. Enfin, le prix des transports en région parisienne a joué, pour celles·eux qui ont perdu leurs sources de revenu. Rose, qui est restée longtemps en irrégularité de papier suite à la fermeture de la préfecture, nous a confié :

« Ma difficulté était que ma connexion n'était pas au top et mon ordinateur se mettait souvent en veille au moment où je suivais le cours, avec la fermeture des universités on avait des travaux en groupe à réaliser et on devait se rencontrer, mais moi avec ma situation d'irrégularité et ma précarité financière je ne voulais prendre des risques à

¹³¹ Entretien avec Rania, étudiante en master de 32 ans, effectué par Camille Beau le 23 février 2021, via la plateforme zoom.

choper une amende parce que en principe je n'avais pas vraiment des besoins d'être dehors. »¹³²

3/4. Mise en ligne de l'université : quels accès à l'éducation ?

La mise en ligne de l'université suppose aussi la maîtrise d'outils technologiques spécifiques : les visioconférences, les plateformes de dépôts et de téléchargements des textes et autres matériaux, la lecture d'enregistrements audio, etc. Si une part de ces outils préexistent à la crise sanitaire (les plateformes de dépôts et de téléchargement notamment), d'autres sont de nouvelles manières de permettre l'apprentissage.

La plus grande difficulté pour les étudiant·es et les enseignant·es depuis la fermeture des universités a été de savoir quelle plateforme utiliser : zoom, big blue button, skype, etc. ? moodle, dropbox, google drive, etc. ? Le service numérique Moodle de Paris 8, sur lequel les enseignant·es déposent leur cours en règle générale, reste très compliqué d'accès en termes de compréhension et de navigation, il n'est pas utilisé ni par tous·tes les enseignant·es ni par tous·tes les étudiant·es.

Il faut aussi souligner l'apparition d'une fatigue liée à l'utilisation permanente de l'ordinateur, plus seulement pour écrire des devoirs ou prendre des notes, mais pour suivre un cours, lire des textes qui sont normalement donnés sous format papiers ou empruntables à la BU. Léa a fait un stock de livres avant le premier confinement :

« Moi quand les gens faisaient des stocks de PQ dans les supermarchés, moi j'étais à la BU et je faisais des stocks de livres. J'ai piqué les cartes étudiantes de beaucoup de mes potes, parce que j'avais dépassé le plafond de... d'emprunt. Et en fait moi j'avais un énorme stock de livres parce que je ne supporte pas de lire sur les écrans. »¹³³

Tableau 55. Difficultés d'utilisation des outils numériques pendant le premier confinement selon la nationalité et le niveau d'étude

	Aviez-vous des difficultés à utiliser les outils numériques pendant le 1^{er} confinement ?
--	--

¹³² Entretien avec Rose, étudiante en master de 35 ans, effectué par Mathis Thomas le 22 janvier 2021, via la plateforme zoom.

¹³³ Entretien avec Léa, étudiante en licence de 24 ans, effectué par Lisa Bouvy le 11 novembre 2020, via la plateforme zoom.

	Effectif total : 550
	Oui (%)
Nationalité	
Étudiant·es extracommunautaires	25.8*
Étudiant·es françaises ou de nationalités européennes	12.6
Niveau d'étude	
Licence	15.1
Master	15.6
Doctorat	5.9
Total	14.9

*Lecture : 25.8% des étudiant·es extracommunautaires ont déclaré avoir des difficultés à utiliser les outils numériques lors du premier confinement.

Dans notre enquête statistique, 15% d'étudiant·es ont déclaré avoir des difficultés à utiliser les outils numériques, c'est-à-dire 1 sur 6. Il s'agit d'un·e étudiant·es extracommunautaire sur 4 (26%). Jack nous a raconté avoir eu du mal à passer à la mise en ligne de l'université au premier confinement :

« Travailler avec un ordi au début c'était quelque chose que je ne maîtrisais pas. Pendant le confinement j'étais obligé de m'adapter pour les exams, et le fait de rédiger sur l'ordi c'était une perte de temps, ils (nda : les enseignant·es) n'arrivent pas à comprendre qu'on a pas tous le même parcours éducatif, parfois j'écrivais à la main et prenais en photo. »¹³⁴

Rappelons aussi que l'aide entre étudiant·es pour la prise en main et le maniement des outils informatiques ne pouvait que difficilement avoir lieu en raison du distanciel.

Tableau 56. Difficultés d'utilisation des outils numériques pendant le premier semestre 2020-2021 selon la nationalité et le niveau d'étude

	Aviez-vous des difficultés à utiliser les outils numériques pendant le 1^{er} semestre 2020-2021 ?
	Effectif total : 765
	Oui (%)
Nationalité	
Étudiant·es extracommunautaires	21.8
Étudiant·es françaises ou de nationalités européennes	13.1
Niveau d'étude	
Licence	14.3

¹³⁴ Entretien avec Jack, étudiant de 27 ans, effectué par Nivine Fouzia Nouelhouda Boutoba le 28 février 2021, via la plateforme zoom.

Master	15.8
Doctorat	5.3
Total	14.6

*Lecture : 21.8% des étudiant-es ont déclaré avoir des difficultés à utiliser les outils numériques lors du premier semestre 2020-2021.

Lors du deuxième confinement, l'utilisation de l'ordinateur s'est davantage généralisée et installée. Pourtant nous retrouvons le même résultat qu'au premier confinement, avec un total de 15% d'étudiant-es exprimant des difficultés avec les outils numériques. Les étudiant-es extracommunautaires sont de nouveau les plus nombreux·euses avec 22% contre 13% des étudiant-es européen·es. Plus inquiétant : là où au premier confinement 14% des étudiant-es extracommunautaires avaient répondu avoir vécu des difficultés lors des examens, iels sont 20% (presque 1 sur 5) au deuxième confinement. Cela est très probablement dû au fait que lors du deuxième semestre de 2019-2020, la plupart des examens n'ont pas eu lieu sous forme de partiels en ligne mais plutôt sous celle de production écrite, alors que lors de l'année 2020-2021, de nombreux examens ont repris les modalités du présentiel mais en ligne, ce qui a pu engendrer davantage de difficultés.

Pour conclure, nous voyons que la mise en ligne de l'université conforte certaines inégalités là où elles seraient moins visibles en présentiel. Le fait de ne pas être équipé matériellement ou de ne pas savoir utiliser des outils informatiques et numériques nécessaires au distanciel impacte fortement la possibilité de suivre une formation. Entre les problèmes de connexion, la difficulté de prise en main des logiciels permettant la formation à distance, l'absence ou le dysfonctionnement de l'ordinateur, certain·es étudiant·es ont pu se retrouver mis de côté. Carlos, 30 ans et d'origine congolaise, mentionne ces conséquences négatives des problèmes informatiques sur ses études et ses résultats aux examens :

« Le Covid a énormément impacté mes études. Je n'avais pas de force pour réviser, pour faire mes devoirs. J'ai dû préparer les examens, mais tout ce que je lisais ne rentrait pas dans ma tête. J'ai fini mon année avec environ 12 de moyenne. Pour moi c'est un échec, car je n'ai jamais fini une année avec moins de 16 de moyenne. En plus, mon ordinateur tombait en panne de temps en temps, il devenait extrêmement lent, ce qui a causé du retard dans mes révisions. »¹³⁵

¹³⁵ Entretien avec Carlos, étudiant en DESU de 30 ans, effectué par Lionnelle Odia Kabongo le 12 novembre 2020, via whatsapp.

Si la majorité des étudiant·es sont équipé·es, partiellement voire à minima, il nous a paru important de mettre en avant que la dématérialisation des études pose de nombreuses difficultés aux étudiant·es, notamment aux étudiant·es extracommunautaires, pourtant très nombreux·euses à Paris 8. Parmi nos 765 répondant·es, 7 ont déclaré n'avoir aucun matériel informatique (ni ordinateur, ni tablette, ni smartphone, ni connexion) et il est déjà très surprenant qu'iels aient pu répondre à notre enquête. Cette sous-partie de notre enquête reflète de plus une vision probablement embellie de la situation puisque comme nous l'avons dit en première partie de notre rapport, celles·ceux les plus en difficulté et ici celles·ceux sans équipement numérique ou avec une mauvaise connexion, n'ont sûrement pas pu répondre à notre enquête.

Aussi les personnes les plus précaires financièrement sont probablement les plus touchées par les difficultés matérielles d'équipement numérique. Pour autant l'université de Paris a tenté de contrer ce phénomène en proposant des aides spécifiques à celles·ceux qui en ont fait la demande.

3/5. Les dispositifs d'aide de l'université

L'université a mis en place dès le premier confinement un dispositif d'aide à destination des étudiant·es. Parmi les étudiant·es ayant répondu à notre questionnaire, 6 ont bénéficié de clefs d'accès internet et 43 d'un prêt d'ordinateur. Parmi les 6, aucun·e n'est étudiant·e extracommunautaire. Pour les ordinateurs, il s'agit par contre pour plus de la moitié d'étudiant·es extracommunautaires (23).

Nous avons regardé le temps qu'il a fallu aux demandant·es des prêts d'ordinateur pour être satisfaits : pour 13 d'entre elles·eux l'obtention de l'ordinateur s'est faite en moins de deux semaines, 9 ont attendu entre deux et quatre semaines et 12 ont attendu plus d'un mois (quatre personnes ont répondu "autre" à cette question). Ces réponses témoignent d'un traitement très disparate des dossiers de demandes d'aide. Nous pouvons faire l'hypothèse que ces écarts de temps entre la demande et l'obtention dépendent de la période à laquelle a été faite la demande, les services sociaux de l'université ayant été dépassés par le nombre de demandes sur des périodes spécifiques.

Toutefois nous pouvons formuler le constat suivant : certain-es étudiant-es ayant déclaré des problèmes de connexion internet n'ont pas fait de demande d'aide parce qu'ils n'en étaient pas suffisamment informé-es.

Conclusion

D'après les chiffres de l'OVE 55% des étudiant-es ont déclaré avoir un espace calme et isolé pour étudier pendant le premier confinement. D'après les résultats de notre questionnaire, ils sont seulement 41% à Paris8 au premier confinement et 48% au deuxième confinement. Ce taux bien plus bas l'est aussi concernant la situation spécifique des étudiant-es extracommunautaires de Paris8 qui sont seulement 17,5% au premier confinement et 23% au deuxième confinement à avoir accès à cet espace, contre 27,3% des étranger-es d'après l'enquête de l'OVE.

Pour ce qui est du fait d'être équipé d'un ordinateur personnel, les résultats obtenus par l'OVE sont : 89,7% de la population générale, 93,4% des étudiant-es français-es et 82% des étudiant-es étranger-es ; les résultats obtenus par notre questionnaire sont environ 6% en dessous à la moyenne nationale, et 20% en dessous en ce qui concerne les étudiant-es extracommunautaires de Paris8.

À Paris8, 7% des étudiant-es sont restés sans accès à un ordinateur ni personnel, ni partagé pour suivre leurs études à distance au premier confinement, et 23%, soit un quart des étudiant-es extracommunautaires, sont dans cette situation.

Au deuxième confinement alors que 97% des cours sont maintenus en ligne, 12% de la population totale de Paris 8 n'ont toujours pas d'ordinateur personnel. Plus compliqué encore, 1 étudiant-e sur 2 déclare ne pas avoir accès à une bonne connexion internet.

Dans cette partie il est ainsi clairement apparu que les étudiant-es extracommunautaires sont les plus en difficultés face la mise en ligne de l'université, autant au premier qu'au deuxième confinement.

Face à ces difficultés, l'université Paris 8 a intensifié son système de prêt et de don de matériel informatique. Parmi nos répondant·es, 43 personnes ont bénéficié d'un prêt d'ordinateur, dont 23 sont extracommunautaires, et 6 personnes ont bénéficié de clés internet.

4/ Une rupture de l'enseignement et du lien social

Dans cette dernière partie, il s'agira de faire un point sur les ressources pédagogiques mobilisées par l'Université de Paris 8. En effet, comme nous avons pu le voir dans les parties précédentes, des adaptations ont été mises en place pour permettre aux étudiant·es de suivre les cours durant leur année scolaire. Cependant, ces adaptations ont pu être jugées insuffisantes par 14% des étudiant·es et 33% déclarent être à moitié satisfait·es de ces aménagements. Quelles ont été les relations pédagogiques entre élèves et enseignant·es ? Avec le secrétariat ? Quel a été l'impact de la disparition des liens amicaux permis par le présentiel chez les étudiant·es ? Comment ont-ils réussi à gérer la pression pédagogique ?

4/1. Les relations avec l'équipe pédagogique

a) Lors du premier confinement

Dans cette première partie, nous avons voulu savoir quel impact avait eu la crise sanitaire sur les relations entre étudiant·es et enseignant·es. Le contact était-il satisfaisant ? Les étudiant·es se sentaient-ils rassuré·es par les enseignant·es ? Les informations de leur secrétariat pédagogique suffisaient-elles ? Lors du premier confinement, 36% des étudiant·es déclarent être satisfait·es du contact avec l'équipe pédagogique contre 39% disant ne pas être satisfait·es. Nous avons recroisé cette variable avec l'identité de genre des personnes. 39% des femmes déclarent ne pas être satisfaites du contact pédagogique ainsi que 36% d'hommes et également 48% de personnes non-binaires*. Nous pouvons voir qu'il y a un écart entre les hommes et les femmes d'un côté, et de l'autre les personnes non-binaires*. Nous pouvons émettre l'hypothèse que les personnes LGBT+ ont plus de difficulté à avoir des contacts satisfaisants avec les enseignant·es car ils subissent davantage de discriminations liées à leur

identité sexuelle et de genre. La communication et la relation entre enseignant·es et étudiant·es ont parfois été difficiles. Gabi, étudiante en master, explique que les enseignant·es n'ont pas toujours été assez à l'écoute des demandes des étudiant·es :

« Mon problème, c'est l'université, je me suis sentie sous pression, les professeurs ont dit qu'ils étaient compréhensifs, mais en pratique ils n'étaient pas du tout compréhensifs en ce qui concerne l'organisation, répondre à notre demande plus de temps pour envoyer nos devoirs, nos mémoire(s), etc... »¹³⁶

En effet, 32% des licences déclarent avoir été rassuré·es par les enseignant·es contre 44% d'elles·eux ne l'ayant pas été. Pour les masterant·es, les résultats sont similaires : 34% ayant déclaré être rassuré·es par l'équipe pédagogique contre 44% ne l'ayant pas été. Pour ce qui est des doctorant·es, 44% d'entre elles·eux déclarent avoir été rassuré·es par leur enseignant·es. Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'étant majoritairement indépendant·es dans leur recherche, les doctorant·es ont eu plus de facilité à être rassuré·es et donc à poursuivre leur thèse.

Sur les 21 étudiant·es avec qui nous avons faits des entretiens, 10 ont évoqué la question du lien avec les équipes pédagogiques, parfois de manière positive d'autres fois de manière négative. Puisque tout échange était désormais effectué à distance (par mail ou sur les plateformes de cours à distance) les étudiant·es pouvaient se retrouver à attendre longtemps des réponses à leurs questions ou leurs demandes. Ju, étudiante en licence, nous a confié que ce décalage était un frein à sa poursuite d'étude en confinement :

« Et puis...après la plupart...enfin y'en avait plein quand tu leurs envoyais des mails, ils te répondent pas alors qu'on est en confinement...enfin si tu me réponds pas, je sais pas comment tu veux qu'on avance.¹³⁷ »

Malgré des expériences négatives qui ont rompu le lien entre étudiant·es et enseignant·es, d'autres enseignant·es étaient présent·es, iels répondaient rapidement aux mails, proposaient des rendez-vous si les élèves en demandaient. Nos enquêté·es nous ont aussi confié que certain·es enseignant·es ont été des référent·es et des aides précieuses pour traverser la crise de la continuité pédagogique. Sasha nous raconte :

¹³⁶ Entretien avec Gabi, étudiante en master de 28 ans, effectué par Delma Ferraz le 25 janvier 2021, via whatsapp.

¹³⁷ Entretien avec Ju, étudiante en licence de 21 ans, effectué par Lisa Bouvy le 22 janvier 2021, via la plateforme zoom.

« Je trouve que les profs ont été assez compréhensif-ves de manière générale. De temps en temps, mais c'était plus moi qui demandais des conditions particulières, parce que je disais "voilà j'arrive pas à faire ça à temps, est-ce que je peux avoir quelques jours de plus" et iels acceptaient. Ça c'était bien. »¹³⁸

Pour conclure, nous pouvons remarquer qu'un tiers des étudiant·es en licence ou en master ont été rassuré·es par l'équipe pédagogique durant la crise sanitaire. Les deux-tiers restant regroupant les étudiant·es qui l'ont été moyennement et même pas du tout.

b) Lors du deuxième confinement

Depuis la rentrée de 2020, les étudiant·es ont repris leurs études dans un contexte de crise sanitaire. 26% des étudiant·es de l'université de Paris 8 déclarent ne pas être satisfait du contact avec les enseignant·es (contre 39% lors du premier confinement). Nous pouvons noter qu'il y a une diminution de treize points par rapport aux résultats obtenus lors du premier confinement. De plus, 43% des étudiant·es de licence déclarent être satisfait du contact avec les enseignant·es ainsi que la moitié des étudiant·es de master. Un quart des étudiant·es en master déclarent être moyennement satisfait·es du contact avec les enseignant·es ainsi que 28% des étudiant·es en licence.

Tableau 57. Satisfaction du contact avec l'équipe pédagogique selon le niveau d'étude

Niveau d'études %	Et depuis la rentrée 2020, êtes-vous satisfait·es par : [Le contact avec l'équipe pédagogique] Effectif total : 669		
	Très satisfait·e	Moyennement satisfait·e	Pas satisfait·e
Licence	43,1*	28,3	28,6
Master	51,4	26,1	22,5
Total	46,2	27,5	26,3

*Lecture : 43,1% des étudiant·es de licence ont déclaré être très satisfait·es du contact avec l'équipe pédagogique lors du deuxième confinement.

¹³⁸ Entretien avec Sasha, étudiant·e en licence de 21 ans, effectué par Mathis Thomas le 11 novembre, au domicile de l'enquêteur.

Pour Lise, cette rentrée débutant en présentiel était une source de stress du fait de son handicap. Iel ne pouvait pas continuer de venir à l'université sans risquer d'être infecté·e par le virus mais les enseignant·es l'ont rassuré·e et ont trouvé une solution pour qu'iel suive les cours :

« On a eu des cours en présentiel la première semaine, une semaine sur deux mais je n'y suis pas allée car je suis à risque car même si à la fac tout avait été super bien respecté avec les mètres de distance et des masques chirurgicaux. Bah les transports c'est juste niet, je veux pas risquer ma santé voir ma vie pour ça. Mais les profs ont été supers compréhensifs et j'ai même eu de la part de mon directeur de recherche du soutien. Et il me disait qu'on allait trouver des solutions et tout, donc ça m'a fait du bien car j'avais le moral dans les chaussettes tout l'été car je pensais même que je ne pourrai pas me réinscrire à la fac car je ne pouvais pas me déplacer. »¹³⁹

38% des étudiant·es en licence déclarent être rassuré·es par leurs enseignant·es ainsi que 52% en master, ce qui est la moitié des étudiant·es interrogé·es. Là également, nous pouvons voir une nette augmentation par rapport au premier confinement, spécifiquement chez les masterant·es. Nous pouvons émettre l'hypothèse que les étudiant·es de master sont tout simplement plus en demande de compréhension de la part des enseignant·es par rapport à la situation et vont davantage chercher à avoir des informations de la part de leur équipe pédagogique que les élèves de licence.

Tableau 58. Satisfaction face au fait d'être rassuré·e par l'équipe pédagogique selon le niveau d'étude

Niveau d'études %	Et depuis la rentrée 2020, êtes-vous satisfait·es par : [Être rassuré·e par l'équipe pédagogique] Effectif total : 746		
	Très satisfait·e	Moyennement satisfait·e	Pas satisfait·e
Licence	38,3*	26,2	35,6
Master	52,3	26,4	22,3
Total	42,9	26,3	30,8

*Lecture : 38,3% des étudiant·es de licence ont déclaré être très satisfait·es par le fait d'être rassuré·es par l'équipe pédagogique.

¹³⁹ Entretien avec Lise, étudiant·e en master de 25 ans, effectué par Camille Beau le 20 janvier 2021, via la plateforme skype.

Lors du second confinement, 45% des étudiant·es de licence déclarent être d'accord avec l'affirmation « J'ai l'impression de ne connaître aucun·e de mes enseignant·es » ainsi que 37% des masterant·es. 30% des étudiant·es en licence déclarent ne pas être d'accord avec l'affirmation ci-dessus et 33% en master.

Tableau 59. Sentiment de ne pas connaître ses enseignant·es selon le niveau d'étude

Niveau d'études %	Pour les différentes situations énoncées, indiquez si elles vous ont concerné·e ou vous concerne et à quel degré : [J'ai l'impression de ne connaître aucun·e de mes enseignant·es] Effectif total : 746		
	D'accord	Moyennement d'accord	Pas d'accord
Licence	45,1	24,9	30*
Master	36,6	29,8	33,5
Total	42,1	26,7	31,2

*Lecture : 30% des étudiant·es en licence ne sont pas d'accord avec l'énoncé « j'ai l'impression de ne connaître aucun·e de mes enseignant·es ».

Tableau 60. Satisfaction face au contact avec l'équipe pédagogique

Degré de satisfaction %	Et depuis la rentrée 2020, êtes-vous satisfait·e : [Le contact avec l'équipe pédagogique] Effectif total : 669
Très satisfait·e	46,2
Moyennement satisfait·e	27,5*
Pas satisfait·e	26,3

*Lecture : 27,5% des étudiant·es ont déclaré être moyennement satisfait·es par le contact avec l'équipe pédagogique à la rentrée 2020.

Dans nos entretiens, nous constatons que la communication solidaire entre étudiant·es et enseignant·es s'est beaucoup jouée dans des rapports interpersonnels, lesquels dépendent de la volonté et de l'investissement personnel de certain·es enseignant·es. Ici le rôle de l'université, de l'administration centrale mais aussi des secrétariats généraux a manqué pour généraliser les

pratiques de solidarités et d'accompagnement. Cela a suscité chez certain·es un sentiment d'abandon :

« Pour mon cas j'avais déjà certaines difficultés rencontrées avant la crise et qui se sont amplifiées avec la crise, et sur ce niveau je me suis sentie abandonnée par les responsables de la formation.¹⁴⁰ »

Pour conclure, 46% des étudiant·es de l'université déclarent avoir été satisfait·es du contact avec l'équipe pédagogique. Nous pouvons constater une nette amélioration par rapport au premier confinement où seulement 36% déclaraient être satisfait·es.

4/2. La solitude et l'absence de camarades

a) Lors du premier confinement

Dans cette partie, nous nous sommes demandé si les étudiant·es avaient eu des échanges avec des élèves de leur formation. Le confinement a bloqué les étudiant·es chez elles-eux. Globalement, 38% des étudiant·es déclarent avoir eu insuffisamment ou pas du tout d'échanges avec les élèves de leur formation, 19% d'entre elles-eux déclarent en avoir eu plutôt pas assez et également 42% déclarent en avoir eu suffisamment. Durant le premier confinement, plus d'un tiers (36%) des étudiant·es en licence déclarent avoir eu insuffisamment d'échanges avec des étudiant·es de leur formation ainsi que 43% des masterant·es. Ju, étudiante en licence, déclare : *« En fait, j'ai eu du lien avec juste deux personnes de ma licence et en gros... »¹⁴¹.*

Les étudiant·es extracommunautaires inscrit·es à l'université de Paris 8 déclarent davantage avoir eu trop peu d'échanges avec leurs camarades : 41% déclarent avoir eu insuffisamment d'échanges (contre 38% niveaux d'études confondus). Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'iels disposent d'un réseau social moindre au sein de leur classe, étant arrivé·es parfois depuis peu en France, et que leurs difficultés financières entravent le maintien de liens durant les confinements. Nous pouvons aussi nous demander si en temps normal, iels vivent des discriminations dans l'intégration aux réseaux amicaux des étudiant·es français·es.

¹⁴⁰ Entretien avec Rose, étudiante en master de 35 ans, effectué par Mathis Thomas le 22 janvier 2021, via la plateforme zoom.

¹⁴¹ Entretien avec Ju, étudiante en licence de 21 ans, effectué par Lisa Bouvy le 22 janvier 2021, via la plateforme zoom.

Cela étant dit, durant le premier confinement, les étudiant·es avaient tout de même eu le temps de rencontrer leurs camarades. Ce n'est pas le cas à la rentrée 2020.

Tableau 61. Fréquence des échanges avec les autres étudiant·es de la formation lors du premier confinement, selon le niveau d'étude.

Niveau d'études %	Pendant le 1 ^{er} confinement, indiquez la fréquence à laquelle vous avez eu : [Des échanges avec d'autres étudiant·es de votre formation] Effectif total : 612		
	Suffisamment	Plutôt pas assez	Insuffisamment
Licence	46	18	36
Master	35,9	21,5*	42,6
Total	42,3	19,3	38,3

*Lecture : 21,5% des masterant·es ont déclaré n'avoir plutôt pas assez eu d'échange avec d'autres étudiant·es de leur formation

b) Lors du deuxième confinement

Durant le second confinement, 57% des étudiant·es déclarent être tout à fait d'accord avec l'affirmation « J'ai l'impression de ne connaître aucun·e de mes camarades ». Seul·e un·e étudiant·e sur quatre déclare n'être pas du tout d'accord avec cette affirmation. Si nous prenons en compte le niveau d'étude pour cette analyse, 58% des étudiant·es en licence sont tout à fait d'accord avec l'affirmation énoncée ci-dessus ainsi que 56% des étudiant·es en master. Rania, étudiante en première année de master de droit déclare :

« Heureusement que j'ai pris quelques contacts de 2-3 étudiants pendant les 3 semaines de cours en présentiel sinon on est totalement retiré... Après y'a un groupe facebook de la promo qui a été créé par une personne de la promo. On arrive quand même à échanger un petit peu même si on se connaît pas. »¹⁴²

Rania témoigne du fait que des échanges se sont tout de même mis en place, malgré le fait que les rencontres en présentiel n'avaient pu avoir lieu.

Tableau 62. Impression de ne pas connaître ses camarades d'étude, selon le niveau d'étude

¹⁴² Entretien avec Rania, étudiante en master de 32 ans, effectué par Camille Beau le 23 février 2021, via la plateforme zoom.

Niveau d'études %	Pour les différentes situations énoncées, indiquez si elles vous ont concerné·e ou vous concerne et à quel degré : [J'ai l'impression de ne connaître aucun·e de mes camarades] Effectif total : 746		
	D'accord	Moyennement d'accord	Pas d'accord
Licence	58*	15,8	26,2
Master	56,2	21,5	31,6
Total	57,4	17,8	24,8

*Lecture : 58% des étudiant·es de licence sont d'accord avec l'énoncé « j'ai l'impression de ne connaître aucun·e de mes camarades » lors du deuxième confinement.

Nous retrouvons cela dans notre enquête statistique : 51% des étudiant·es en licence et 46% des étudiant·es en master disent avoir eu suffisamment d'échange avec leurs camarades durant le second confinement (contre 38% d'étudiant·es de tous les niveaux d'études confondus lors du premier confinement). En effet, quelques un·es de nos enquêté·es déclarent que leur promotion ont mis en place des groupes facebook, des groupes Whastapp comme l'explique Fatou : « On a des discussions et si on travaille en groupe, on crée un groupe WhatsApp. »¹⁴³

Nous voyons que certain·es étudiant·es ont eu des échanges avec leurs camarades de promotion en vue de travailler en groupe ou encore de faire circuler les informations. Par exemple, des groupes discords ont été créés, pour permettre aux étudiant·es de continuer à communiquer entre elles·eux comme nous le raconte Léo, étudiant en licence d'informatique :

« Alors, en fait, ce qui est extraordinaire, ce qui est très très bien, c'est qu'on a fait un serveur discord en ligne avec tous les LI, tous les licences 1 de notre UFR et ça c'est vachement bien, parce que ça permet d'avoir une organisation avec tous les LI et on est très...on est très soudés, ce qui fait que...euh...y'a personne qui est perdu en distanciel. »¹⁴⁴

La rentrée et le second confinement ont donc vu émerger des formes de solidarité à distance entre étudiant·es, leur permettant de maintenir le lien et de se soutenir dans les études.

Tableau 63. Fréquence des échanges avec les autres étudiant·es de la formation lors du deuxième confinement, selon le niveau d'étude.

¹⁴³ Entretien avec Fatou, étudiante de licence de 20 ans, effectué par Eleonora Roméo le 7 novembre 2020, par téléphone.

¹⁴⁴ Entretien avec Léo, étudiant en licence de 18 ans, effectué par Lisa Bouvy le 3 mars 2021, via la plateforme zoom.

Niveau d'études %	Et depuis le second confinement, avez-vous eu : [Des échanges avec d'autres étudiant·es de votre formation] Effectif total : 728		
	Suffisamment	Plutôt pas assez	Insuffisamment
Licence	51,2	17,6	31,2
Master	46*	22,4	31,6
Total	49,3	19,4	31,3

*Lecture : 46% des masterant·es ont répondu avoir suffisamment eu d'échange avec d'autres étudiant·es de leur formation.

Certaines actions ont été mises en place au sein de différentes formations. C'est le cas pour le département de musicologie qui propose un accompagnement par deux étudiant·es comme nous le raconte Lise :

« [...] en musico on a deux tuteurs. Enfin une tutrice et un tuteur qui sont engagé·es pour l'année qui sont plutôt pour les licences mais en master on peut aussi les contacter et iels sont payé·es pour nous aider donc tout le monde est content. »¹⁴⁵

Malgré ces initiatives venant de promotions ou de départements, un·e étudiant·e sur deux déclare être d'accord avec l'affirmation : « Je me sens très isolé·e dans l'université ». Veronica déclare qu'elle a très peu de contact avec des camarades de sa formation :

« Oui c'est effectivement difficile [le lien avec les camarades, nda] parce que comme il n'y a pas les pauses où on va discuter avec des amis ... Il n'y a pas toute cette partie sociale de l'université (...). Avec mes camarades de classe, j'ai très peu de contact parce que beaucoup n'ont pas l'habitude d'utiliser les réseaux sociaux pour rester en contact tout le temps avec les autres (...). Maintenant qu'il y a ces mesures [groupe de travail, nda], là nous avons davantage de contact, mais pendant toute l'année, je n'ai presque jamais parlé même aux personnes dont je me sentais proche avant le confinement. Je parlais peut-être une fois par mois ou moins avec ces personnes. »¹⁴⁶

28% seulement des étudiant·es déclarent ne pas ressentir ce sentiment d'isolement.

Tableau 64. Sentiment d'isolement dans l'université selon le niveau d'étude

¹⁴⁵ Entretien avec Lise, étudiant·e en master de 25 ans, effectué par Camille Beau le 20 janvier 2021, via la plateforme skype.

¹⁴⁶ Entretien avec Veronica, étudiante en licence de 28 ans, effectué par Sabina Moreno le 22 février 2021, via la plateforme zoom.

Niveau d'études %	Pour les différentes situations énoncées, indiquez si elles vous ont concerné·e ou vous concerne et à quel degré : [Je me sens très isolé·e dans l'université] Effectif total : 746		
	D'accord	Moyennement d'accord	Pas d'accord
Licence	48,6	19,5	31,9
Master	54*	24,2	21,9
Total	50,5	21,2	28,2

*Lecture : 54% des masterant-es sont d'accord avec l'énoncé « je me sens très isolé·e dans l'université ».

Être rassuré·e par les enseignant-es, les documents et supports de cours fournis, l'adaptation à l'évaluation ainsi que les informations reçues par le secrétariat et par la Présidence de l'université, lors du premier confinement, a influencé le ressenti concernant qualité du contact avec l'équipe pédagogique, de la manière suivante : 29,3% des étudiant-es de l'université déclarent être satisfait·e de manière générale. 27% des licences et 33% des master ont répondu avoir été satisfait-es de manière générale de leur formation. Cependant, presque la moitié des étudiant-es en licence ont déclaré ne pas être satisfait-es de leur formation durant le premier confinement (42%) et presque un tiers de celle·ceux en master (30%).

Tableau 65. Satisfaction générale de la formation lors du premier confinement, selon le niveau d'étude

Niveau d'études %	Avez-vous été satisfait·e de la formation qui a été mise à votre disposition pendant le premier confinement ? : [Satisfaction générale] Effectif total : 673		
	Très satisfait·e	Moyennement satisfait·e	Pas satisfait·e
Licence	27,2	30,3	42,5
Master	32,8	36,8	30,4
Total	29,3*	32,7	38,1

*Lecture : 29,3% des étudiant-es ont déclaré être très satisfait-es de manière générale quant à la formation mise à leur disposition au premier confinement.

Depuis la rentrée de 2020, 41% des étudiant-es déclarent être satisfait·es de leur formation, 32% déclarent être moyennement satisfait·es et 27% disent ne pas être satisfait·es. Si nous analysons ces résultats par population, un·e étudiant·e sur trois en licence déclare être satisfaite

ainsi qu'un·e étudiant·e sur deux en master. Finalement, 31% des licences déclarent ne pas être satisfait·es contre 19% en master.

Tableau 66. Satisfaction générale de la formation à la rentrée 2020-2021, selon le niveau d'étude

Niveau d'études %	Et depuis la rentrée 2020, êtes-vous satisfait·es ? : [Satisfaction générale] Effectif total : 746		
	Très satisfait·e	Moyennement satisfait·e	Pas satisfait·e
Licence	36,4	32,6	31
Master	49	31,7	19,3
Total	40,9*	32,3	26,8

*Lecture : 40,9% des étudiant·es ont déclaré être très satisfait·es de manière générale quant à la formation mise à leur disposition au premier confinement.

Nous pouvons conclure que le niveau de satisfaction est meilleur.

4/3. La fatigue du distanciel, un important facteur d'insatisfaction

a) Lors du premier confinement

Un effet du premier confinement sur les étudiant·es a été un grand sentiment de fatigue : trois étudiant·es sur quatre sont d'accord avec l'affirmation « Je suis tout le temps fatigué·e » concernant cette période. Il en est de même si nous prenons les étudiant·es par niveau : 70% en licences et 73% en master.

Tableau 67. Sentiment de fatigue des étudiant·es lors du premier confinement, selon le niveau d'étude

Niveau d'études	Pour les différentes situations énoncées, indiquez si elles vous ont concerné·e, ou vous concerne et à quel degré ? : « Je suis tout le temps fatigué·e ». Effectif total : 746		
	Tout à fait ou plutôt d'accord (%)	Moyennement d'accord (%)	Pas du tout ou plutôt pas d'accord (%)
Licence	69,6	17,9	12,5
Master	73,3	15,8	11*

Total	70,9	17,2	12
--------------	-------------	-------------	-----------

*Lecture : 11% des étudiant-es en master ne sont pas d'accord ou plutôt pas d'accord avec l'affirmation « je suis tout le temps fatigué-e » en ce qui concerne le premier confinement.

Sur 20 de nos enquêté-es entretenu-es, sept nous ont confié être fatigué-es du distanciel que ce soit dû à la lumière des écrans ou au manque d'énergie lié au fait de ne pas pouvoir sortir dehors et de ne pas pouvoir bouger comme iels le souhaitent. L'enfermement a joué sur la fatigue des personnes :

« La fatigue...bah là c'est terrible, [...] et là j'ai même pas eu tous mes cours, j'ai un cours par jour et je suis crevée.[...] Et...et c'est ouf parce que avant je travaillais dix-huit heures par semaine, j'allais à tous mes cours, je voyais mes potes à côté [...] et j'étais fatiguée mais...c'est normal, mais là je suis aussi fatiguée alors que j'ai eu un cours de trois heures ce matin. »¹⁴⁷

b) Lors du deuxième confinement

Dans nos entretiens, l'insuffisance des pauses durant les cours a été relevée comme très difficile à vivre, en particulier dans le suivi en distanciel :

« Et après il fallait encore subir les trois heures de cours, sachant que tu n'avais pas eu le temps de faire une pause déjeuner, de renouveler les énergies en fait, donc c'était un peu dur les cours à distance. »¹⁴⁸

Un-e étudiant-e sur dix déclare n'avoir eu aucun cours avec une pause régulière et seulement 14% d'entre elles-eux avoir eu pour tous leur cours des pauses régulières.

Cependant, le distanciel a aussi été pour certain.es un gain en termes de fatigue. Sur 20 de nos enquêté-es entretenu-es, cinq nous ont confié souffrir d'une fatigue liée aux transports et aux trajets qu'iels doivent faire pour se rendre à Paris 8. Rania complète en disant que ce distanciel a des avantages car elle ne perd pas de temps dans les trajets, même si avec un programme de cours chargé et une vie sociale inexistante, cela devient long :

« Et puis le master droit de la santé, il est quand même chargé et vu les trajets que je devais faire donc ça m'a arrangé le jour où ils ont dit que c'était à distance. Mais après pour ma part, j'ai vécu mieux le 1er confirmant que le 2è en fait. [...] Mais par contre ce 2^{ème}, je reste toutes mes journées devant l'ordinateur, je ne sors pas. [...] je me suis retrouvée

¹⁴⁷ Entretien avec Ju, étudiante en licence de 21 ans, effectué par Lisa Bouvy le 22 janvier 2021, via la plateforme skype.

¹⁴⁸ Entretien avec Rose, étudiante en master de 35 ans, effectué par Mathis Thomas le 22 janvier 2021, via la plateforme zoom.

comme dans une petite boîte en fait. Déjà que je ne travaille pas, je ne fais plus de bénévolat donc je ne sors pas et les cours c'est vraiment chargé. »¹⁴⁹

4/4. Fac fermée et mystification de la continuité pédagogique

Au final, est-ce que les étudiant·es ont appris ce qu'ils souhaitent apprendre durant ces temps de crise ? Est-ce qu'ils se sentent épanoui·es dans leurs études depuis mars 2020 ? Pensez-vous que cette situation aura un impact sur leurs études ? Sur leur insertion professionnelle ?

a) Lors du premier confinement

Un tiers environ des étudiant·es considère avoir appris ce qu'ils voulaient apprendre durant ce premier confinement, un autre tiers est mitigé, quand le dernier tiers déclare ne pas avoir appris ce qu'ils souhaitent apprendre. Il n'y a pas de différences notables selon le niveau d'étude.

Tableau 68. Sentiment d'apprendre selon le niveau d'étude

Niveau d'étude	Êtes-vous concerné·e par l'énoncé suivant : « J'ai l'impression d'avoir appris ce que je voulais apprendre ». Effectif total : 746		
	Tout à fait ou plutôt d'accord (%)	Moyennement d'accord (%)	Pas du tout ou plutôt pas d'accord (%)
Licence	30.7	32.6*	36.6
Master	27.6	39.2	33.2
Total	29.6	35	35.4

**Lecture : 32,6% des étudiant·es de licence sont moyennement d'accord avec l'énoncé « J'ai l'impression d'avoir appris ce que je voulais apprendre ».*

Concernant le ressenti face aux études depuis mars 2020, 68% d'étudiant·es déclarent être stressé·es. Sachant que cette question était une question à choix multiple¹⁵⁰, il n'est pas étonnant de lire qu'une grande partie des étudiant·es aient coché cette réponse-là. Fatou nous a confié

¹⁴⁹ Entretien avec Rania, étudiante en master de 32 ans, effectué par Camille Beau le 23 février 2021, via la plateforme zoom.

¹⁵⁰ Les étudiant·es avaient le choix entre ces différentes émotions : épanouissement, calme, confiance, perte de confiance, solitude, stress, abandon, colère et une réponse autre. La question était formulée ainsi : « Face aux conditions d'études du 1^{er} semestre 2020-2021 et face à toute la situation liée à la Covid-19 depuis mars 2020, comment vous sentez-vous de manière générale ? »

qu'elle est de nature stressée et que devoir étudier dans ce contexte de confinement a augmenté son stress :

« Oui j'étais stressée, je suis une grande stressée, déjà de nature, et s'il faut rajouter le fait qu'on est confinés, et avec un tas de dossiers à rendre en même temps, ça devient stressant et au bout d'un moment on craque. Je me dis que personne ne peut m'aider, je suis toute seule. Pour faire mes devoirs, je ne sortais carrément pas de ma chambre, jusqu'à ce que je termine tout, donc c'était un peu stressant. »¹⁵¹

Parmi les étudiant·es extracommunautaires, le sentiment de stress face aux conditions d'études concerne 71% d'entre elles·eux. La pression habituelle de la Préfecture et les difficultés circonstanciées à renouveler le titre de séjour ont généré beaucoup de stress. Par exemple, Sasha affirme avoir été soumis·e à la pression administrative :

« On peut redoubler officiellement mais c'est un peu craignos quand même, surtout si ta préfecture c'est Bobigny... Je suis blanc·he, mais, hum la préfecture de Bobigny est quand même la plus chiante. »¹⁵²

En effet, les préfectures peuvent choisir de ne pas renouveler les titres de séjour étudiants en cas de redoublement.

Nous trouvons un écart significatif face au stress selon l'identité de genre : 70% de femmes se sentent stressé·es face aux études depuis le premier confinement ainsi que 81% d'étudiant·es non-binaires* contre 55% d'hommes. Nous pouvons émettre l'hypothèse que les minorités de genre (femmes comprises) ont des attentes liées aux études plus élevées, étant données les discriminations qu'ils connaissent dans le domaine professionnel.

Tableau 69. Sentiment de stress face aux conditions d'études et face à la crise sanitaire selon la nationalité et l'identité de genre.

	Face aux conditions d'études du 1 ^{er} semestre 2020-2021, et face à toute la situation liée à la Covid-19 depuis mars 2020, comment vous sentez-vous stressé·e de manière générale ? Effectif total : 746
	Oui (%)
Nationalité	
Étudiant·es extracommunautaires	71.1
Étudiant·es françaises ou de nationalités européennes	67*
Identité de genre	

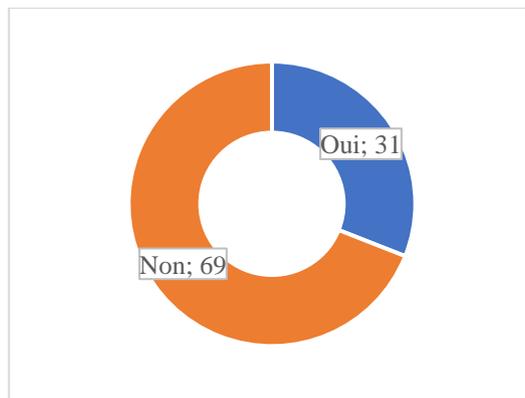
¹⁵¹ Entretien avec Fatou, étudiante en licence de 20 ans, effectué par Eleonora Roméo le 7 novembre 2021, par téléphone.

¹⁵² Entretien avec Sasha, étudiant·e en licence de 21 ans, effectué par Mathis Thomas le 11 novembre 2020, au domicile de l'enquêteur.

Homme	55.2
Femme	70.3
Non-binaire	80.8
Total	67.8

*Lecture : 67% des étudiant·es français·es ou de nationalités européennes ayant répondu à notre questionnaire se sent stressé·es dans les études.

Graphique 10. Sentiment d'abandon des étudiant·es (niveaux licence et master confondus)



*Lecture : 31% des étudiant·es ont déclaré avoir eu un sentiment d'abandon par les personnels de l'université.

A la question du ressenti face aux conditions d'études depuis mars 2020, 31% d'étudiant·es ont déclaré se sentir abandonné·es. Zenda, étudiant en L2-L1 nous raconte :

« La gestion par le secrétariat franchement, je pense que c'était n'importe quoi, perso j'ai écrit des mails à mes profs et secrétariat pour dire nos difficultés, que c'est compliqué de réfléchir à rendre un DM quand t'as une crise mondiale, quand le moral n'est pas là, les parents sont loin, t'as pas de revenu... Malheureusement on nous disait de venir passer les exams, de rendre les DM, de passer les rattrapages, ceci cela. [...].¹⁵³ »

Encore une fois, la gestion par département voir par enseignant·es de la crise sanitaire a engendré des situations très variées, laissant certain·es avec un fort sentiment d'incompréhension de la gravité de leur situation, et a eu des conséquences sur la poursuite des études.

b) Depuis le deuxième confinement

Depuis le deuxième confinement, nous avons demandé aux étudiant·es si la situation sanitaire avait eu un effet sur leurs projets d'orientation. 30% des étudiant·es déclarent vouloir

¹⁵³ Entretien avec Zenda, étudiant en licence de 21 ans, effectué par Nivine Fouzia Nouelhouda Boutoba le 1^{er} février 2021, via la plateforme zoom.

poursuivre leurs études comme prévu, 19% disent qu'ils sont plus hésitant·es quant à leur orientation, 20% d'entre elles·eux ne savent pas vraiment si la situation a eu un effet sur leurs projets, 10% envisagent de prolonger leurs études et 8% envisagent de se réorienter vers une autre formation. Lise explique que ces projets n'ont pas changé mais qu'elle a encore plus peur qu'avant :

« On a encore plus peur pour l'avenir [...] moi en tant que personne handicapée avoir un job ça va être très compliqué surtout que je veux être dans la recherche, j'ai bien choisi mon truc. [...] Mais du coup, je veux pas vivre dans la précarité plus tard parce que non c'est nul. On souffre et c'est pas cool. »¹⁵⁴

Rose nous confie son incertitude quant à la poursuite de ses études. Elle compare les décisions gouvernementales qui changent régulièrement au manque de visibilité dans la poursuite de ces études :

« On ne sait pas de quoi demain est fait. Est-ce qu'il faut se mettre dans nos livres, si après on nous dit tout est stoppé et après il y aura cette rupture. Ce serait bien si on pouvait, si les responsables du master nous disaient où on se situe, au niveau de la faculté, pour qu'on puisse prendre nos dispositions, on a plein d'incertitudes sur l'avenir.¹⁵⁵ »

L'incertitude quant à l'avenir est un sentiment fort chez les étudiant·es. Presque la moitié des étudiant·es déclarent être d'accord avec l'affirmation « J'ai l'impression de travailler pour rien », 23% déclarent être moyennement d'accord et 31% ne sont pas du tout d'accord. Si nous analysons par le niveau d'études, les proportions restent les mêmes.

Tableau 70. Sentiment de travailler « pour rien » selon le niveau d'étude

Êtes-vous concerné par l'énoncé suivant : « J'ai l'impression de travailler pour rien ». Effectif total : 746			
Niveau d'étude	Tout à fait ou plutôt d'accord (%)	Moyennement d'accord (%)	Pas du tout ou plutôt pas d'accord (%)
Licence	44.9	22.9	32.2
Master	46*	24.2	29.8
Total	45.3	23.3	31.4

*Lecture : 46% des étudiant·es en Master déclarent être concerné·es par le fait d'avoir l'impression de travailler pour rien.

¹⁵⁴ Entretien avec Lise, étudiant·e en master de 25 ans, effectué par Camille Beau le 20 janvier 2021, via la plateforme skype.

¹⁵⁵ Entretien avec Rose étudiante en master de 35 ans, effectué par Matis Thomas le 22 janvier 2021, via la plateforme zoom.

Seul·es 11% des étudiant·es de licence se sentent épanoui·es dans leurs études depuis mars 2020, 5% pour les masterant·es et 16% pour les doctorant·es. Ce faible pourcentage reflète parfaitement bien la situation que les étudiant·es ont vécu.

Tableau 71. Sentiment d'épanouissement face aux conditions d'études et face à la crise sanitaire selon le niveau d'étude.

	Face aux conditions d'études du 1 ^{er} semestre 2020-2021, et face à toute la situation liée à la Covid-19 depuis mars 2020, comment vous sentez-vous épanoui·e de manière générale ? Effectif total : 765
Niveau d'étude	Oui (%)
Licence	10.8
Master	5.3
Doctorat	15.8
Total	9*

*Lecture : 9% de la population étudiante ayant répondu à notre questionnaire se sent épanouie dans ses études.

Zenda nous raconte sa difficulté à poursuivre ses études et que les conséquences de la crise sanitaire impactent la vie de manière beaucoup plus large :

« Quand tu vois qu'à Paris 8 l'an dernier y avait des milliers d'étudiants qui demandaient des colis alimentaires, qui n'avaient pas de quoi manger, et à côté l'université qui a demandé de passer les partiels »¹⁵⁶

Plus de la moitié des étudiant·es en licence et en master déclare que la situation aura un impact négatif sur la suite de leurs études, 30% déclarent que cela aura peu d'impact quand 6% disent que l'impact de la crise sanitaire sera positif.

Tableau 72. Conséquence de l'impact de la crise sanitaire sur les études selon le niveau d'étude

	Pensez-vous que cette situation [la crise sanitaire] aura un impact sur la suite de vos études ? (Effectif total : 704)		
Niveau d'étude	Oui négatif ou très négatif (%)	Oui positif ou très positif (%)	Non, pas ou peu d'impact (%)
Licence	62.8	7.3	29.9
Master	68.2	3.3	28.5*
Total	64.6	6	29.4

*Lecture : 28.5% des étudiant·es en master pensent que la crise sanitaire n'aura pas ou peu d'impact sur la suite de leurs études.

Pour finir, nous avons demandé aux étudiant·es si à la suite du confinement, iels pensaient avoir de bonne chance d'insertion professionnelle. 23% des étudiant·es pensent avoir une bonne

¹⁵⁶ Entretien avec Zenda, étudiant en licence de 21 ans, effectué par Nivine Fouzia Nouelhouda Boutoba le 1^{er} février 2021, via la plateforme zoom.

chance d'insertion, 44% pensent qu'ils ont moyennement de chance d'insertion professionnelle et 34% pensent n'avoir aucune chance. D'après l'enquête de l'OVE sur les conditions de vie des étudiant·es menée en 2016¹⁵⁷, 56.2% des étudiant·es avaient une perception positive de leurs chances d'insertion professionnelles en France. Mathilde, doctorante, nous explique :

« A ce moment [le confinement, nda] je me suis posée comme beaucoup de monde plein de questions. J'ai eu beaucoup de doutes, sur le sens que ça avait de continuer à travailler, sur le sens de la recherche, sur son utilité dans ce contexte-là. Sur se projeter dans un temps long alors qu'on était dans une grosse période d'incertitude, c'était compliqué donc j'ai dû essayer de me fixer des objectifs toute seule pour continuer à travailler et ça, ça s'est plutôt bien passé. »¹⁵⁸

Conclusion

Selon les chiffres de l'OVE, 43% des étudiant·es ont été satisfait·es ou très satisfait·es et 28% des étudiant·es déclarent être pas du tout ou peu satisfait·es du contact avec les enseignant·es durant le premier confinement. En revanche, 36% des étudiant·es de Paris 8 déclarent être satisfait·es du contact avec l'équipe pédagogique contre 39% disant ne pas être satisfait·es.

Durant le second confinement, 26% des étudiant·es de l'université de Paris 8 déclarent ne pas être satisfait·es du contact avec les enseignant·es.

Pour ce qui est de la partie sur la solitude et l'absence des camarades, l'enquête de l'OVE relève que 87% des étudiant·es déclarent avoir eu des échanges avec d'autres étudiant·es de leur formation. À Paris8, nous avons demandé avec quelle fréquence avaient lieu les échanges entre les élèves d'une même formation : 38% des étudiant·es déclarent avoir eu insuffisamment ou pas du tout d'échanges durant le premier confinement.

Et lors du deuxième confinement 57% des étudiant·es déclarent être tout à fait d'accord avec l'affirmation « J'ai l'impression de ne connaître aucun·e de mes camarades ». Cet écart peut s'expliquer par le fait que les élèves se sont très peu vus avant le premier confinement et qu'ils et elles n'ont eu que peu l'occasion de se rencontrer à la rentrée scolaire suivante.

¹⁵⁷ Enquête nationale « Conditions de vie des étudiant·e-s 2016 », publiée par l'OVE en février 2018.

¹⁵⁸ Entretien avec Mathilde, étudiant·e en doctorat de 24 ans, effectué par Hélène Nicolas le 5 novembre 2020, via la plateforme zoom.

Parmi les étudiant·es extracommunautaires uniquement, le sentiment de stress face aux conditions d'études concerne 71% d'entre elles·eux durant le premier confinement, un pourcentage important dû à la fermeture des institutions publiques empêchant ou compliquant le renouvellement des titres de séjour.

Pour ce qui est de la fatigue notamment due au distanciel, l'enquête de l'OVE montre qu'un·e élève sur trois déclare être souvent épuisé·e et un·e élève sur deux déclare qu'il a moins ou beaucoup moins travaillé qu'avant le confinement.

Notre enquête relève que trois étudiant·es sur quatre sont d'accord avec l'affirmation « Je suis tout le temps fatigué·e » durant le premier confinement.

Selon les chiffres de l'OVE, 67% des étudiant·es déclarent pouvoir poursuivre leurs études comme prévu, contre 30% d'après notre enquête, durant le premier semestre 2020-2021. Il est possible que les étudiant·es qui ont enchaîné plusieurs confinements ont été plus sujet à modifier leur parcours pour différentes raisons (abandon, réorientation, manque d'argent pour la poursuite des études, etc.).

Ce qu'il faut retenir

En ce qui concerne le fait d'avoir assez de supports et d'accompagnement pédagogiques, un tiers des étudiant·es déclarent avoir eu insuffisamment de documents et de supports de cours pour finir leur année lors du premier confinement. En revanche, **durant le second confinement**, un·e étudiant·e sur dix seulement considère avoir eu insuffisamment de supports de cours ce qui est **une nette amélioration de la situation**. En ce qui concerne l'accompagnement pédagogique, près de la moitié des étudiant·es ont trouvé que l'accompagnement des enseignant·es était alors insuffisant au premier confinement, alors que les deux tiers des disent avoir eu suffisamment d'échanges avec les enseignant·es au deuxième confinement.

Dans notre enquête, une distinction se fait selon le niveau d'études pour les adaptations des évaluations et modalités de cours lors les confinements : 37% des étudiant·es en licence et 45% des masterant·es déclarent être satisfait·es des adaptations de l'évaluation proposées durant le premier confinement. Pendant le premier semestre 2020-2021, **un·e étudiant·e sur dix n'a pas eu de contrôle d'assiduité du tout** et affirme également que tous ses cours ont proposé des allègements pour les rendus.

Pour les étudiant·es dont la réalisation d'un stage devait se faire après mars 2020, 40% n'ont pas pu le réaliser et 29% ont pu l'effectuer.

D'après les chiffres de l'OVE 55% des étudiant·es ont déclaré **avoir un espace calme** et isolé pour étudier pendant le premier confinement. D'après les résultats de notre questionnaire, iels sont seulement **41% à Paris8 au premier confinement et 48% au deuxième confinement**. Ce taux bien plus bas l'est aussi concernant la situation spécifique des étudiant·es extracommunautaires de Paris8 qui sont seulement 17,5% au premier confinement et 23% au deuxième confinement à avoir accès à cet espace, contre 27,3% des étranger·es d'après l'enquête de l'OVE.

Pour ce qui est du fait d'être équipé d'un ordinateur personnel, les résultats obtenus par l'OVE sont : 89,7% de la population générale, 93,4% des étudiant·es français·es et 82% des

étudiant·es étranger·es ; les résultats obtenus par notre questionnaire sont environ 6% en dessous à la moyenne nationale, et 20% en dessous en ce qui concerne les étudiant·es extracommunautaires de Paris8.

À Paris8, **7% des étudiant·es** sont restés **sans accès à un ordinateur** ni personnel, ni partagé pour suivre leurs études à distance au **premier confinement**, et **23%, soit un quart des étudiant·es extracommunautaires**, sont dans cette situation.

Au deuxième confinement alors que 97% des cours sont maintenus en ligne, **12% de la population totale de Paris 8 n'ont toujours pas d'ordinateur personnel**. Plus compliqué encore, 1 étudiant·e sur 2 déclare ne pas avoir accès à une bonne connexion internet.

Dans cette partie il est ainsi clairement apparu que **les étudiant·es extracommunautaires sont les plus en difficultés face la mise en ligne de l'université**, autant au premier qu'au deuxième confinement.

Face à ces difficultés, l'université Paris 8 a intensifié son système de prêt et de don de matériel informatique. Parmi nos répondant·es, 43 personnes ont bénéficié d'un prêt d'ordinateur, dont 23 sont extracommunautaires, et 6 personnes ont bénéficié de clés internet.

Selon les chiffres de l'OVE, 43% des étudiant·es ont été satisfait·es ou très satisfait·es et 28% des étudiant·es déclarent être pas du tout ou peu satisfait·es du contact avec les enseignant·es durant le premier confinement. En revanche, 36% des étudiant·es de Paris 8 déclarent être satisfait·es du contact avec l'équipe pédagogique contre 39% disant ne pas être satisfait·es.

Durant le second confinement, 26% des étudiant·es de l'université de Paris 8 déclarent ne pas être satisfait·es du contact avec les enseignant·es.

Pour ce qui est de la partie sur la solitude et l'absence des camarades, l'enquête de l'OVE relève que 87% des étudiant·es déclarent avoir eu des échanges avec d'autres étudiant·es de leur formation. À Paris8, nous avons demandé avec quelle fréquence avaient lieu les échanges entre les élèves d'une même formation : **38% des étudiant·es déclarent avoir eu insuffisamment ou pas du tout d'échanges durant le premier confinement**.

Et lors du **deuxième confinement 57% des étudiant·es déclarent être tout à fait d'accord avec l'affirmation « J'ai l'impression de ne connaître aucun·e de mes camarades »**. Cet écart peut s'expliquer par le fait que les élèves se sont très peu vus avant

le premier confinement et qu'ils et elles n'ont eu que peu l'occasion de se rencontrer à la rentrée scolaire suivante.

Parmi les étudiant·es extracommunautaires uniquement, **le sentiment de stress face aux conditions d'études concerne 71% d'entre elles·eux durant le premier confinement**, un pourcentage important dû à la **fermeture des institutions publiques** empêchant ou compliquant le renouvellement des titres de séjour.

Pour ce qui est de la fatigue notamment due au distanciel, l'enquête de l'OVE montre qu'un·e élève sur trois déclare être souvent épuisé·e et un·e élève sur deux déclare qu'il a moins ou beaucoup moins travaillé qu'avant le confinement.

Notre enquête relève que **trois étudiant·es sur quatre sont d'accord avec l'affirmation « Je suis tout le temps fatigué·e » durant le premier confinement**.

Selon les chiffres de l'OVE, 67% des étudiant·es déclarent pouvoir poursuivre leurs études comme prévu, contre 30% d'après notre enquête, durant le premier semestre 2020-2021. Il est possible que les étudiant·es qui ont enchaîné plusieurs confinements ont été plus sujet à modifier leur parcours pour différentes raisons (abandon, réorientation, manque d'argent pour la poursuite des études, etc.).

PARTIE 4 – SANTÉ PHYSIQUE ET MORALE DES ÉTUDIANT·ES

1/ Résultats de l'enquête nationale de l'OVE

L'Observatoire national de la vie étudiante a révélé les conséquences de la crise sanitaire sur la santé physique et psychologique des étudiant·es. Un·e étudiant·e sur deux a déclaré avoir souffert de solitude ou d'isolement (60,8% des étudiant·es étranger·es). 31 % des étudiant·es ont présenté les signes d'une détresse psychologique pendant le premier confinement (contre 20% dans l'enquête de santé de 2016), ressentant souvent ou en permanence de la nervosité, et/ou un sentiment de tristesse et d'abattement, et/ou un sentiment de découragement. Les étudiant·es en difficulté financière, les étudiant·es boursier·es, les étranger·es et les femmes sont les plus touché·es. 7% ont déclaré avoir perdu un proche durant ce confinement et 12% avoir eu des soucis de santé, ce qui a favorisé de la détresse psychologique. 16% ont déclaré s'être senti·es si découragé·es que rien ne pouvait leur remonter le moral, les hommes étant plus touché·es que les femmes (19% contre 13%), et les étranger·es plus que les Français·es (28% contre 15%).

Durant ce premier confinement, 12% des étudiant·es ont déclaré avoir eu un problème de santé (autre qu'une maladie ou un problème de santé déjà présents avant le premier confinement). Parmi elles·eux, les femmes et les étranger·es sont les plus touchées, car 13% des femmes et 16% des étranger·es ont déclaré avoir alors contracté un problème de santé, contre 10% des hommes et 11% des Français·es. 10% des étudiant·es n'ont pas consulté ou reçu de soins de santé alors qu'ils en avaient besoin, les raisons principales étant l'espoir que les choses se remettent d'elles-mêmes, la peur de contracter la Covid19 dans les espaces médicaux ou le manque de disponibilité des soignant·es. 6% des étudiant·es étranger·es ayant eu un soucis de santé ont renoncé à consulter en raison de difficultés financières contre 2% des étudiant·es français·es.

La qualité de l'alimentation a elle aussi été touchée : si 35% déclarent avoir eu une alimentation plus ou beaucoup plus satisfaisante, elle l'a été moins ou beaucoup moins pour 24% des étudiant·es. Les étudiant·es les plus âgé·es et les étranger·es sont les plus touché·es par les difficultés pour s'alimenter (35% des plus de 26 ans et 44% des étranger·es).

La santé physique et morale des étudiant·es a donc été sérieusement impactée par ce premier confinement. Qu'en est-il à Paris8 ? Et depuis la rentrée 2020 ?

2/ La santé physique des étudiant·es de Paris8

2/1. Des maladies durant la crise sanitaire et l'accès aux soins

Parmi les 765 étudiant·es interrogé·es, 80% pensent ne pas avoir été contaminé·es par le virus Covid19. 9% ont eu la maladie avec de forts symptômes et 10% avec de faibles symptômes. Un·e étudiant·e a répondu qu'il a dû être hospitalisé·e en raison de la Covid19. Deux étudiant·es sur les 22 rencontré·es en entretien ont contracté la Covid19. Sacha explique :

« Et pendant le confinement, enfin quand le confinement a commencé et moi j'avais déjà des symptômes depuis une semaine presque, et après j'ai appris qu'une personne avec qui j'étais en contact était positive. Donc, je me suis dit que c'était très possible que je l'ai attrapée. Je n'ai pas eu spécialement peur, ni pour les personnes avec qui j'habitais, parce qu'il y avait très peu de risques pour elles. En plus, elles n'étaient pas très malades non plus. Je crois qu'elles avaient un peu de fièvre, un peu de symptômes mais c'était beaucoup plus léger que moi. Pour moi non plus, ce n'était pas très grave. Cependant, dans ma famille, j'avais plus peur pour mes grands-parents qui, en plus, vivent dans un autre pays »¹⁵⁹.

D'autres problèmes de santé physique sont apparus durant le 1^{er} confinement : 16 étudiant·es sur 22 ont déclaré avoir eu une maladie durant le 1^{er} confinement (contre deux pour le deuxième confinement). Parmi les principaux problèmes de santé physique rencontrés figurent : les douleurs dorsales, les problèmes dentaires, les problèmes ophtalmologiques, le reflux gastrique, l'essoufflement, la fièvre, les maux de tête, la fatigue, l'insomnie et la prise de poids.

52% des étudiant·es ayant répondu à notre questionnaire déclarent n'avoir pas eu besoin de recourir à des soins de santé durant le premier confinement. Parmi celles·eux qui en avaient besoin, 49% n'ont pas eu accès à ces soins (médicaux et/ou psychologiques). Durant le second confinement, 40% n'ont pas eu besoin de soins de santé. Et parmi celles·eux qui en ont eu besoin, 37% n'y ont pas eu accès. Les principales raisons évoquées pour le non-recours aux

¹⁵⁹ Entretien avec Sasha, étudiante en L3 Arts plastiques, 21 ans, effectué par Mathis, le 11/11/2020 en présentiel.

soins sont le manque de moyens financiers (38%), l'espoir que les choses s'arrangent toutes seules (35%), le fait de ne pas connaître de bon·ne médecin ou psy (23%) et la longueur des délais d'attente pour obtenir des rendez-vous (18%).

Remarquons que ne pas connaître de bon·ne médecin ou psychothérapeute est une des raisons de renoncement aux soins citée par 56% des étudiant·es non-binaires (contre 22% des femmes et 19% des hommes) et plus généralement par 35,5% des étudiant·es LGBT+ contre 17% des non-LGBT+, soit moins de la moitié. Ce résultat n'est pas surprenant, les minorités sexuelles et de genre craignant de tomber sur des praticien·nes de santé aux propos et aux actes homophobes ou transphobes.

En ce qui concerne le manque de moyen financier, il s'agit de 42% des personnes extracommunautaires, et 37% chez les autres. Du point de vue de l'identité de genre il s'agit de 38% des femmes, 29% des hommes et 56% des non-binaires.

Dans notre enquête qualitative, sur les 18 étudiant·es disant avoir connu des soucis de santé physique sur l'ensemble de la période de crise sanitaire, seulement huit, soit moins de la moitié, ont effectivement eu accès aux soins et/ou ont été consulter un·e soignant·e. Parmi elles·eux, 3 personnes disent ne pas avoir ressenti le besoin de consulter quelqu'un·e. Lise, quant à elle, a eu peur de se rendre dans chez sa kinésithérapeute, en raison des risques de Covid19 :

« En fait, ce n'est pas hygiénique parce que, pour se faire masser, on doit mettre sa tête dans un appareil rond, c'est un trou dans sa table de massage. Du coup plusieurs têtes passent par ce trou, ce qui accroît les risques de contamination au Covid-19. Ainsi, je me débrouille juste à domicile. Là je fais du renforcement musculaire. (...) Aussi, j'ai des médicaments au cas où ça craint¹⁶⁰. »

Ramos s'est vu refuser un rendez-vous avec un médecin, ce dernier arguant que son cas n'était ni urgent ni grave :

« Eh bon, quand j'ai eu besoin de parler à mon médecin, il m'a dit qu'il ne pouvait pas me soigner parce qu'il y avait des gens qui étaient vraiment malades. Cela m'a choqué parce que j'habite en France, le deuxième pays le plus riche d'Europe, et qu'un médecin me dise quelque chose pareil, sous prétexte que la situation est difficile, c'est très compliqué. Le médecin m'a dit : "ce que vous avez n'a rien de grave alors restez à la maison et prenez du doliprane" »¹⁶¹.

¹⁶⁰ Entretien avec Lise, étudiante en Master2 musicologie, 25 ans, effectué par Camile le 20/01/2021 via skype.

¹⁶¹ Entretien avec Ramos, étudiant en Licence Français comme langue étrangère, 32 ans, effectué par Sabina, le 09/11/2020 via zoom.

Pour une autre personne, le nonaccès aux soins était dû aux difficultés de trouver un rendez-vous médical. Enfin, deux étudiant-es ont renoncé à recourir à des soins parce qu'ils n'avaient pas de sécurité sociale ne pouvaient donc pas payer une consultation. C'est le cas de Fatou :

« Ce n'est pas simple du tout, je ne vais même pas à l'hôpital. Là j'attends d'avoir ma CMU pour partir [y aller, nda]. Je n'ai pas peur du Covid, mais j'attends pour le dossier, j'attends et j'ai mal aux dents¹⁶². »

2/2. Des maladies chroniques et les effets des confinements sur ces dernières

Trois étudiant-es sur 22 ont déclaré avoir une maladie de longue durée. Deux d'entre elles et eux ont renoncé à prendre des RDV médicaux durant le premier confinement, ayant peur de contracter la Covid-19 dans les hôpitaux ou présupposant le manque de personnel voire de matériel médical disponible. Le troisième ne dispose pas de sécurité sociale, son dossier CMU étant en cours de traitement.

Cinq autres étudiant-es ont des soucis de santé récurrents : deux des problèmes gynécologiques liés aux menstruations (fortes douleurs, endométriose), deux autres des problèmes dentaires réguliers et une des rhumatismes. Trois d'entre elles-eux ont eu une ou plusieurs consultations pendant les confinements, afin de renouveler leur traitement.

Nous constatons donc un moindre recours aux soins qu'habituellement, pour ce qui est des maladies de longue durée ou récurrentes durant les confinements, notamment quand les soins nécessitent d'aller dans les hôpitaux. Par ailleurs, nous voyons aussi que certain-es étudiant-es, indépendamment des crises sanitaires, n'ont pas accès aux soins, du fait d'un manque de sécurité sociale et de moyens financiers (3 de nos enquêté-es).

2/3. Des maladies liées ou aggravées par les confinements et l'enseignement à distance

Sur 22 étudiant-es, un-e a déclaré avoir des soucis ophtalmiques ou des migraines liées à l'usage trop intensif de l'ordinateur, incontournable pour suivre les cours en ligne. Six ont

¹⁶² Entretien avec Fatou, étudiante en L3 Info-communication, 20 ans, effectué par Eléonora, le 07/11/2020 par téléphone.

déclaré des problèmes de dos, engendrés ou aggravés par l'immobilité, le travail sur ordinateur et le stress.

La plupart des personnes enquêtées ont signalé l'isolement, l'immobilité, l'anxiété et le stress liés à la situation sanitaire et tous ses corollaires pour expliquer les soucis de santé rencontrés. Des troubles du sommeil ou de l'appétit, la perte de cheveux, la boule au ventre, des maux de dos, de la constipation, la baisse de libido ou une sensation de fatigue, sont des symptômes apparus ou qui se sont aggravés lors du premier confinement. Selon nos interlocuteur·ices, ce sont les signes physiques des difficultés psychiques rencontrées.

En conclusion, les deux confinements dus à la crise sanitaire n'ont pas seulement impacté la santé mentale et psychologique de nos interlocuteur·ices. L'impact est aussi réel sur leur santé physique avec l'apparition de nouvelles maladies, comprenant la Covid-19 mais aussi d'autres problèmes de santé, ou avec l'aggravation de celles déjà existantes. Cette aggravation est due soit à l'impossibilité de recourir à des soins, soit à celle de les payer par manque de couverture sociale. Les nouveaux problèmes de santé physique apparus lors des confinements sont compris comme étant liés à l'immobilité, l'anxiété, le stress, le travail prolongé sur les écrans, etc.

3/ La santé mentale des étudiant·es

Comme l'a démontré l'enquête de l'OVE, la détérioration de la santé mentale semble avoir été l'un des risques les plus importants auxquels les étudiant·es ont été confronté. Qu'en a-t-il été à Paris8 ? Nous avons interrogé les étudiant·es sur leur état de santé mentale avant le début de la pandémie et sur leur état de santé mentale pendant le premier et le deuxième confinement, les étudiant·es qui ont participé aux entretiens ayant pu exprimer plus en détail leurs expériences personnelles. Ce rapport a pour but de déterminer si le bien-être émotionnel et psychologique des étudiant·es de Paris 8 s'est détérioré, qui a été le-la plus touché·e, d'identifier les facteurs de stress communs liés à la Covid 19 auxquels les étudiants sont confrontés et les moyens auxquels ils ont recours pour faire face et résister. L'hypothèse principale est que la santé mentale des étudiants de Paris 8 s'est globalement détériorée depuis l'annonce du premier

confinement en mars 2020, affectant particulièrement les étudiants marginalisés tels que les LGBT+, les étudiants non européens, les étudiants handicapés et les étudiants non binaires.

3/1. Un sentiment de solitude grandissant

a) Avant le premier confinement

Les résultats du questionnaire autour de la santé mentale et les réponses dans les entretiens montrent que certains étudiants avaient déjà des problèmes de santé mentale avant le premier confinement. Sur nos 765 étudiant·es, 23% ressentaient de la solitude ou de l'isolement avant la crise sanitaire.

Avant le premier confinement, 28% des hommes déclarent avoir ressenti de la solitude, contre 21% des femmes, tandis que parmi les étudiant·es non-binaires, ce taux était de 48%. Nous avons aussi regardé du côté des étudiant·es LGBT+ qui ont déclaré ressentir de la solitude avant le 1er confinement : iels étaient 31%, soit presque 1 sur 3, et 10% de plus que les étudiant·es non-LGBT+, qui représentaient elles·eux 21% à déclarer un sentiment de solitude et/ou d'isolement.

Cela étant dit, pendant le premier et le deuxième confinement, les taux de sentiments de solitude et/ ou d'isolement ont fortement augmenté. Parmi les 22 étudiants qui ont réalisé des entretiens, 12 ont dit avoir été impacté négativement par les deux confinements, du point de vue du moral.

b) Lors du premier confinement

À Paris8, 50% des étudiant·es consulté·es ont déclaré avoir senti de la solitude. Les étudiant·es extra-communautaires ont déclaré ressentir un sentiment d'isolement quasiment équivalent à celui connu par l'ensemble des étudiant·es (51%).

Alors que les hommes déclaraient davantage que les femmes ressentir de la solitude avant le premier confinement, cette tendance s'inverse durant le premier confinement : 51% des femmes et 43% des hommes ont déclaré avoir alors ressenti de la solitude. Le pourcentage de personnes non-binaires ayant répondu s'être senties seules est bien plus élevé : 72% d'entre iels,

ce qui représente presque 3 étudiant·es sur 4. Parmi les étudiant·es LGBT+, on note aussi une augmentation du nombre de celles·eux qui ont déclaré·es se sentir seul·es lors du premier confinement : 63% soit le double par rapport à la période précédente. À ce moment-là, la solitude touche 45% des étudiants non-LGBT+.

c) Lors du deuxième confinement

Le taux du sentiment de solitude déclaré lors du second confinement a augmenté de 6 points, atteignant 56% des étudiant·es. Si les étudiant·es ont probablement mis en place des modalités de relations adaptées au fait d'être confiné·es, la longueur de la crise sanitaire et la récurrence des confinements ont accru ce sentiment de solitude chez les étudiant·es de Paris8.

3/2. Dépression et pensées sombres

a) Avant le premier confinement

24% des étudiant·es ont reconnu connaître un état dépressif ou un syndrome dépressif dans les mois précédant le confinement (l'OVE notait un taux de 20% d'étudiant·es déclarant des signes de détresse psychologique, en 2016). La dépression touchait déjà les étudiant·es non-binaires plus fortement que les autres. Plus de 50% des étudiant·es non-binaires ont déclaré avoir souffert de dépression avant le premier confinement, alors que ce pourcentage était inférieur à 24% pour les femmes et les hommes. De même, le nombre de personnes LGBT+ qui ont déclaré souffrir de dépression avant le 1er confinement était déjà plus du double de celui des personnes non-LGBT+, soit 41% et 18% respectivement dans chaque population. Plus généralement, les expériences de dépression ou liées à un syndrome dépressif et les coups au moral ont plus de risque de se produire chez les étudiant·es les plus vulnérables, comme Zenda, étudiant extracommunautaire nous l'a dit : « *Avant même la crise sanitaire, quand tu galères, t'as ni famille, ni rien, aucune stabilité, tu travailles dur, c'est dur pour le moral* »¹⁶³.

¹⁶³ Entretien avec Zenda, étudiant en licence de 21 ans, effectué par Nivine Fouzia Nouelhouda Boutoba le 1er février 2021, via la plateforme zoom.

b) Lors du premier confinement

34% des étudiant·es déclarent avoir connu « une dépression ou un syndrome dépressif » durant le premier confinement, soit 10 points de plus qu'avant le premier confinement. Les étudiant·es extracommunautaires sont 37% à déclarer connaître cette situation. Ce problème a touché 47% des étudiant·es LGBT+ et 60% des étudiant·es non-binaires.

Nous avons demandé aux étudiant·es dans quelle mesure iels se sont senti·es « si découragé·es que rien ne pouvait [leur] remonter le moral ». 22% des étudiant·es ont déclaré avoir vécu « souvent ou en permanence », 23% ont répondu « parfois » et 54% ont répondu « rarement ou jamais ». Cela concerne pour chaque réponse respectivement 29%, 35% et 36% des étudiants extracommunautaires. En ce qui concerne le fait de s'être senti·e souvent ou en permanence « si découragé·e que rien ne pouvait remonter le moral », l'écart entre les hommes et les femmes est peu significatif (22% des femmes contre 21% des hommes). Par contre, ce taux chez les étudiants non-binaires était de 41%. Parmi la communauté LGBT+, ce taux est de 23 %, c'est-à-dire légèrement supérieur au taux général.

c) Lors du deuxième confinement

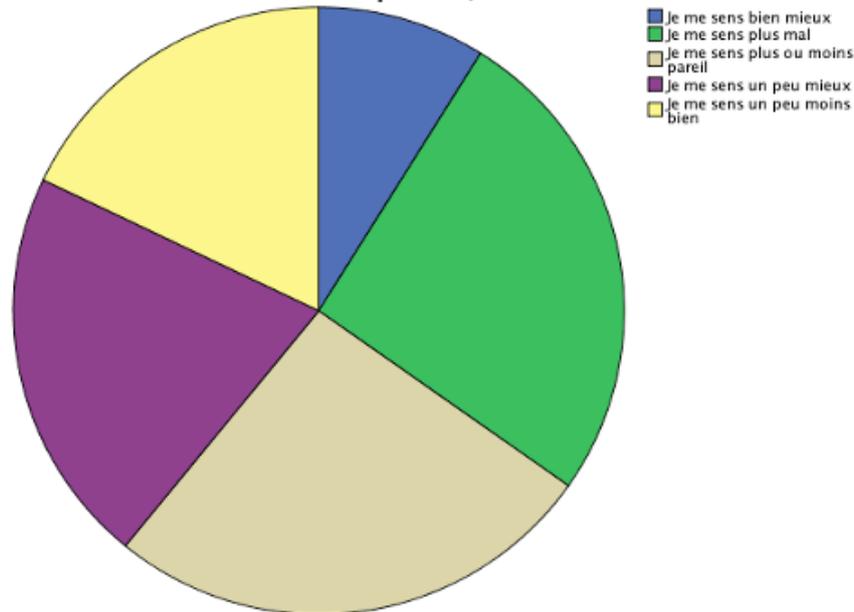
Concernant la dépression et les syndromes dépressifs, nous constatons encore une augmentation de 10 points : ce sont 44% des étudiant·es qui déclarent connaître ces problèmes psychologiques lors du second confinement, soit presque un sur deux. La proportion d'étudiant·es non-binaires et LGBT+ déclarant une dépression ou des syndromes dépressifs a augmenté de manière significative : cela touche 74% des étudiant·es non binaires, soit 14 points de plus que lors du premier moment d'isolement et 60% des étudiant·es LGBT+, soit 13 points de plus.

Les réponses à la question « et aujourd'hui comment diriez-vous que la situation est par rapport à ce que vous avez vécu pendant le 1er confinement ? » donnent une idée générale de l'évolution de l'état psychique des étudiant·es. 44% des étudiant·es affirment « je me sens plus mal » ou « je me sens un peu moins bien » que lors du premier confinement. Un quart (26%) se sent « plus ou moins pareil » et 30% se sentent « bien mieux » ou « un peu mieux ». Si un

tiers des étudiant·es déclare un état psychique meilleur que lors du premier confinement, une petite moitié a vu son état psychique se dégrader davantage.

Graphique 11. Évolution de l'état de santé morale par rapport aux confinements

6. Et aujourd'hui comment diriez-vous que la situation est par rapport à ce que vous avez vécu pendant le 1er confinement ? (Une seule réponse possible)



Dans notre enquête qualitative, 6 étudiant·es sur 22 ont constaté que pendant le deuxième confinement, leur état psychique a empiré. Fratwi, 26 ans, affirme : « Pendant le deuxième confinement c'était insupportable alors le moral est tombé très bas »¹⁶⁴. Pour Gabi, « Le deuxième confinement était plus difficile. Cela a donné un découragement »¹⁶⁵. Le sentiment d'abattement est partagé par Zenda :

« C'était la dépression directe quoi... Quand tu dois payer 450€ [de frais de logement, nda] de tes 600€ et vivre de 150 euros. Tout le monde est confiné et que toi t'aïlles travailler avec toute la pression morale, dans un job précaire, surveillant dans un lycée »¹⁶⁶

12 étudiant·es sur 22 vu·es en entretien ont ressenti une baisse de moral depuis le début de la crise sanitaire. Trois étudiant·es mentionnent que les événements traumatiques qui se sont produits pendant la pandémie ont laissé chez elles·eux des séquelles psychologiques. Mathilde déclare, en novembre 2020 :

¹⁶⁴ Entretien avec Fratwi, étudiant en master de 26 ans, effectué par Nivine Fouzia Nouelhouda Boutoba le 29 janvier 2021, via la plateforme zoom.

¹⁶⁵ Entretien avec Gabi, étudiante en master de 28 ans, effectué par Delma Ferraz le 25 janvier 2021, via whatsapp.

¹⁶⁶ Entretien avec Zenda, étudiant en licence de 21 ans, effectué par Nivine Fouzia Nouelhouda Boutoba le 1er février 2021, via la plateforme zoom.

« Je ressens les effets négatifs du confinement de mars, surtout au niveau émotionnel affectif. Les impacts sur le long terme que ça peut avoir, j'ai l'impression de les ressentir maintenant »¹⁶⁷.

De la même manière, Veronica pense avoir senti les effets psychologiques du confinement après celui-ci :

« Pendant le premier confinement, je ne me suis pas sentie très mal, mais après, j'ai commencé à réaliser que cela me laissait avec beaucoup séquelles psychologiques, à cause de ne pas pouvoir sortir et de ne pas pouvoir interagir avec les gens. »¹⁶⁸

Par ailleurs, trois étudiant·es sur 22 ont explicitement indiqué qu'ils ou elles étaient déprimé·es ou ont vécu des moments de dépression pendant les deux confinements mais encore plus inquiétant, deux étudiant·es nous ont dit avoir des pensées sombres.

3/3. Stress et anxiété

a) Peur d'attraper le Covid-19 et/ou peur pour des proches

La peur d'attraper la Covid19, de devenir malade ainsi que d'infecter des proches, sont des sujets beaucoup évoqués dans les entretiens. Cinq étudiant·es sur 22 expriment avoir peur d'être contaminé·es et des conséquences qui pourraient en découler.

« N : En mars 2020, avais-tu des peurs ou des angoisses quant au Covid et/ou au confinement ?

Zenda : Non mais c'est clair je pense comme tout le monde, c'est quelque chose qu'on n'a jamais vécu, moi personnellement que je n'ai jamais vécu, t'as peur pour les parents. Le fait de ne pas avoir de sécu, tu te dis : « comment tu vas faire demain si t'es malade ? ». La peur de contaminer l'entourage »¹⁶⁹.

Carlos, 30 ans, n'est pas allé se soigner quand il a eu besoin, de peur d'attraper le virus :
« j'ai eu tellement peur d'aller à l'hôpital pendant le Covid, et pourtant j'avais tellement des malaises qui continuent parfois jusqu'à aujourd'hui »¹⁷⁰.

¹⁶⁷ Entretien avec Mathilde, étudiant·e en doctorat de 24 ans, effectué par Hélène Nicolas le 5 novembre 2020, via la plateforme zoom.

¹⁶⁸ Entretien avec Veronica, étudiante en licence de 28 ans, effectué par Sabina Moreno le 22 février 2021, via la plateforme zoom.

¹⁶⁹ Entretien avec Zenda, étudiant en licence de 21 ans, effectué par Nivine Fouzia Nouelhouda Boutoba le 1er février 2021, via la plateforme zoom.

¹⁷⁰ Entretien avec Carlos, étudiant en DESU de 30 ans, effectué par Lionnelle Odia Kabongo le 12 novembre 2020, via whatsapp.

Lise, 25 ans, partage ses inquiétudes : « *Est-ce que quelqu'un que je connais va l'attraper ? Est-ce que quelqu'un que je connais va mourir ? Ou est-ce que quelqu'un que je connais va avoir des séquelles à vie ?* »¹⁷¹.

Sasha, 21 ans, explique avoir peur pour ses grands-parents en Russie « *dans ma famille, heu, j'avais peur pour mes grands-parents, qui en plus vivent dans un autre pays où ben c'est, c'est de la merde en ce moment.* »¹⁷²

Sébastien, 25 ans, affirme avoir peur de contracter le virus, notamment dans les transports parisiens, et d'infecter à son tour d'autres personnes. Il a ainsi pris la décision de ne pas rendre visite à ses grands-parents :

*« C'est surtout une anxiété vis-à-vis de mes proches qui sont dans des situations vulnérables par rapport au Covid, ... Je suis souvent inquiet quand je dois me déplacer à Paris par exemple parce que je sais que la circulation du virus est beaucoup plus grande à Paris... Eh le métro aussi, il y a aussi beaucoup de gens dedans, que là-dessus c'est toujours une source... ehhh le fait de me déplacer pose toujours des inquiétudes... J'ai vraiment peur d'infecter quelqu'un d'autre qui pourrait avoir des difficultés avec la maladie. D'ailleurs j'ai aussi pris la décision de ne pas revoir mes grands-parents que j'aimerais pourtant beaucoup voir tant qu'ils n'auront pas été vaccinés ou tant que je ne serai pas sûr de pouvoir les voir en sécurité, parce que j'ai vraiment peur de contaminer qui se soit. »*¹⁷³

Chez les 22 étudiants interrogés, neuf ont exprimé avoir ressenti de l'anxiété et avoir peur pour leurs familles, surtout parmi les étudiant·es extra-communautaires qui se trouvent loin de leurs proches.

Certains d'entre eux ont été affectés psychologiquement par la mort de proches qui ont contracté la Covid19. Trois des 22 étudiants interrogés ont perdu un proche. Par exemple, Ramos, 34 ans, a perdu un de ses amis d'enfance : « *un de mes amis de 32 ans, est décédé au Pérou. Il s'appelle Youm. Décédé en septembre... Il était un bon ami* »¹⁷⁴. Étudiante Franco-brésilien, Gabi a perdu sa grand-mère. Jack, 27 ans, explique : « *J'avais des problèmes psychologiques, parce que je venais de perdre des proches qui étaient frappés par le covid, c'était vraiment dur pour moi mais avec un bon moral, on a su gérer le stress* »¹⁷⁵.

¹⁷¹ Entretien avec Lise, étudiant·e en master de 25 ans, effectué par Camille Beau le 20 janvier 2021, via la plateforme skype.

¹⁷² Entretien avec Sasha, étudiant·e en licence de 21 ans, effectué par Mathis Thomas le 11 novembre 2020, au domicile de l'enquêteur.

¹⁷³ Entretien avec Sébastien, étudiant en master de 25 ans, effectué par Sabina Moreno le 12 février 2021, via la plateforme zoom

¹⁷⁴ Entretien avec Ramos, étudiant en licence de 32 ans, effectué par Sabina Moreno le 9 novembre 2020, via la plateforme zoom.

¹⁷⁵ Entretien avec Gabi, étudiante en master de 28 ans, effectué par Delma Ferraz le 25 janvier 2021, via whatsapp.

Dans notre questionnaire, ce sont 3% des étudiant·es qui ont signalé la perte d'un·e proche à cause de la Covid-19.

Parmi ces neuf étudiants qui ont exprimé avoir senti de l'anxiété et/ ou de la peur pour les familles ou proches face au Covid19, la moitié sont des étudiant·es extra-communautaires et deux sont des étudiant·es avec une double nationalité. Étudiante Franco-Mexicaine Veronica, 28 ans, explique qu'elle s'est inquiétée pour son père qui réside au Mexique : « *J'étais aussi très inquiète pour lui. Et il a plus de 60 ans.... alors j'étais comme ça (elle fait des gestes d'anxiété avec son visage et ses mains).* »¹⁷⁶

Tableau 73. Inquiétude pour la santé des proches selon la nationalité

Nationalité	Avez-vous vécu une ou plusieurs des situations suivantes depuis le 1er confinement : “Inquiet·e pour vos proches (santé physique et/ou mentale)”			
	Beaucoup et moyennement (%)	Un peu (%)	Pas du tout ou plutôt pas (%)	Je ne sais pas
Étudiant·es extracommunautaires	72,9	13,5	6,8	6,8
Étudiant·es françaises ou de nationalités européennes	57,1	20,6*	20,7	1,6
Total	59,9	19,3	35,4	2,5

*Lecture : 20,6% des étudiant·es de nationalité française ou européenne ont déclaré être “un peu” inquiet·es pour la santé de leurs proches lors de la passation du questionnaire.

79% des étudiant·es déclarent s'être inquiété·es pour la santé de leurs proches (réparti comme suivant : 60% répondent « beaucoup ou moyennement » et 19% répondent « un peu »). Les résultats du questionnaire montrent que les étudiants extracommunautaires sont plus inquiét·es pour la santé physique ou mentale de leurs proches depuis le premier confinement, avec un pourcentage de 72%, quand les étudiants européens sont 57% à déclarer cette inquiétude. Enfin, de manière générale, être loin de ses proches sans savoir quand il sera possible de les revoir a été une source d'anxiété : 65% des étudiants extracommunautaires ont déclaré avoir été beaucoup ou moyennement angoissé·es d'être loin de leurs proches, contre 49% des étudiants européens. Parmi nos enquêté·es, cela a été très dur pour 3 des étudiant·es extra-communautaires interrogé·es. Véronica explique : « *Ne pas pouvoir voir ma famille m'a*

¹⁷⁶ Entretien avec Jack, étudiant de 27 ans, effectué par Nivine Fouzia Nouelhouda Boutoba le 28 février 2021, via la plateforme zoom.

aussi beaucoup affecté, plus que je ne pensais (...). Psychologiquement ça a été un gros coup. »¹⁷⁷

b) Autres sources de stress et d'anxiété

Le stress et l'anxiété vécus par les étudiant·es se manifestent de trois autres manières.

Nous constatons un stress général, exaspéré par la crise sanitaire. Les études semblent générer aussi du stress et ou de l'anxiété. Le troisième facteur de stress et ou l'anxiété est lié aux craintes quant à l'avenir en général.

A la question « Comment vous êtes-vous senti·e émotionnellement pendant le premier confinement ? », 53% des étudiants répondent avoir ressenti de l'angoisse et du stress « en permanence ou souvent ». Ceux et celles qui déclarent s'être senti·es « calmes et détendu.es » « en permanence ou souvent » forment 34% des étudiant·es.

Les hommes sont la population la moins touchée par l'angoisse et le stress : ils sont 41% à avoir déclaré ressentir du stress ou de l'angoisse souvent ou en permanence, contre 55% des femmes. Cela concerne par contre 74% des étudiants non binaires. Pour les étudiant·es LGBT+, le taux est de 61%, soit 10 points de plus que les étudiant·es non LGBT+. Enfin, le taux de stress et d'angoisse est plus élevé pour les étudiant·es extracommunautaires que pour les étudiant·es de nationalité française (61% contre 51%).

Concernant le stress et/ou l'anxiété liés aux études, 68% des étudiants ont déclaré se sentir stressé en raison des conditions d'études depuis mars 2020. Le stress lié aux études a été un peu plus fortement vécu par les étudiants extracommunautaires (71% contre 67% des étudiant·es de nationalité européenne). Également, selon l'identité de genre, les étudiant·es les plus touché·es étaient les personnes non-binaires 81%, puis les femmes 70%, contre 55% des hommes.

Tableau 74. Sentiment de stress face aux conditions d'études et face à la situation de crise sanitaire selon la nationalité, l'identité de genre

	Je me sens stressé·e face aux conditions d'études du 1er semestre 2020-2021 et face à
--	--

¹⁷⁷ Entretien avec Veronica, étudiante en licence de 28 ans, effectué par Sabina Moreno le 22 février 2021, via la plateforme zoom.

	toute la situation liée à la crise sanitaire depuis mars 2020
	Oui (%)
Nationalité	
Étudiant·es extracommunautaires	71,1*
Étudiant·es françaises ou de nationalités européennes	67
Identité de genre	
Homme	70,3
Femme	55,2
Non-binaire	80,8
Total	67,8

*Lecture : 71,1% des étudiant·es extracommunautaires déclarent s'être senti·e stressé·e face aux conditions d'études et face à la situation sanitaire.

Chez les 22 étudiant·es interrogé·es, six ont senti du stress et/ou de l'anxiété liés aux études. La pression mise par l'équipe pédagogique a pu être un facteur de stress :

« Le 2ème confinement était plus difficile... Cela a donné un découragement. Mais la pression de l'université pendant ce premier semestre a été ce qui m'a le plus touchée »¹⁷⁸.

Le fait d'avoir des difficultés à poursuivre ses études et de ne pas pouvoir le partager avec d'autres étudiant·es a été dur pour Sébastien, étudiant en master :

« j'ai eu une perte de motivation et une perte de confiance en moi, sur mon travail parce que comme je suis une personne qui est d'habitude très renfermée sur elle-même et que avec le confinement on n'a pas beaucoup d'occasion de discuter avec les autres étudiants, de voir, le monde... (...). Les seules choses que je pouvais voir, c'était seulement les autres étudiants qui réussissent... A un certain moment j'avais l'impression que j'étais le seul à avoir des problèmes, que j'allais pas réussir mon année et ehhh... j'ai cette perte de confiance en moi à cause aussi du fait que, enfin de l'isolement social que je rencontre... Les seuls éléments de comparaison que j'ai avec d'autres étudiants me pèsent sur le moral. »¹⁷⁹

Sébastien soulève aussi la question de son avenir financier et professionnel, ainsi que celle de la réussite de la fin de ses études, quand il nous dit :

« Est-ce que la crise va me permettre de vivre après mes études ? Parce que c'est vraiment ma dernière année d'études, j'ai épuisé mon droit à la bourse, parce que le droit à la bourse en master est limité à seulement trois ans et j'ai fait deux M1 et là c'est ma troisième année donc l'année prochaine, si je veux continuer à étudier... Parce [si, nda] je redouble (...) je n'aurai pas de bourse et ça sera très difficile. »¹⁸⁰

¹⁷⁸ Entretien avec Gabi, étudiante en master de 28 ans, effectué par Delma Ferraz le 25 janvier 2021, via whatsapp.

¹⁷⁹ Entretien avec Sébastien, étudiant en master de 25 ans, effectué par Sabina Moreno le 12 février 2021, via la plateforme zoom

¹⁸⁰ Ibid.

Ici se mêle l'angoisse de ne pas arriver à terminer ses études dans ces conditions, à celle financière de perdre sa bourse voire, certainement, de devoir s'insérer dans un marché du travail très défavorable en raison de la crise. Nous retrouvons un des résultats de l'OVE : durant le premier confinement, les étudiant·es en fin de cycle, notamment en master, montrent beaucoup d'anxiété quant à la réussite de leurs études et encore plus quant à l'avenir.

73% des étudiant·es ont déclaré se sentir beaucoup ou moyennement inquiets/angoissés pour leur avenir. Encore une fois, on voit une différence de presque 10 points entre les étudiant·es de l'Union européenne et les étudiant·es extracommunautaires (81% contre 72%). Similairement, on voit une différence de 8 points entre les étudiant·es LGBT+ (74%) et non LGBT+ (66%)

Le stress et/ou l'anxiété liés à l'avenir est un thème qui a résonné chez trois des participantes aux entretiens. Par exemple, Mathilde, doctorante, est inquiète quant à l'avenir écologique et politique. La crise sanitaire a augmenté cette peur de l'avenir :

« Oui des angoisses par rapport à ce qu'on vit, comment on peut se projeter dans le futur, par rapport à ce que représente la crise qu'on vit en ce moment, aux conséquences qu'elle peut avoir ou pas, l'espoir qu'elle peut faire naître ou pas. Quand même, beaucoup d'incertitude et de colère et d'espoir aussi. (...) J'ai l'impression que là, je me demande comment va se passer l'année qui vient dans notre pays. Encore plus d'incertitudes qu'il y a quelques mois. J'ai l'impression de naviguer à vue complètement. »¹⁸¹

Sébastien, 25 ans, est inquiet quant à son avenir professionnel :

« C'est plutôt la question de l'avenir professionnel, est-ce que la crise économique qui va suivre la crise sanitaire, va me permettre de trouver du travail. Est-ce que ça sera possible avec ma situation très particulière, est-ce que je vais réussir à m'installer quelque part ? Parce que du coup comme je suis en situation d'isolement familial ehh, je ne sais pas si je pourrai trouver un garant ou si je pourrai trouver un appartement sans un garant. Aussi comme ma famille avait des difficultés avant, maintenant c'est clair que plus personne ne peut apporter rien pour moi. Si un jour je veux déménager, est-ce que je vais avoir un logement à moi un jour, est-ce que je vais avoir un travail ? (silence) Financièrement si je trouve pas un travail ça sera très difficile financièrement. Aussi ce sont surtout des craintes liées à l'avenir qui me perturbent. »¹⁸²

¹⁸¹ Entretien avec Mathilde, étudiant·e en doctorat de 24 ans, effectué par Hélène Nicolas le 5 novembre 2020, via la plateforme zoom.

¹⁸² Entretien avec Sébastien, étudiant en master de 25 ans, effectué par Sabina Moreno le 12 février 2021, via la plateforme zoom

Les origines populaires de nombre d'étudiant·es de Paris8 comme les problèmes de titre de séjour influent sur le stress ressenti quant à la réussite des études et au besoin de s'insérer rapidement dans le marché du travail. Des questions de survie économique et de légalité sur le territoire sont en jeu.

3/4. Manifestations de troubles suite à la crise sanitaire et aux confinements

La crise sanitaire et les mesures prises par le gouvernement semblent avoir eu des effets physiques sur les corps des étudiant·es mais aussi sur leurs humeur et habitudes quotidiennes ; des éléments qui peuvent impacter la santé mentale.

a) Cauchemars et troubles du sommeil

Alors que 35% des étudiant·es déclaraient des troubles de sommeil ou insomnies avant le premier confinement, ils sont 53% à en déclarer lors de ce dernier. Ce taux est plus ou moins resté le même lors du deuxième confinement : 54%.

Parmi les 22 étudiant·es qui ont participé aux entretiens, quatre expriment avoir connu/souffert de problèmes de sommeil liés au confinement. Rose, 35, explique que pendant le premier confinement elle a eu des problèmes de sommeil et qu'elle a passé des « nuits blanches » même après avoir pris des médicaments prescrit par le médecin : « *Et à cause de mes problèmes financiers, et le stress remonte, et donc j'arrivais pas à dormir. Si bien que j'avais vu mon médecin pour qu'il me prescrive des somnifères* ». ¹⁸³

Veronica décrit avoir eu des problèmes de sommeil pendant les deux confinements et aussi avoir souffert de cauchemars :

« J'ai fait un très mauvais cauchemar et un jour j'en ai parlé à mon psychologue, et j'ai dit "écoutez, j'ai fait ce cauchemar et j'ai eu très peur". Ahhh je me souviens et ça me donne la

¹⁸³ Entretien avec Rose étudiante en master de 35 ans, effectué par Matis Thomas le 22 janvier 2021, via la plateforme zoom.

chair de poule. Le cauchemar était très mauvais, et je lui ai dit. Et elle m'a dit que inconsciemment, c'est la peur du virus. J'ai vu une chose qui s'approchait, je ne l'ai pas vue physiquement, mais je l'ai vue à travers un miroir et je l'ai vue s'approcher à moi. La chose ne parlait pas, elle n'avait pas de forme mais elle faisait des bruits et elle se rapprochait de plus en plus.... Mon psychologue m'a dit, « vous ne pouvez pas voir le virus, le virus ne parle pas... Donc inconsciemment, c'est le virus qui arrive ». C'est pour ça que ça fait peur parce que tu ne sais pas ce que c'est, tu ne vois pas ce que c'est... Je faisais des rêves très étranges. »¹⁸⁴

b) Fatigue

A la question « Comment vous êtes-vous senti·e émotionnellement pendant le 1er confinement ? » 48% des étudiant·es ont dit s'être senti·es « épuisé·es en permanence ou souvent ». Cela concerne 58% des étudiant·es extracommunautaires, contre 46% des étudiant·es français·es.

Tableau 75. État de la fatigue pendant le premier confinement, selon la nationalité

	Comment vous êtes-vous senti·e émotionnellement pendant le premier confinement : « Épuisé·e » ?		
	En permanence ou souvent	Parfois	Rarement ou jamais
Étudiant·es extracommunautaires	57,9%	27,8%	14,3%
Étudiant·es français·es ou de nationalité européenne	45,7%	27,4%	26,9%
Total	47,8%*	27,5%	24,7%

**Lecture : 47,8% des étudiant·es ont déclaré s'être senti·es souvent ou en permanence épuisé·es pendant le premier confinement.*

L'écart entre les hommes et les femmes n'est pas très grand sur ce point (48% des femmes et 46% des hommes) ; mais ce sont 59% des étudiant·es non binaires qui se sont sentis épuisés souvent ou en permanence.

Étudiante Léa, 24 ans, avait de fortes sensations de fatigue, malgré l'absence de troubles du sommeil : « *Mais ouai, maux de tête, fatigue alors qu'en vrai je dormais bien et tout et puis*

¹⁸⁴ Entretien avec Veronica, étudiante en licence de 28 ans, effectué par Sabina Moreno le 22 février 2021, via la plateforme zoom.

voilà »¹⁸⁵. Ju, 24 ans explique : « *La fatigue...bah là c'est terrible, parce que depuis le premier confinement j'ai à peine un cours par jour et je suis crevée* »¹⁸⁶.

c) Troubles de l'alimentation/ perte de la faim /prise de poids

Les troubles alimentaires liés au stress à cause de la crise sanitaire ont été évoqués dans les entretiens. Ils peuvent être liés aux problèmes d'argent conséquents à la crise sanitaire. Les résultats du questionnaire montrent qu'avant le premier confinement, 15% des 765 étudiant·es interrogé·es souffraient de troubles de l'alimentation et/ou de perte d'appétit. Pendant le premier confinement ce taux a augmenté (28%) et n'est pas redescendu au deuxième confinement (31%). Il n'y a pas de disparités significatives entre les étudiant·es extracommunautaires et celles-ceux de nationalité européenne. Par contre, nous constatons des fortes différences selon l'identité de genre. Il y a une augmentation constante pour les hommes qui ont vécu des problèmes d'alimentation : avant le premier confinement 12%, pendant le premier confinement 16% et depuis le deuxième confinement 22%. Les problèmes d'alimentation/perde de faim sont toutefois vécus différemment par les femmes et les personnes non-binaires. Le taux avant le premier confinement est respectivement à 15% et 30% pour ces deux populations, pendant le premier confinement ces taux ont doublé pour les femmes (30% répondent avoir vécu cette situation au premier confinement) et augmenté pour les personnes non binaires (37%). Au moment de la passation du questionnaire et suite au deuxième confinement les problèmes d'alimentation concernent encore plus d'un quart de ces deux populations (32% pour les femmes, 30% pour les personnes non-binaires).

Rappelons que 30% des étudiant·es ont déclaré avoir vu la qualité de leur alimentation baisser un peu ou beaucoup, et 30% devenir meilleure ou bien meilleure.

Des problèmes d'alimentation ou de perte de faim ont été notés en progression chez les étudiant·es LGBT+. Iels étaient 21% à en déclarer avant le premier confinement, lors du premier confinement ce taux est passé à 31% puis 36% durant le second confinement.

¹⁸⁵ Entretien avec Léa, étudiante en double licence de 24 ans, effectué par Lisa Bouvy le 15 novembre 2020, via la plateforme zoom.

¹⁸⁶ Entretien avec Ju, étudiante en licence de 21 ans, effectué par Lisa Bouvy le 22 janvier 2021, via la plateforme skype.

Sur les 22 étudiant·es interrogé·es, trois ont exprimé avoir vu changer leur relation avec la nourriture pendant la crise sanitaire, engendrant une prise de poids liée au stress. Ju, 24 ans dit : « Euh...c'était par vague. Soit je mangeais non-stop pendant une journée, ou soit j'avais pas faim pendant deux jours »¹⁸⁷. Jeanne affirme avoir connu une « prise de poids et chute de cheveux dû à un stress inconscient en raison de la situation »¹⁸⁸. Véronica explique « quand je suis stressée je commence à manger pour soulager l'anxiété... alors j'ai pris du poids, le confinement me doit 3 kilos »¹⁸⁹.

d) Augmentation de la consommation d'alcool, de drogues et de cigarettes

Les résultats du questionnaire montrent que chez les étudiant·es qui consomment de l'alcool, plus d'un quart ont repris ou augmenté cette consommation lors du premier confinement. Les résultats les plus inquiétants concernent les hommes qui sont 35% à l'avoir fait soit plus de 1 sur 3.

La population la plus stable dans sa consommation est celle des étudiant·es de plus de 35 ans qui sont 62% à ne pas avoir changé de consommation.

Sur une note plus positive, 41% des étudiant·es qui boivent ont déclaré avoir diminué leur consommation d'alcool dont 11% qui ont complètement arrêté pendant le premier confinement. C'est beaucoup le cas chez les personnes non-binaires qui sont à peine plus de la moitié (52%) à avoir diminué ou arrêté.

Lors du deuxième confinement nous pouvons observer des tendances similaires : les hommes sont les plus concernés par l'augmentation de la consommation d'alcool. Toutefois les étudiant·es ayant diminué ou arrêté sont moins nombreux·euses qu'au premier confinement 33% (soit un tiers), celle-ceux qui ont augmenté sont aussi nombreux·euses. L'impact du deuxième confinement sur l'alcool est moindre comparé au premier, puisque finalement iels sont 4 sur 10 à ne pas changer leurs habitudes de consommation, ce qui est 10% de plus qu'au premier confinement.

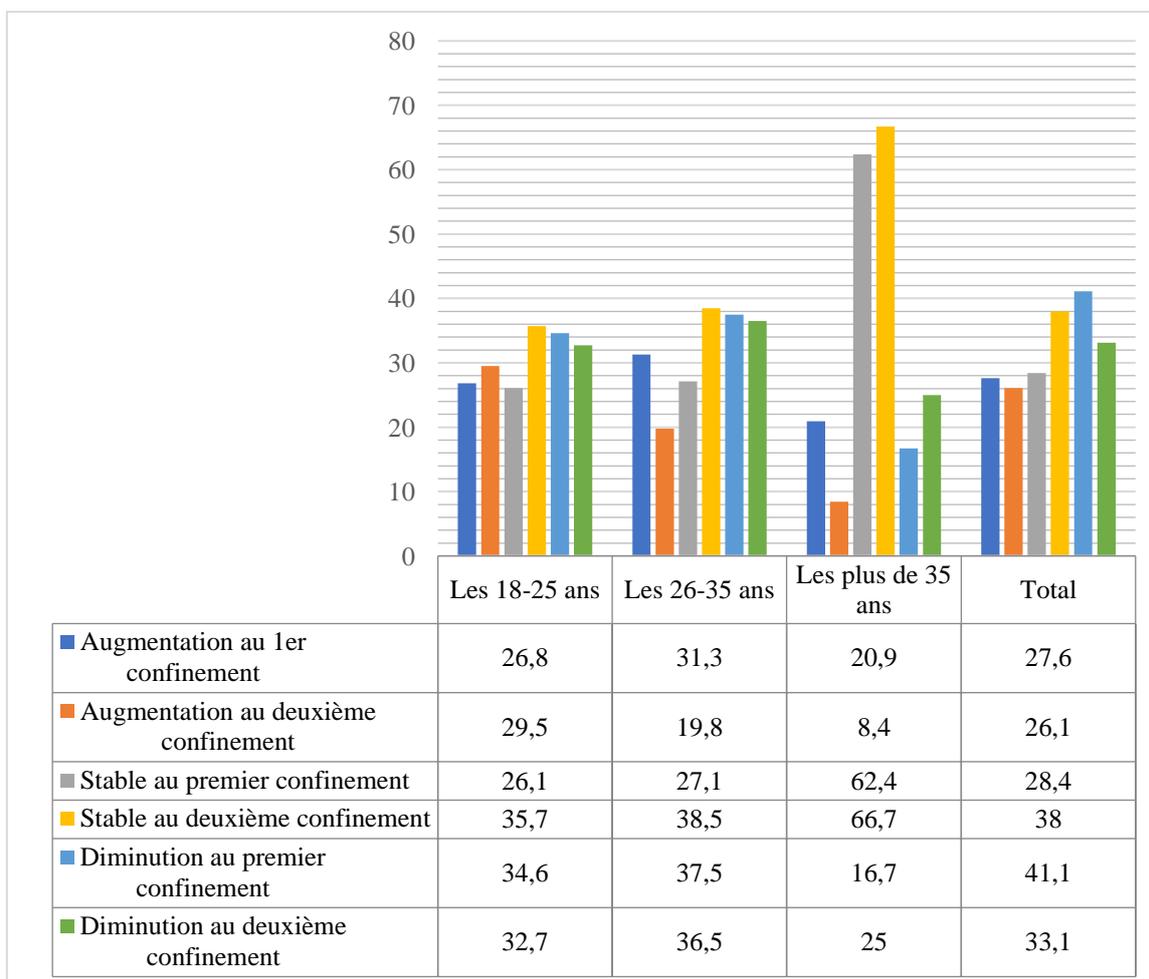
¹⁸⁷ Entretien avec Ju, étudiante en licence de 21 ans, effectué par Lisa Bouvy le 22 janvier 2021, via la plateforme skype.

¹⁸⁸ Entretien avec Jeanne, étudiante en master de 30 ans, effectué par Lionnelle Odia Kabongo le 1er février 2021, via whatsapp.

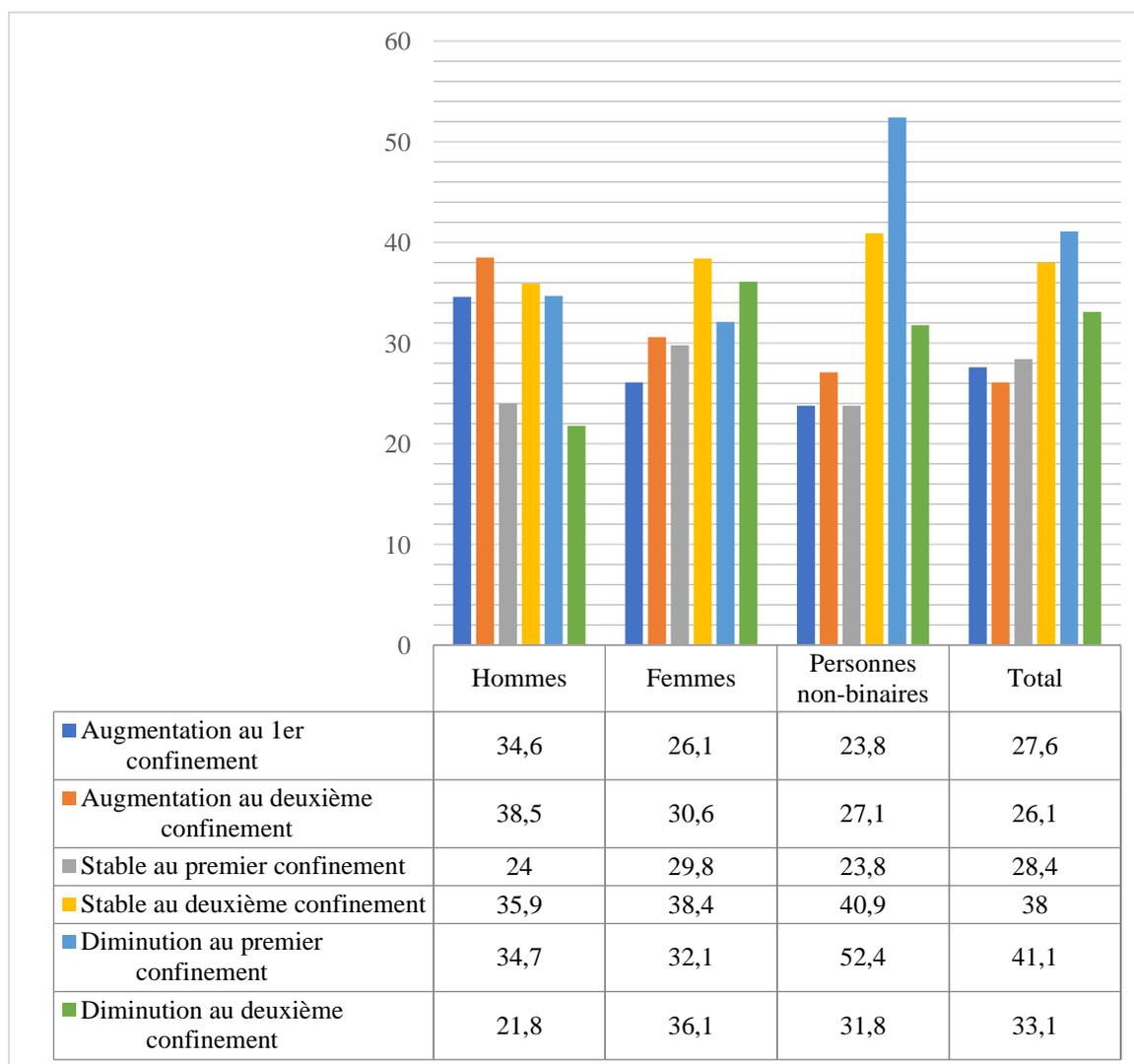
¹⁸⁹ Entretien avec Veronica, étudiante en licence de 28 ans, effectué par Sabina Moreno le 22 février 2021, via la plateforme zoom.

Notons tout de même que à peine plus de la moitié des étudiant·es ont déclaré consommer de l'alcool (52% au premier confinement et 54% au deuxième).

Graphique 12. Évolution de la consommation d'alcool au premier et au deuxième confinement, selon l'âge



Graphique 13. Évolution de la consommation d'alcool au premier et au deuxième confinement, selon l'identité de genre



De la même manière que pour la consommation d'alcool on remarque que le premier confinement a davantage été l'occasion d'arrêter ou de diminuer la consommation de drogue (qui touche presque 40% des étudiant·es,) alors que le deuxième confinement a moins eu cet effet (à peine plus d'une personne sur 4). Le nombre d'étudiant·es ayant déclaré avoir repris ou augmenté sa consommation de drogue est plus important au deuxième confinement qu'au premier, il s'agit dans les deux cas de plus d'une personne consommatrice sur 3. Toutefois, et cela peut être inquiétant, presque la moitié des étudiant·es consommateur·ices de drogue ont vu leur consommation augmenter pendant le deuxième confinement (47%).

Enfin, en ce qui concerne la consommation de tabac, environ 30% des étudiant·es répondant·es ont déclaré avoir repris ou avoir arrêté le tabac au premier et au deuxième confinement. Parmi celles-ceux qui fument, presque 2 sur 5 ont diminué ou arrêté au premier

confinement, tandis qu'au deuxième confinement ils sont davantage à avoir augmenté ou repris leur consommation de tabac (presque la moitié).

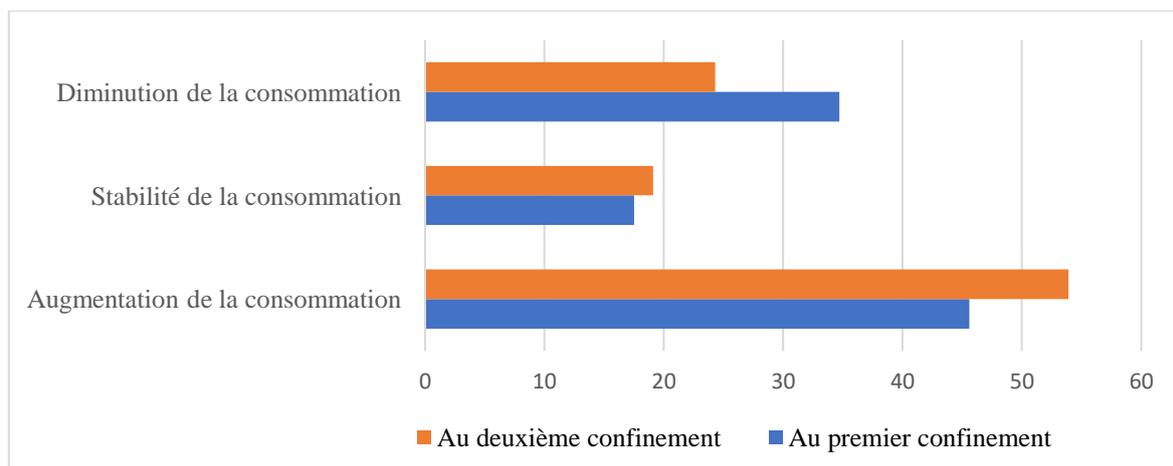
Parmi les 22 étudiant·es qui ont participé aux entretiens, seulement deux étudiant·es ont affirmé avoir connu une augmentation de consommation d'alcool et une seule étudiante une augmentation de sa consommation de cigarettes pendant le 1er confinement :

« Ju : Là ça doit faire deux, trois semaines que j'ai arrêté mais pendant une période, j'avais pris l'habitude d'aller au Monop', d'acheter la bouteille de rhum la moins chère qui coûte genre 8,99€ pour 70cl et la répartir dans des flash pour...genre respecter une certaine dose, et juste de boire un flash toute seule dans mon lit, pendant que je regardais des vidéos sur youtube pour m'endormir plus rapidement après.

Lisa : Et tu faisais pas du tout ça avant ? Ça t'est jamais arrivé avant ?

Ju : Non jamais...enfin avant quand je buvais, c'est parce que j'étais avec des potes. »¹⁹⁰

Graphique 14. Évolution de la consommation de drogue (population générale)



e) Autres symptômes physiques vécus par les étudiants

Parmi d'autres symptômes physiques déclarés par des étudiant·es qui ont participé aux entretiens, nous trouvons des pertes de cheveux, des crises de tremblements et une baisse de libido.

¹⁹⁰ Entretien avec Ju, étudiante en licence de 21 ans, effectué par Lisa Bouvy le 22 janvier 2021, via la plateforme skype.

Étudiante Léa, 24 ans, décrit avoir vécu « *une grosse baisse de libido du coup, qui a créé pas mal de problèmes entre moi et mon copain euh... de ce point de vue là. Du coup je suis allée voir un sexologue en sortant du confinement qui m'a dit que c'était normal* »¹⁹¹.

3/5. Soutien psychologique de la part des professionnels et des proches

Compte tenu des pressions émotionnelles, psychologiques et physiques que la pandémie a exercées sur de nombreux étudiant·es, il n'est donc pas surprenant que ces dernier·es aient cherché de l'aide auprès de leurs proches et de professionnels. Mais souvent, ce sont les étudiant·es qui souffrent de problèmes de santé mentale qui agissent aussi comme des piliers de soutien pour les autres. Ramos, 33 ans, explique « *Il me semble que je conseille plus à mes amis* »¹⁹². C'est également le cas pour Sébastien, 25 ans : « *quelques amis qui ont perdus des proches à cause du Covid, j'ai bien su parler avec eux et contribuer ... euh à essayer de remonter un peu le moral, au moins de les soutenir* »¹⁹³.

Veronica dit :

*« Mon amie... Avec elle, j'ai dû lui remonter le moral. Elle avait beaucoup de problèmes... Donc je devais la soutenir psychologiquement parce que c'était très dur pour elle donc oui j'ai été très présente pour elle comme soutien psychologique »*¹⁹⁴.

Parmi les 22 étudiant·es interrogés, cinq se sont tourné·es vers leurs proches pour un soutien émotionnel, surtout vers leurs ami·es ; ce qui est le cas pour Zenda :

*« Je pense que je remercie beaucoup mes proches, amis, surtout mes camarades de luttes. Ils m'ont soutenu matériellement et aussi parce qu'ils comprennent vraiment la situation. Et moralement surtout. De l'isolement. Le fait de m'accueillir chez eux. »*¹⁹⁵

¹⁹¹ Entretien avec Léa, étudiante en double licence de 24 ans, effectué par Lisa Bouvy le 15 novembre 2020, via la plateforme zoom.

¹⁹² Entretien avec Ramos, étudiant en licence de 32 ans, effectué par Sabina Moreno le 9 novembre 2020, via la plateforme zoom.

¹⁹³ Entretien avec Sébastien, étudiant en master de 25 ans, effectué par Sabina Moreno le 12 février 2021, via la plateforme zoom

¹⁹⁴ Entretien avec Veronica, étudiante en licence de 28 ans, effectué par Sabina Moreno le 22 février 2021, via la plateforme zoom.

¹⁹⁵ Entretien avec Zenda, étudiant en licence de 21 ans, effectué par Nivine Fouzia Nouelhouda Boutoba le 1er février 2021, via la plateforme zoom.

Mathilde explique qu'elle a reçu du soutien de la part de ses proches : « *de proches oui, de ma mère assurément, et de mon amie psy, aussi, voilà... Et de mon copain aussi* »¹⁹⁶. Pour Rose, c'est plutôt la prière qui l'a aidée à surmonter des moments difficiles. Elle explique : « *Je me suis plus mise dans la prière, à faire des jeûnes, des prières, de la méditation sur la parole de Dieu... C'était ça en fait ma méthode pour sortir de la détresse que je rencontre en fait.* »¹⁹⁷

Quatre personnes vues en entretien ont consulté un thérapeute ou psychologue pendant les deux confinements. Fratwi, qui souffre de maladie chronique, dit : « *Oui j'ai eu un soutien de la part d'un professionnel. Parce que j'allais voir le médecin traitant et le psychiatre qui me suivait une fois par mois en présentiel* »¹⁹⁸. Sébastien, 25 ans, explique qu'il a voulu voir un psychologue mais a choisi de ne pas le faire par peur de se voir prescrire des médicaments :

*« J'ai réfléchi parfois d'essayer aller voir quelqu'un... J'ai eu une crainte de ces médicaments et je n'ai pas envie d'aller chez un psychologue ou psychiatre pour qu'ils me prescrivent des médicaments. »*¹⁹⁹

3/6. Des éléments bien vécus

Si plus de la moitié de la population étudiante de Paris 8 qui a participé au questionnaire a connu une dégradation de sa santé mentale depuis le début de la pandémie de Covid 19 en mars, toutes les expériences des étudiants n'ont pas été négatives.

22% des étudiant·es ont déclaré n'avoir souffert, ni d'un sentiment de solitude et/ou d'isolement, de dépression et/ou syndrome dépressif, de troubles du sommeil et/ou insomnies, de troubles de l'alimentation et/ou perte de la faim, d'autres problèmes de santé, ni encore de la perte d'un·e proche lors du premier confinement. Ils et elles sont 18% dans ce cas lors du second confinement.

¹⁹⁶ Entretien avec Mathilde, étudiant·e en doctorat de 24 ans, effectué par Hélène Nicolas le 5 novembre 2020, via la plateforme zoom.

¹⁹⁷ Entretien avec Rose étudiante en master de 35 ans, effectué par Matis Thomas le 22 janvier 2021, via la plateforme zoom.

¹⁹⁸ Entretien avec Fratwi, étudiant en master de 42 ans, effectué par Nivine Fouzia Nouelhouda Boutoba le 29 janvier 2021, via la plateforme zoom.

¹⁹⁹ Entretien avec Sébastien, étudiant en master de 25 ans, effectué par Sabina Moreno le 12 février 2021, via la plateforme zoom

5 des 22 étudiant-es interrogé-es ont déclaré avoir vécu des moments positifs liés par exemple à un soulagement depuis le début de la pandémie, malgré les difficultés qu'ils ont rencontrées. Malgré des moments d'anxiété et de stress pendant le premier confinement, Mathilde, étudiante ayant un handicap physique, explique que « *Pendant le confinement moi je me suis sentie libérée de plein d'obligations, et ça m'a fait du bien, plus d'obligations sociales particulières ... Je pouvais me recentrer sur comment je voulais m'organiser mes journées mon emploi du temps et tout.* »²⁰⁰. Elle n'a plus eu à réaliser les déplacements en train très stressants qu'elle devait faire auparavant et a trouvé aussi un certain charme au calme qui régnait en ville, autour de chez elle. Pareillement pour Léo qui nous a dit être content du deuxième confinement de novembre 2020 car il n'avait plus à faire le long trajet en transport de chez lui jusqu'à l'université.

La crise sanitaire a donné l'occasion à Véronica de poursuivre d'autres projets d'éducation :

*« J'ai eu l'avantage de faire un diplôme en ligne pendant le deuxième confinement et la vérité est que c'était quelque chose que je voulais vraiment faire. J'ai pu commencer les cours d'italien avec le professeur que je voulais. »*²⁰¹

Enfin, certains étudiant-es ont exprimé comment depuis la pandémie ils ont acquis des perspectives différentes vis-à-vis de la vie. Étudiante Jeanne explique qu'elle a développé « *Tout dans l'ensemble, une grande capacité à relativiser et de résilience* »²⁰². Veronica affirme :

*« Le premier confinement a été très négatif sur le plan psychologique mais j'ai aussi réussi à avoir beaucoup d'introspection, à analyser beaucoup de choses. Je me suis rendu compte... ah j'ai réussi à détecter les choses difficiles qui me déséquilibrent et cela m'a beaucoup aidé à détecter ces choses, à suivre une thérapie, à écrire et à méditer et à analyser les choses que je disais, je ressens quelque chose et je ne sais pas ce que c'est, j'ai besoin d'une thérapie. »*²⁰³

Ainsi, la crise sanitaire a pu stopper quelquefois le temps, permettant plus de calme, d'introspection voire de paix intérieure.

²⁰⁰ Entretien avec Mathilde, étudiant-e en doctorat de 24 ans, effectué par Hélène Nicolas le 5 novembre 2020, via la plateforme zoom.

²⁰¹ Entretien avec Veronica, étudiante en licence de 28 ans, effectué par Sabina Moreno le 22 février 2021, via la plateforme zoom.

²⁰² Entretien avec Jeanne, étudiante en master de 30 ans, effectué par Lionnelle Odia Kabongo le 1er février 2021, via whatsapp.

²⁰³ Entretien avec Veronica, étudiante en licence de 28 ans, effectué par Sabina Moreno le 22 février 2021, via la plateforme zoom.

Ce qu'il faut retenir

Selon notre questionnaire, **les étudiant·es de Paris 8 montrent des taux plus élevés de vulnérabilité en matière de santé mentale et physique** par rapport aux résultats fournis par l'OVE. Si durant le premier confinement, 31% des étudiant·es en France montraient des signes de détresse psychologique selon l'OVE, à Paris8, **34% déclarent avoir connu un épisode ou un syndrome dépressif, 53% du stress ou de l'angoisse souvent ou en permanence et 48% se sentir épuisé·es souvent ou en permanence**. La moitié des étudiant·es déclarent des troubles du sommeil durant les deux confinements (contre 35% avant la crise sanitaire) et un étudiant·e environ sur trois des troubles de l'appétit (contre 15% auparavant).

Ces taux ont tous augmenté durant le second confinement : 44% déclarent alors ressentir une forme de dépression. Plus généralement, 44% des étudiant·es déclarent avoir vu leur santé mentale se dégrader entre le premier et le second confinement.

Les étudiant·es extracommunautaires sont plus touché·es que les étudiant·es européen·nes (37% dépression, 61% stress et angoisse et 58% épuisement durant le premier confinement). Elles et ils s'inquiètent davantage pour leur famille (72% contre 57% des Européen·nes) et souffrent plus de l'éloignement vis-à-vis de leurs proches.

Les étudiant·es non binaires sont aussi beaucoup plus concerné·es que les étudiant·es binaires par ces signes de détresse psychologiques. Iels déclarent des problèmes de dépression à 60% durant le premier confinement et à 74% durant le second, et plus généralement 74%, soit les trois quarts, d'entre iels ont déclaré s'être senti·es angoissé·es et stressé·es au premier confinement. Leur taux de problèmes de sommeil sont aussi plus importants puisque iels déclarent de grande fatigue à 59% au premier puis 70% au deuxième confinement. **Les étudiant·es LGBT+** déclarent aussi des taux élevés de détresse psychique, par exemple 47% de dépression ou syndrome dépressif durant le premier confinement et 60% lors du second. Enfin, **les femmes** sont plus touchées que les hommes par le stress et l'anxiété (55% des femmes contre 41% des hommes durant le premier confinement).

Le sentiment d'isolement et de solitude touche autant les étudiant·es de Paris8 qu'au niveau national : ils et elles sont 50% à déclarer le ressentir lors du premier

confinement. Étonnamment, les étudiant·es extra-communautaires déclarent quasiment ce même taux (51%) à Paris8, contre 61% des étudiant·es étranger·es en France en général. **Les étudiant·es non-binaires et LGBT+ sont les plus touché·es par l'isolement et la solitude** (respectivement 72% et 63%). Ce sentiment de solitude s'est accru à Paris8, pour atteindre 56% lors du second confinement.

Si 12% des étudiant·es ont déclaré de nouveaux problèmes de santé physique à l'OVE durant le premier confinement, ce sont **48% des étudiant·es de Paris8 qui disent avoir alors eu besoin de recourir à des soins de santé**²⁰⁴. Et parmi elles et eux, **49% n'ont pas eu accès aux soins, contre 10% des étudiant·es en France**. A l'espoir de guérir seul·e, la peur d'attraper la covid, le manque de disponibilité du personnel soignant, s'ajoutent à Paris8 la peur des transports en commun, des contrôles de police pour les étudiant·es en situation irrégulière, et le manque de connaissance de soignant·es, de moyen et/ou de sécurité sociale. Notre enquête qualitative a montré que de nombreux symptômes liés au stress et à l'immobilité sont apparus dès le premier confinement.

Les étudiant·es de Paris8 ont été beaucoup touché·es par la Covid-19 : 19% déclarent l'avoir déjà contractée en février 2021 et 3% avoir perdu des proches en raison de cette maladie. L'inquiétude pour sa famille est forte, et touche 57% des étudiant·es européen·nes et 72% des étudiant·es extra-communautaires, craignant soit des systèmes de santé défaillants dans leur pays d'origine soit de perdre des proches sans pouvoir se rendre auprès d'elles et eux, à cause de la fermeture des frontières et du coût des transports.

Le stress quant à la réussite des études et à l'avenir est enfin très important. **68% redoutent de rater leur année** (71% des étudiant·es extra-communautaires, 70% des femmes et 81% des non-binaires) et **73% déclarent être beaucoup ou moyennement inquiè·es quant à leur avenir professionnel** (81% des étudiant·es extra-communautaires et 74% des LGBT+). Les entretiens montrent que pour les nombreux·ses étudiant·es d'origine populaire de Paris8, perdre sa bourse pour cause de redoublement, ou s'insérer tardivement dans le marché de l'emploi, ne sont pas des options financièrement envisageables. De même, pour les étudiant·es extra-communautaires, redoubler risque de faire perdre son droit d'étudier légalement sur le territoire français, ce qui engendre un stress très important pour les études.

²⁰⁴ Sûrement la formulation différente de nos questionnaires explique cet écart très important.

Si 22% puis 18% des étudiant·es déclarent n'avoir rencontré aucune des difficultés psychiques listées dans le questionnaire durant le premier puis le second confinement, nous voyons que la **dégradation de la santé mentale des étudiant·es de Paris8 est très importante, et en augmentation** d'un confinement à l'autre, les populations minoritaires (extra-communautaires, non-binaires et LGBT+) étant particulièrement touchées.

PARTIE 5 – LES RELATIONS SOCIALES PENDANT LES CONFINEMENTS

1/ Les liens sociaux

Durant les confinements, et notamment durant le premier, les liens sociaux ont particulièrement été transformés. Selon l'enquête de l'Observatoire de la Vie Étudiante²⁰⁵ sur le vécu du premier confinement par les étudiant·es, 34 % d'entre elles·eux rapportent des difficultés relationnelles avec les personnes cohabitantes. D'après cette même enquête, les femmes ont été plus nombreuses que les hommes à être confrontées à ces difficultés (38 % contre 29 %). Nous aborderons dans un premier temps la question de la qualité des liens qu'ont pu entretenir les étudiant·es avec les proches. Nous présenterons ensuite quelques résultats sur les activités de solidarité et d'entraide ainsi que sur la répartition genrée du travail domestique.

1/1. Avoir eu de bonnes relations avec sa famille, ses ami·es, etc.

Nous avons voulu savoir comment les étudiant·es avaient vécu leurs liens sociaux pendant les confinements. En effet l'isolement, l'éloignement géographique des proches, ou à l'inverse le fait d'être en permanence avec les mêmes personnes ont eu des conséquences sur la qualité de la relation aux autres, que ce soit positivement (soutien, renforcement des liens, etc.) ou négativement (conflits, rupture des liens, etc.).

Plus de la moitié de notre effectif considère avoir eu des relations satisfaisantes avec sa famille (60%), un quart est moyennement d'accord avec cette affirmation et enfin 18% ne sont pas d'accord. Lorsqu'on regarde ces résultats de plus près, en fonction de l'identité de genre, de la nationalité ou du fait d'être LGBT+ ou non, nous constatons des différences notoires. En effet, parmi les personnes LGBT+ le taux de satisfaction est plus faible (50%) et le taux d'insatisfaction plus élevé (25%). Nous observons la même chose du côté des personnes extracommunautaires avec respectivement 47% de satisfaction, 29% de moyenne satisfaction

²⁰⁵ Enquête de l'Observatoire de la Vie étudiante, "La vie étudiante au temps de la pandémie de covid-19 : incertitudes, transformations et fragilités", septembre 2020.

et 23% d'insatisfaction. L'identité de genre femme/homme a peu d'impact sur ce taux de satisfaction, par contre un tiers des personnes non-binaires ont répondu négativement à cette question (33%).

En ce qui concerne les relations avec les ami·es, nous avons des résultats assez proches de ceux concernant la famille : plus de la moitié des répondant·es sont satisfait·es des relations avec leurs ami·es pendant les deux confinements (58%), un quart est moyennement satisfait·e (24%) et moins d'une personne sur 5 répond ne pas être satisfait·e (18%). Pour les personnes extracommunautaires, presque la moitié considère avoir eu des relations satisfaisantes avec leurs ami·es (48%). Ce résultat plus faible que pour les autres peut s'expliquer d'une part par l'éloignement géographique des étudiant·es extracommunautaires de leurs groupes d'ami·es, et d'autre part par la fermeture très tôt de l'université Paris 8 l'année 2019-2020 suite aux grèves, qui a rendu difficile la création de liens en amont de la crise sanitaire. En ce sens, Ramos, étudiant péruvien arrivé l'année dernière, nous a raconté être « *arrivé en France à un mauvais moment* » puisqu'il est « *arrivé l'année dernière mais en décembre et il y a eu des grandes grèves de transport et puis la question du coronavirus a commencé.* »²⁰⁶.

Globalement nos interlocuteur·ices ont raconté avoir maintenu des liens avec des ami·es ou de la famille. Malgré un nombre parfois restreint d'échanges, certaines personnes nous ont confié que cette situation de confinement leur a permis de renforcer des liens, notamment parce qu'elles étaient moins occupées ou qu'elles avaient moins de petites interactions superficielles. Sasha, étudiant·e d'origine Russe, nous a d'ailleurs expliqué avoir renoué le dialogue avec des anciennes connaissances :

*« J'appelais plus des ami·es de la Russie que des personnes d'ici (...). En vrai je crois que j'ai amélioré les relations que j'avais avant le confinement, parce que il y avait beaucoup moins d'interactions sociales random. Et je me suis vraiment concentré sur les relations que j'avais déjà [nda : en Île de France] (...) on a beaucoup parlé par message et quand on s'est retrouvé après le confinement c'était un peu wow "on se connaît beaucoup mieux malgré tout ça". Et c'est assez précieux pour moi comme expérience parce que je crois que dans d'autres contextes, et moi et les personnes dont je me suis rapproché·e on serait trop distrait par la vie. »*²⁰⁷

²⁰⁶ Entretien réalisé par Sabina avec Ramos, étudiant de 32 ans en licence FLE, le 09 novembre 2020 via la plateforme Zoom.

²⁰⁷ Entretien réalisé par Mathis avec Sasha, étudiant·e de 21 ans en L3 Arts plastiques, le 11 novembre 2020 en présentiel.

Pour Mathilde, les échanges avec ses proches ont aussi évolué et malgré l'isolement et la distance géographique. Elle a pu se rapprocher de sa famille :

« Enquêtrice : *Quels liens as-tu eus avec des proches notamment via le tel ou internet ?*
Mathilde : *Avec ma mère on s'est beaucoup appelées. En général on ne s'appelle pas très souvent mais là on s'appelait toutes les semaines. On a fait des skypes avec ma famille : ma mère, mon beau-père, mon frère et ma sœur. Ils vivent tous ensemble à La Rochelle. Donc plusieurs skype le week-end et tout ce qu'on ne fait jamais, ça c'était super ! »²⁰⁸*

Pour d'autres cela a été plus compliqué, Rose étudiante originaire du Gabon nous a expliqué avoir vécu une “rupture” lors du premier confinement. Arrivée en septembre 2019 en France à l'Université de Paris 8, elle n'a pas pu garder de contact avec ses camarades d'étude :

“Avec le confinement il y a eu cette rupture, parce que dans mon cas je n'avais pas les numéros des unes des autres, et donc avec le confinement, en dehors des mails que Valérie envoyait de temps en temps il n'y a pas eu d'autres échanges avec d'autres étudiants.”²⁰⁹

Globalement, maintenir des liens sociaux a été d'une grande importance. A la question “Que faites-vous pour garder ou pour vous remonter le moral face à la crise sanitaire” 63% des étudiant·es ont choisi la réponse “être en contact avec ses proches” et 34% ont indiqué avoir invité ou être allé·es chez des ami·es malgré les confinements.

Pour autant, il nous a paru aussi important de questionner les possibles difficultés relationnelles que les étudiant·es ont vécues. Par exemple, les violences LGBT+phobes ont augmenté pendant la crise sanitaire et des études ont d'ailleurs mis en avant la difficulté pour les jeunes LGBT+ de se retrouver confiné·es dans leur famille²¹⁰.

²⁰⁸ Entretien réalisé par Hélène Nicolas avec Mathilde, étudiante en doctorat de 24 ans, le 05 novembre 2020, via la plateforme Zoom.

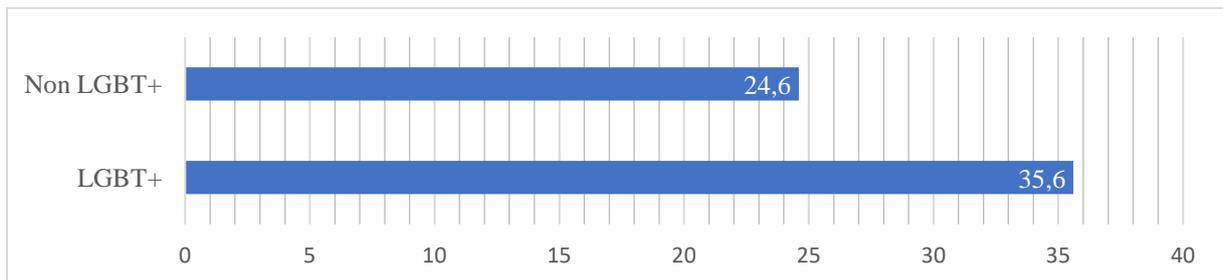
²⁰⁹ Entretien réalisé par Mathis avec Rose, étudiante de 35 ans en M2 Etudes de genre, le 22 janvier 2021, via la plateforme Zoom.

²¹⁰ Le rapport sur les LGBTI-phobie 2020, réalisé par SOS-Homophobie, rapporte : “La crise sanitaire liée au Covid-19 que nous traversons actuellement creuse un peu plus les inégalités de notre société au détriment des plus vulnérables, à l'instar des personnes LGBTI. En effet, les mesures de confinement nécessaires créent un terreau propice aux violences intrafamiliales auxquelles les jeunes LGBTI sont particulièrement exposé·e·s”

1/2. Le confinement et le risque d'aggraver les conflits

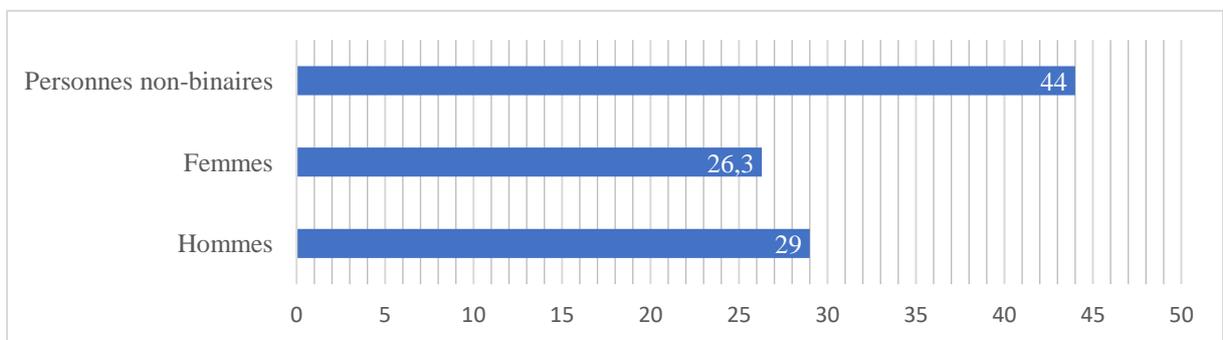
Parmi nos répondant·es 28% ont déclaré une insatisfaction dans leur relation avec leur proches (parents, famille et/ou ami·es proches). Pour plus de détails sur la répartition en fonction de l'identité de genre, de la nationalité ou du fait d'être LGBT+, voici les résultats que nous avons obtenus.

Graphique 15. Insatisfaction des relations avec les proches (famille et/ou ami·es) selon le fait d'être LGBT+ ou non



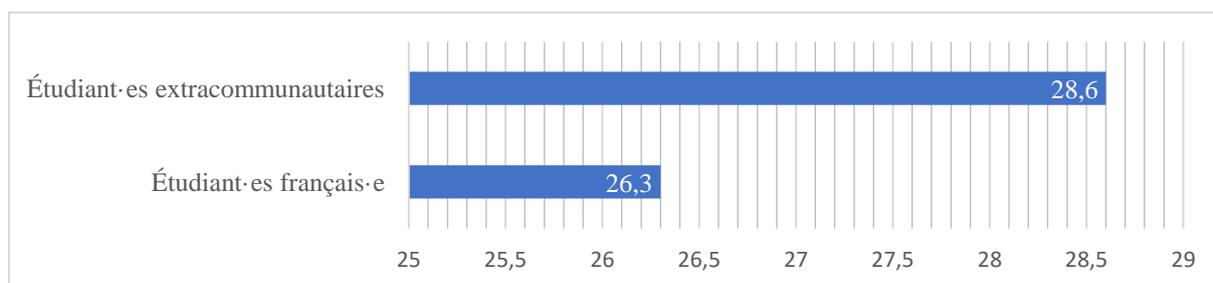
**Lecture : 35,6% des étudiant·es LGBT+ ont déclaré être insatisfait·es ou plutôt insatisfait·es des relations avec leurs proches.*

Graphique 16. Insatisfaction des relations avec les proches (famille et/ou ami·es) selon l'identité de genre



**Lecture : 26,3% des étudiantes ont déclaré être insatisfaites ou plutôt insatisfaites des relations avec leurs proches.*

Graphique 17. Insatisfaction des relations avec les proches (famille et/ou ami·es) selon la nationalité



*Lecture : 26,3% des étudiant·es français·es ont déclaré être insatisfait·es ou plutôt insatisfait·es des relations avec leurs proches.

Nous avons posé une question à choix multiples pour avoir plus de précision concernant les possibles difficultés qui ont été vécues pendant les confinements.

Tableau 76. Part des étudiant·es ayant vécu les situations suivantes lors du premier confinement selon la nationalité, l'identité de genre et le fait d'être LGBT+ (en %)

	« Il y avait des conflits »	« J'ai trouvé difficile les relations à distance »	« J'ai eu un fort sentiment d'isolement »	« Certaines personnes m'ont trop demandé de choses »	« Certaines personnes ont été désagréables ou agressives avec moi »	« J'avais trop peu de relation avec ces personnes »	Autres
Nationalité							
Étudiant·es extracommunautaires	18.9*	56.8	40.2	13.6	15.2	31.1	20.5
Étudiant·es français·es	29.1	54.1	43.8	22.6	14.3	47.3	17.5
Identité de genre							
Femmes	27.2	52.6	42.7	20.2	13.8	44.2	18
Hommes	20.9	61.5	41.9	17.6	13.5	39.2	18.9
Non-binaires	55.6	74.1	63	40.7	33.3	59.3	22.2
Être LGBT+ ou pas							
LGBT+	36.1	56.9	55.9	27.7	16.8	55.9	16.3
Non LGBT+	23.6	54.5	38.7	17.9	13.5	39.4	19
Total	26.9	55.2	43.3	20.5	14.4	43.5	18.3

Effectif total : 765 (toute la population du questionnaire)

*Lecture : 18,9 % des étudiant·es extracommunautaires ont déclaré avoir vécu des conflits lors des confinements.

Parmi les raisons les plus évoquées engendrant un sentiment d'insatisfaction dans le domaine des relations sociales nous trouvons l'isolement, les relations à distance et le peu de relation, avec respectivement 43%, 55% et 44% si on interroge l'ensemble de la population qui a répondu à notre questionnaire. Si l'isolement est la première cause d'insatisfaction, elle concerne encore plus les étudiant·es LGBT+ puisqu'il s'agit de 7 personnes sur 10 (71%).

1 étudiant·e sur 4 (27%) répond avoir vécu des conflits. Les Français·es déclarent plus de conflits que les étranger·es (29% contre 19%) et les femmes plus que les hommes (27% contre 21%). Un tiers (36%) des étudiant·es LGBT+ ont indiqué avoir eu des conflits avec leur famille ou leurs ami·es. Pour les personnes non-binaires il s'agit de la moitié des personnes (56%), un tiers déclarant aussi que des proches ont été désagréables ou agressifs avec elles·eux.

Deux de nos interlocuteur·ices relient les conflits qu'ils ont vécu au fait d'être confiné·es. Sebastien, étudiant de master 2 qui était en couple avant le premier confinement, s'est séparé de sa partenaire suite à une augmentation des disputes :

« Notre relation s'est certainement terminée plus vite à cause de la crise sanitaire parce que comme nous étions en permanence ensemble, nous voyons plus souvent ce qui ne nous plaisait pas chez l'autre et il y avait souvent des disputes. Il y avait des disputes avant mais les disputes sont devenues beaucoup plus nombreuses pendant le premier confinement ehhh il y eu beaucoup d'incompréhension entre nous »²¹¹

1/3. Travail de care, solidarité et travail domestique

Parmi nos entretenu·es, plusieurs ont effectué des tâches de bénévolat et d'assistance à autrui. Ces activités ont pris plusieurs formes, allant du travail associatif à l'aide ponctuelle entre deux personnes (accompagnement scolaire, courses, garde des enfants, etc.). Ces actions de solidarité ont été particulièrement importantes pendant la crise sanitaire, comme nous le raconte Mathilde, qui a gardé les enfants d'ami·es pour leur permettre de souffler un peu :

« Sur la fin du confinement, un couple d'amis qui a deux enfants étaient à bout et avaient besoin de relais, j'ai accueilli un des enfants le dimanche après-midi, histoire de soulager

²¹¹ Entretien réalisé par Sabina avec Sebastien, étudiant de 25 ans en M2 Géopolitique, le 12 février 2021, via la plateforme Zoom.

un peu. C'est toujours pareil sur les deux dernières semaines, on avait besoin de se reconnecter et de gens arrivaient au bout de leur force. »²¹²

Nous avons souhaité regarder comment se répartissait ce travail d'entraide en fonction de l'identité de genre des étudiant·es. Dans le tableau ci-dessous nous présentons quelques résultats en ce sens.

Tableau 77. Étudiant·es pourvoyeur·ses de care pendant les deux confinements selon l'identité de genre (en %)

	Premier confinement			Deuxième confinement		
	Je me suis occupé·e de personnes âgées	Je me suis occupé·e d'enfants	Je me suis occupé·e d'autres personnes	Je me suis occupé·e de personnes âgées	Je me suis occupé·e d'enfants	Je me suis occupé·e d'autres personnes
Femme	8.5*	10.5	20.1	10.2	9.9	16.5
Homme	11.5	6.1	15.5	7.4	2.0	10.8
Personnes non-binaires	7.4	3.7	25.9	7.4	3.7	22.2
Total	9.0	9.4	19.4	9.6	8.1	15.6

**Lecture : Pendant le premier confinement, 8,5 % des femmes se sont occupées de personnes âgées.*

Au premier comme au deuxième confinement 1 étudiant·e sur 10 s'est occupé·e de personnes âgées ou d'enfants (cela ne prenait pas en compte les enfants des répondant·es mais seulement les enfants d'autres personnes, nous verrons cette question plus bas), et ce chiffre reste identique lors du deuxième confinement.

La différence genrée (de 3 points) ne semble pas significative en ce qui concerne le soin aux personnes âgées, d'autant qu'elle s'inverse entre le premier et le deuxième confinement. Par contre l'écart entre homme et femme sur le fait de s'occuper d'enfant se creuse entre les deux périodes d'enquête : 6% des hommes ont déclaré s'occuper d'enfant lors du premier confinement contre seulement 2% au deuxième. La proportion de femmes déclarant la même chose évolue peu passant de 10.5% à 10%. Ces chiffres laissent à penser que, premièrement,

²¹² Entretien réalisé par Hélène Nicolas avec Mathilde, étudiante en doctorat de 24 ans, le 05 novembre 2020, via la plateforme Zoom.

les actions de solidarité et d'entraide, notamment au sein des familles et des proches, se sont davantage déroulées lors du premier confinement que du second, mais aussi que les personnes qui ont le plus arrêté leurs actions d'entraide sont des hommes.

En effet il est très remarquable que presque 1 étudiant·e sur 5 (19%) s'est occupé·e d'autres personnes durant le premier confinement. Ce chiffre chute à 16% lors du deuxième confinement.

Du point de vue genré, nous pouvons voir que là où la proportion de personnes répondant s'être occupées de personnes autres que des personnes âgées ou des enfants, est la plus forte c'est du côté des personnes non-binaires avec une personne sur 4 répondant en ce sens. Il est possible que cela soit lié à l'importance qu'occupent les notions et actions de solidarité et d'entraide dans les communautés LGBTQ+. En effet Sasha, une des personnes que nous avons interrogées, a conclu son entretien en insistant sur cela :

« La première chose qui me vient dans la tête c'est l'avantage d'avoir une communauté queer, et autour de moi les personnes ont très rapidement réagi à la situation et il y a plein de réseaux qui se sont créés sur internet, sur facebook notamment. Du coup je me suis senti entouré·e par des gens à ce moment, je me suis senti·e pas seul et j'ai l'impression que je peux être utile à d'autres au cas où. »²¹³

Pour ce qui concerne le fait de s'occuper de ses propres enfants, nous avons obtenu les résultats suivants : parmi les 45 étudiant·es ayant déclaré avoir un ou plusieurs enfants, 34 sont des femmes et 11 des hommes. Sur 34 femmes, 19 (soit plus de la moitié) ont déclaré s'en être occupées à part égale avec leur conjoint·e, une a déclaré s'en être moins occupée et 5 ne donnent pas de réponse. Parmi les 11 hommes, presque la moitié ne répond pas (4 individus), 5 déclarent s'en être occupés à part égal avec leur conjoint·e, et un seul déclare s'en être davantage occupé.

Enfin nous avons souhaité présenter quelques résultats sur la répartition du travail de care, à domicile cette fois. Dans le tableau ci-dessous figurent les réponses ayant été données concernant la répartition des tâches dans les logements des étudiant·es. Nous n'avons pris en compte dans l'analyse statistique uniquement les étudiant·es qui ont déclaré ne pas vivre seul·es lors du premier confinement.

²¹³ Entretien réalisé par Mathis avec Sasha, étudiant·e de 21 ans en L3 Arts plastiques, le 11 novembre 2020 en présentiel.

Tableau 78. Répartition du travail domestique durant le premier confinement en fonction de l'identité de genre (en %)

	Répartition du travail domestique durant le 1er confinement en fonction de l'identité de genre, en pourcentage			
	Répartition équitable des tâches ménagères	Davantage de tâches ménagères que les cohabitant·es	Moins de tâches ménagères que les cohabitant·es	Ne souhaite pas répondre
Femme	46.7	26.8*	16.3	10.2
Homme	47.3	13	19.8	19.8
Non-binaires et autres identités de genre	46.2	30.8	15.4	7.7
Total	46.8	24.3	16.9	12

*Lecture : 26,8 % des femmes ont déclaré avoir effectué davantage de tâches ménagères que les autres cohabitant·es lors du premier confinement.

La répartition du travail domestique durant le premier confinement reste dépendante de facteurs genrés. Malgré une moitié de répondant·es (46.8%) qui déclarent avoir vécu une répartition équitable des tâches domestiques lors du premier confinement, 1 étudiant·e sur 4 déclare avoir davantage œuvrer que ses cohabitant·es. Dans la population “homme” ils sont 13%, et il s’agit de plus d’une personne sur 4 (27%) dans les populations “femmes” et chez les personnes non-binaires (31%).

Ces différences dans la répartition du travail domestique, nous les avons aussi entendues lors de nos entretiens. Léa est partie rejoindre la colocation de son partenaire lors du premier confinement. Ce dernier habitait avec d’autres jeunes hommes et Léa nous a raconté avoir eu à charge les tâches domestiques d’entretiens du logement mais aussi de cuisine :

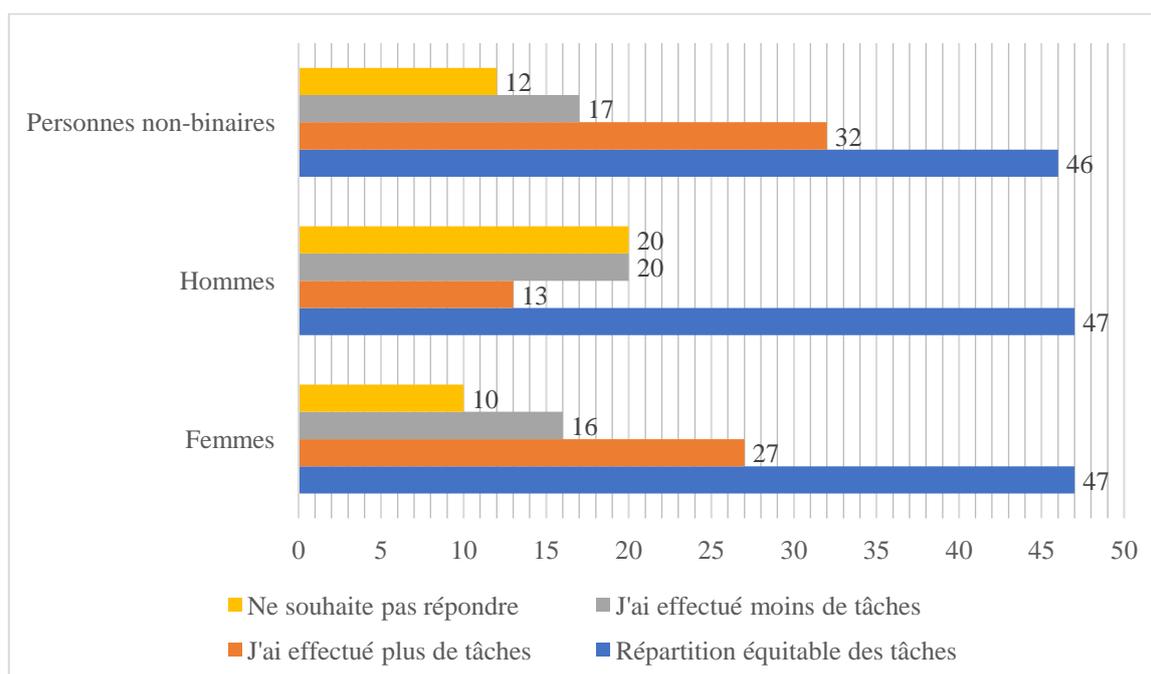
« Je me suis tapée tout le ménage, parce qu'en fait on a juste pas les mêmes critères de propreté et du coup je faisais énormément le ménage, je faisais la bouffe, parce qu'ils ne mangent pas de légumes, parce qu'ils ne savent pas cuisiner de légumes, du coup si je voulais manger mes légumes, c'était à moi de cuisiner, et à moi de faire les courses aussi pour aller acheter les légumes. Bref... je l'ai vécu un peu comme une charge mentale... Nettoyer les chiottes, nettoyer la salle de bain, parce que pour eux c'est pas des trucs qu'on doit nettoyer. »²¹⁴

²¹⁴ Entretien réalisé par Lisa avec Léa, étudiante de 24 ans en L3 Histoire-Anglais, le 15 novembre 2020 via la plateforme Zoom.

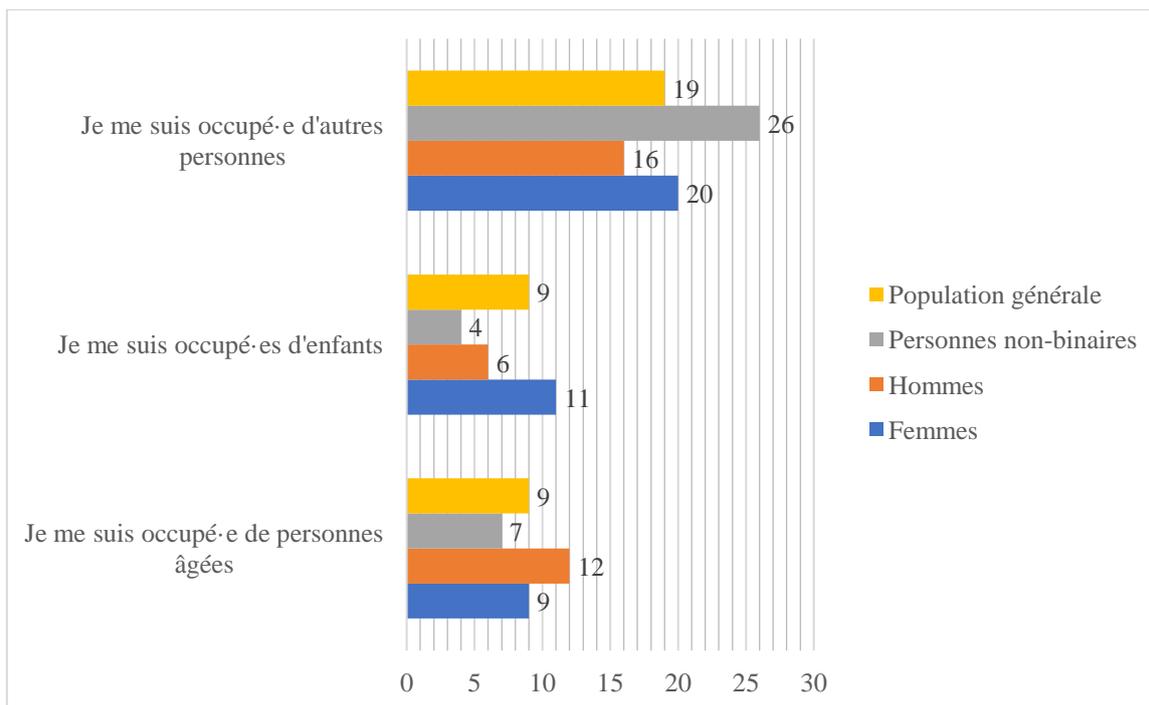
Les résultats statistiques du deuxième confinement sont quasi similaires aux résultats du premier confinement.

Pour conclure cette partie nous en rappelons quelques résultats marquants de la répartition des tâches de prendre soin d'autrui au premier et au deuxième confinement.

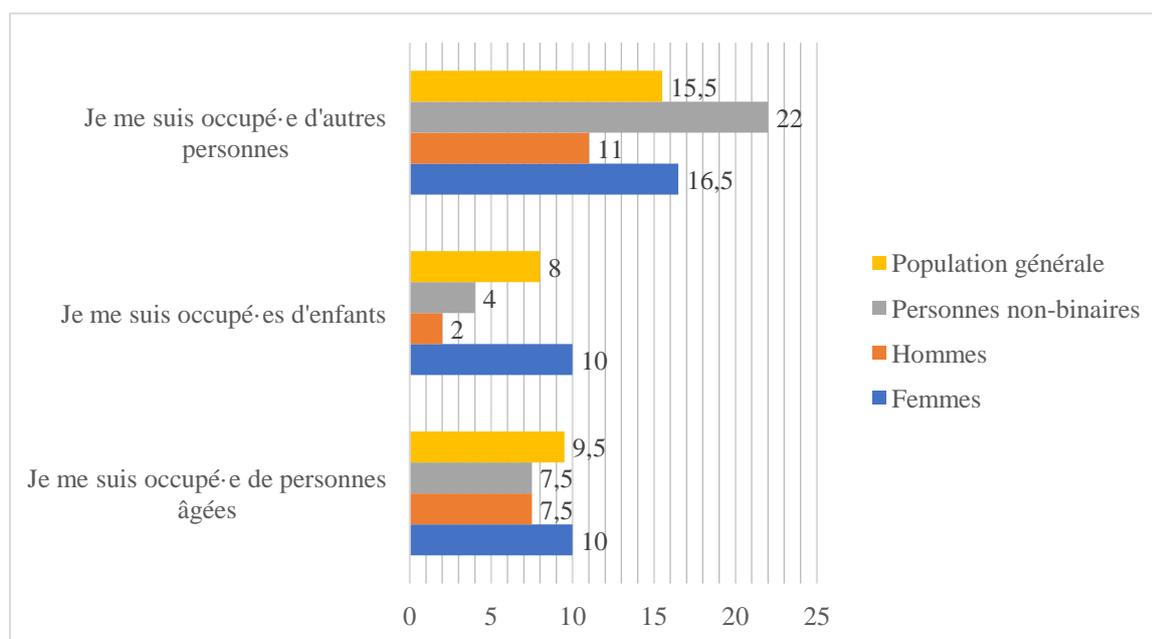
Graphique 18. Répartition du travail domestique pendant le premier confinement selon l'identité de genre (en pourcentage)



Graphique 19. Qui s'est occupé·e de qui pendant le premier confinement ? Selon l'identité de genre (en pourcentage)



Graphique 20. Qui s'est occupé·e de qui pendant le deuxième confinement ? Selon l'identité de genre (en pourcentage)



2/ Des violences

Nous nous sommes demandé si les confinements successifs avaient ou non accentué ou déclenché les situations de violences, plus particulièrement les violences sexistes, LGBT+-phobes, et racistes.

Dans notre questionnaire, nous avons abordé la question des violences de deux manières : nous avons tout d'abord demandé aux personnes si elles avaient vécu des violences dans différents contextes (au domicile, au travail, dans l'espace public) et si elles avaient été victimes de violences institutionnelles²¹⁵, entre mars 2020 et février 2021. Puis nous leur avons demandé quels types de violences elles avaient vécu depuis mars 2020. Toutes ces questions s'accompagnaient d'une interrogation sur l'évolution de la fréquence des violences depuis le début de la crise sanitaire.

2/1. Résultats généraux

Dans la question générale sur le vécu de violences depuis mars 2020, près d'un tiers (30%) des étudiant·es interrogé·es ont déclaré avoir vécu au moins l'une des formes de violences suivantes pendant le confinement : insultes à caractère discriminatoire par des inconnus ou des connaissances ; insultes à caractère discriminatoire par des proches ; invalidation ou rabaissement par rapport à l'identité, à la sexualité, à l'ethnicité, au handicap ; coups ; vols/cambriolages ; deadnamage/mégenrage²¹⁶ ; viols et/ou agressions sexuelles ; harcèlement sexuel par un·e salarié·e, un·e étudiant·e ou un·e inconnu·e dans l'espace de l'université ; autres formes de violences.

Parmi ces étudiant·es, les formes de violence les plus fréquemment subies sont les insultes à caractère discriminatoire par des connaissances ou des inconnus (55%), l'invalidation ou le rabaissement par rapport à l'identité, la sexualité, l'ethnicité, le handicap, la confession (37%), les insultes à caractère discriminatoire par des proches (26%). Par ailleurs, plus d'un quart des

²¹⁵ Les violences institutionnelles étaient définies de la sorte : violences commises par une ou plusieurs personnes représentant l'État ou les services de l'État, par exemple : marques de mépris d'un·e officier·e de police, remarques racistes d'un·e travailleur·euses administratifs, etc.

²¹⁶ Le deadnamage désigne le fait de nommer une personne par son prénom de naissance (deadname) au lieu de l'appeler par son prénom d'usage. Le mégenrage est le fait de désigner une personne par une identité de genre qui n'est pas la sienne.

étudiant·es ayant déclaré des violences (28%) ont coché la case « Autre(s) forme(s) de violence » – nous n’avons pas exemple pas pensé aux violences *via* internet.

30% des étudiant·es qui ont signalé avoir été victime d’au moins l’une de ces violences indiquent qu’elles ont été plus fréquentes lors des confinements et couvre-feux.

Estimer la part d’étudiant·es victimes de violence n’est pas aisée, car les violences sont souvent sous-estimées par les victimes elles-mêmes. Ainsi, dans notre questionnaire, si l’on calcule la part d’étudiant·es qui ont déclaré avoir vécu au moins une forme de violences ou avoir été victime de violence dans au moins l’un des cadres cités (travail ; domicile ; institutionnel et/ou lieu public), nous obtenons 46 % des étudiant·es ayant vécu des violences, et non 30%.

Tableau 79. Étudiant·es de Paris 8 ayant vécu des situations de violences pendant la crise sanitaire en fonction de formes de violences

	Effectif	% parmi les étudiant·es ayant vécu des violences	% parmi l’ensemble des étudiant·es
Tous types de violences et tous types de cadres	228	100%	29,8%
Insultes à caractère discriminatoire par des connaissances ou des inconnus	125	54,8%*	16,3%**
Insultes à caractère discriminatoire par des proches	59	25,9%	7,7%
Invalidation ou rabaissement par rapport à votre identité, sexualité, ethnicité, handicap, confession, etc.	84	36,8%	11%
Coups	20	8,8%	2,6%
Vols / cambriolage	15	6,6%	2,0%
Mégenrage / deadnamage	16	7%	2,1%
Viols et/ou agressions sexuelles	15	6, %	2%
Harcèlement sexuel par un·e étudiant·e ou un·e inconnu·e dans l’espace de l’université	5	2,2%	0,7%
Autre forme de violence	64	28,1%	8,4%

*Lecture : Parmi les étudiant·es qui ont vécu des violences pendant la crise sanitaire, 33,8 % ont été victime d’insultes à caractère discriminatoire par des connaissances ou des inconnus.

**Lecture : 16,3 % des étudiant·es de Paris 8 ont vécu des insultes à caractère discriminatoire par des connaissances ou des inconnus.

2/2. Cadre(s) et évolution des violences

Parmi les étudiant·es interrogé·es, 15 % déclarent avoir vécu des violences à leur domicile ; 29 % dans un lieu public ; 9 % dans le cadre de leur travail ; et 11 % ont été victimes de violences institutionnelles (c'est-à-dire des violences exercées par une ou plusieurs personnes représentant l'État ou les services de l'État, par exemple : marques de mépris d'un·e officier·e de police, remarques racistes d'un·e travailleur·euse administratif, etc.).

a) Les violences au domicile

Un·e étudiant·e sur huit déclare avoir subi des violences au domicile. Ce sont plus de la moitié d'entre elles·eux (55 %) qui indiquent une augmentation de leurs fréquences avec les confinements et couvre-feux. Nous pouvons faire l'hypothèse que les violences au domicile ont fortement augmenté car les confinements et couvre-feux impliquent de rester chez soi et isolent les victimes de violence. Plus d'un quart d'entre elles·eux (27 %) déclarent avoir subi ces violences à raison de plus d'une fois par semaine. Iels sont 61 % à avoir été également victimes de violence dans d'autres cadres (travail, lieu public et/ou institutionnel).

b) Les violences dans les lieux publics

Les lieux publics sont le cadre dans lequel les étudiant·es ont le plus souvent déclaré avoir vécu des violences (29%). Il faut néanmoins considérer ce constat avec précaution : en effet, reconnaître une situation de violence exercée par des inconnu·es est souvent plus simple que le faire lorsqu'elle l'est par des proches. 24 % des étudiant·es qui ont été victimes de ces violences lors de la crise sanitaire remarquent une augmentation de celles-ci par rapport à avant mars 2020. Toutefois, iels sont aussi 19 % à indiquer au contraire une diminution. Cela peut s'expliquer par le fait qu'un certain nombre de lieux publics étaient inaccessibles et les sorties plus rares lors de la crise sanitaire. Parmi celles·ceux ayant vécu des violences dans un lieu public entre mars 2020 et février 2021, 15% indiquent une fréquence de plus d'une fois par semaine.

c) Les violences au travail

Si l'on s'intéresse uniquement aux étudiant·es qui ont travaillé à un moment pendant la crise sanitaire, 15 % déclarent avoir été victimes de violences sur leur lieu de travail de la part de client·es, de patient·es, de collègues ou de leur hiérarchie.

Plus d'un quart des étudiant·es (27 %) victimes de violences au travail constatent une augmentation de la fréquence de celles-ci lors des confinements et couvre-feux. 11 % ont été victimes de ces violences à raison de plus d'une fois par semaine.

d) Les violences institutionnelles

11% des étudiant·es déclarent avoir vécu des violences dans le cadre d'une institution d'État. Parmi elles·eux, 29 % signalent une fréquence plus élevée de celles-ci depuis mars 2020. Iels sont 12 % à déclarer avoir subi ces violences au moins une fois par semaine voire tous les jours ou presque.

2/3. Populations les plus touchées par les violences

a) Selon l'identité de genre

38% des hommes, 46 % des femmes et 67 % des personnes non-binaires ont déclaré avoir vécu une ou des formes de violence dans l'un des cadres évoqués (travail ; domicile ; lieu public ; cadre institutionnel). Concernant la fréquence des violences parmi ces étudiant·es, 20% des femmes, 21% des hommes et 39% des personnes non-binaires signalent une augmentation avec les confinements et les couvre-feux.

D'après le graphique suivant (graphique 21.), les hommes sont moins exposés à la plupart des violences que les femmes et les personnes non-binaires (à l'exception des vols et des cambriolages). Un résultat étonnant de notre enquête est le fait que les hommes ont déclaré presque autant que les femmes avoir subi des violences sexuelles (3,6 % et 4 %), ce taux étant élevé. Les personnes non-binaires ont été davantage victimes de violences que les femmes et les hommes.

Graphique 21. Violences vécues par les étudiant·es de Paris8 selon l'identité de genre (en %)

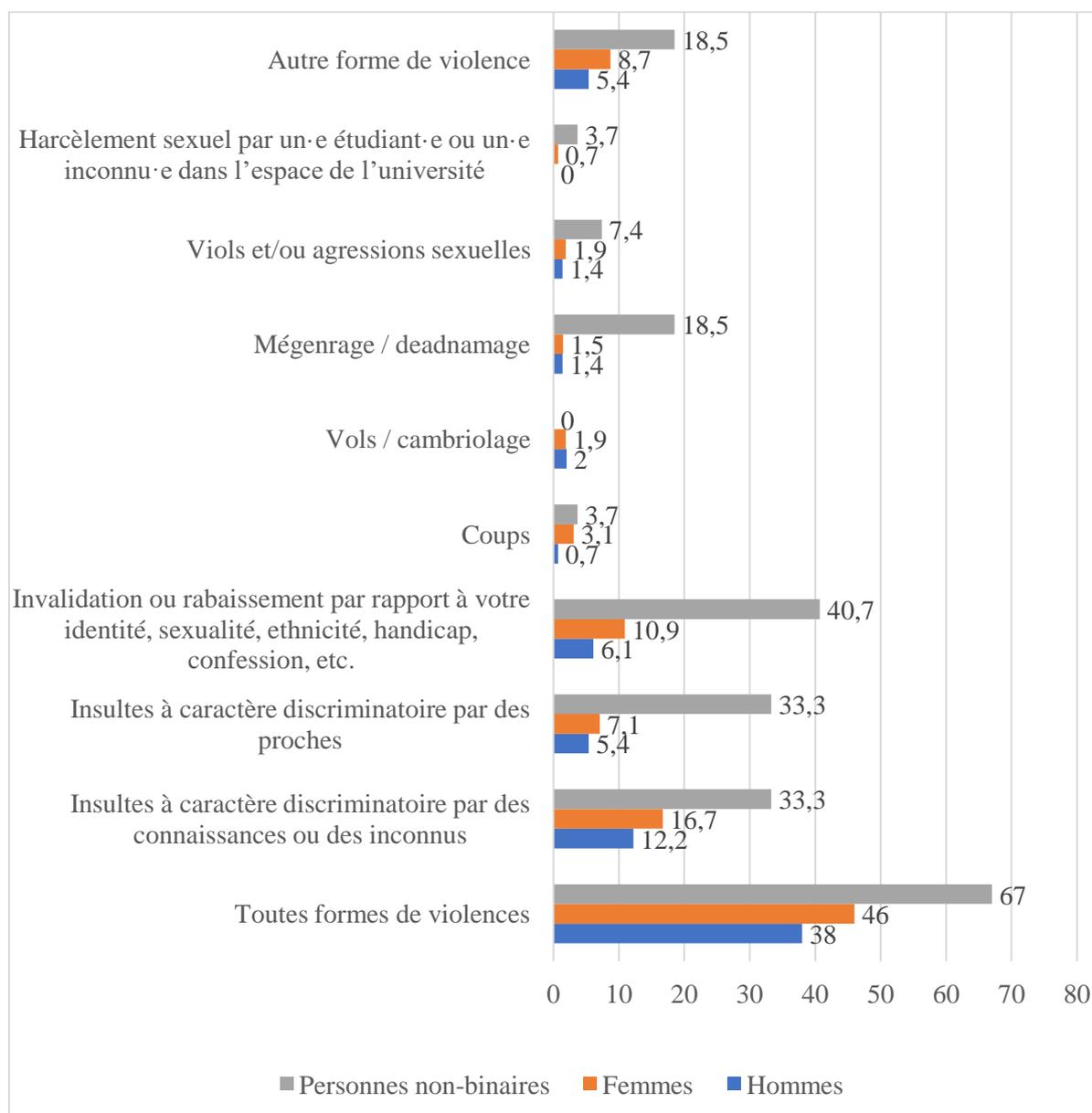


Tableau 80. Étudiant·es victimes de violences à leur domicile pendant la crise sanitaire selon l'identité de genre

	Avez-vous été victime de harcèlement ou de violences verbales, physiques ou sexuelles au sein de votre domicile depuis mars 2020 ?			
	Oui	Non	Je ne sais pas	Non renseigné
Personnes non-binaires	37 %	48 %	0 %	15 %
Femmes	15,5 %	71 %	2 %	11,5 %
Hommes	7 %	78 %	3 %	12 %
Total	15 %	71 %	2 %	12 %

**Lecture : 37 % des personnes non-binaires interrogées ont été victimes de violences à leur domicile pendant la crise sanitaire*

Tableau 81. Étudiant·es victimes de violences dans l'espace public pendant la crise sanitaire selon l'identité de genre

	Avez-vous été victime de harcèlement ou de violences verbales, physiques ou sexuelles dans un lieu public (rue, transports en commun, commerce, université, etc.) depuis mars 2020 ?			
	Oui	Non	Je ne sais pas	Non renseigné
Personnes non-binaires	30 %*	48 %	4 %	18 %
Femmes	31 %	48 %	3 %	18 %
Hommes	19,5 %	61 %	2 %	17,5 %
Total	29 %	51 %	3 %	17%

**Lecture : 30 % des personnes non-binaires interrogées ont été victimes de violences dans un lieu public pendant la crise sanitaire*

Tableau 82. Étudiant·es victimes de violences sur leur lieu de travail pendant la crise sanitaire selon l'identité de genre (parmi les étudiant·es qui ont travaillé entre mars 2020 et janvier/février 2021)

	Avez-vous été victime de harcèlement ou de violences verbales, physiques ou sexuelles sur votre lieu de travail par vos collègues, votre hiérarchie, ou par la clientèle/patientèle depuis mars 2020 ?			
	Oui	Non	Je ne sais pas	Non renseigné
Personnes non-binaires	14,5 %*	64,5 %	0 %	21 %
Femmes	16 %	68 %	2 %	14 %
Hommes	15 %	63 %	3 %	19 %
Total	15,5 %	67 %	2 %	15,5 %

**Lecture : 14,5 % des personnes non-binaires, qui ont eu une activité rémunérée entre mars 2020 et janvier/février 2021, ont été victimes de violences dans un lieu public pendant la crise sanitaire*

Tableau 83. Étudiant·es victimes de violences institutionnelles pendant la crise sanitaire selon l'identité de genre

	Avez-vous été victime de violences institutionnelles (par une ou plusieurs personnes représentant l'État ou les services de l'État, par exemple :

	marques de mépris d'un·e officier·e de police, remarques racistes de travailleur·euse administratifs, etc.) depuis mars 2020 ?			
	Oui	Non	Je ne sais pas	Non renseigné
Personnes non-binaires	26 %*	55,5 %	0 %	18,5 %
Femmes	8,5 %	67 %	4 %	20,5 %
Hommes	18 %	61 %	1 %	20 %
Total	11 %	65 %	3,5 %	20,5 %

**Lecture : 26 % des personnes non-binaires interrogées ont été victimes de violences institutionnelles pendant la crise sanitaire.*

7 % des hommes, 16 % des femmes, et 37 % des personnes non-binaires interrogé·es ont vécu des violences à leur domicile lors de la crise sanitaire. Parmi ces étudiant·es, 56 % des femmes, 64 % des hommes et 40 % des personnes non-binaires signalent une augmentation des violences pendant les confinements et couvre-feux. Par ailleurs, 29 % des femmes, 20 % des personnes non-binaires et 18 % des hommes déclarent avoir été victimes de ces violences à raison de plus d'une fois par semaine ("au moins une fois par semaine" et "tous les jours ou presque").

Les femmes (31 %) et les personnes non-binaires (30 %) ont plus souvent été victimes de violences dans les lieux publics que les hommes (19,5 %). Iels sont en effet plus souvent exposé·es au harcèlement et aux insultes dans les lieux publics. Parmi elles·eux, 17 % des femmes, et 12,5 % déclarent avoir subi ces violences de une fois par semaine à tous les jours ou presque, alors que seulement 3% des hommes sont dans cette situation. Par ailleurs, 41 % des hommes victimes de violences dans les lieux publics signalent leur augmentation avec les confinements et couvre-feux. C'est le cas de 21 % des femmes et de 12,5 % des personnes non-binaires. Plusieurs étudiant·es relatent dans les entretiens et les zones d'expression libres du questionnaire des situations de harcèlement et d'agression par des hommes cisgenres dans l'espace public. Ainsi Ju, étudiante de 21 ans évoque : "les violences habituelles des mecs", quand une autre décrit les transports en communs comme "horribles" : "frotteurs ++, regards et mots déplacés de la part des hommes".

Concernant les violences sur le lieu de travail, on trouve des chiffres proches pour les femmes (16 %), les personnes non-binaires (15 %), et les hommes (15 %). La fréquence de ces violences est légèrement plus importante pour les femmes : 16 % déclarent en être victime au

moins une fois par semaine, ce qui n'est le cas pour aucun des hommes ou des étudiant·es non-binaires. En revanche, le confinement et les couvre-feux ont eu pour effet d'augmenter ces violences pour 85 % des hommes qui ont déclaré en avoir été victimes. 16 % des femmes et 0 % des personnes non-binaires font le même constat.

26 % des personnes non-binaires, 18 % des hommes et 8,5 % des femmes ont subi des violences institutionnelles entre mars 2020 et janvier/février 2021. Les personnes non-binaires sont les étudiant·es qui ont été le plus exposé·es à ces violences : 28,5 % d'entre elles·eux déclarent en avoir été victime à raison d'au moins une fois par semaine, quand 57 % signalent une augmentation de celles-ci pendant les confinements et couvre-feux.

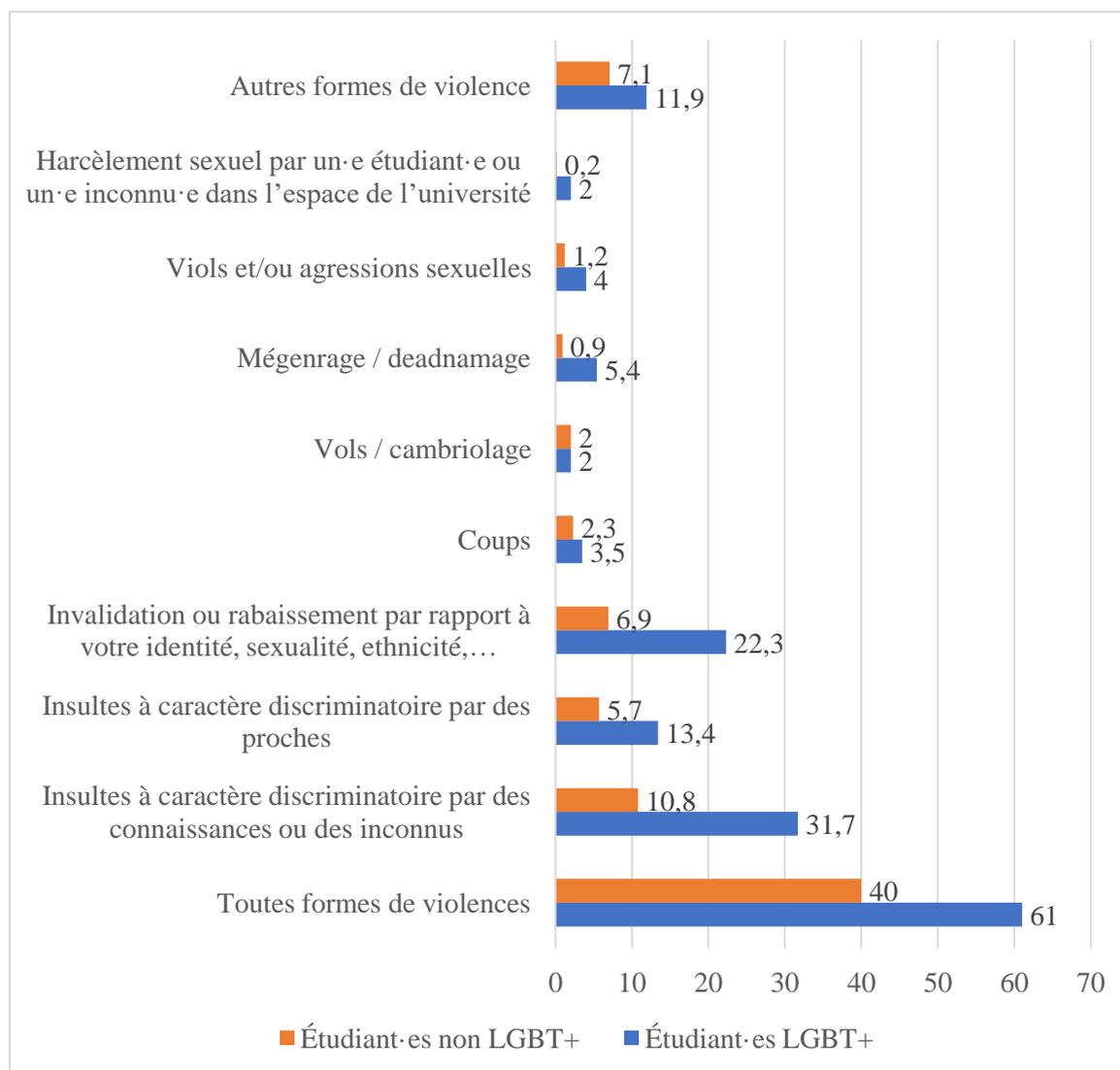
Les hommes semblent globalement avoir été moins exposés à la plupart des formes de violences lors de la crise sanitaire, à l'exception de quelques cas particuliers (les coups/vols ; les violences institutionnelles). Par ailleurs, deux tiers des personnes non-binaires de notre panel ont déclaré avoir vécu des violences entre mars 2020 et janvier-février 2021. Ces étudiant·es sont par ailleurs 39 % à indiquer avoir été plus souvent victimes de ces violences lors des confinements et couvre-feux.

Selon les cadres où s'exercent les violences, ce ne sont pas les mêmes groupes sociaux qui sont exposé·es. Ainsi, dans notre cas, les femmes sont par exemple plus souvent victimes de violences au sein de leur domicile (15,5 %) et dans l'espace public (31 %) que touchées par des violences institutionnelles (8,5 %). Enfin, les hommes ont plus souvent signalé une augmentation des violences lors des confinements et couvre-feux. On peut faire l'hypothèse que les femmes et personnes non-binaires sont plus habituellement exposé·es à des situations de violence et sont peut-être moins frappé·es par une augmentation de celles-ci.

b) Selon l'appartenance à une minorité LGBT+

Entre mars 2020 et janvier-février 2021, 61% des étudiant·es LGBT+ ont subi des violences. Ce chiffre est de vingt et un points supérieur à celui concernant les étudiant·es non-LGBT+, qui sont-elles·eux 40 % à avoir été victimes de violences pendant cette même période. Parmi ces personnes, 24 % des étudiant·es LGBT+ et 19 % des autres étudiant·es indiquent une augmentation de la fréquence de ces violences pendant les confinements et couvre-feux.

Graphique 22. Violences vécues par les étudiant·es selon le fait d'être LGBT+ ou non (en %)



Excepté pour les vols et les cambriolages, les étudiant·es LGBTQIA+ ont été beaucoup plus exposé·es que les autres à toutes les formes de violences. 45,1 % d'entre elles·eux ont été victimes d'insultes lorsque c'est le cas de 16,5 % des autres étudiant·es. Les chiffres des étudiant·es LGBTQIA+ victimes de viols et d'agressions sexuelles sont aussi particulièrement élevés : 4 % contre 1,2 % chez les autres étudiant·es. 5,4 % ont également été victimes de deadnamage ou de mégenrage. Enfin, sur les 5 étudiant·es qui ont déclaré avoir été victimes de harcèlement sexuel dans l'enceinte de l'université, 4 sont des personnes LGBTQIA+. Quel que soit le cadre d'exercice des violences (domicile ; travail ; lieu public ; institutionnel), les étudiant·es LGBT+ sont plus nombreux-ses que les autres étudiant·es à avoir subi ces violences. Ainsi, iels sont 20 % (13 % chez les autres étudiant·es) à avoir vécu des violences à leur

domicile ; 42 % (24 % chez les autres étudiant·es) dans un lieu public ; 23 % (13 % chez les autres étudiant·es) dans le cadre de leur travail ; et 17 % (9 % chez les autres étudiant·es) dans un cadre institutionnel. Par ailleurs, concernant les violences dans un lieu public, 24 % des étudiant·es LGBT+ qui en sont victimes déclarent une fréquence supérieure à plus d'une fois par semaine. C'est le cas pour seulement 9 % des étudiant·es non LGBQI+.

Les étudiant·es appartenant à une minorité LGBT+ ont donc été beaucoup plus que les autres étudiant·es, quel que soit le cadre ou les formes, exposé·es à des violences lors de la crise sanitaire. Les chiffres sont encore plus inquiétants si l'on s'intéresse uniquement aux étudiant·es transgenres, non-binaires et intersexes. En effet, les trois quarts (75 %) d'entre elles·eux déclarent avoir été victimes de violences. Ainsi, c'est 30 % des étudiant·es transgenres, non-binaires et intersexes qui indiquent avoir vécu des violences à leur domicile, 50 % dans un lieu public, 25 % au travail et 25 % des violences institutionnelles, entre mars 2020 et janvier-février 2021.

Tableau 84. Étudiant·es victimes de violences à leur domicile pendant la crise sanitaire selon l'appartenance à une minorité LGBT+ (en %)

	Avez-vous été victime de harcèlement ou de violences verbales, physiques ou sexuelles au sein de votre domicile depuis mars 2020 ?			
	Oui	Non	Je ne sais pas	Non renseigné
LGBT+	20 %*	64 %	3 %	13 %
Non LGBT+	13 %	74 %	2 %	11 %
Total	15 %	71 %	2 %	12 %

*Lecture : 20 % des étudiant·es LGBT+ interrogé·es ont été victimes de violences à leur domicile pendant la crise sanitaire

Tableau 85. Étudiant·es victimes de violences dans l'espace public pendant la crise sanitaire selon l'appartenance à une minorité LGBT+

	Avez-vous été victime de harcèlement ou de violences verbales, physiques ou sexuelles dans un lieu public (rue, transports en commun, commerce, université, etc.) depuis mars 2020 ?			
	Oui	Non	Je ne sais pas	Non renseigné
LGBT+	42,5 %*	35,5 %	5 %	17 %
Non LGBT+	31 %	56 %	2 %	18 %
Total	29 %	50,5 %	3 %	17,5%

**Lecture : 42,5 % des étudiant·es LGBT+ interrogé·es ont été victimes de violences dans un lieu public pendant la crise sanitaire*

Tableau 86. Étudiant·es victimes de violences sur leur lieu de travail pendant la crise sanitaire selon l'appartenance à une minorité LGBT+ (parmi les étudiant·es qui ont travaillé entre mars 2020 et janvier/février 2021)

	Avez-vous été victime de harcèlement ou de violences verbales, physiques ou sexuelles sur votre lieu de travail par vos collègues, votre hiérarchie, ou par la clientèle/patiente depuis mars 2020 ?			
	Oui	Non	Je ne sais pas	Non renseigné
LGBT+	23 %*	59 %	2 %	16 %
Non LGBT+	13 %	70 %	2 %	15 %
Total	15,5 %	67 %	2 %	15,5 %

**Lecture : 23 % des étudiant·es LGBT+ interrogé·es ont été victimes de violences sur leur lieu de travail pendant la crise sanitaire*

Tableau 87. Étudiant·es victimes de violences institutionnelles pendant la crise sanitaire selon l'appartenance à une minorité LGBT+

	Avez-vous été victime de violences institutionnelles (par une ou plusieurs personnes représentant l'État ou les services de l'État, par exemple : marques de mépris d'un·e officier·e de police, remarques racistes de travailleur·euse administratifs, etc.) depuis mars 2020 ?			
	Oui	Non	Je ne sais pas	Non renseigné
LGBT+	17 %*	58 %	6 %	19 %
Non LGBT+	9 %	68 %	2 %	21 %
Total	11 %	65,5 %	3 %	20,5 %

**Lecture : 17 % des étudiant·es LGBT+ interrogé·es ont été victimes de violences institutionnelles pendant la crise sanitaire*

c) Selon la nationalité

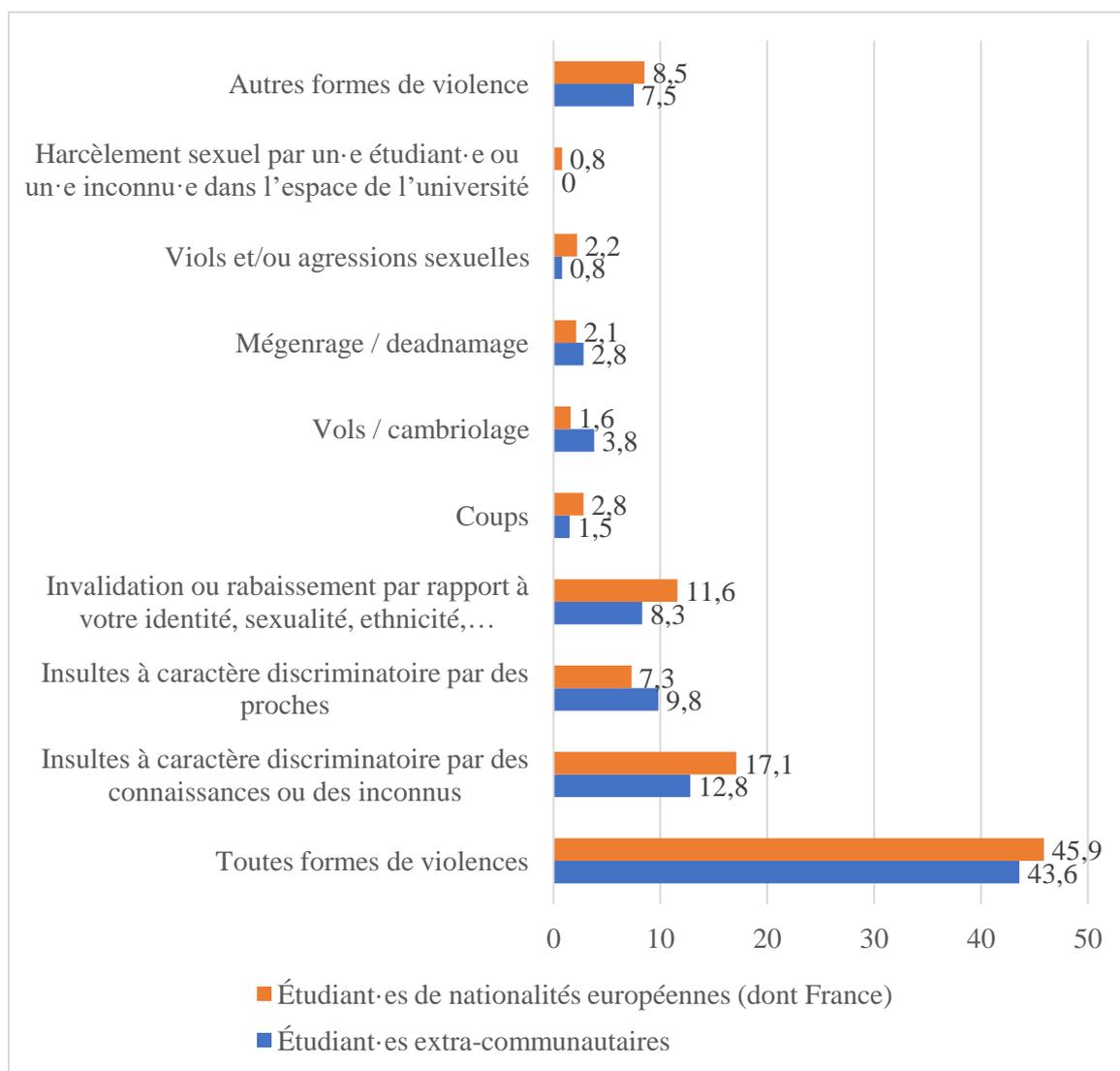
44 % des étudiant·es extracommunautaires et 46 % des autres étudiant·es (français·es et issu·es de la communauté européenne) déclarent avoir vécu des violences entre mars 2020 et janvier-février 2021. Les étudiant·es extracommunautaires sont plus nombreux·ses (31 %) que

les autres étudiant·es (19 %) à indiquer une augmentation de la fréquence de ces violences avec les confinements et les couvre-feux. Lors d'un entretien, Zenda, un étudiant algérien de 21 ans, raconte avoir été frappé par un policier : « *une fois je me suis fait frapper par un agent de la bac en civil la nuit, sans aucun signe qui démontre que c'est un policier et après ils m'ont coursé* »²¹⁷. Dans nos entretiens, les seules personnes à avoir été contrôlées par la police sont des hommes racisés, ce qui fait écho aux résultats de l'enquête menée par le Défenseur des Droits²¹⁸. Bernadette, membre de l'initiative Solidarité Étudiante, raconte que beaucoup d'étudiant·es, notamment étranger·es, craignaient de se déplacer pour chercher les colis alimentaires, par peur des contrôles de police.

Graphique 23. Violences vécues par les étudiant·es de Paris8 selon la nationalité (en %)

²¹⁷ Entretien avec Zenda, étudiant en licence de 21 ans, effectué par Nivine Fouzia Nouelhouda Boutoba le 1er février 2021, via la plateforme zoom.

²¹⁸ Défenseur des Droits, « Enquête sur les relations Police/population », *Site Défenseur des Droits*, URL : <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/actus/actualites/rerelations-policepopulation-le-defenseur-des-droits-publie-une-enquete-sur-les> (page consultée le 1er décembre 2021).



20 % des étudiant·es extra-communautaires déclarent avoir été victime de violences au sein de leur domicile (14% des Européen·nes), 24 % dans l'espace public (30% des Européen·nes), 16 % sur leur lieu de travail (15% des Européen·nes) et 14 % ont vécu des violences institutionnelles (10% des Européen·nes). Les chiffres pour les étudiant·es extra-communautaires paraissent en deçà de la réalité, notamment parce que de manière surprenante plus d'étudiant·es non-extra-communautaires (30 %) ont déclaré avoir vécu des violences dans l'espace public. Il est possible que le taux plus élevé d'hommes parmi ces étudiant·es, dans l'université et dans notre panel, joue dans ce constat. Par ailleurs, nous pouvons aussi émettre l'hypothèse que la question des violences institutionnelles a pu être perçue de façon complexe : ne pas avoir de réponse de la Préfecture pendant des mois peut être une violence, sans pour autant qu'un·e agent·e de l'État n'en soit acteur·ice. Il est possible aussi qu'il y ait une sous-déclaration des violences parmi ce groupe d'étudiant·es.

Tableau 88. Étudiant·es victimes de violences à leur domicile pendant la crise sanitaire selon la nationalité

	Avez-vous été victime de harcèlement ou de violences verbales, physiques ou sexuelles au sein de votre domicile depuis mars 2020 ?			
	Oui	Non	Je ne sais pas	Non renseigné
Étudiant·es extracommunautaires	20 %*	66 %	5 %	9 %
Étudiant·es européen·nes (dont France)	13,5 %	72,5 %	2 %	12 %
Total	15 %	71 %	2 %	12 %

*Lecture : 20 % des étudiant·es extracommunautaires interrogé·es ont été victimes de violences à leur domicile pendant la crise sanitaire

Tableau 89. Étudiant·es victimes de violences dans l'espace public pendant la crise sanitaire selon la nationalité

	Avez-vous été victime de harcèlement ou de violences verbales, physiques ou sexuelles dans un lieu public (rue, transports en commun, commerce, université, etc.) depuis mars 2020 ?			
	Oui	Non	Je ne sais pas	Non renseigné
Étudiant·es extracommunautaires	24 %*	53,5 %	2 %	20,5 %
Étudiant·es européen·nes (dont France)	30 %	50 %	3 %	17 %
Total	29 %	50,5 %	3 %	17,5%

*Lecture : 24 % des étudiant·es extracommunautaires interrogé·es ont été victimes de violences dans un lieu public pendant la crise sanitaire

Tableau 90. Étudiant·es victimes de violences sur le lieu de travail pendant la crise sanitaire selon la nationalité

	Avez-vous été victime de harcèlement ou de violences verbales, physiques ou sexuelles sur votre lieu de travail par vos collègues, votre hiérarchie, ou par la clientèle/patientèle depuis mars 2020 ?			
	Oui	Non	Je ne sais pas	Non renseigné

Étudiant·es extracommunautaires	16 %*	60 %	3 %	21 %
Étudiant·es européen·nes (dont France)	15 %	69 %	2 %	14 %
Total	15,5 %	67 %	2 %	15,5 %

*Lecture : Parmi ceux qui ont travaillé entre mars 2020 et janvier-février 2021, 16% des étudiant·es extracommunautaires interrogé·es ont été victimes de violences sur leur lieu de travail pendant la crise sanitaire

Tableau 91. Étudiant·es victimes de violences institutionnelles pendant la crise sanitaire selon la nationalité

	Avez-vous été victime de violences institutionnelles (par une ou plusieurs personnes représentant l'État ou les services de l'État, par exemple : marques de mépris d'un·e officier·e de police, remarques racistes de travailleur·euse administratifs, etc.) depuis mars 2020 ?			
	Oui	Non	Je ne sais pas	Non renseigné
Étudiant·es extracommunautaires	13,5 %*	59 %	4,5 %	23 %
Étudiant·es européen·nes (dont France)	10 %	67 %	3 %	20 %
Total	11 %	65,5 %	3 %	20,5 %

*Lecture : 13,5 % des étudiant·es extracommunautaires interrogé·es ont été victimes de violences institutionnelles pendant la crise sanitaire

d) Les étudiant·es en situation de handicap

59 % des étudiant·es en situation de handicap ont vécu des violences entre mars 2020 et janvier-février 2021. Ce chiffre est de quinze points supérieur à celui des étudiant·es qui ne sont pas en situation de handicap (44 %). 31 % des étudiant·es en situation de handicap victimes de violences pendant cette période signalent par ailleurs une augmentation des violences avec le confinement et le couvre-feu. C'est le cas de 19 % des autres étudiant·es.

Quel que soit les cadres, les étudiant·es en situation de handicap ont été davantage victimes de violences que les autres étudiant·es. Plus d'un sur cinq (21 %) déclarent avoir vécu des violences à leur domicile ; plus de deux sur cinq (42 %) dans l'espace public ; un sur cinq (20

%) sur son lieu de travail ; et un quart (25 %) indique avoir vécu des violences institutionnelles. Ces chiffres sont beaucoup plus bas pour les autres étudiant·es : respectivement 14 %, 28 %, 15 %, et 10 %.

Tableau 92. Étudiant·es victimes de violences à leur domicile pendant la crise sanitaire selon la situation de santé

	Avez-vous été victime de harcèlement ou de violences verbales, physiques ou sexuelles au sein de votre domicile depuis mars 2020 ?			
	Oui	Non	Je ne sais pas	Non renseigné
Étudiant·es en situation de handicap	21 %*	66 %	3 %	10 %
Étudiant·es qui ne sont pas en situation de handicap	14 %	72 %	2 %	12 %
Total	15 %	71 %	2 %	12 %

*Lecture : 21 % des étudiant·es en situation de handicap interrogé·es ont été victimes de violences à leur domicile pendant la crise sanitaire

Tableau 93. Étudiant·es victimes de violences dans l'espace public pendant la crise sanitaire selon la situation de santé

	Avez-vous été victime de harcèlement ou de violences verbales, physiques ou sexuelles dans un lieu public (rue, transports en commun, commerce, université, etc.) depuis mars 2020 ?			
	Oui	Non	Je ne sais pas	Non renseigné
Étudiant·es en situation de handicap	42,5 %*	42,5 %	0 %	15 %
Étudiant·es qui ne sont pas en situation de handicap	28 %	51 %	3 %	18 %
Total	29 %	50,5 %	3 %	17,5%

*Lecture : 42,5 % des étudiant·es en situation de handicap interrogé·es ont été victimes de violences dans un lieu public pendant la crise sanitaire

Tableau 94. Étudiant·es victimes de violences sur le lieu de travail pendant la crise sanitaire selon la situation de santé

	Avez-vous été victime de harcèlement ou de violences verbales, physiques ou sexuelles sur votre lieu de travail par vos collègues, votre hiérarchie, ou par la clientèle/patientèle depuis mars 2020 ?			
	Oui	Non	Je ne sais pas	Non renseigné
Étudiant·es en situation de handicap	20 %*	70 %	0 %	10 %
Étudiant·es qui ne sont pas en situation de handicap	15 %	67 %	2 %	16 %
Total	15,5 %	67 %	2 %	15,5 %

**Lecture : Parmi ceux qui ont travaillé entre mars 2020 et janvier-février 2021, 20% des étudiant·es en situation de handicap interrogé·es ont été victimes de violences sur leur lieu de travail pendant la crise sanitaire*

Tableau 95. Étudiant·es victimes de violences institutionnelles pendant la crise sanitaire selon la situation de santé

	Avez-vous été victime de violences institutionnelles (par une ou plusieurs personnes représentant l'État ou les services de l'État, par exemple : marques de mépris d'un·e officier·e de police, remarques racistes de travailleur·euse administratifs, etc.) depuis mars 2020 ?			
	Oui	Non	Je ne sais pas	Non renseigné
Étudiant·es en situation de handicap	25 %*	57 %	0 %	18 %
Étudiant·es qui ne sont pas en situation de handicap	10 %	66 %	3,5 %	20,5 %
Total	11 %	65,5 %	3 %	20,5 %

**Lecture : 25 % des étudiant·es en situation de handicap interrogé·es ont été victimes de violences institutionnelles pendant la crise sanitaire*

Ce qu'il faut retenir

En population générale, **18% des étudiant·es disent avoir eu des relations insatisfaisantes avec leur famille** lors de la crise sanitaire. Ce problème concerne par contre **23% des étudiant·es extracommunautaires, 25% des étudiant·es LGBT+ et 33% des étudiant·es non-binaires**. Les étudiant·es extra-communautaires déclarent être moins satisfait·es de leurs relations amicales, du fait, apparu dans nos entretiens, d'un manque de temps pour se faire des ami·es en France. Si **un·e étudiant·e sur 4 déclare avoir vécu des conflits**, ce sont **36% des personnes LGBT+** et **56% des étudiant·es non-binaires** qui témoignent de ce vécu.

Les femmes ont fourni plus de travail de care que les hommes durant la crise sanitaire. Elles se sont plus occupé d'enfants que les hommes durant le premier confinement (11% contre 6%) et durant le second (10% contre 2%). Elles sont plus nombreuses aussi à s'être occupé d'autres personnes (20% contre 16% lors du premier confinement, et 17% contre 11% lors du second). Les **personnes non-binaires** déclarent des taux inférieurs à ceux des personnes cisgenres quant aux soins aux enfants et personnes âgées, mais supérieurs quant aux soins à d'autres personnes : **iels sont un quart et 22% à s'être occupé·es d'autres personnes** lors des deux confinements.

Les taux de violence déclarés sont alarmants. Entre mars 2020 et février 2021, **46% de la population répondante déclarent avoir vécu des violences**. **Un tiers des personnes** déclarant avoir subi des violences les ont vu **augmenter** en situation de crise sanitaire. **23,8% des étudiant·es ont vécu des insultes**, de la part de proches ou d'inconnu·es. Et ce sont **2,6% qui ont subi des coups et 2% des agressions sexuelles et/ou des viols**. Ces derniers taux, reflétant le vécu d'une seule année, sont très élevés²¹⁹.

Il se dégage de notre enquête que les étudiant·es LGBT+ et les étudiant·es en situation de handicap sont celles-ceux qui ont été le plus touché·es, toutes formes et tous cadres de violences confondus. Ainsi, c'est **59% des étudiant·es en situation de handicap, 61% des**

²¹⁹ L'étude menée en 2020 auprès de 10 381 étudiant·es en France montre qu'une étudiante sur 10 a été victime d'une agression sexuelle au cours de ses études et une sur 20 de viol. Observatoire étudiant violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur, « Paroles étudiantes sur les violences sexuelles et sexistes », octobre 2020, URL : <https://observatoire-vss.com/wp-content/uploads/2020/10/Rapport-resume-de-lObservatoire.pdf> (consultée le 30 novembre 2021).

étudiant·es LGBT+ et 75 % des étudiant·es transgenres, intersexes ou non-binaires qui ont déclaré avoir subi des violences entre mars 2020 et le moment de la passation du questionnaire en février 2021 (contre 46% en population générale). Il s'agit aussi des étudiant·es qui observent le plus souvent une augmentation des violences avec les confinements et les couvre-feux. **Les femmes** sont également fortement touchées par les violences (13 points de plus que les hommes). Elles en ont plus souvent été victimes dans certains cadres : **au domicile pour 30 % d'entre elles, et dans l'espace public pour 31 %**. La part des étudiant·es extra-communautaires à déclarer avoir été victimes de violence est moins élevé que pour les autres étudiant·es, néanmoins les chiffres trouvés sont peut-être sous-estimés – ou liés à la proportion masculine plus forte au sein des répondant·es extra-communautaires de notre questionnaire. L'enquête qualitative a cependant montré une **fréquente peur de la police parmi la population d'étudiant·es extra-communautaires**, un étudiant ayant subi une agression et d'autres étant momentanément sans titre de séjour, étant donné la fermeture et les retards des Préfectures.

En raison des effectifs assez réduits et de la formulation des questions, les résultats statistiques permettent uniquement d'identifier des tendances. En effet, la perception de ce qui constitue une violence est variable d'un individu à un autre, et par exemple lorsque les violences sont quotidiennes, il peut être compliqué de les identifier comme telles. Le nombre important de réponses "je ne sais pas" ou "je ne souhaite pas répondre" laisse à penser que nos chiffres sont sous-estimés.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette vaste enquête quantitative et qualitative a mis au jour les formes prises par la précarité chez les étudiant·es de Paris8 lors de la première année de la crise sanitaire (mars 2020-mars 2021).

Synthèse des éléments à retenir

Les caractéristiques de la population de Paris8

Rappelons qu'à Paris 8, un·e étudiant·e sur cinq a des parents disposant de moins de 1150 euros par mois et plus de la moitié des étudiant·es a des parents dont les salaires cumulés sont en dessous de 2300 euros par mois (86% pour les étudiant·es extra-communautaires). La moitié des étudiant·es a un emploi. La moitié habite chez ses parents, mais cela ne dispense pas un tiers de ces étudiant·es d'avoir un travail salarié. Un quart des étudiant·es se reconnaît dans une minorité LGBT+ et un·e sur huit considère être régulièrement la cible de racisme.

La baisse des revenus, dramatique et continue pour le premier quartile

Le revenu médian est passé de 700 euros par mois en mars 2020 à 550 euros par mois pendant le premier confinement. 56% des étudiant·es en emploi ont alors dû interrompre leur activité. Les personnes ayant perdu des revenus sont davantage les femmes et les personnes non-binaires (respectivement 56% et 55%) que les hommes (45%), ainsi que les étudiant·es extracommunautaires (74%). Cela est lié au fait que ces catégories ont plus fréquemment des contrats précaires voire des activités non-déclarées. Le revenu médian revient à 600 euros en septembre et reste stable lors du second confinement. Cependant, si un relatif « retour à la normale » se retrouve chez $\frac{3}{4}$ des étudiant·es, un quart voit sa situation s'aggraver encore : iels touchent 200 euros par mois en février 2021 (contre 400 euros en mars 2020), et pour le quart le plus pauvre des étudiant·es extra-communautaires, le revenu est de ...0 euros par mois, ce qui est très inquiétant.

Un·e étudiant·e sur 5 a vu ses aides familiales baisser durant la crise sanitaire (45% d'elles ont des parents gagnant moins d'un SMIC par mois).

19% ont perdu une part ou la totalité de leurs aides sociales lors du premier confinement. Et 20% de notre panel a demandé une ou plusieurs aides d'urgence de l'université entre mars 2020 et février 2021 (dont la moitié sont des étudiant·es extracommunautaires). Cependant, un·e étudiant·e sur dix a abandonné les démarches car iels les ont trouvées trop compliquées et 16 % n'ont pas fait de demande par défaut d'information.

Du point de vue économique, ce sont donc celles et ceux dont les parents ont les plus bas salaires et les étudiant·es extra-communautaires qui ont été impacté·es durablement par la crise du covid-19.

Les étudiant·es extra-communautaires, particulièrement touché·es par la précarité économique, ont souvent été confronté·es à une dégradation de leur situation en cascade : le non-renouvellement de leur titre de séjour à temps suite à la fermeture des préfectures, a entraîné une perte d'emploi (temporairement pour 1 étudiant·e extracommunautaire sur 5, définitivement pour 1 sur 20) et/ou des aides sociales (temporairement pour 1 sur 5 et définitivement pour 1 sur 10). L'impossibilité de payer son loyer a engendré une errance en termes de logement, laquelle rend plus vulnérable à l'exploitation, aux violences et à une dégradation de sa santé mentale et physique.

Des conditions d'études à la maison restant déplorables d'un confinement à l'autre

La mise en ligne des études a constitué sans conteste une épreuve pour les étudiant·es de Paris 8, dont beaucoup n'avaient pas de conditions matérielles suffisantes pour étudier durant le premier puis le second confinement : 59% puis 52% n'avaient pas d'espace calme et isolé, 17% puis 12% pas d'ordinateur personnel, et 52% puis 49% avaient une mauvaise connexion. Les coûts financiers de la crise sanitaire ne leur ont donc pas permis d'améliorer leur situation en vue de la mise en ligne du premier et du second semestre 2020-2021.

Si lors du premier confinement, 85 % ont habité avec leur famille (parents ou membres de la famille élargie), ce n'est plus que 56 % lors du second confinement. Rappelons qu'habiter avec sa famille peut constituer une aide comme une entrave dans les études : beaucoup témoignent du bruit, de l'exiguïté des logements, voire des difficultés financières de leur famille, qu'iels tentent de résoudre.

Durant le premier confinement, un tiers des étudiant·es déclare avoir eu insuffisamment de documents et de supports de cours pour finir leur année, et 37% des étudiant·es en licence et 45% des masterant·es avoir été satisfait·es des adaptations de l'évaluation proposées (contre 29% au niveau national). De même, lors du premier confinement, près de la moitié des

étudiant·es ont trouvé que l'accompagnement des enseignant·es était insuffisant.

En revanche, durant le second confinement, un·e étudiant·e sur dix seulement considère avoir eu insuffisamment de supports de cours et deux tiers des étudiant·es disent avoir eu suffisamment ou plutôt assez d'échanges avec les enseignant·es. Il reste tout de même un tiers des étudiant·es à ne pas se sentir soutenu·es par l'équipe pédagogique, les pratiques des départements variant considérablement.

Les étudiant·es extracommunautaires sont ici aussi de tous points de vue les plus en difficulté face la mise en ligne de l'université.

Le mal-être et la fatigue liée au distanciel déclarés sont plus importants à Paris 8 qu'au niveau national : les trois quarts des étudiant·es ont déclaré avoir été « tout le temps fatigué·e » durant le premier confinement (contre un tiers au niveau national). Être isolé·es de ses camarades a été une souffrance. Au premier confinement, 38% des étudiant·es disent avoir eu insuffisamment ou pas du tout d'échanges avec d'autres étudiant·es de leur formation et lors du deuxième confinement, 57% des étudiant·es déclarent « J'ai l'impression de ne connaître aucun·e de mes camarades ».

Ainsi, réaliser ses études dans de telles conditions a engendré un grand malaise : 68% redoutaient de rater leur année (71% des étudiant·es extra-communautaires, 70% des femmes et 81% des non-binaires, contre 55% d'hommes) et 73% ont déclaré être beaucoup ou moyennement inquiet·es quant à leur avenir professionnel (81% des étudiant·es extra-communautaires et 74% des LGBT+). Pour les étudiant·es extra-communautaires, redoubler risque de faire perdre son droit d'étudier légalement sur le territoire français, ce qui engendre un stress très important. Pour les femmes, les personnes non-binaires et LGBT+, le diplôme est un bien particulièrement précieux face aux discriminations qu'ils connaissent sur le marché de l'emploi.

Si 67% des étudiant·es au niveau national comptent poursuivre leurs études comme prévu en juillet 2020, ce n'est que 30% des étudiant·es de Paris8 qui affirment cela en février 2021.

Une dégradation progressive de la santé physique et mentale en temps de pandémie

Si 12% des étudiant·es au niveau national ont déclaré de nouveaux problèmes de santé physique à l'OVE durant le premier confinement, ce sont 48% des étudiant·es de Paris8 qui disent avoir alors eu besoin de recourir à des soins de santé²²⁰. Et parmi elles et eux, 49% n'ont

²²⁰ Sûrement la formulation différente de nos questionnaires explique cet écart très important.

pas eu accès aux soins, contre 10% des étudiant·es en France. À Paris 8, la peur de la contagion dans les transports en commun, des contrôles de police pour les étudiant·es en situation irrégulière, le manque de connaissance de soignant·es, de moyen et/ou de sécurité sociale sont les raisons les plus évoquées pour le non recours aux soins. Un tiers des étudiant·es a constaté une baisse de qualité de son alimentation lors du premier confinement, lié au manque de ressource.

19% de nos répondant·es déclarent avoir déjà contracté la Covid19 en février 2021 et 3% avoir perdu des proches en raison de cette maladie. L'inquiétude pour sa famille est forte, elle touche 57% des étudiant·es européen·nes et 72% des étudiant·es extra-communautaires.

Durant le premier confinement, 31% des étudiant·es en France montraient des signes de détresse psychologique, toujours selon l'OVE. A Paris 8, 34% déclarent avoir connu un épisode ou un syndrome dépressif, 53% du stress ou de l'angoisse souvent ou en permanence et 48% s'être senti·es épuisé·es souvent ou en permanence.

Ces taux ont tous augmenté durant le second confinement : 44% déclarent alors ressentir une forme de dépression. Plus généralement, 44% des étudiant·es déclarent avoir vu leur santé mentale se dégrader entre le premier et le second confinement.

Les étudiant·es extracommunautaires sont plus touché·es que les étudiant·es européen·nes (37% dépression, 61% stress et angoisse et 58% épuisement durant le premier confinement).

Les étudiant·es non binaires sont aussi beaucoup plus concerné·es que les étudiant·es binaires par ces signes de détresse psychologiques (des problèmes de dépression à 60% durant le premier confinement et à 74% durant le second). Les étudiant·es LGBT+ déclarent aussi des taux élevés de détresse psychique (47% de dépression ou syndrome dépressif durant le premier confinement et 60% lors du second). Enfin, les femmes sont plus touchées que les hommes par le stress et l'anxiété (55% des femmes contre 41% des hommes durant le premier confinement).

Le sentiment d'isolement et de solitude touche autant les étudiant·es de Paris8 qu'au niveau national (50%). Les étudiant·es non-binaires et LGBT+ sont les plus touché·es par l'isolement et la solitude (respectivement 72% et 63%). Ce sentiment de solitude s'est accru à Paris8, pour atteindre 56% lors du second confinement.

Seul·es 22% puis 18% des étudiant·es déclarent n'avoir rencontré aucune des difficultés psychiques listées dans le questionnaire durant le premier puis le second confinement.

Des liens sociaux éprouvés, des violences en augmentation

En population générale, 18% des étudiant·es disent avoir eu des relations insatisfaisantes avec leur famille lors de la crise sanitaire, en particulier les étudiant·es extracommunautaires (23%), les étudiant·es LGBT+ (25%) et les étudiant·es non-binaires (33%). Les étudiant·es extra-communautaires déclarent être moins satisfait·es de leurs relations amicales, du fait, apparu dans nos entretiens, d'un manque de temps pour se faire des ami·es en France.

Les femmes se sont plus occupé·es d'enfants que les hommes durant le premier confinement (11% contre 6%) et durant le second (10% contre 2%), ainsi que pris soin d'autres personnes (20% contre 16% lors du premier confinement, et 17% contre 11% lors du second). Les personnes non-binaires déclarent des taux inférieurs à ceux des personnes cisgenres quant aux soins aux enfants et aux personnes âgées, mais supérieurs quant aux soins à d'autres personnes : ils sont un quart et 22% à s'être occupé·es d'autres personnes lors des deux confinements.

Les taux de violence déclarés sont alarmants. Entre mars 2020 et février 2021, 46% de la population répondante déclarent avoir vécu des violences. Un tiers des personnes déclarant avoir subi des violences les ont vu augmenter en situation de crise sanitaire. 23,8 % des étudiant·es ont vécu des insultes, de la part de proches ou d'inconnu·es. Et ce sont 2,6 % qui ont subi des coups et 2 % des agressions sexuelles et/ou des viols.

Il se dégage de notre enquête que les étudiant·es LGBT+ et les étudiant·es en situation de handicap sont celles·ceux qui ont été le plus touché·es, toutes formes et tous cadres de violences confondus. Ainsi, c'est 59 % des étudiant·es en situation de handicap, 61 % des étudiant·es LGBT+ et 75 % des étudiant·es transgenres, intersexes ou non-binaires qui ont déclaré avoir subi des violences entre mars 2020 et le moment de la passation du questionnaire en février 2021 (contre 46% en population générale). Il s'agit aussi des étudiant·es qui observent le plus souvent une augmentation des violences avec les confinements et les couvre-feux. Les femmes sont également plus souvent victimes de violences que les hommes, surtout dans certains cadres : au domicile pour 30 % d'entre elles, et dans l'espace public pour 31 %. L'enquête qualitative a par ailleurs montré une fréquente peur de la police parmi la population d'étudiant·es extra-communautaires, un étudiant ayant subi une agression et d'autres étant momentanément sans titre de séjour, étant donné la fermeture et les retards des Préfectures.

Les apports de notre étude

Notre étude montre plusieurs éléments importants, non relevés (à notre connaissance) dans les autres enquêtes :

- Nous constatons globalement **une dégradation des conditions de vie et d'étude entre les deux confinements.**
 - ⇒ Si trois quarts des étudiant·es retrouvent un niveau de revenu légèrement plus faible que celui précédant la crise sanitaire, **le quart le plus pauvre plonge et perd la moitié de ses revenus, déjà maigres.** Cette population dont la précarité économique s'est amplifiée durablement est constituée en majeure partie d'étudiant·es dont les parents ont un revenu inférieur à un SMIC et d'étudiant·es extracommunautaires. D'où le maintien des immenses files d'attente à l'université pour les colis alimentaires, encore observables aujourd'hui, en janvier 2022.
 - ⇒ Si les cours en ligne et les contacts avec l'équipe pédagogique se sont améliorés d'un confinement à l'autre, les conditions d'études à la maison restent sensiblement les mêmes, **la moitié des étudiant·es ne disposant ni de pièce adéquate ni de connexion internet stable, et 1 sur 10 de matériel informatique suffisant.**
 - ⇒ Enfin, les étudiant·es sont touché·es de plein fouet par la pandémie (1 sur 5 a eu la Covid et 3% a perdu des proches en moins d'un an) et par **les difficultés de recours aux soins pour d'autres problèmes de santé (47% !).**
 - ⇒ Tout cela explique bien pourquoi la santé psychique s'est aussi dégradée : **un tiers déclaraient un syndrome dépressif au premier confinement, 44% au second.** Tous les taux concernant les signes de détresse psychiques sont très alarmants.
- **Les grand·es perdant·es sont les étudiant·es extracommunautaires.**
 - ⇒ Peu soutenu·es financièrement par leurs parents, n'ayant pas le droit aux bourses du CROUS, leur survie dépend avant tout des revenus du travail salarié et des APL. Or, **la dramatique fermeture des Préfectures** puis de l'antenne préfectorale de Paris 8 a engendré des retards de délivrance des récépissés et titres de séjour, bloquant l'accès à un travail déclaré et aux aides sociales, aides de l'université exceptées. C'est pourquoi un quart de ces étudiant·es déclare n'avoir plus du tout de ressource en février 2021. Leurs aides familiales, quand elles étaient présentes, ont diminué.

- ⇒ **Nous plaçons donc pour que la catégorie étudiant·es étranger·es soit complexifiée dans les études** : les conditions de vie des personnes extra-communautaires ne faisant pas partie de programmes d'échanges financés, et des autres (étudiant·es européens, en programme d'échange avec des bourses) n'est pas du tout la même car iels dépendent de la délivrance ou non de titres de séjour, pourtant déjà restrictifs sur l'accès à l'emploi et le droit de redoublement.
- De même, nous affirmons que **la variable concernant les minorités de genre et sexuelles est importante à prendre en compte dans les recherches.**
 - ⇒ Un premier enjeu est de **visibilité**. Nous trouvons en effet un quart d'étudiant·es se reconnaissant dans au moins une des minorités sexuelles ; si nos effets de réseaux ont pu jouer, tout comme la manière inclusive dont nous avons posé nos questions (avec une grande diversité de termes), nous pouvons faire l'hypothèse qu'une part croissante de la jeunesse étudiante se définit hors des normes strictement hétérosexuelles. Idem, les 4% d'étudiant·es non-binaires montrent l'apparition de cette catégorie.
 - ⇒ Le second enjeu est qu'iels subissent des formes de discrimination spécifiques, impactant leurs conditions d'études. Si nous ne constatons pas de discriminations quant aux revenus, **les liens avec la famille** – soutien affectif important lors des confinements – sont davantage **dégradés** que chez les personnes cisgenres et hétérosexuelles (un quart des LGBT+ et un tiers des non-binaires ont eu des relations insatisfaisantes avec leur famille lors de la crise sanitaire). De même, **iels sont la cible privilégiée de violences** (61 % des LGBT+ et 75 % des étudiant·es transgenres, intersexes ou non-binaires ont déclaré avoir subi des violences en moins d'un an, contre 46% en population générale), tous cadres confondus. Les étudiant·es non binaires et LGBT+ sont aussi particulièrement concerné·es par les **signes de détresse psychologiques et le sentiment d'isolement**, même si iels déclarent par ailleurs des pratiques de soin aux autres en dehors de leur cercle familial.
- **Les femmes et les hommes en étude** ont des vécus disparates sur certains points :
 - ⇒ Si leurs revenus sont proches (les femmes percevant même un peu plus d'aide financière de leur famille) avant la crise sanitaire, **les femmes ont davantage de contrats précaires et/ou non-déclarés** que les hommes, ce qui a généré **une plus forte perte d'emploi et de revenus** face à la crise sanitaire.

- ⇒ Elles sont **plus sollicitées dans leur famille et colocations à prendre soin d'autrui** (enfants, personnes âgées et autres) et à réaliser du travail domestique. Rester faire ses études à domicile peut être en ce sens une gageure.
 - ⇒ Elles sont **plus souvent victimes de violences** que les hommes, en particulier au domicile et dans l'espace public.
 - ⇒ Ces difficultés expliquent en partie **leurs taux plus forts de signes de détresse psychologiques, en termes de stress et d'anxiété.**
- La prise en compte du **handicap** a confirmé le fait que ce public étudiant est particulièrement **victime de violences**, tous cadres confondus.
 - Nous avons enfin constaté nos **manquements** dans l'appréhension **de situations d'errance en termes de logement** ou des cas **d'étudiant·es soutien de famille**. Nos catégories ne permettaient pas de rendre suffisamment compte de leurs vécus, alors qu'ils font actuellement face à des formes redoutables de précarité. De même, le manque de temps ne nous a pas permis de réaliser tous les calculs permettant une approche encore davantage intersectionnelle.

Comment saisir enfin les **étudiant·es qui ont renoncé à leurs études**, pris·es à la gorge par trop d'insécurité, de mal-être, d'isolement ? Nous n'avons pu les interroger. Et **ceux qui n'ont pas eu le temps, la connexion internet, la patience, la connaissance suffisante du français ou tout simplement le matériel pour répondre** à notre questionnaire fleuve ? Ils n'apparaissent pas dans notre tableau, pourtant déjà bien sombre, de la précarité face à la crise sanitaire. Ainsi, nous n'avons pu parler que de ceux qui s'accrochent, tant bien que mal, et qui ont pu et/ou souhaité, volontairement, témoigner.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie générale

Béguinet Sophie, « La représentation sociale du risque de précarité chez les étudiants », *Communication et organisation* [En ligne], 43 | 2013, mis en ligne le 01 juin 2015, consulté le 01 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/4236>.

Belhocine Houa, « Représentations, stratégies et ressources des migrations étudiantes Sud-Nord. Cas des étudiants algériens qui migrent en France », *Journal of international Mobility*, 6(1), 2018, pp. 77-118.

Beng Gaëlle, Cuomo Arianna, Dermoumi Oumaima, Haguet Pierre, Ledain Maxime, Morin-Delaurière Camille, Mulonda Maguy, Preux Mélie, Rodigari Erica, Selen Gülüstan, Supervisé par Hélène Nicolas, *MalvenuEs en France !*, rapport de recherche réalisé dans le cadre du cours « Enquête collective de terrain », Master 1 et 2 en Études de genre et du Programme de recherche « Genre et sexualité en Migration » Université Paris8, UMR LEGS, COMUE UPL, site du Master genre, URL : https://genre.univ-paris8.fr/IMG/pdf/malvenues_en_france_rapport_final-2.pdf (consultée le 5 janvier 2022).

Dauphin Sandrine, « Compte-rendu de lecture de Maryse Bresson, *Sociologie de la précarité*, 2007, Paris, Armand Collin, collection 128p. », *Recherches et Prévisions*, n°91, 2008, pp. 147-148.

Dequiré Anne-Françoise. « Les étudiants et la prostitution : entre fantasmes et réalité », *Pensée plurielle*, 27(2), 141-150.

Galland Olivier, Élise Verley et Ronan Vourc'h, *Les mondes étudiants. Enquête Conditions de vie*, 2012, La Documentation Française, Paris.

Gourdon Jessica et Nunès Eric, « « On n'a jamais vu ça » : à la Cité universitaire, des étudiants étrangers sur le fil de la précarité », *Le Monde*, 11/08/2020, site *Le Monde*, URL : https://www.lemonde.fr/campus/article/2020/11/08/on-n-a-jamais-vu-ca-a-la-cite-universitaire-des-etudiants-etrangers-sur-le-fil-de-la-precarite_6058947_4401467.html (consultée le 5 janvier 2022).

Laé Jean-François, *Parole donnée. Entraide et solidarité en Seine-Saint-Denis en temps de pandémie*, 2022, Editions Syllepse, Paris.

Le Minez Sylvie, « Oui, la statistique publique produit des statistiques ethniques. Panorama d'une pratique ancienne, encadrée et évolutive », *Site de l'INSEE*, 31 juillet 2020, URL : <https://blog.insee.fr/statistique-publique-produit-des-statistiques-ethniques/>, consultée le 5 janvier 2022.

Mazouz Sarah, *Race*, Editions Anamosa, Paris, 2020.

Observatoire de la Vie Étudiante, Belghith Feres, Odile Ferry, Théo Patros, Elise Tenret, 2020. « La vie étudiante au temps de la pandémie de Covid 19 : incertitudes, transformations et fragilités », *OVE INFOS*, n°42, URL : <http://www.ove-national.education.fr/publication/ove-infos-n42-la-vie-etudiante-au-temps-de-la-pandemie-de-covid-19/> (consultée le 1^{er} novembre 2020).

Observatoire de la Vie Étudiante, « L'activité rémunérée des étudiants en France. Enquête nationale condition de vie des étudiant-e-s, 2016 », *Site de l'OVE*, avril 2017, URL : http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2018/11/Fiche_activite_remuneree_CdV_2016.pdf (consultée le 5 janvier 2022).

Vourc'h Ronan, 2010. « Les étudiants étrangers en France », in Olivier Galland, Elise Verley et Ronan Vourc'h (dir.), *Les Mondes étudiants. Enquête Conditions de vie 2010, Observatoire nationale de la vie étudiante*, Paris, La Documentation Française, collection Études et recherches, pp. 37-48.

Wagner Anne Catherine. « Attirer les talents internationaux. Les ambiguïtés d'une hospitalité sélective », *Savoir/Agir*, vol. 36, no. 2, 2016, pp. 33-38.

Enquêtes menées par les universités, syndicats et collectifs étudiants

Academia, Christelle Rabier, 2020. « Conditions d'étude en confinement. Une recension », *Academia*, URL : <https://academia.hypotheses.org/23388>, consultée le 8 novembre 2020.

- Université de Caen, UFR Staps. [Enquête sur les conditions d'études à distance des étudiant\(e\)s au temps du confinement](#), 30 avril 2020
- Université de Lorraine, Département de sociologie. [Enquête sur les conditions d'étude en période de confinement auprès d'étudiant-es de sociologie de l'Université de Lorraine \(Nancy\)](#), 20 avril 2020
- Aix-Marseille Université. [Enquête sur les conditions actuelles d'étude à distance auprès d'étudiants d'Aix-Marseille Université](#), 16 avril 2020
- Université de Reims. UFR Sciences économiques, sociales et de gestion. [État de l'emploi dans l'UFR de Sciences économiques, sociales et de gestion à Reims](#)
- Université de Paris-Dauphine. [Conditions d'études en confinement. Une enquête à Paris-Dauphine](#), 8 avril 2020

- Université de Rennes-2, [Rennes-2. Une enquête sur l'expérience du confinement à 10 jours auprès des étudiant·es](#), 4 avril 2020
- Université Grenoble Alpes, Département de sociologie. [La continuité pédagogique, à toutes forces ? Enquête auprès des étudiant·es en sociologie de Grenoble](#), 27 mars 2020

Bonnard Claire, Kenza El Hadj Saïd et Jean-François Giret, *Les conditions de vie étudiante en période de confinement : premiers résultats de l'enquête*, Étude de l'Institut de Recherche sur l'Éducation, Juin 2020, 17 pages.

Commission de développement de la vie étudiante et associative (CDVEA), la Délégation des étudiant·es mobilisé·es, EBM, FSE, Onzième Thèse, Rassemblons Montaigne !, Solidaires étudiant·es Bordeaux, UNEF Bordeaux, Union des étudiant·es communistes de Bordeaux (UEC) (travail animé par le VP étudiant), *Enquête conditions de vie et d'études durant la période de fermeture de l'université*, 2020-2021, 105p.

Couto Marie-Paule et Paul Hobeika, *Conditions d'étude en période de confinement*, enquête menée dans le département de sociologie de Paris8, 2020, 11 p.

Henckes Nicolas, *Les étudiant·es de l'EHESS face à la crise sanitaire*, rapport de recherche, 2021, 24 p.

Herpson C., *Conditions de travail en distanciel des étudiants de licence informatique dans le contexte de la crise sanitaire liée au COVID-19*, La Sorbonne, rapport de recherche, 21 mars 2020, 11 p.

Le Poing Levé Paris8, *Enquête alarmante à l'Université Paris 8 : 61% des étudiants se disent en situation de détresse psychologique*, 3 février 2021, URL : <https://www.revolutionpermanente.fr/Enquete-alarmante-a-l-Universite-Paris-8-61-des-etudiants-se-disent-en-situation-de-detresse?fbclid=IwAR1lnoZm-gQiIZ9haLVh2cvtt-d2WNXzKpNUM - aRbXwm7eOadzCGgUkNa8>, (consultée le 5 janvier 2022).

ANNEXES

Annexe 1. Liste des tableaux et graphiques

Tableau 1. Comparaison de la population générale avec nos échantillons de population.....	17
Tableau 2. Pourcentage de la catégorie socio-professionnelle des parents 1 et 2.....	21
Tableau 3. Synthèse des différentes aides sociales perçues par les étudiant·es de Paris 8 en fonction du mode de logement, de la nationalité, du revenu mensuel net des parents, de l'identité de genre, de l'appartenance à une minorité LGBT+ et du niveau d'étude.....	27
Tableau 4. Évolution des aides sociales perçues depuis le premier confinement selon la nationalité et l'identité de genre.....	28
Tableau 5. Type d'aide obtenue (plusieurs réponses possibles).....	31
Tableau 6. Perception d'une aide financière mensuelle de la part de la famille pour les étudiant·es décohabitante·es, selon la nationalité.....	34
Tableau 7. Perception d'une aide financière mensuelle de la part de la famille pour les étudiant·es décohabitante·es, selon le revenu mensuel des parents.....	34
Tableau 8. Perception d'une aide financière mensuelle de la part de la famille pour les étudiant·es décohabitante·es, selon l'identité de genre et le fait d'être ou non LGBT+.....	35
Tableau 9. Montant de l'aide financière mensuelle apportée par la famille selon la nationalité, le revenu des parents, le niveau d'étude, l'identité sexuelle et de genre (en euros).....	36
Tableau 10. Évolution du revenu (salaire + aides) des étudiant·es de Paris 8 pendant la crise sanitaire (en euros).....	49
Tableau 11. Évolution des types de revenu des étudiant·es de Paris 8 interrogé·es en entretien.....	50
Tableau 12. Évolution du revenu (salaires + aides) des étudiant·es de Paris 8 pendant la crise sanitaire en fonction du mode de logement (en euros).....	51
Tableau 13. Évolution du revenu (salaire + aides) des étudiant·es de Paris 8 pendant la crise sanitaire selon la nationalité (en euros).....	53
Tableau 14. Évolution du revenu (salaire + aides) des étudiant·es de Paris 8 pendant la crise sanitaire en fonction de l'identité de genre (en euros).....	54
Tableau 15. Évolution du revenu (salaire + aides) des étudiant·es de Paris 8 pendant la crise sanitaire en fonction de l'appartenance à une minorité LGBT+.....	55
Tableau 16. Évolution du revenu (salaire + aides) mensuel (en euros) des étudiant·es de Paris 8 en fonction du revenu mensuel net des parents (en euros).....	56
Tableau 17. Type de logement en fonction de l'identité de genre, avant le premier confinement de mars 2020.....	63
Tableau 18. Type de logement en fonction de l'année d'étude, avant le premier confinement de mars 2020.....	63
Tableau 19. La taille du logement avant le premier confinement de mars 2020.....	64

Tableau 20. Comparaison taille du logement et type de logement.....	64
Tableau 21. Rester ou quitter son logement au premier confinement de mars 2020, en fonction de la nationalité.....	65
Tableau 22. Raisons pour lesquelles les étudiant·es ont quitté leur logement (plusieurs réponses possible).....	65
Tableau 23. Avec qui habitaient les étudiant·es pendant le premier confinement de mars 2020, en fonction de la nationalité.....	67
Tableau 24. Raisons évoquées au fait d’être resté·e dans son logement (plusieurs réponses possible).....	67
Tableau 25. Le ressenti à propos de la qualité du logement, de la cohabitation et de la solitude durant le premier confinement.....	68
Tableau 26. Changement ou non de logement entre septembre 2020 et avant/pendant le premier confinement.....	70
Tableau 27. Raisons évoquées pour le changement de logement à la rentrée universitaire de septembre 2020-2021.....	70
Tableau 28. Changement ou non de logement à l’annonce du deuxième confinement de novembre 2020.....	71
Tableau 29. Avec qui les étudiant·es de Paris8 ont passé le deuxième confinement de mars 2020.....	71
Tableau 30. Le ressenti à propos de la qualité du logement, de la cohabitation et de la solitude durant le second confinement.....	74
Tableau 31. Problèmes rencontrés pour le renouvellement ou l’obtention du titre de séjour en 2020.....	77
Tableau 32. Temps d’attente pour l’obtention du récépissé du titre de séjour pour l’année 2019-2020 et pour l’année 2020-2021.....	77
Tableau 33. Conséquences des délais prolongés d’obtention ou de renouvellement du titre de séjour (aides sociales et emploi).....	82
Tableau 34. Fréquences des documents de cours pendant le premier confinement, selon le niveau d’étude.....	94
Tableau 35. Fréquence des cours et réunions de travail pendant le premier confinement, selon le niveau d’étude.....	95
Tableau 36. Fréquence à laquelle les étudiant·es ont eu des cours ou des documents de cours au premier semestre de l’année universitaire 2020-2021 selon le niveau d’étude..	95
Tableau 37. Fréquences des documents de cours pendant le deuxième confinement, selon le niveau d’étude.....	96
Tableau 38. Fréquence des échanges avec les enseignant·es au premier confinement, selon le niveau d’étude.....	98
Tableau 39. Fréquence des échanges avec les enseignant·es au deuxième confinement, selon le niveau d’étude.....	99
Tableau 40. Comparaison entre les premier et deuxième confinements sur les échanges avec les enseignant·es, selon le niveau d’étude.....	100
Tableau 41. Satisfaction face aux adaptation des modalités d’évaluation au premier confinement, selon le niveau d’étude	102

Tableau 42. Proportion de cours ayant mis en place des aménagements concernant la notation de l'assiduité au premier semestre 2020-2021, selon le niveau d'étude.....	103
Tableau 43. Proportion de cours ayant mis en place des aménagements concernant l'allègement des rendus au premier semestre 2020-2021, selon le niveau d'étude.....	103
Tableau 44. Manque de calme pour étudier pendant le premier confinement de mars 2020 selon la nationalité, l'identité de genre et le niveau d'étude.....	108
Tableau 45. Avoir eu un espace de travail calme et isolé pendant le premier confinement selon la nationalité et l'identité de genre.....	109
Tableau 46. Manque de calme pour étudier pendant le premier semestre de l'année universitaire 2020-2021 selon la nationalité, l'identité de genre et le niveau d'étude.....	110
Tableau 47. Avoir eu un espace de travail calme et isolé pendant le premier semestre de l'année universitaire 2020-2021 selon la nationalité et l'identité de genre.....	111
Tableau 48. Avoir eu des problèmes d'organisation de son temps de travail pendant le premier confinement selon la nationalité, l'identité de genre et le niveau d'étude.....	113
Tableau 49. Avoir eu des problèmes d'organisation de son temps de travail pendant le premier semestre de 2020-2021 selon la nationalité, l'identité de genre et le niveau d'étude.....	116
Tableau 50. Capacité de concentration pendant le premier semestre de l'année universitaire 2020-2021 selon la nationalité, l'identité de genre et la nationalité.....	117
Tableau 51. Disposer d'un ordinateur personnel ou à défaut d'un ordinateur partagé pendant le premier confinement selon la nationalité, l'identité de genre et le niveau d'étude.....	119
Tableau 52. Avoir une bonne connexion internet pendant le premier confinement selon la nationalité, l'identité de genre et le niveau d'étude.....	120
Tableau 53. Disposer d'un ordinateur personnel ou à défaut d'un ordinateur partagé pendant le premier semestre de 2020-2021 selon la nationalité, l'identité de genre et le niveau d'étude.....	121
Tableau 54. Avoir une bonne connexion internet pendant le premier semestre 2020-2021 selon la nationalité, l'identité de genre et le niveau d'étude.....	123
Tableau 55. Difficultés d'utilisation des outils numériques pendant le premier confinement selon la nationalité et le niveau d'étude.....	125
Tableau 56. Difficultés d'utilisation des outils numériques pendant le premier semestre 2020-2021 selon la nationalité et le niveau d'étude.....	126
Tableau 57. Satisfaction du contact avec l'équipe pédagogique selon le niveau d'étude.....	132
Tableau 58. Satisfaction face au fait d'être rassuré·e par l'équipe pédagogique selon le niveau d'étude.....	133
Tableau 59. Sentiment de ne pas connaître ses enseignant·es selon le niveau d'étude.....	134
Tableau 60. Satisfaction face au contact avec l'équipe pédagogique	134
Tableau 61. Fréquence des échanges avec les autres étudiant·es de la formation lors du premier confinement, selon le niveau d'étude.....	136
Tableau 62. Impression de ne pas connaître ses camarades d'étude, selon le niveau d'étude.....	136

Tableau 63. Fréquence des échanges avec les autres étudiant·es de la formation lors du deuxième confinement, selon le niveau d'étude.....	137
Tableau 64. Sentiment d'isolement dans l'université selon le niveau d'étude.....	138
Tableau 65. Satisfaction générale de la formation lors du premier confinement, selon le niveau d'étude.....	139
Tableau 66. Satisfaction générale de la formation à la rentrée 2020-2021, selon le niveau d'étude.....	140
Tableau 67. Sentiment de fatigue des étudiant·es lors du premier confinement, selon le niveau d'étude.....	140
Tableau 68. Sentiment d'apprendre selon le niveau d'étude.....	142
Tableau 69. Sentiment de stress face aux conditions d'études et face à la crise sanitaire selon la nationalité et l'identité de genre.....	143
Tableau 70. Sentiment de travailler « pour rien » selon le niveau d'étude.....	145
Tableau 71. Sentiment d'épanouissement face aux conditions d'études et face à la crise sanitaire selon le niveau d'étude.....	146
Tableau 72. Conséquence de l'impact de la crise sanitaire sur les études selon le niveau d'étude.....	146
Tableau 73. Inquiétude pour la santé des proches selon la nationalité.....	163
Tableau 74. Sentiment de stress face aux conditions d'études et face à la situation de crise sanitaire selon la nationalité, l'identité de genre.....	164
Tableau 75. État de la fatigue pendant le premier confinement, selon la nationalité.....	168
Tableau 76. Part des étudiant·es ayant vécu les situations suivantes lors du premier confinement selon la nationalité, l'identité de genre et le fait d'être LGBT+ (en %).....	184
Tableau 77. Étudiant·es pourvoyeur·ses de care pendant les deux confinements selon l'identité de genre (en %).....	186
Tableau 78. Répartition du travail domestique durant le premier confinement en fonction de l'identité de genre (en %)	188
Tableau 79. Étudiant·es de Paris 8 ayant vécu des situations de violences pendant la crise sanitaire en fonction de formes de violences.....	192
Tableau 80. Étudiant·es victimes de violences à leur domicile pendant la crise sanitaire selon l'identité de genre	195
Tableau 81. Étudiant·es victimes de violences dans l'espace public pendant la crise sanitaire selon l'identité de genre	196
Tableau 82. Étudiant·es victimes de violences sur leur lieu de travail pendant la crise sanitaire selon l'identité de genre (parmi les étudiant·es qui ont travaillé entre mars 2020 et janvier/février 2021).....	196
Tableau 83. Étudiant·es victimes de violences institutionnelles pendant la crise sanitaire selon l'identité de genre	196
Tableau 84. Étudiant·es victimes de violences à leur domicile pendant la crise sanitaire selon l'appartenance à une minorité LGBT+ (en %).....	200
Tableau 85. Étudiant·es victimes de violences dans l'espace public pendant la crise sanitaire selon l'appartenance à une minorité LGBT+.....	200

Tableau 86. Étudiant·es victimes de violences sur leur lieu de travail pendant la crise sanitaire selon l'appartenance à une minorité LGBT+ (parmi les étudiant·es qui ont travaillé entre mars 2020 et janvier/février 2021).....	201
Tableau 87. Étudiant·es victimes de violences institutionnelles pendant la crise sanitaire selon l'appartenance à une minorité LGBT+.....	201
Tableau 88. Étudiant·es victimes de violences à leur domicile pendant la crise sanitaire selon la nationalité.....	204
Tableau 89. Étudiant·es victimes de violences dans l'espace public pendant la crise sanitaire selon la nationalité.....	204
Tableau 90. Étudiant·es victimes de violences sur le lieu de travail pendant la crise sanitaire selon la nationalité.....	204
Tableau 91. Étudiant·es victimes de violences institutionnelles pendant la crise sanitaire selon la nationalité.....	205
Tableau 92. Étudiant·es victimes de violences à leur domicile pendant la crise sanitaire selon la situation de santé.....	206
Tableau 93. Étudiant·es victimes de violences dans l'espace public pendant la crise sanitaire selon la situation de santé.....	206
Tableau 94. Étudiant·es victimes de violences sur le lieu de travail pendant la crise sanitaire selon la situation de santé.....	207
Tableau 95. Étudiant·es victimes de violences institutionnelles pendant la crise sanitaire selon la situation de santé.....	207

Graphique 1. Pourcentage des étudiant·es de Paris8 qui ont fait une demande d'aide auprès des services sociaux de Paris8 depuis mars 2021.....	30
Graphique 2. Pourcentage des étudiant·es extracommunautaire de Paris8 qui ont fait une demande d'aide auprès des services sociaux de Paris8 depuis mars 2021.....	31
Graphique 3. Diminution du montant de l'aide financière familiale suite à la crise sanitaire pour les étudiant·es extracommunautaires (en %)......	38
Graphique 4. Diminution du montant de l'aide financière familiale suite à la crise sanitaire selon l'identité de genre (en %)......	38
Graphique 5. Diminution du montant de l'aide financière familiale suite à la crise sanitaire selon le revenu mensuel net des parents (en %)......	38
Graphique 6. Type de logement en fonction de la nationalité avant le premier confinement de mars 2020 (en pourcentage)......	62
Graphique 7. Type d'habitat début mars 2020 et janvier-février 2021.....	72
Graphique 8. Stage prévu par la formation en 2019-2020.....	105
Graphique 9. Réalisation ou non du stage en 2019-2020.....	106
Graphique 10. Sentiment d'abandon des étudiant·es (niveaux licence et master confondus)......	144
Graphique 11. Évolution de l'état de santé morale par rapport aux confinements.....	160
Graphique 12. Évolution de la consommation d'alcool au premier et au deuxième confinement, selon l'âge.....	171

Graphique 13. Évolution de la consommation d'alcool au premier et au deuxième confinement, selon l'identité de genre.....	172
Graphique 14. Évolution de la consommation de drogue (population générale).....	173
Graphique 15. Insatisfaction des relations avec les proches (famille et/ou ami·es) selon le fait d'être LGBT+ ou non.....	183
Graphique 16. Insatisfaction des relations avec les proches (famille et/ou ami·es) selon l'identité de genre.....	183
Graphique 17. Insatisfaction des relations avec les proches (famille et/ou ami·es) selon la nationalité.....	183
Graphique 18. Répartition du travail domestique pendant le premier confinement selon l'identité de genre (en pourcentage).....	189
Graphique 19. Qui s'est occupé·e de qui pendant le premier confinement ? Selon l'identité de genre (en pourcentage).....	190
Graphique 20. Qui s'est occupé·e de qui pendant le deuxième confinement ? Selon l'identité de genre (en pourcentage).....	190
Graphique 21. Violences vécues par les étudiant·es de Paris8 selon l'identité de genre (en %).....	195
Graphique 22. Violences vécues par les étudiant·es selon le fait d'être LGBT+ ou non (en %).....	199
Graphique 23. Violences vécues par les étudiant·es de Paris8 selon la nationalité (en %).....	203

Annexe 2. Grille d'entretien semi-directif exploratoire

Présentation et cadre de la recherche :

Je m'appelle XXX et je suis actuellement en Master Études sur le Genre / Science po à Paris 8. Je t'ai demandé cet entretien dans le cadre d'une enquête collective menée par 8 étudiant·es de master sur l'impact de la pandémie de Covid19 sur les conditions d'étude et de vie des étudiant·es à Paris 8.

Cet entretien est totalement anonyme : nous ne te demanderons pas ton nom et si des extraits de ton entretien sont cités dans le rapport final, nous ferons en sorte que tu ne puisses pas être reconnu·es.

Possibilité d'arrêter l'entretien ou de faire une pause à tout moment

Aucun souci si tu ne souhaites pas répondre à une question.

Peut-on commencer ?

1/ Présentation

Je vais commencer par te poser une série de questions sur tes caractéristiques sociales et personnelles. Nous allons te demander pas mal de choses car nous voulons évaluer si le fait d'être par exemple une femme, un·e étudiant·e étranger·es, etc., a un impact sur la manière dont l'épidémie de Covid a été vécue.

- Études, niveau ? Parcours universitaire ? Parcours géographique ?
- Âge ?
- Nationalité ? Pour étudiant·es extra-communautaires : situation en termes de titre de séjour (visa étudiant, réfugié, titre de séjour plus long, pas de titre de séjour, ...) ?
- Profession des parents ?
- Es-tu boursier·e ? Quel type de bourse (montant) ?
- Es-tu actuellement étudiant·e salarié·e ? quel(s) secteur(s) d'emploi(s) ? déclaré(s) ou non ? type de contrat si déclaré (CDD, CDI, intérim) ? Temps de travail par semaine ?
- Reçois-tu d'autres aides sociales (chômage, APL, RSA etc.) ?

- Reçois-tu une aide financière de tes parents/ ta famille (montant approximatif) ? Revenu mensuel des parents (approximatif, en euros) ? T'arrive-t-il d'aider tes parents/ ta famille financièrement ?
- As-tu un handicap ou des soucis de santé récurrents qui influent sur ton parcours universitaire ?
- As-tu un logement fixe ? De quel type (seul, coloc, avec de la famille, sous-location, cité U, etc.) ? Dans quelle ville ou arrondissement ? Coût mensuel ?
- Pratiques-tu une religion ? Laquelle ?
- Quelle est ta situation familiale (célibataire, relation amoureuse mais n'habitent pas ensemble, concubinage, mariage, etc.) ? As-tu des enfants ? Nombre d'enfants, âge, habites-tu avec eux ?
- T'identifies-tu comme une femme, homme, les deux, ni l'un ni l'autre, autrement ?
- Considères-tu que tu appartiennes à une minorité sexuelle (bi·e, queer, gay, lesbien.ne, personne trans, intersexe, etc.) ?
- De manière générale, penses-tu être perçu·e par les autres comme une personne noire, arabe, blanche, Rom, latino-américaine, asiatique, autre ? (nous te demandons cela pour tenter de voir si des expériences de discriminations racistes ont eu lieu depuis mars dernier)
- Et toi, avec quels termes définirais-tu ton ethnicité ?

2/ Situation financière

- Pendant le 1er confinement : Étais-tu boursier·e ? Quel montant/échelon ? Cette année ?
- Une autre aide de la fac ? (quel type de demande, délai de réponse, as obtenu quoi, qu'en penses-tu) ? 1er et/ou second confinement ? Comment as-tu connu ces aides ? (ami.es, mail de la fac, par la CAF, facebook etc.)
- Autres types d'aides sociales reçues : aide de l'État ? Quel type d'aide ? (RSA, APL, chômage, aides covid). An passé/ cette année ? Qu'en penses-tu ? Comment as-tu connu ces aides ? (ami.es, mail de la fac, par la CAF, facebook etc.)

- Découvertes de certaines aides trop tard ?
- Changement dans tes revenus depuis le 1er confinement ? Budget avant le 1er confinement ? pendant ? entre les deux confinements ? depuis le second ? Quels effets si revenus ont changé ? T'es-tu endetté·e (auprès de qui si oui) ?
- Si ton revenu a changé, cela a-t-il eu un impact :

sur ta nourriture (alimentation qui a changé, vol dans les magasins etc.) ? Aide alimentaire (secours populaire) etc. ? sur ta consommation d'alcool et autres drogues ?

sur tes moyens de transport (métro, voiture, vélo) ? Désabonnement à certains abonnements de transport ?

sur ton hygiène générale, menstruelle, habits ? Masques ?
- As-tu dû aider des membres de ta famille, des ami·es financièrement ou en termes de logement, de nourriture, etc. ?
- As-tu participé à des activités de solidarité ? Engagement bénévole ?
- Comment décrirais-tu ta situation financière actuellement ?

3/ Conditions d'études

- En mars 2020, quelle année/matière étais-tu inscrit·e ?
- Où en étais-tu dans tes études, notamment en raison des grèves ? Est-ce que les grèves ont eu un impact sur ton parcours scolaire ? Est-ce que tu pouvais te rendre à la fac pendant les grèves ?
- Impact sur tes études durant le confinement de mars : Quels enseignements/modalités d'évaluation étaient proposés par ta formation ? Avais-tu le matériel suffisant pour suivre les cours/examens ? Avais-tu un lieu adéquat pour travailler ? Une bonne connexion internet ? Un ordinateur à toi ou à partager ?
- Liens avec les profs : Se sont-ils montré·es compréhensif·ves ? As-tu eu vent des pratiques dans d'autres départements ? Avais-tu un lien avec tes camarades ?

- As-tu eu accès suffisamment aux documents (livres, etc.) ? Est-ce que tu as emprunté des livres à la BU ? Pouvais-tu emprunter des livres dans des médiathèques, BU, autres ?
- Issue de l'année universitaire ? (passage au "niveau supérieur", sans rattrapage, avec rattrapage, redoublement, changement de filière, autre)
- Comment s'est passée la rentrée de septembre ? Aménagements avec le Covid ? Cours 1 semaine sur 2 ?
- Pendant le second confinement, comment s'est passé le suivi des cours ? Quelles ont été les modalités d'évaluation ? Qu'est-ce qui a été différent du premier confinement ?
- Est-ce que tu as participé/a eu connaissance d'initiatives étudiantes pour améliorer les conditions d'étude ? (AG, notes partagées, groupes discord pour se soutenir, etc.) Réactions des enseignant·es ?

4/ Conditions de travail

- Impact sur ton travail salarié pendant le 1er confinement : avant le confinement : quel(s) secteur(s) d'emploi(s) ? déclaré(s) ou non ? type de contrat si déclaré (CDD, CDI, intérim) ? Temps de travail par semaine ?
- As-tu continué de travailler, réduction du temps de travail, augmentation du temps de travail (temps autorisé pour étudiant·es étrangers), heures supplémentaires payées ?
- Comment as-tu vécu le fait d'arrêter le travail / de travailler (être en premières lignes, a touché chômage partiel, etc.) ? Si tu étais en première ligne, est-ce que ton travail t'a fourni le matériel nécessaire à ta protection ? Si oui, lesquelles ?
- Au déconfinement ou pendant l'été, as-tu cherché un emploi et en as-tu trouvé un ? Suffisamment d'heure par rapport à tes besoins ? Comment décrirais-tu tes conditions de travail ?
- As-tu un emploi depuis la rentrée ? Les mesures mises en place depuis septembre (couvre-feu, nouveau confinement) ont-elles eu un impact sur ton emploi ? Si oui, lesquelles ?

5/ Conditions de logement

- En mars 2020, quelle était ta situation en termes de logement : Type de logement (maison, appartement, résidence universitaire, etc.) ? Avec qui habitais-tu ? Quelle était l'ambiance du logement ? Montant du loyer ? Aide pour le logement ?
- Où as-tu été confiné·e pendant le 1er confinement (dans ton logement ou dans un autre) ? Avec qui : seul·e ou non, famille, ami.es, etc. ? Salubrité et taille du logement, chauffage, électricité, internet, moyens de divertissement ? Bruit ? Jardin/balcon ou extérieur ?
- As-tu changé de logement pendant/après le confinement ? Si oui, quel est le montant actuel du loyer ? Aides au logement ? Superficie ? Salubrité ?
- T'es-tu confiné·e au même endroit pour le deuxième confinement ? Pourquoi ?
- Dans le logement : répartition du travail domestique, faire les courses, etc. ? Changements durant les 2 confinements ?

6/ Titre de séjour et démarches administratives

- Avant le confinement, quelle était ta situation en termes de titre de séjour ?
- Pendant le confinement, titre de séjour ? Liens avec la préfecture ?
- Après le confinement ? Nouveau confinement ?
- Comment vis-tu tes rapports avec l'administration française ? Souhaites-tu nous en parler ?

7/ Santé

- Ta situation de santé avant le confinement en mars 2020 ? Traitement ?
- Impact du confinement sur ta santé (dont Covid 19) ? Si tu as eu d'autres problèmes de santé que le covid, comment ça s'est passé (suivis, traitements hormonaux, etc.) ? RDV avec le personnel soignant ?
- Impact sur ton moral : Qualité du sommeil, appétit ? Ressenti du stress, de l'angoisse, sentiment de désespoir, fatigue ? Pensées sombres : jamais, parfois ou souvent ?
- Quels éléments ont impacté ton moral ? Les personnes à ton travail, les personnes de ton entourage, la/les personnes avec qui tu vivais, les informations dans les médias, le stress lié à l'argent, à l'avenir, aux études, etc.
- As-tu eu un soutien psychologique de la part de proches ou de professionnel·les ?

- Bien vécu certaines choses ?
- Moral à l'annonce du deuxième confinement ? Pendant ?

8/ Relations sociales

- Avec qui as-tu eu des liens durant le 1er confinement ? et le second ? Usage des TIC. Sensation d'isolement ou non ?
- Le lien avec les personnes au logement ? (de bonne qualité, difficultés, conflits, harcèlement moral, etc.)
- Les liens avec la famille hors logement (de bonne qualité, difficultés, conflits, harcèlement moral, etc.) ?
- Avec les ami·es ? (de bonne qualité, difficultés, conflits, harcèlement moral, etc.)
- Avec le/a conjoint·e ? (de bonne qualité, difficultés, conflits, harcèlement moral, etc.)
- Au travail ? (de bonne qualité, difficultés, conflits, harcèlement moral, etc.)
- As-tu pris soin de personnes durant les deux confinements (enfants, conjointes, famille, ami·es) ? De leur santé ? de leur remonter le moral ? de leur faire des tâches domestiques (courses, repas, administration, etc.) ou de garder des enfants/ faire l'école ?
- Considères-tu avoir été victime de violences durant le confinement (sexistes – ex violences conjugales, sexuelles ; racistes – ex contrôle policier, médecins ; LGBT+phobes – ex rejet de la famille ; dans le travail, etc.) ?
- Sortais-tu de ton logement ? Comment ça se passait ? Sortais pour faire les courses, aller au travail, te balader, voire de la famille etc. ?
- As-tu été contrôlé par la police durant le confinement (nombre de fois, comment ça s'est passé) ?

9/ Vécu de la crise sanitaire et angoisses face au covid

- En mars 2020, avais-tu des peurs ou des angoisses quant au Covid et/ou au confinement ?
- As-tu eu des proches touché.es par le Covid ? Décès ? Impact sur ton moral ? Angoisse/ peur quant au covid ?
- Accès aux masques / gel ?
- Vécu des transports en commun ?

- Quelle est la première chose que tu as faite après le 1er confinement ? Quel a été l'impact du déconfinement sur ta vie sociale/mentale/morale/ etc. ? Et des mesures de reconfinement ?
- Considères-tu que tu aies fait face ou que tu fais face à des formes de précarité/ de pauvreté depuis mars dernier ? Plus qu'avant mars 2020 ? Sur quels aspects ? Quels aspects te préoccupent le plus ?
- Penses-tu que le fait d'être XXXXXXXX (une femme, de nationalité étrangère, LGTBQI, racisé·e, avec un handicap, etc.) a impacté ton vécu du confinement ? Penses-tu avoir rencontré des difficultés spécifiques de ce fait ? Lesquelles ?
- 9/ Avis sur la gestion de la crise
- Que penses-tu de la gestion du coronavirus par le gouvernement ? Par la fac ? Par ta formation ?
- Considères-tu avoir eu accès à des informations claires concernant la crise sanitaire et les mesures mises en place par le gouvernement (attestations, couvre-feu etc.) ?
- As-tu des choses à ajouter ? Ai-je oublié des aspects ?
- Peux-tu me donner un pseudo ?

Annexe 2. Formulaire du questionnaire

Questionnaire conditions d'études et de vie des étudiant·es de Paris8 face à la crise sanitaire

Dans le cadre d'une recherche scientifique nous travaillons sur le **vécu de la crise sanitaire par les étudiant·es de l'Université Paris8 depuis mars 2020**, sous la direction d'Hélène Nicolas, enseignante du département de genre et membre du LEGS (Laboratoire d'études de genre et de sexualité).

Pour cela, nous vous invitons à répondre à notre questionnaire. Il est totalement **anonyme** : on ne vous demandera ni votre nom ni votre contact mail. Toutes les données seront utilisées à des fins de recherches.

Nous allons vous poser des questions sur les différentes périodes de la crise sanitaire.

→ Quand nous parlons du premier confinement, c'est du 17 mars au 11 mai 2020.

→ Quand nous parlons du second confinement, c'est du 30 octobre au 15 décembre 2020.

→ Les périodes de couvre-feu concernent les périodes allant du 17 octobre 2020 à aujourd'hui.

VOTRE PARTICIPATION EST IMPORTANTE. Merci d'aller jusqu'à la fin du questionnaire et de valider vos réponses : nous ne pourrions pas traiter vos réponses si vous ne faites pas cela. Ne fermez pas le questionnaire si vous n'avez pas terminé : le logiciel n'enregistrera pas vos réponses et ce serait très dommage !

Si vous ne trouvez pas exactement votre situation dans la liste des réponses proposées, cochez celle qui correspond le plus à votre situation.

Informations légales

Destinataires des données de la recherche :

L'accès à vos données personnelles est strictement limité à deux chercheurs titulaires de l'enquête, Hélène NICOLAS et Romain DELES, ainsi que les huit étudiants inscrits dans le master d'étude de genre et de science politique participant au groupe de recherche (Boutoba Nivine Fouzia Nouelhouda, Thomas Mathis, Odia Kabongo Lionelle, Bouvy Lisa, Ferraz Delma, Beau Camille, Roméo Eleonora, Moreno Sabina), tenus au secret professionnel.

Devenir des données recueillies pour la recherche.

Les données seront conservées pendant un an.

Vos droits : Les données personnelles recueillies dans le cadre de ce projet font l'objet d'un traitement par sa responsable opérationnelle. Hélène NICOLAS Maître de conférences en anthropologie, de l'UMR LEGS, rattaché à l'Université Paris 8. La responsable légale du traitement est Hélène Nicolas et l'établissement de traitement des données est l'université Paris8.

Le projet concerné par cette étude a fait l'objet d'un encadrement juridique conforme à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et en application du Règlement général sur la protection des données du 25 mai 2018 (RGPD) ; Vous pouvez à tout moment demander à modifier, rectifier ou à retirer* les données renseignées en vous adressant à : helene.nicola35@gmail.com,

Pour les questions juridiques liées au traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez joindre la déléguée à la protection des données au moyen des adresses suivantes :

- Par voie électronique à : dpo@univ-paris8.fr,
- Par courrier postal :

Délégué à la protection des données
Direction Générale des Services
Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis
2 rue de la Liberté
93526 SAINT DENIS CEDEX

NB : Le délégué à la protection des données (DPO) de l'Université Paris 8 est votre interlocuteur uniquement pour toute demande juridique d'exercice de vos droits sur ce traitement.

Réclamation auprès de la CNIL : Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (commission nationale informatique et libertés www.cnil.fr)

* Les limitations aux différents exercices des droits, seront étudiées en application de l'article 89.2 du RGPD relatif aux exceptions.

Information sur les résultats de la recherche (droit de pouvoir obtenir les résultats) : nous enverrons les résultats de notre étude par la messagerie allp8 dès qu'ils seront prêts. Un retour sur votre expérience de participant-e est prévu en fin de participation.

Acceptez-vous que vos réponses soient utilisées afin de faire avancer cette recherche

Oui

Présentation

Dans cette première partie, les questions que nous vous posons ont pour objectif de mieux vous connaître.

1.1. Quel âge avez-vous ?

1.2. Êtes-vous (une seule réponse possible) :

- Étudiant·e avec la nationalité française de naissance
- Étudiant·e avec la nationalité française par acquisition
- Étudiant·e ressortissant d'un pays appartenant à la communauté européenne
- Étudiant·e ressortissant d'un pays en dehors de la communauté européenne

1.3. Si vous êtes ressortissant·e d'un pays en dehors de la communauté européenne, dans quelle zone géographique se trouve le pays dont vous ressortissez ? (Une seule réponse possible)

- Afrique du Nord
- Afrique subsaharienne
- Asie
- Amérique du Nord
- Amérique centrale
- Amérique du sud
- Moyen-Orient
- Océanie

1.4. Quelle est votre identité de genre ? (par exemple : femme)

1.5. Quelle est votre situation familiale (du point de vue légal) ? (Une seule réponse possible)

- Célibataire
- Concubinage
- Pacsé·e
- Marié·e
- Divorcé·e
- Veuf·ves

1.6. Avez-vous des enfants et si oui combien ? (Une seule réponse possible)

- Je n'ai pas d'enfant
- Je n'ai pas d'enfant
- 1
- 2
- 3
- 4 et plus

1.7. Vous identifiez-vous à un ou plusieurs de ces termes ? (Plusieurs réponses possibles)

Nous vous demandons cela dans l'objectif de mesurer d'éventuelles discriminations subies.

- Intersexe, intersexué·e, ayant une variation du développement sexuel
- Non-binaire, agenre, ou autres identités du spectre non-binaire
- Trans, transgenre
- Gay, lesbienne, homosexuel·les, pan, bisexuel·le
- Queer
- Handi·e, handicapé·e, vivant avec un handicap
- Neuroatypique
- Aucune de ces réponses
- Autre
- Je ne souhaite pas répondre

1.8. Quel(s) terme(s) utilisez-vous pour définir votre ethnicité ? (Réponse libre facultative)

1.9. Pensez-vous être régulièrement ou relativement régulièrement la cible de racisme ? (Réponse facultative)

- Oui
- Non
- Je ne sais pas
- Je ne souhaite pas répondre

Revenus

Les questions suivantes ont pour objectif de voir comment votre situation financière a évolué avec la situation liée à la Covid-19. Nous parlerons un peu plus de votre situation professionnelle dans une prochaine partie.

Nous allons vous demander plusieurs fois d'estimer en gros vos différentes sources de revenu, afin d'avoir une idée d'avec quel budget vous vivez, et donc d'estimer la précarité financière des étudiant·es de Paris8.

2.1 Cette année scolaire, vos parents ou des membres de votre famille vous donnent-ils de l'argent chaque mois ou presque chaque mois ? (Une seule réponse possible)

- Oui
- Non

2. 2. Si oui, combien vous donnent-ils en moyenne par mois ?

2. 3. Quelle est la profession de votre parent 1 (père, mère ou tuteur tutrice) ? (Une seule réponse possible)

- Je n'ai pas de parents ou ils ne sont pas vivant·es
- Agriculteur·ice exploitant·e
- Artisan·e, commerçant·e, chef·fe d'entreprise
- Cadre et profession intellectuelle supérieure
- Employé·e
- Ouvrier·e
- Retraité·e
- Sans activité professionnelle
- Autre

2.4. Quelle est la profession de votre parent 2 (père, mère ou tuteur tutrice) ? (Une seule réponse possible)

- Je n'ai pas de second parent ou il n'est pas vivant·e.
- Agriculteur·ice exploitant·e
- Artisan·e, commerçant·e, chef·fe d'entreprise
- Cadre et profession intellectuelle supérieure
- Employé·e
- Ouvrier·e
- Retraité·e
- Sans activité professionnelle
- Autre

2.5. Si vous le connaissez, quel est environ le salaire de vos parents ou tuteurs/tutrices légaux (salaire net additionné de vos parents par mois) ? (Une seule réponse possible)

- Moins de 1 150 euros (environ un SMIC)
- Entre 2300 euros et 5000 euros (environ deux salaires de professeurs)
- Plus de 5000 euros
- Je ne sais pas / je n'ai pas de parent
- Autre

2.6. Avant la crise de la Covid-19, aviez-vous eu besoin de vous endetter (par un prêt bancaire, un emprunt à vos parents, à des membres de votre famille ou des proches) ? (Une seule réponse possible)

- Oui
- Non
- Je ne souhaite pas répondre

2.7. Suite à la crise de la Covid-19 et au confinement, avez-vous été amené-e à faire ou à refaire un prêt bancaire ou un emprunt à une ou plusieurs personnes que vous connaissez ? (Une seule réponse possible)

- Oui
- Non
- Je ne souhaite pas répondre

2.8. Donnez-vous régulièrement de l'argent à votre famille ? (Une seule réponse possible)

- Oui mais depuis le 1er confinement je ne peux plus le faire comme avant (arrêt, pause, baisse)
- Oui comme avant le 1er confinement
- Non
- Je ne souhaite pas répondre

2.9. Veuillez indiquer les aides financières que vous percevez actuellement (Plusieurs réponses possibles) :

- Bourse d'étude CROUS
- Bourse d'étude (hors CROUS)
- Allocation logement / APL
- Prestations familiales
- Prime d'activité
- AAH
- Autres
- Je ne reçois aucune de ces aides financières

2.10. Depuis le premier confinement, percevez-vous (Une seule réponse possible) :

- Plus d'aide sociale
- Moins d'aide sociale
- À peu près la même aide sociale
- Non concerné·e

2.11. Depuis le deuxième confinement, percevez-vous (Une seule réponse possible) :

- Plus d'aide financière de la part de votre famille
- Moins d'aide financière de la part de votre famille
- À peu près la même aide financière de la part de votre famille
- Non concerné·e

2.12. Si votre famille vous aidait financièrement avant le 1er confinement, cette aide a-t-elle baissé en raison de pertes de salaire en lien avec la crise sanitaire ?
(Une seule réponse possible)

- Oui
- Non
- Je ne souhaite pas répondre

2.13. Pour les étudiantes boursier·es du CROUS, quel est votre échelon pour l'inscription universitaire 2020/2021 ? (Une seule réponse possible)

- | | |
|--------------------------------|----------------------------|
| <input type="checkbox"/> 0 | <input type="checkbox"/> 4 |
| <input type="checkbox"/> 0 bis | <input type="checkbox"/> 5 |
| <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 6 |
| <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 7 |
| <input type="checkbox"/> 3 | |

2.14. En 2019/2020, pour les étudiant·es boursier·es du CROUS, quel était votre échelon ? (Une seule réponse possible)

- | | |
|--|----------------------------|
| <input type="checkbox"/> Je n'étais pas inscrit·e à l'université | <input type="checkbox"/> 3 |
| <input type="checkbox"/> 0 | <input type="checkbox"/> 4 |
| <input type="checkbox"/> 0 bis | <input type="checkbox"/> 5 |
| <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 6 |
| <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 7 |

2.15. Si vous avez perdu une aide ou si son montant a changé depuis le 1er confinement, quelle en est la raison ?

2.16. Les services sociaux de l'université de Paris8 proposent des aides spécifiques d'urgence aux étudiant-es qui en ont besoin. Avez-vous été amené-e à contacter les services sociaux de l'Université pour une aide spécifique (aide financière d'urgence, matériel informatique, etc.) et si oui, quand ? (Plusieurs réponses possibles)

- Je n'ai fait aucune demande parce que je n'en avais pas besoin
- Je n'ai fait aucune demande parce que je n'étais pas informé-e
- J'ai fait une demande avant le 1er confinement
- J'ai fait une demande entre le 1er et le 2nd confinement
- J'ai fait une demande depuis le 2ème confinement
- Je ne souhaite pas répondre

2.17. Si vous avez fait une demande d'aide, l'avez-vous obtenue ? (Une seule réponse possible)

- Oui, au moins une fois
- Oui, plusieurs fois
- Non
- Je ne souhaite pas répondre

2.18. De quel(s) type(s) d'aide s'agit-il ? (Plusieurs réponses possibles)

- Aide financière d'urgence
- Exonération des frais d'inscription
- Matériel informatique (ordinateur, tablette)
- Clé 3G ou 4G
- Bons d'achat
- Autre

2.19. Combien de temps s'est-il écoulé entre votre demande et l'obtention de cette aide ? (Une seule réponse possible)

Étant donné le grand nombre de demandes reçues, les temps de réponse ont pu être variés

- Moins d'une semaine
- Entre une et deux semaines
- Entre deux et quatre semaines
- Entre un mois et deux mois
- Plus de deux mois
- Autre

2.20. Si vous avez reçu une aide financière ou des bons d'achat de la part des services sociaux de Paris8, quel est le montant total depuis mars 2020 ?

2.21. Avez-vous trouvé que les démarches de demande auprès du service social de Paris 8 étaient (Une seule réponse possible) :

- Très simples
- Assez simples
- Un peu compliquées
- Très compliquées
- J'ai abandonné mes démarches car je trouvais cela trop compliqué
- Je ne souhaite pas répondre

2.22. Si vous payez un loyer, quel était votre loyer + factures (électricité, abonnement internet, eau, etc.) par mois avant le premier confinement (en retirant les aides au logement) ?

Exemple : si vous avez un loyer de 600 euros, que vous touchez 200 euros d'APL et que vous payez 70 euros de facture par mois, vous marquez $(600-200+70) = 470$ - Si vous ne payez pas de loyer inscrivez 0.

2.23. Si vous payez un loyer, quel est votre loyer par mois aujourd'hui + factures (électricité, abonnement internet, eau, etc.) (sans compter les aides au logement) ?

Exemple : si vous avez un loyer de 600 euros, que vous touchez 200 euros d'APL et que vous payez 70 euros de facture par mois, vous marquez $(600-200+70) = 470$ - Si vous ne payez pas de loyer inscrivez 0.

2.24. S'il était à votre charge, quel était environ votre budget nourriture par mois avant le premier confinement ? (Une seule réponse possible)

- Moins de 100 euros
- Entre 100 et 200 euros
- Entre 200 et 300 euros
- Plus de 300 euros
- Non concerné·e
- Je ne souhaite pas répondre

2.25. S'il est à votre charge, quel est environ votre budget nourriture par mois aujourd'hui ? (Une seule réponse possible)

- Moins de 100 euros
- Entre 100 et 200 euros
- Entre 200 et 300 euros
- Plus de 300 euros
- Non concerné·e
- Je ne souhaite pas répondre

2.26. Aviez-vous un budget pour des loisirs ou petits plaisirs par mois avant le 1er confinement ? (Une seule réponse possible)

- Oui
- Non

2.27. Si oui, de combien par mois environ ?

2.28. Avez-vous un budget pour les loisirs ou petits plaisirs par mois aujourd'hui ? (Une seule réponse possible)

- Oui
- Non

2.29. Si oui, de combien par mois environ ?

Situation administrative

Cette partie concerne la situation administrative (titre de séjour, visas, etc.) des étudiant-es extracommunautaires, c'est-à-dire qui ne sont pas ressortissant-es de la communauté européenne.

Si vous êtes de nationalité française ou ressortissant-es de la communauté européenne vous pouvez directement passez à la page 13.

3.1. Quelle était votre situation administrative avant le 1er confinement ? (Une seule réponse possible)

- Visa étudiant
- Titre OFII
- Titre de séjour ou titre de long séjour
- Réfugié·e
- Sans papier
- En attente de renouvellement de mon titre de séjour
- Je n'étais pas en France
- Aucune de ces réponses
- Je ne souhaite pas répondre

3.2. Quelle est votre situation administrative à la sortie du 1er confinement de mars 2020 ? (Une seule réponse possible)

- Visa étudiant
- Titre OFII
- Titre de séjour
- Titre de long séjour
- Réfugié·e
- Sans papier
- En attente de renouvellement de mon titre de séjour
- Je n'étais pas en France
- Aucune de ces réponses
- Je ne souhaite pas répondre

3.3. Quelle est votre situation administrative actuellement ? (Une seule réponse possible)

- Visa étudiant
- Titre OFII
- Titre de séjour
- Titre de long séjour
- Réfugié·e
- Sans papier
- En attente de renouvellement de mon titre de séjour
- Je ne suis pas en France

- Aucune de ces réponses
- Je ne souhaite pas répondre

3.4. Qu'avez-vous pensé globalement des différentes démarches suivantes ?

Les modalités de réponses sont « facile », « plutôt facile », « complexe mais faisable », « plutôt difficile », « difficile » ou « ne se prononce pas ou n'est pas concerné·e ».

	Facile	Plutôt facile	Complexe mais faisable	Plutôt difficile	Difficile	Ne se prononce pas / Pas concerné·e
Obtenir les documents administratifs dont vous avez besoin pour votre titre de séjour	<input type="checkbox"/>					
Avoir un rendez-vous pour faire vos démarches pour votre titre de séjour	<input type="checkbox"/>					
Trouver des informations sur les sites internet officiels pour votre titre de séjour	<input type="checkbox"/>					
Trouver des informations via les pair·es pour votre titre de séjour	<input type="checkbox"/>					

3.5. Avez-vous vécu une des situations suivantes depuis mars 2020 (il peut s'agir de titre de séjour ou de tout autre document officiel qui changent votre statut sur le territoire national français) (Plusieurs réponses possibles) ?

- Difficulté à obtenir les documents en septembre 2020
- Temps d'attente très long pour obtenir vos documents
- Difficulté à renouveler votre titre de séjour
- Perte de votre titre de séjour
- Aucune de ces situations
- Non concerné·e

3.6. Si c'est le cas, pour quelle(s) raison(s) avez-vous eu ou avez-vous des difficultés à obtenir/renouveler votre titre de séjour ? (Plusieurs réponses possibles)

- Fermeture de l'antenne de la préfecture à Paris8
- Difficultés à prendre RDV avec la préfecture
- Problèmes liés à des redoublements/ situation financière
- Autres difficultés (visa tourisme, arrivée sans visa en France, etc.)

3.7. L'an passé, si vous étiez inscrit-es à l'université française, combien de temps avait pris l'obtention du récépissé ? (Une seule réponse possible)

- Le jour même
- Une à trois semaines
- De trois semaines à six semaines
- De six semaines à 2 mois
- De 2 mois à 3 mois
- Plus de 3 mois
- Je n'ai toujours pas obtenu mon récépissé

3.8. L'an dernier, si vous étiez inscrites à Paris 8, où avez-vous effectué vos démarches d'obtention de titre de séjour ? (Une seule réponse possible)

- Au niveau de la maison de l'étudiant
- Au niveau de la préfecture de votre ville

3.9. Cette année, combien de temps a pris l'obtention de votre récépissé ? (Une seule réponse possible)

- Le jour même
- Une à trois semaines
- De trois semaines à six semaines
- De six semaines à 2 mois
- De 2 mois à 3 mois
- Plus de 3 mois
- Je n'ai toujours pas obtenu mon récépissé

3.10. Quel impact a eu la dématérialisation du renouvellement du titre de séjour sur vos revenus ? (Plusieurs réponses possibles)

- J'ai perdu mon emploi pendant la durée de renouvellement
- J'ai perdu complètement mon emploi
- J'ai perdu les aides sociales pendant la durée de renouvellement
- J'ai complètement perdu mes aides sociales à cause du non-renouvellement
- Je n'ai pas pu commencer mon stage pendant la durée du renouvellement
- J'ai perdu complètement mon offre de stage
- Aucune de ces situations

Logement

Dans cette partie, nous posons une série de questions concernant vos conditions de logement depuis le 1er confinement.

4.1. Où habitiez-vous avant le 1er confinement de mars 2020 ? (Une seule réponse possible)

- Chez vos parents
- Seul·e en logement CROUS
- Seul·e
- Avec votre conjoint·e ou partenaire
- Avec des membres ou proches de votre famille
- Chez l'habitant·e
- En colocation avec des ami·es
- En colocation (non-ami·e)
- Sans domicile fixe
- Autre

4.2. Pendant le 1er confinement (si vous avez quitté votre domicile dès le début du confinement ou plus tard pendant le confinement, choisissez la deuxième proposition)

- Vous êtes resté·e dans votre domicile
- Vous avez quitté votre domicile
- Je n'avais pas de logement fixe
- Autre

4.3. Si vous avez quitté votre domicile, pour quelle(s) raison(s) ? (Plusieurs réponses possibles)

- Non concerné·e
- J'ai perdu mon logement pour des raisons financières
- J'ai perdu mon logement pour d'autres raisons que financières
- Pour ne pas être seul·e
- Pour être auprès de votre famille
- Pour être avec des ami·es
- Pour être avec votre conjoint·e ou partenaire
- Pour avoir un logement plus grand
- Pour avoir une meilleure connexion internet ou un meilleur équipement
- Pour quitter l'IDF car vous y avez peur de la Covid-19
- Pour économiser un loyer

*

4.4. Si vous êtes resté·e dans votre logement, pour quelle(s) raison(s) y êtes-vous resté·e ? (Plusieurs réponses possibles)

- Non concerné·e
- Je ne souhaitais pas rester dans mon logement mais j'y étais obligé·e
- Je ne souhaitais pas rester dans mon logement mais je n'avais aucun autre endroit où aller
- Mes parents habitaient trop loin
- Je suis en conflit/ je ne m'entends pas bien avec mes parents
- J'avais des obligations professionnelles
- Je n'avais pas les moyens financiers de rentrer chez moi
- J'avais peur de faire circuler le virus
- Je préférerais rester dans mon logement actuel
- Autre

4.5. Avec qui avez-vous vécu le 1er confinement ? (Plusieurs réponses possibles)

- Seul·e
- Avec vos parents
- Avec d'autres membres ou proches de votre famille
- Avec un·e ou plusieurs ami·es
- Avec un·e ou plusieurs colocataires
- Avec votre conjoint·e ou partenaire
- Avec votre logeur·se
- Autre

4.6. Si vous étiez en colocation, avec combien de personnes partagiez-vous votre logement ?

4.7. Vos colocataires sont-ils : (Une seule réponse possible)

(une personne cisgenre est une personne qui s'identifie à l'identité de genre qui lui a été assignée à la naissance. Par exemple : si à la naissance une personne est assignée garçon et s'identifie actuellement comme homme, c'est une personne cisgenre)

- Un ou des hommes cisgenres
- Une ou des femmes cisgenres
- Des femmes et des hommes cisgenres
- Des personnes qui ne sont pas cisgenres
- Des personnes cisgenres et des personnes qui ne sont pas cisgenres

4.8. En septembre 2020, quelle était votre situation pour le logement ? (Plusieurs réponses possibles)

- J'ai gardé le logement que j'occupais avant et/ou pendant le confinement de mars
- J'ai changé de logement

- Autre

4.9. Si vous avez changé de logement, quelle en est la raison principale ? (Une seule réponse possible)

- Pour en avoir un plus grand ou plus confortable
- Pour vivre avec des proches (ami·es, familles, autres)
- Pour avoir un loyer moins cher
- Parce que j'ai changé de lieu d'étude
- Pour une autre raison

4.10. Où habitez-vous actuellement ? (Une seule réponse possible)

- Chez mes parents
- Seul·e en logement CROUS
- Seul·e
- Avec votre conjoint·e ou partenaire
- Avec des membres ou proches de votre famille
- Chez l'habitant·e
- En colocation avec des ami·es
- En colocation (non-ami·e)
- Sans domicile fixe
- Autre

4.11. Si vous êtes en colocation, avec combien de personnes partagez-vous le logement ?

4.12. Vos colocataires sont-ils ? (Une seule réponse possible)

(une personne cisgenre est une personne qui s'identifie à l'identité de genre qui lui a été assignée à la naissance. Par exemple : si à la naissance une personne est assignée garçon et s'identifie actuellement comme homme, c'est une personne cisgenre)

- Un ou des hommes cisgenres
- Une ou des femmes cisgenres
- Des femmes et des hommes cisgenres
- Des personnes qui ne sont pas cisgenres
- Des personnes cisgenres et des personnes qui ne sont pas cisgenres

4.13. Quelle est la taille du logement ? (Une seule réponse possible)

- Moins de 10m²
- Entre 10 et 20 m²
- Entre 20 et 40m²
- Entre 40 et 60m²
- Plus de 60m²
- Autre

4.14. À l'annonce du deuxième confinement de novembre 2020, qu'avez-vous fait pour votre logement ? (Une seule réponse possible)

- Je suis resté·e dans mon logement
- Je suis retournée au logement où j'avais passé le premier confinement
- Je suis parti·e de mon logement
- Autre

4.15. Avec qui avez-vous passé le 2ème confinement ? (Une seule réponse possible)

- Seul·e
- Avec vos parents
- Avec d'autres membres ou proches de votre famille
- Avec un·e ou plusieurs ami·es
- Avec un·e ou plusieurs colocataires
- Avec votre conjoint·e ou partenaire
- Avec votre logeur·se
- Autre

4.16. Pour les phrases suivantes, vous devez indiquer à quel point les situations énoncées vous concernent ou vous ont concerné·e. (1^{er} confinement)

Les modalités de réponses sont « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « moyennement d'accord », « plutôt pas d'accord », « pas d'accord » ou « sans avis / non concerné·e par la question ».

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Moyenneme nt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	Sans avis ou non concerné·e
Mon logement était agréable à vivre (lumière, équipement)	<input type="checkbox"/>					
J'avais assez d'espace dans mon logement	<input type="checkbox"/>					
Mon logement était adapté à la poursuite de mes études	<input type="checkbox"/>					
J'ai bien vécu la cohabitation	<input type="checkbox"/>					
J'ai bien vécu la solitude	<input type="checkbox"/>					

4.17. Pour les phrases suivantes vous devez indiquer à quel point les situations énoncées vous concernent ou vous ont concerné-e. (Depuis le 2^{ème} confinement)

Les modalités de réponses sont « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « moyennement d'accord », « plutôt pas d'accord », « pas d'accord » ou « sans avis / non concerné-e par la question ».

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Moyennement d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	Sans avis ou non concerné-e
Mon logement était agréable à vivre (lumière, équipement)	<input type="checkbox"/>					
J'avais assez d'espace dans mon logement	<input type="checkbox"/>					
Mon logement était adapté à la poursuite de mes études	<input type="checkbox"/>					
J'ai bien vécu la cohabitation	<input type="checkbox"/>					
J'ai bien vécu la solitude	<input type="checkbox"/>					

4.18. Avez-vous vécu une des situations suivantes dans votre logement pendant le 1er confinement et/ou depuis le 2ème confinement ?

Les modalités de réponses sont « pendant le 1^{er} confinement », « Depuis le 2^{ème} confinement », « Pendant les deux » et « Je n'ai pas vécu cette situation depuis mars 2020 ».

	Tout à fait d'accord	Depuis le 2 ^{ème} confinement	Pendant les deux	Je n'ai pas vécu cette situation depuis mars 2020
Je me dispute souvent avec ma famille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai vécu des situations de harcèlement ou de violence avec ma famille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je me dispute souvent avec ma·mon logeur·euse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai vécu des situations de harcèlement ou de violence avec ma·mon logeur·euse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je me dispute souvent avec ma·mon conjoint·e	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai vécu des situations de harcèlement ou de violence avec ma·mon conjoint·e	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je me dispute souvent avec mon·ma ou mes colocataires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai vécu des situations de harcèlement ou de violence avec mon·ma ou mes colocataires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Travail

Dans cette partie nous vous posons des questions par rapport à votre situation professionnelle : si vous êtes salarié-e, si vous avez continué à travailler depuis mars 2020, etc.

Nous vous rappelons que ce questionnaire est totalement anonyme. Si vous déclarez par exemple avoir un travail non-déclaré, nous n'avons aucun moyen de vous identifier. Il est important pour nous par contre de savoir ce genre de choses, les étudiant-es travaillant bien souvent sans contrat de travail.

5.1. Si vous aviez une ou plusieurs activités rémunérées juste avant le 1er confinement, pouvez-vous indiquer le secteur d'activité de cette activité ? (Plusieurs réponses possibles)

- Je n'avais aucune activité rémunérée avant ce confinement
- Animation périscolaire, colonies de vacances
- Éducation Nationale
- Garde d'enfants / aide aux devoirs
- Grande distribution
- Journalisme
- Livraison
- Ménage
- Monde de la culture
- Restauration
- Travail administratif
- Travail du sexe
- Travaux du bâtiment
- Tourisme
- Vente
- Autre

Si vous n'avez pas du tout travaillé entre avant le 1^{er} confinement et juin 2020, passez à la question 5.6

5.2. Quel(s) type(s) de contrat aviez-vous avant le 1er confinement ? (Plusieurs réponses possibles)

- CDD
- CDI
- Intérim
- Travail non déclaré (aucun contrat)
- Stage
- Service civique
- En contrat d'alternance
- Non concerné-e

5.3. De combien d'heures par semaine était votre contrat de travail avant le 1er confinement en moyenne ?

5.4. Pendant le 1er confinement, votre temps de travail a-t-il été modifié ? (Une seule réponse possible)

- J'ai fait beaucoup plus d'heures
- J'ai fait quelques heures supplémentaires
- J'ai fait le même nombre d'heures
- J'ai fait moins d'heures
- J'ai fait beaucoup moins d'heures
- J'ai arrêté de travailler
- Non concerné·e

5.5. Le confinement a-t-il eu un impact sur votre salaire mensuel ? (Une seule réponse possible)

- J'ai perdu beaucoup d'argent
- J'ai perdu un peu d'argent
- Je n'ai ni perdu ni gagné plus d'argent
- J'ai gagné un peu plus d'argent
- J'ai gagné beaucoup plus d'argent
- Je ne souhaite pas répondre

5.6. Le 1er confinement a-t-il modifié vos projets de travailler durant l'été ? (Une seule réponse possible)

- Non, je ne souhaitais pas travailler
- Non, cela n'a pas modifié mes projets : j'ai travaillé comme prévu
- Oui, j'ai décidé de travailler cet été alors que je ne l'envisageais pas
- Oui, j'ai décidé de travailler plus longtemps que prévu
- Oui, j'ai exercé une autre activité que celle prévue

5.7. À la rentrée de septembre 2020, avez-vous commencé ou repris une activité rémunérée ? (Une seule réponse possible)

- Oui, la même qu'auparavant et le même volume horaire
- Oui, la même qu'auparavant mais moins d'heures qu'avant
- Oui, la même qu'auparavant et plus d'heures qu'avant
- Oui, une autre activité
- J'ai commencé à travailler
- Non

5.8. Dans quel(s) secteur(s) travaillez-vous depuis la rentrée ? (Plusieurs réponses possibles)

- Je n'ai aucune activité rémunérée
- Animation périscolaire, colonies de vacances
- Éducation Nationale
- Garde d'enfants / aide aux devoirs
- Grande distribution
- Journalisme
- Livraison
- Ménage
- Monde de la culture
- Restauration
- Travail administratif
- Travail du sexe
- Travaux du bâtiment
- Tourisme
- Vente
- Autre

Si vous n'avez pas du tout travaillé entre avant le 1er confinement et juin 2020, passez à la question 5.13

5.9. Quel type de contrat avez-vous ? (Plusieurs réponses possibles)

- CDD
- CDI
- Intérim
- Travail non déclaré (aucun contrat)
- Stage
- Service civique
- En contrat d'alternance
- Non concerné·e

5.10. De combien d'heures par semaine est votre contrat de travail ?

5.11. Pendant le 2^{ème} confinement, votre activité rémunérée a-t-elle été modifiée ?

(Une seule réponse possible)

- J'ai fait beaucoup plus d'heures
- J'ai fait quelques heures supplémentaires
- J'ai fait le même nombre d'heures
- J'ai fait moins d'heures
- J'ai fait beaucoup moins d'heures
- J'ai arrêté de travailler
- Non concerné-e
- Je ne souhaite pas répondre

5.12. Le 2^{ème} confinement a-t-il eu un impact sur votre salaire mensuel ? (Une seule réponse possible)

- J'ai perdu beaucoup d'argent
- J'ai perdu un peu d'argent
- Je n'ai ni perdu ni gagné plus d'argent
- J'ai gagné un peu plus d'argent
- J'ai gagné beaucoup plus d'argent
- Je ne souhaite pas répondre

5.13. De décembre 2019 à mars 2020 (avant le premier confinement) , quel était environ votre revenu total par mois (aides + salaires) ?

5.14. Pendant le premier confinement, quel était environ votre revenu total par mois (aides + salaires) ?

5.15. À la rentrée en septembre, quel était environ votre revenu total par mois (aides + salaires) ?

5.16. Depuis le second confinement et les couvre-feux, quel est environ votre revenu total par mois (aides + salaires) ?

5.17. Avez-vous participé à des activités ou actions de solidarité, du bénévolat ? (Une seule réponse possible)

- Je le faisais avant le 1^{er} confinement mais j'ai dû arrêter
- Je le faisais avant le 1^{er} confinement et je continue toujours
- Pendant le 1^{er} confinement
- Pendant le 2^{ème} confinement
- Pendant les 2 confinements
- Depuis le 1^{er} confinement et je continue toujours
- Non

Études

Dans cette partie, les questions posées concernent vos études et vos conditions d'étude.

Dans un premier temps nous poserons des questions sur votre profil étudiant (niveau, discipline, etc.) puis sur le déroulement de vos études pendant le 1er confinement et depuis septembre 2020.

6.1. Quel est votre niveau d'inscription cette année 2020-2021 ?

(si vous êtes inscrit-e sur deux années parce que vous êtes en AJAC ou que vous avez fait une VAE/VES, inscrivez l'année supérieure dans laquelle vous êtes actuellement inscrit-e)

- L1
- L2
- L3
- M1
- M2
- Doctorat

6.2. Quel est votre cursus universitaire actuel à Paris8 ? (Plusieurs réponses possibles)

- DUT Gestion Administrative et Commerciale des Organisations
- DUT Gestion des Entreprises et des Administrations
- DUT Génie industriel et maintenance
- DUT Informatique
- DUT Gestion logistique et transport
- Licence en Droit/ Economie, Gestion [Administration Economique et Sociale
- Licence en Lettres et Langues (lettres, LEA, études européennes et internationales, mondes anglophones, arabes, hispaniques, sciences du langage)
- Licence en sciences humaines et sociales (géographie, histoire, science politique, psychologie, philosophie, sociologie, information-communication)
- Licence en science et technologie (Informatique, mathématiques)
- Licence Sciences de l'éducation
- Licence professionnelle Commerce et distribution
- Licence professionnelle Communication Interactive et Multimédia
- Licence professionnelle Concepteur de Systèmes d'Information, Développeur-JEE/AGILE
- Licence professionnelle Coordonnateur des améliorations des processus d'entreprise
- Licence professionnelle Design web mobile
- Licence professionnelle Droit et gestion de copropriété et syndic
- Licence professionnelle Droit social et ressources humaines
- Licence professionnelle E-commerce et marketing numérique
- Licence professionnelle Logistique des filières aéroportuaires
- Licence professionnelle Objets communicants intelligents
- Licence professionnelle Techniques journalistiques pour les nouveaux médias
- Domaine arts
- Domaine droit, économie, gestion
- Domaine métiers de l'enseignement
- Doctorat

6.3. Quelle était votre situation pendant l'année 2019-2020 ? (Une seule réponse possible)

- Inscrit·e à Paris 8 dans le même cursus
- Inscrit·e à Paris 8 dans un autre cursus
- Inscrit·e dans un autre établissement d'enseignement supérieur dans un cursus similaire
- Inscrit·e dans un autre établissement d'enseignement supérieur et vous vous êtes réorientée
- J'étais au Lycée
- Je ne faisais pas d'étude (en emploi, service civique, année sabbatique, etc.)

6.4. Pendant le 1er confinement, indiquez la fréquence à laquelle vous avez eu :

Les modalités de réponses sont « suffisamment », « plutôt assez », « plutôt pas assez », « insuffisamment », « pas du tout » ou « ne se prononce pas ou non concerné·e ».

Il s'agit ici de voir comment les études ont pu se dérouler pour vous, malgré le fait que les conditions de travail des enseignant·es, des étudiant·es et des personnels administratifs ont été bouleversées.

	Suffisamment	Plutôt assez	Plutôt pas assez	Insuffisamment	Pas du tout	Ne se prononce pas ou non concerné·e
Des échanges avec des enseignant·es	<input type="checkbox"/>					
Des échanges avec d'autres étudiant·es de votre formation	<input type="checkbox"/>					
Des documents ou des supports de cours mis à disposition	<input type="checkbox"/>					
Des cours ou des réunions de travail en visio (Zoom, Skype, Moodle,...)	<input type="checkbox"/>					
Des informations de votre école ou de votre université	<input type="checkbox"/>					

6.5. Et depuis le second confinement, avez-vous eu :

Les modalités de réponses sont « suffisamment », « plutôt assez », « plutôt pas assez », « insuffisamment », « pas du tout » ou « ne se prononce pas ou non concerné-e ».

Il s'agit ici de voir comment les études ont pu se dérouler pour vous, malgré le fait que les conditions de travail des enseignant-es, des étudiant-es et des personnels administratifs ont été bouleversées.

	Suffisamment	Plutôt assez	Plutôt pas assez	Insuffisamment	Pas du tout	Ne se prononce pas ou non concerné-e
Des échanges avec des enseignant-es	<input type="checkbox"/>					
Des échanges avec d'autres étudiant-es de votre formation	<input type="checkbox"/>					
Des documents ou des supports de cours mis à disposition	<input type="checkbox"/>					
Des cours ou des réunions de travail en visio (Zoom, Skype, Moodle,...)	<input type="checkbox"/>					
Des informations de votre école ou de votre université	<input type="checkbox"/>					

6.6. Quel matériel aviez-vous à votre disposition pendant le 1er confinement ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Un ordinateur à usage personnel
- Un ordinateur partagé avec d'autres personnes
- Une tablette à usage personnel ou partagé
- Smartphone
- Un espace de travail à vous (isolé et au calme)
- Une bonne connexion internet
- Rien de cela
- Je n'étais pas inscrit·e à l'université

6.7. Et depuis le second confinement ? (Plusieurs réponses possibles)

- Un ordinateur à usage personnel
- Un ordinateur partagé avec d'autres personnes
- Une tablette à usage personnel ou partagé
- Smartphone
- Un espace de travail à vous (isolé et au calme)
- Une bonne connexion internet
- Rien de cela

6.8. Avez-vous été satisfait-e de la formation qui a été mise à votre disposition pendant le premier confinement ?

(échelle de satisfaction de 1 à 5 : (1) très satisfait à pas satisfait (5)).

Il s'agit ici de voir comment les études ont pu se dérouler pour vous, malgré le fait que les conditions de travail des enseignant-es, des étudiant-es et des personnels administratifs ont été bouleversées.

	1	2	3	4	5
Le contact avec l'équipe pédagogique	<input type="checkbox"/>				
Être rassuré-e par l'équipe pédagogique	<input type="checkbox"/>				
Documents et supports de cours fournis	<input type="checkbox"/>				
Adaptation de l'évaluation	<input type="checkbox"/>				
Information reçue de votre secrétariat	<input type="checkbox"/>				
Information reçue de la Présidence de l'université	<input type="checkbox"/>				
Satisfaction générale	<input type="checkbox"/>				

6.9. Et depuis la rentrée 2020, êtes-vous satisfait-e par :

(échelle de satisfaction de 1 à 5 : (1) très satisfait à pas satisfait (5)).

Il s'agit ici de voir comment les études ont pu se dérouler pour vous, malgré le fait que les conditions de travail des enseignant-es, des étudiant-es et des personnels administratifs ont été bouleversées.

	1	2	3	4	5
Le contact avec l'équipe pédagogique	<input type="checkbox"/>				
Être rassuré-e par l'équipe pédagogique	<input type="checkbox"/>				
Documents et supports de cours fournis	<input type="checkbox"/>				
Adaptation de l'évaluation	<input type="checkbox"/>				
Information reçue de votre secrétariat	<input type="checkbox"/>				
Information reçue de la Présidence de l'université	<input type="checkbox"/>				
Satisfaction générale	<input type="checkbox"/>				

6.10. Pendant le 1er confinement, quelles difficultés avez-vous rencontrées dans le cadre de votre formation ? (Plusieurs réponses possibles)

- Problème de connexion internet
- Difficultés à utiliser les outils numériques mis à votre disposition
- Difficultés d'accès à la documentation
- Difficulté d'organisation de mon travail personnel ou de mon temps
- Manque de calme pour travailler
- Manque de relations avec les autres étudiant·e·s
- Nécessité de m'occuper d'un·e proche malade, d'un·e proche âgée ou d'un enfant
- Problèmes de santé (concentration, fatigue, maux de dos, maux de tête, aux yeux, etc.)
- Aucune de ces situations
- Je n'étais pas à l'université

6.11. Et depuis le second confinement ? (Plusieurs réponses possibles)

- Problème de connexion internet
- Difficultés à utiliser les outils numériques mis à votre disposition
- Difficultés d'accès à la documentation
- Difficulté d'organisation de mon travail personnel ou de mon temps
- Manque de calme pour travailler
- Manque de relations avec les autres étudiant·e·s
- Nécessité de m'occuper d'un·e proche malade, d'un·e proche âgée ou d'un enfant
- Problèmes de santé (concentration, fatigue, maux de dos, maux de tête, aux yeux, etc.)
- Aucune de ces situations

6.12. Avez-vous été confronté·e aux situations suivantes pendant les examens du second semestre 2019/2020 ? (Plusieurs réponses possibles)

- Problème de connexion internet
- Difficultés à utiliser les outils numériques mis à votre disposition
- Difficultés d'accès à la documentation
- Difficulté d'organisation de mon travail personnel ou de mon temps
- Manque de calme pour travailler
- Difficulté à réaliser les travaux collectifs
- Nécessité de m'occuper d'un·e proche malade, d'un·e proche âgé·e ou d'un enfant
- Problèmes de santé (concentration, fatigue, maux de dos, maux de tête, aux yeux, ...)
- Aucune de ces situations
- Je n'étais pas à l'Université

6.13. Et lors des examens de cette année scolaire, avez-vous rencontré les difficultés suivantes ? (Plusieurs réponses possibles)

- Problème de connexion internet
- Difficultés à utiliser les outils numériques mis à votre disposition
- Difficultés d'accès à la documentation
- Difficulté d'organisation de mon travail personnel ou de mon temps
- Manque de calme pour travailler
- Difficulté à réaliser les travaux collectifs
- Nécessité de m'occuper d'un·e proche malade, d'un·e proche âgée ou d'un enfant
- Problèmes de santé (concentration, fatigue, maux de dos, maux de tête, aux yeux, ..)
- Aucune de ces situations

6.14. Avez-vous eu des aménagements pour les examens (changement de type de rendu, allongement des dates de rendu, etc.) ? (Une seule réponse possible)

- Oui, pour l'année 2019-2020
- Oui, pour le premier semestre de 2020-2021
- Oui, pour les deux
- Non, je n'ai eu aucun aménagement

6.15. Un stage était-il prévu dans votre formation en 2019/2020 ? (Une seule réponse possible)

- Oui et j'avais déjà trouvé un stage
- Oui mais je n'avais pas encore trouvé de stage
- Non

6.16. Si oui, avez-vous pu réaliser ce stage ? (Une seule réponse possible)

Non concerné·e

- Oui j'ai pu le réaliser comme prévu malgré le confinement
- Oui, mais les modalités ont été fortement adaptées pendant le confinement
- Non, je n'ai pas pu le réaliser mais il a été reporté après le confinement
- Non, le stage a été annulé en raison du confinement et cela met en danger ma formation
- Non, le stage a été annulé en raison du confinement et cela ne met pas en danger ma formation

6.17. La situation sanitaire a-t-elle eu un effet sur vos projets d'orientation ? (Une seule réponse possible)

- Oui, j'ai décidé ou j'envisage d'arrêter mes études
- Oui, j'ai décidé ou j'envisage de me réorienter vers une autre formation ou un autre domaine pro...
- Oui, j'ai décidé ou j'envisage de prolonger mes études

- Oui, je suis beaucoup plus hésitant·e quant à mon orientation
- Oui, j'ai décidé de ne pas poursuivre mes études en France
- Non, je vais pouvoir poursuivre mes études comme prévu
- Non, je termine actuellement mes études
- Je ne sais pas vraiment

6.18. À la rentrée en septembre 2020, avez-vous vécu une des situations suivantes ?

(Plusieurs réponses possibles) :

- Problème de réinscription / d'inscription administrative
- Problème d'obtention de la carte étudiante
- Problème avec l'inscription pédagogique
- Problème à comprendre le fonctionnement des cours de votre département
- Problème à communiquer avec l'équipe pédagogique
- Problème à comprendre le fonctionnement de l'université
- Aucune de ces situations / je n'ai pas eu de problème particulier
- Autre

6.19. Concernant l'aménagement des cours à distance pour le 1er semestre de l'année universitaire 2020-2021, pouvez-vous nous indiquer la proportion de cours ayant mis en place les différents aménagements suivants :

	0%	25%	50%	75%	100%
Pauses régulières	<input type="checkbox"/>				
Documents mis en ligne en amont	<input type="checkbox"/>				
Pas de notation de l'assiduité	<input type="checkbox"/>				
Allègement des rendus	<input type="checkbox"/>				
Maintien des modalités d'évaluation	<input type="checkbox"/>				

6.20. Pour les différentes situations énoncées, indiquez si elles vous ont concerné-e ou vous concerne et à quel degré.

Les modalités de réponses sont « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « moyennement d'accord », « plutôt pas d'accord » ou « pas du tout d'accord ».

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Moyennement d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord
Je n'ai eu aucun problème pour me concentrer ce semestre	<input type="checkbox"/>				
Je suis tout le temps fatigué-e	<input type="checkbox"/>				
J'ai l'impression d'avoir appris ce que je voulais apprendre	<input type="checkbox"/>				
J'ai l'impression de travailler pour rien	<input type="checkbox"/>				
Je me sens très isolé-e dans l'université	<input type="checkbox"/>				
J'ai l'impression de ne connaître aucun-e de mes camarades	<input type="checkbox"/>				
J'ai l'impression de ne connaître aucun-e de mes enseignant-es	<input type="checkbox"/>				

6.21. Face aux conditions d'études du 1er semestre 2020-2021, et face à toute la situation liée à la Covid-19 depuis mars 2020, comment vous sentez-vous de manière générale ? (Trois réponses maximum)

- Je me sens épanoui-e
- Je me sens calme
- Je me sens en confiance
- Je n'ai plus confiance en moi
- Je me sens seul-e
- Je suis stressé-e
- Je me sens abandonné-e
- Je me sens en colère
- Autre

6.22. Pensez-vous que cette situation aura un impact sur la suite de vos études ? (Une seule réponse possible)

- Oui, très négatif
- Oui, négatif
- Non, pas ou peu d'impact
- Oui, positif
- Oui, très positif

Non concerné-e, je n'envisageais déjà pas de poursuivre mes études

6.23. Suite au confinement, comment estimez-vous vos chances d'insertion professionnelle à l'issue de votre formation ?

(échelle de satisfaction de 1 à 5 : (1) très bonnes et (5) très mauvaises)

	1	2	3	4	5
En France	<input type="checkbox"/>				
À l'étranger	<input type="checkbox"/>				

6.24. Espace libre d'expression :

Nous avons souhaité faire un petit espace d'expression libre, si vous avez besoin de raconter quelque chose de positif ou de négatif ici, anecdote, précisions particulières ou autre, n'hésitez pas.

Liens sociaux

Dans cette partie, nous aborderons des questions concernant les liens sociaux (ami·es, famille, proches, partenaires, etc.) que vous avez eus pendant les confinements.

7.1. Pendant le 1er confinement, j'ai vu en présentiel :

Les modalités de réponses sont « très souvent », « souvent », « de manière régulière », « parfois », « jamais » et « non concerné·e ».

	Très souvent	Souvent	De manière régulière	Parfois	Jamais	Non concerné·e
Les principaux membres de ma famille	<input type="checkbox"/>					
Mes principaux ami·es	<input type="checkbox"/>					
Des connaissances	<input type="checkbox"/>					
Des camarades de l'Université	<input type="checkbox"/>					
Des gens d'une association, d'un collectif, syndicat, parti politique, d'une communauté religieuse	<input type="checkbox"/>					
Mon·ma conjoint·e, un·e ou des partenaires	<input type="checkbox"/>					
Des collègues	<input type="checkbox"/>					
Des profs de la fac	<input type="checkbox"/>					

7.2. Depuis le second confinement, j'ai vu en présentiel :

Les modalités de réponses sont « très souvent », « souvent », « de manière régulière », « parfois », « jamais » et « non concerné·e ».

	Très souvent	Souvent	De manière régulière	Parfois	Jamais	Non concerné·e
Les principaux membres de ma famille	<input type="checkbox"/>					
Mes principaux ami·es	<input type="checkbox"/>					
Des connaissances	<input type="checkbox"/>					
Des camarades de l'Université	<input type="checkbox"/>					
Des gens d'une association, d'un collectif, syndicat, parti politique, d'une communauté religieuse	<input type="checkbox"/>					
Mon·ma conjoint·e, un·e ou des partenaires	<input type="checkbox"/>					
Des collègues	<input type="checkbox"/>					

Des profs de la fac

7.3. Pendant le 1er confinement, j'ai eu des contacts en distanciel avec :

Les modalités de réponses sont « très souvent », « souvent », « de manière régulière », « parfois », « jamais » et « non concerné-e ».

	Très souvent	Souvent	De manière régulière	Parfois	Jamais	Non concerné-e
Les principaux membres de ma famille	<input type="checkbox"/>					
Mes principaux ami·es	<input type="checkbox"/>					
Des connaissances	<input type="checkbox"/>					
Des camarades de l'Université	<input type="checkbox"/>					
Des gens d'une association, d'un collectif, syndicat, parti politique, d'une communauté religieuse	<input type="checkbox"/>					
Mon·ma conjoint·e, un·e ou des partenaires	<input type="checkbox"/>					
Des collègues	<input type="checkbox"/>					
Des profs de la fac	<input type="checkbox"/>					

7.4. Depuis le second confinement, j'ai eu des contacts en distanciel avec :

Les modalités de réponses sont « très souvent », « souvent », « de manière régulière », « parfois », « jamais » et « non concerné-e ».

	Très souvent	Souvent	De manière régulière	Parfois	Jamais	Non concerné-e
Les principaux membres de ma famille	<input type="checkbox"/>					
Mes principaux ami·es	<input type="checkbox"/>					
Des connaissances	<input type="checkbox"/>					
Des camarades de l'Université	<input type="checkbox"/>					
Des gens d'une association, d'un collectif, syndicat, parti politique, d'une communauté religieuse	<input type="checkbox"/>					
Mon·ma conjoint·e, un·e ou des partenaires	<input type="checkbox"/>					
Des collègues	<input type="checkbox"/>					

Des profs de la fac

7.5. Êtes-vous d'accord avec les propositions ci-dessous :

Les modalités de réponses sont « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « moyennement d'accord », « plutôt pas d'accord », « pas d'accord » ou « sans avis / non concerné-e par la question ».

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Moyennement d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord
Les relations avec ma famille étaient satisfaisantes durant les deux confinements	<input type="checkbox"/>				
Les relations avec mes principaux ami-es étaient satisfaisantes durant les deux confinements	<input type="checkbox"/>				
Les relations avec des connaissances étaient satisfaisantes durant les deux confinements	<input type="checkbox"/>				
Les relations avec mon·ma conjoint·e, un·e ou des partenaires étaient satisfaisantes durant les deux confinements	<input type="checkbox"/>				
Les relations avec des collègues étaient satisfaisantes durant les deux confinements	<input type="checkbox"/>				
Les relations avec mes camarades étaient satisfaisantes durant les deux confinements	<input type="checkbox"/>				
Les relations avec mes profs étaient satisfaisantes durant les deux confinements	<input type="checkbox"/>				
Les relations avec des gens des associations, syndicats, collectifs, partis, d'une communauté religieuse (etc.) étaient satisfaisantes durant les deux confinements	<input type="checkbox"/>				

7.6. En cas d'insatisfaction, à quoi cela était-il dû ? (Plusieurs réponses possibles)

- Il y avait des conflits
- J'ai trouvé difficile les relations à distance
- J'ai trouvé que j'avais trop peu de relations avec certaines de ces personnes
- J'ai eu un fort sentiment d'isolement
- Certain·es de ces personnes ont été désagréables ou agressives avec moi
- Certain·es de ces personnes m'ont trop demandé de choses (attention, travail domestique, etc.)
- Autre

7.7. Si vous avez eu des difficultés relationnelles avec certaines de ces personnes, pensez-vous que (Une seule réponse possible) :

- Les confinements n'ont rien changé à la situation
- Les confinements ont aggravé la situation
- Les confinements ont participé à améliorer la situation
- Les confinements ont participé à aggraver certaines situations et améliorer d'autres relations
- Autre...

7.8. Pendant le 1er confinement, avez-vous vécu une ou plusieurs des situations suivantes ? (Plusieurs réponses possibles)

- Je me suis occupé·e d'une ou plusieurs personnes âgées
- Je me suis occupé·e de mes enfants plus que mon·ma conjoint·e
- Je me suis occupé·e de mes enfants moins que mon·ma conjoint·e
- Je me suis occupé·e de mes enfants à part égale avec mon·ma conjoint·e
- Je me suis occupé·e des enfants d'autres personnes
- Je me suis occupé·e d'une ou plusieurs personnes malades
- Quelqu'un·e s'est occupé·e de moi quand j'étais malade
- J'ai soutenu psychologiquement des proches
- J'ai été soutenu·e psychologiquement par des proches
- Je me suis occupé·e ou j'ai soutenu d'autres personnes (voisin·es, personnes en difficulté, etc.)
- Aucune de ces situations

7.9. Depuis le 2ème confinement, avez-vous vécu une ou plusieurs des situations suivantes ? (Plusieurs réponses possibles)

- Je me suis occupé·e d'une ou plusieurs personnes âgées
- Je me suis occupé·e de mes enfants plus que mon·ma conjoint·e
- Je me suis occupé·e de mes enfants moins que mon·ma conjoint·e
- Je me suis occupé·e de mes enfants à part égale avec mon·ma conjoint·e
- Je me suis occupé·e des enfants d'autres personnes
- Je me suis occupé·e d'une ou plusieurs personnes malades
- Quelqu'un·e s'est occupé·e de moi quand j'étais malade
- J'ai soutenu psychologiquement des proches
- J'ai été soutenu·e psychologiquement par des proches
- Je me suis occupé·e ou j'ai soutenu d'autres personnes (voisin·es, personnes en difficulté, etc.)
- Aucune de ces situations

7.10. Si j'ai soutenu ou je me suis occupé-e de personnes durant les confinements, cela a-t-il nui :

	Vraiment beaucoup	Beaucoup	Moyenneme nt	Un peu	Pas du tout
À mes études	<input type="checkbox"/>				
À mon travail salarié	<input type="checkbox"/>				
À mon moral	<input type="checkbox"/>				

7.11. À mon domicile, durant le premier confinement, est-ce que : (Une seule réponse possible)

- J'habitais seul·e
- Je faisais plus de tâches domestiques que la·les personnes avec lesquelles je vivais
- Je faisais autant de tâches domestiques que la·les personnes avec lesquelles je vivais
- Je faisais moins de tâches domestiques que la·les personnes avec lesquelles je vivais
- Je ne souhaite pas répondre

7.12. À mon domicile, durant le premier confinement, est-ce que : (Une seule réponse possible)

- Je m'occupais plus d'organiser la vie ensemble que la·les personnes avec lesquelles je vivais
- Je m'occupais autant d'organiser la vie ensemble que la·les personnes avec lesquelles je vivais
- Je m'occupais moins d'organiser la vie ensemble que la·les personnes avec lesquelles je vivais
- Je ne souhaite pas répondre

7.13. Et durant le second confinement ? (Une seule réponse possible)

- J'habitais seul·e
- Je faisais plus de tâches domestiques que la·les personnes avec lesquelles je vivais
- Je faisais autant de tâches domestiques que la·les personnes avec lesquelles je vivais
- Je faisais moins de tâches domestiques que la·les personnes avec lesquelles je vivais
- Je ne souhaite pas répondre

7.14. Durant le second confinement ? (Une seule réponse possible)

- Je m'occupais plus d'organiser la vie ensemble que la·les personnes avec lesquelles je vivais
- Je m'occupais autant d'organiser la vie ensemble que la·les personnes avec lesquelles je vivais
- Je m'occupais moins d'organiser la vie ensemble que la·les personnes avec lesquelles je vivais
- Je ne souhaite pas répondre

Violences

/!\ Dans cette partie il est question de violences et de harcèlement.

Si vous ne souhaitez pas répondre à ces questions, vous pouvez passer à la page 38.

Nous allons vous poser une série de questions afin de savoir si vous avez vécu des formes de harcèlements ou de violences pendant les confinements ou les couvre-feux. Les premières questions seront très générales puis il y aura une série de questions plus précises avec mention de formes de violences.

Nous vous posons ces questions car subir des formes de violence peut aggraver ou entraîner des situations de précarité, et avoir un impact négatif sur le déroulement des études.

8.1. Avez-vous été victime de harcèlement ou de violences verbales, physiques ou sexuelles au sein de votre domicile depuis mars 2020 ? (Une seule réponse possible)

- Jamais
- Quelques fois
- Une fois par mois ou plus
- Une fois par semaine ou plus
- Tous les jours ou presque
- Je ne souhaite pas répondre
- Je ne sais pas

8.2. Cela s'est-il passé : (Une seule réponse possible)

- Plus souvent lors des confinements et des couvre-feux
- Moins souvent lors des confinements et des couvre-feux
- Le confinement et les couvre-feux n'ont rien changé à la fréquence de ces violences à mon domicile
- Non concerné·e
- Je ne souhaite pas répondre
- Je ne sais pas

8.3. Avez-vous été victime de violences verbales, physiques ou sexuelles dans un lieu public (rue, transports en commun, commerce, université, etc.) depuis mars 2020 ?

(Une seule réponse possible)

- Jamais
- Quelques fois
- Une fois par mois ou plus
- Une fois par semaine ou plus
- Tous les jours ou presque
- Je ne souhaite pas répondre
- Je ne sais pas

8.4. Cela s'est-il passé : (Une seule réponse possible)

- Plus souvent lors des confinements et des couvre-feux
- Moins souvent lors des confinements et des couvre-feux
- Le confinement et les couvre-feux n'ont rien changé à la fréquence de ces violences dans l'espace public
- Non concerné·e
- Je ne souhaite pas répondre
- Je ne sais pas

8.5. Avez-vous été victime de violences verbales, physiques ou sexuelles sur votre lieu de travail par vos collègues, votre hiérarchie ou par la clientèle/patientèle (si vous travailliez en télétravail, votre lieu de travail correspond au temps de télétravail quelle que soit la forme que ce télétravail ait prise : par exemple sur les plateformes d'échange internet, en vidéoconférence, par mail, etc.) depuis mars 2020 ? (Une seule réponse possible)

- Jamais
- Quelques fois
- Une fois par mois ou plus
- Une fois par semaine ou plus
- Tous les jours ou presque
- Je ne souhaite pas répondre
- Je ne sais pas

8.6. Cela s'est-il passé : (Une seule réponse possible)

- Plus souvent lors des confinements et des couvre-feux
- Moins souvent lors des confinements et des couvre-feux
- Le confinement et les couvre-feux n'ont rien changé à la fréquence de ces violences
- Non concerné·e
- Je ne souhaite pas répondre
- Je ne sais pas

8.7. Avez-vous été victime de violences institutionnelles (par une ou plusieurs personnes représentant l'État ou les services de l'État, par exemple : marques de mépris d'un·e officier·e de police, remarques racistes d'un·e travailleur·euses administratifs, etc.) depuis mars 2020 ? (Une seule réponse possible)

- Jamais
- Quelques fois
- Une fois par mois ou plus
- Une fois par semaine ou plus
- Tous les jours ou presque
- Je ne souhaite pas répondre
- Je ne sais pas

8.8. Cela s'est-il passé : (Une seule réponse possible)

- Plus souvent lors des confinements et des couvre-feux
- Moins souvent lors des confinements et des couvre-feux
- Le confinement et les couvre-feux n'ont rien changé à la fréquence de ces violences
- Non concerné·e
- Je ne souhaite pas répondre
- Je ne sais pas

8.9. Avez-vous été victime des violences suivantes depuis mars 2020 ? (Plusieurs réponses possibles)

- Insultes à caractère discriminatoire (par ex : racistes, sexistes, homophobes, handiphobe, etc.) par des proches (familles, ami·es, collègues proches, etc.)
- Insultes à caractère discriminatoire (par ex : racistes, sexistes, homophobes, handiphobe, etc.) par des connaissances ou des inconnus
- Invalidation ou rabaissement par rapport à votre identité, sexualité, ethnicité, handicap, confession, etc.
- Mégenrage / deadnamage (quand une personne vous parle en utilisant une mauvaise identité de genre ou un prénom que vous ne souhaitez plus porter)
- Harcèlement sexuel par un·e salarié·e de la fac
- Harcèlement sexuel par un·e étudiant·e ou un·e inconnu·e dans l'espace de la fac
- Vols / cambriolage
- Coups
- Viols et/ou agressions sexuelles
- Autres violences (menaces, séquestration, harcèlement moral, bizutage agressif, etc.)
- Non concerné·e
- Je ne souhaite pas répondre
- Je ne sais pas

8.10. Cela s'est-il passé (Une seule réponse possible) :

- Plus souvent lors des confinements et des couvre-feux
- Moins souvent lors des confinements et des couvre-feux
- Le confinement et les couvre-feux n'ont rien changé à la fréquence de ces violences
- Non concerné·e
- Je ne souhaite pas répondre
- Je ne sais pas

8.11. Espace libre

Si vous avez besoin ou envie de nous raconter des situations particulières, des faits qui vous ont marqué-e ou autres, n'hésitez pas.

Santé

Pour cette partie nous allons poser une série de question qui concerne la santé, l'accès aux soins et aux suivis pendant le confinement.

Notre objectif est d'étudier les différents effets que la Covid-19 et les mesures sanitaires peuvent avoir sur la santé générale des étudiant-es, leur santé mentale, sur la qualité de l'alimentation, du sommeil, etc.

9.1. Avant le 1er confinement, étiez-vous dans une ou plusieurs des situations suivantes ? (Plusieurs réponses possibles)

- Sentiment de solitude et/ou d'isolement
- Dépression et/ou syndrome dépressif
- Troubles du sommeil et/ou insomnies
- Troubles de l'alimentation et/ou perte de la faim
- Autre problème de santé
- Aucune de ces situations
- Autre

9.2. Pendant le 1er confinement, avez-vous vécu une ou plusieurs des situations suivantes ? (Plusieurs réponses possibles)

- Sentiment de solitude et/ou d'isolement
- Dépression et/ou syndrome dépressif
- Troubles du sommeil et/ou insomnies
- Troubles de l'alimentation et/ou perte de la faim
- Autre problème de santé
- Perte d'un-e proche atteinte de la Covid 19
- Perte d'un-e proche pour d'autres raisons
- Aucune de ces situations
- Autre

9.3. Depuis le 2ème confinement, avez-vous vécu une ou plusieurs des situations suivantes ? (Plusieurs réponses possibles)

- Sentiment de solitude et/ou d'isolement
- Dépression et/ou syndrome dépressif
- Troubles du sommeil et/ou insomnies
- Troubles de l'alimentation et/ou perte de la faim
- Autre problème de santé
- Perte d'un-e proche atteinte de la Covid 19
- Perte d'un-e proche pour d'autres raisons
- Aucune de ces situations
- Autre

9.4. Comment vous êtes-vous senti-e émotionnellement pendant le 1er confinement ?

Vous indiquerez ici pour chaque adjectif qualificatif de votre santé émotionnelle, si vous l'avez été « en permanence », « souvent », « parfois », « rarement » ou « jamais ».

	En permanence	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais
Nerveux·se ou très nerveux·se	<input type="checkbox"/>				
Angoissé·e et stressé·e	<input type="checkbox"/>				
Triste et abattu·e	<input type="checkbox"/>				
Épuisé·e	<input type="checkbox"/>				
Calme et détendu·e	<input type="checkbox"/>				
Satisfait·e et content·e	<input type="checkbox"/>				
Heureux·se	<input type="checkbox"/>				
Si découragé·e que rien ne pouvait vous remonter le moral	<input type="checkbox"/>				

9.5. Avec le 2ème confinement et les couvre-feux, votre santé mentale et émotionnelle s'est-elle modifiée? (Une seule réponse possible)

- Non elle est restée plus ou moins identique
- Oui, elle s'est dégradée
- Oui, elle s'est améliorée
- Autre

9.6. Et aujourd'hui comment diriez-vous que la situation est par rapport à ce que vous avez vécu pendant le 1^{er} confinement ? (Une seule réponse possible)

- Je me sens plus mal
- Je me sens un peu moins bien
- Je me sens plus ou moins pareil
- Je me sens un peu mieux
- Je me sens bien mieux

9.7. Avez-vous vécu une ou plusieurs des situations suivantes depuis le 1er confinement?

Les modalités de réponse sont « me concerne beaucoup », « me concerne moyennement », « me concerne un peu », « ne me concerne pas trop », « ne me concerne pas du tout » ou « je ne sais pas / je ne souhaite pas répondre ».

	Me concerne beaucoup	Me concerne moyennement	Me concerne un peu	Ne me concerne pas trop	Ne me concerne pas du tout	Je ne sais pas / je ne souhaite pas répondre
Manque de sortie festive	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Manque de sortie culturelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Peur de l'isolement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Sentiment de solitude	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Angoisse de ne pas pouvoir sortir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Angoisse d'être loin de vos proches	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Inquiet·e pour vos proches (santé physique et/ou mentale)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Inquiet·e pour vous (santé physique et/ou mentale)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Inquiet·e ou angoissé·e pour votre avenir immédiat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Inquiet·e ou angoissé·e pour votre avenir en général	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

9.8. Que faites-vous pour garder ou vous remonter le moral face à la crise sanitaire

? (Plusieurs réponses possibles)

- Être en contact régulier avec des proches
- Sport, relaxation
- Consommations culturelles (films, lecture, musique, jeux vidéos ou de société)
- Réseaux sociaux
- Inviter des ami·es/ aller chez des ami·es
- Faire la fête
- Sortir régulièrement
- Travaux manuels, bricolage, déco
- Militer dans un collectif
- Activité religieuse, prière, méditation
- Pratique d'une activité artistique (musique, danse, écriture, dessin, etc.)

- Cuisiner
- Chercher ou trouver de l'entraide pour les études entre camarades de la fac
- Autre

9.9. Avez-vous pu avoir accès à des soins médicaux ou psychologiques pendant le 1er confinement ? (Plusieurs réponses possibles)

- Non, je n'en ai pas eu besoin
- Non, alors que j'en avais besoin
- Oui, car je réalise mes soins seul·e
- Oui, j'ai pu avoir un rendez-vous médical/psy en présentiel
- Oui, j'ai pu avoir un rendez-vous médical/psy en visioconférence
- Je ne souhaite pas répondre

9.10. Et depuis le 2ème confinement ? (Plusieurs réponses possibles)

- Non, je n'en ai pas eu besoin
- Non, alors que j'en avais besoin
- Oui, car je réalise mes soins seul·e
- Oui, j'ai pu avoir un rendez-vous médical/psy en présentiel
- Oui, j'ai pu avoir un rendez-vous médical/psy en visioconférence
- Je ne souhaite pas répondre

9.11. Si vous avez dû renoncer à des soins médicaux ou psychologiques depuis le 1er confinement, pour quelle(s) raison(s) ? (Plusieurs réponses possibles)

- Non concerné·e
- Je n'en avais pas les moyens financiers
- Mon emploi du temps ne me le permettait pas
- Le délai pour un rendez-vous était trop long et/ou les files d'attente trop importantes
- J'avais peur d'aller voir le ou la médecin, de faire des examens ou de me soigner par peur de m'...
- Je me suis soigné·e par moi-même
- J'ai préféré attendre que les choses aillent mieux d'elles-mêmes
- Je ne connaissais pas de bon·ne médecin/psy
- Le ou la médecin/psy était trop éloigné·e / j'avais des difficultés de transports pour m'y rendre
- Aucune de ces réponses

9.12. Avez-vous contracté la Covid-19 ? (Une seule réponse possible)

- Non, je ne pense pas
- Oui, mais j'ai eu peu de symptômes
- Oui et j'ai eu des symptômes importants (très forte fièvre, fatigue, toux, ...)
- Oui et j'ai dû être hospitalisée
- Je ne souhaite pas répondre

9.13. Quelle était la qualité de votre alimentation depuis le 1er confinement de mars 2020 ? (Une seule réponse possible)

- Beaucoup moins satisfaisante qu'avant
- Moins satisfaisante qu'avant
- De même qualité
- Plus satisfaisante
- Beaucoup plus satisfaisante

9.14. Pour quelle(s) raison(s) ? (Plusieurs réponses possibles)

- Je manquais de temps
- J'avais plus de temps pour cuisiner
- Mes revenus ont diminué
- Mes autres dépenses ont diminué
- Mes parents/ des proches cuisinaient
- Mes lieux de courses habituels ne m'étaient plus accessibles
- Autre

9.15. Votre consommation d'alcool a-t-elle évolué pendant le 1er confinement ? (Une seule réponse possible)

- Je ne consomme pas d'alcool
- J'ai (re)commencé à en consommer pendant le confinement
- Ma consommation a augmenté
- Ma consommation n'a pas changé
- Ma consommation a diminué
- J'ai arrêté d'en consommer pendant le confinement
- Je ne souhaite pas répondre

9.16. Votre consommation d'alcool a-t-elle évolué depuis le 2ème confinement ? (Une seule réponse possible)

- Je ne consomme pas d'alcool
- J'ai (re)commencé à en consommer pendant le confinement
- Ma consommation a augmenté
- Ma consommation n'a pas changé
- Ma consommation a diminué
- J'ai arrêté d'en consommer pendant le confinement
- Je ne souhaite pas répondre

9.17. Votre consommation de drogues a-t-elle évolué pendant le 1er confinement ? (Une seule réponse possible)

(Nous vous rappelons que ce questionnaire est totalement anonyme)

- Je ne consomme pas de drogues
- J'ai (re)commencé à en consommer pendant le confinement
- Ma consommation a augmenté

- Ma consommation n'a pas changé
- Ma consommation a diminué
- J'ai arrêté d'en consommer pendant le confinement
- Je ne souhaite pas répondre

9.18. Votre consommation de drogues a-t-elle évolué depuis le 2ème confinement ?

(Une seule réponse possible)

- Je ne consomme pas de drogues
- J'ai (re)commencé à en consommer pendant le confinement
- Ma consommation a augmenté
- Ma consommation n'a pas changé
- Ma consommation a diminué
- J'ai arrêté d'en consommer pendant le confinement
- Je ne souhaite pas répondre

9.19. Votre consommation de tabac a-t-elle évolué pendant le 1er confinement ? (Une seule réponse possible)

(Une seule réponse possible)

- Je ne fume pas
- J'ai (re)commencé à en fumer pendant le confinement
- Ma consommation a augmenté
- Ma consommation n'a pas changé
- Ma consommation a diminué
- J'ai arrêté de fumer pendant le confinement
- Je ne souhaite pas répondre

9.20. Votre consommation de tabac a-t-elle évolué depuis le 2ème confinement ? (Une seule réponse possible)

(Une seule réponse possible)

- Je ne fume pas
- J'ai (re)commencé à en fumer pendant le confinement
- Ma consommation a augmenté
- Ma consommation n'a pas changé
- Ma consommation a diminué
- J'ai arrêté de fumer pendant le confinement
- Je ne souhaite pas répondre

9.21. Pour les phrases suivantes, indiquez si vous êtes en accord ou non avec les situations énoncées. (1er confinement)

Les modalités de réponses sont « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « moyennement d'accord », « plutôt pas d'accord » ou « pas du tout d'accord ».

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Moyenneme nt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord
Je ne sortais pas beaucoup par peur de la Covid-19	<input type="checkbox"/>				
J'avais peur de la Covid-19 lors de mes déplacements en transports en commun	<input type="checkbox"/>				
Je ne sortais pas beaucoup par peur des contrôles policiers / de prendre une amende	<input type="checkbox"/>				
J'avais peur des contrôles policiers lors de mes déplacements	<input type="checkbox"/>				
J'ai beaucoup été contrôlé-e lors des mes sorties	<input type="checkbox"/>				

9.23. Sur quels points trouvez-vous le premier et le second confinement plus faciles ou difficiles à vivre ?

	Plus facile	Plus difficile	Même vécu durant les deux confinements
Les conditions de logement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les relations amicales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les relations familiales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les relations amoureuses / sexuelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La santé physique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La santé mentale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les études	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La situation financière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La confiance dans l'avenir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

9.24. Expression libre : Aujourd'hui si vous deviez faire un bilan des confinements et couvre-feux de l'année 2020, quelles émotions seraient les plus à même de décrire ce que vous avez ressenti ?

9.25. Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

9.26. Avez-vous des commentaires sur ce questionnaire ?

Mille mercis pour votre temps et votre aide !

Nous enverrons les résultats de notre étude par la messagerie allp8 dès qu'ils seront prêts.

Si vous souhaitez témoigner par écrit, vous pouvez le faire par mail à l'adresse suivante :
precariteP8@protonmail.com